DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12781 – 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 2-LUNDI 3 MARS 1986

L'assassinat d'Olof Palme

Consternation à Stockholm après l'attentat dont a été victime le premier ministre suédois

La police de Stockholm a interpellé dès samedi matin 1er mars deux personnes entendues en qualité de « témoins » dans l'enquête ouverte sur l'assassinat du premier ministre suédois, Olof Palme, tué d'un coup de feu vendredi soir dans le centre de la capitale. Les deux « témoins » devraient cependant être relâchés rapidement. On a appris en revanche, samedi en fin de matinée, que l'assassin du premier ministre – qui a agi dans une rue du centre de Stockholm – avait échangé quelques mots avec sa victime avant de l'assassiner. Le témoignage de Mme Palme, qui a assisté à la scène et qui a été légèrement blessée, n'a cependant pas été révélé.

De notre correspondant

Stockholm. – « *Comment cela peut-il arriver chez nous en Suède ? Partout, aux Etats-Unis, aux Philippines, en Italie, d'accord, mais pas ici, je ne peux pas le croire.* » « *Il faut que la police capture rapidement le meurtrier et qu'il soit sévèrement puni. Cela mérite la peine de mort.* »

Les Suédois sont à la fois suffoqués et effrayés de constater que dans leur pays généralement si paisible puissent être commis de lâches attentats comme celui-ci. Certes, le terrorisme international a frappé ici à plusieurs reprises. Dans les années 70, un groupe de la Fraction armée rouge avait occupé et fait sauter l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Stockholm ; des oustachis (1) ont détourné un avion des lignes intérieures et tué l'ambassadeur de Yougoslavie en Suède en 1973. Mais personne ne pouvait imaginer qu'un homme politique suédois, encore moins le premier ministre, puisse être victime d'un attentat.

C'est la consternation générale, le choc. Dans les pays scandinaves, il n'est pas rare, même si cela est moins fréquent qu'il y a dix ans, de croiser dans la rue des ministres ou de grands chefs d'entreprise. La sécurité du chef du gouvernement avait été renforcée ces dernières années, en raison des lettres de menaces qu'il recevait parfois, mais il ne se déplaçait pas systématiquement avec des gardes du corps. Il aimait bien de temps en temps se promener seul ou en famille dans Stockholm sans être continuellement suivi par des policiers en civil.

C'était le cas vendredi soir. M. Olof Palme était allé au cinéma avec son épouse Lisbet pour voir un nouveau film suédois, *les Frères Mozart*. Vers 23 heures, les Palme quittent la salle et se promènent. Ils pensent sans doute regagner à pied leur domicile, situé dans la vieille ville, près du château royal. Quelques centaines de mètres plus loin, à l'angle de l'avenue Sveavägen, l'une des artères les plus animées du centre de la capitale, surtout pendant le week-end, un homme s'approche du couple. Subitement, selon des témoins qui étaient assis dans une voiture garée à proximité, le premier ministre s'effondre, atteint d'une ou deux balles de revolver à l'abdomen.

Transporté d'urgence à l'hôpital avec sa femme, qui a été très légèrement blessée, M. Palme succombe peu après minuit. Ce samedi matin, la police a interpellé deux personnes entendues comme « témoins ». Les enquêteurs ignorent si le crime a un motif politique.

Toute la nuit, des Suédois sont venus se recueillir, allumer une bougie ou déposer des bouquets de fleurs sur les lieux de la tragédie. Sur un carton, près d'une flaque de sang, on peut lire : « *Qui a tué notre colombe de la paix ?* »

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 3.)

(1) Nationalistes croates qui recoururent à des méthodes terroristes (ils assassinèrent le roi Alexandre de Yougoslavie en 1934).

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le Parlement toujours...

Le 25e anniversaire de l'intronisation de Hassan II

Un royaume qui veut s'arrimer aux démocraties

PAGE 7

La diatribe d'un avocat général

Aux assises de Paris, M. Gérard Guilloux dénonce « ces gens qui ne sont que des fauves »

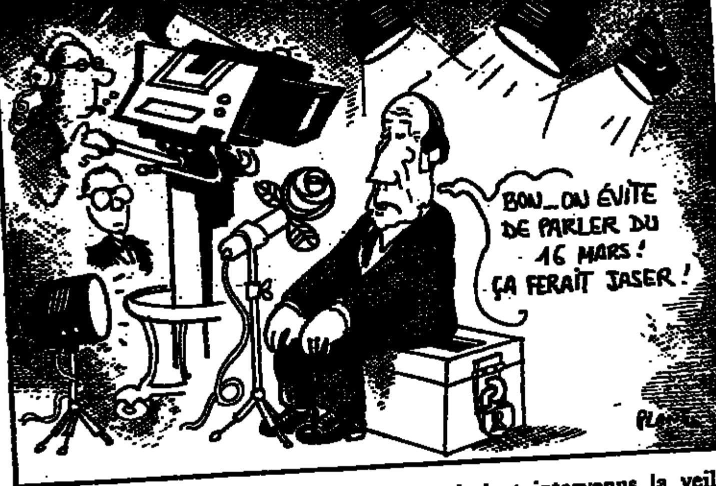
PAGE 10

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHEZ YVES MOUROUSI

La partition de M. Mitterrand

Après avoir marqué son engagement personnel dans la campagne législative en prononçant deux grands discours, l'un au Grand-Quevilly, chez M. Fabius, le 17 janvier, l'autre à Lille, chez M. Mauroy, le 7 février, M. Mitterrand devait intervenir dimanche 2 mars, de 19 heures à 20 heures sur TF 1, chez M. Mourousi.

« Les hommes politiques devraient savoir que, s'ils veulent que leurs propos soient répercutés, ils feraient bien de changer un peu de musique. Quand on a un peu d'expérience, on y pense. »



L'auteur de ce sage conseil, M. François Mitterrand, ne manque certes pas d'expérience. Il a commencé par construire un insupportable suspense autour des dates d'organisation du concert. Après avoir affirmé qu'il n'interviendrait pas pendant la campagne officielle des élections législatives, ouverte depuis le 24 février, il a paru pris de remords. Quel manquement à la tradition ! Heureusement, M. Mitterrand n'avait pas « *prêté serment sur l'Evangile* » et, à la grande satisfaction de ses fans, il précisa derechef qu'il prendrait éventuellement quelque liberté avec cette promesse imprudente et hâtive.

Voici donc à nouveau M. Mitterrand à quelques heures de l'ouverture officielle de la campagne radiotélévisée. Ses adversaires auront tout loisir de lui répondre, et M. François Léotard est bien mal fondé à protester puisque M. Mitterrand sera le premier président de la Ve République à ne pas prendre la parole après la clôture de la campagne – c'est promis. Le général de Gaulle en 1968 et Georges Pompidou en 1973 étaient intervenus la veille du second tour, et M. Valéry Giscard d'Estaing, en 1978, la veille du premier.

De ce point de vue aussi, M. Mitterrand change la musique de la vieille garde républicaine. « *Intervenir jusqu'au bout de la campagne officielle, j'en ai parfaitement le droit, jusqu'à la clôture* », remarquait-il le 1er février à Arles. *Certainement pas au-delà des délais, ce serait illégal.*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

DÉFICIT COMMERCIAL RECORD AUX ÉTATS-UNIS

Le pain bénit des protectionnistes

L'imperturbable logique économique gênera longtemps encore l'administration Reagan. Malgré la chute des cours du pétrole, malgré la baisse prononcée du dollar – plus de 30 % à l'égard des principales devises depuis septembre dernier, – les Etats-Unis ont à nouveau enregistré un déficit commercial record de 16,5 milliards de dollars en janvier.

Le processus est bien connu. En renchérissant dans un premier temps les importations, l'affaiblissement du dollar alourdit la note des achats de produits étrangers : le mois dernier, elle a augmenté de 4,1 % par rapport à décembre 1985 pour s'élever à 33,5 milliards de dollars. La quasi-stagnation des exportations, qui pour leur part n'ont progressé que de 0,07 % (17 milliards), confirme la nécessité d'attendre des mois avant que les exportateurs, bénéficiant d'un taux de change plus favorable, participent à un redressement du commerce extérieur.

Bien qu'attendu, ce revers n'en constitue pas moins un souci évident pour le gouvernement américain. Persuadé, comme tous les experts, que le délai de réponse des échanges à la baisse de la monnaie varie entre douze et dix-huit mois, il se sait condamné à poursuivre sur la voie des petites victoires tactiques pour continuer d'endiguer l'ardeur protectionniste du Congrès. Depuis près d'un an, on assiste à Washington à un curieux jeu de poker menteur.

L'administration fait tout ce qu'elle peut pour prouver aux parlementaires – mais aussi à l'opinion publique – qu'elle met tout en œuvre pour limiter les déficits commerciaux, en dénonçant les pratiques déloyales des partenaires des Etats-Unis. De son côté, le Congrès veut prouver à un électorat appelé à le sanctionner lors des élections partielles de novembre prochain qu'il prend vigoureusement en charge ses intérêts.

La multiplication des projets de loi protectionnistes répond à l'inquiétude des industries mises à mal par la concurrence étrangère et à son corollaire, la perte d'emplois. Une certaine trêve s'est instaurée le temps des débats budgétaires. Elle sera de courte durée et, à la Maison Blanche, on prépare déjà les prochaines offensives de printemps.

Ces manœuvres préoccupent les tenants sincères du libre-échange outre-Atlantique, mais aussi les partenaires de Washington, et tout particulièrement les Japonais. En janvier encore, le déficit des Etats-Unis avec le Japon a représenté près du tiers du déficit global, soit 5,5 milliards de dollars.

Après la douche froide qu'avait constituée l'annonce d'un solde négatif de 148,7 milliards de dollars du commerce extérieur en 1985, les résultats de janvier constituent une double déception. Le déficit de janvier est supérieur de 4,1 milliards au déficit moyen mensuel enregistré l'an dernier, en dépit d'une baisse de 1,7 % de la facture pétrolière du pays.

Après avoir commencé à croire en une reprise plus ferme que prévu de l'économie au travers des premiers indices de janvier – contraction du taux de chômage, faible inflation, reprise de la production industrielle, – le département du travail avait jeté une première ombre au tableau en annonçant le 27 février une diminution de 0,2 % de la productivité en 1985, le premier recul depuis la récession de 1982. Les mauvais résultats du commerce extérieur viendront renforcer le clan des pessimistes pour l'avenir à court terme.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

« ORIENT EXTRÊME », DE ROBERT GUILLAIN

Un demi-siècle d'Asie

A l'automne 1937, Robert Guillain, – à peine devenu journaliste, par hasard, à l'agence Havas, et déjà passionné par le métier – est envoyé en Chine « *pour la durée de la guerre avec le Japon* ». Ses Mémoires portent aujourd'hui en sous-titre l'ironique démenti à cette mission limitée. Car il aura, en fin de compte, passé « *une vie en Asie* », dans cet *Orient Extrême* dont le nom inversé sonne comme une invitation à aller au bout du monde et de soi (1).

Mémoires placées sous l'invocation d'un vers latin : « *C'est vivre une seconde fois que s'amuser à raconter sa vie.* » Et, en effet, ce récit enlevé et foisonnant du « *reporter de grand chemin* » baigne dans l'allégresse d'avoir tant vu, tant vécu, tant compris et tant raconté depuis ce premier voyage vers Shanghai par le Transsibérien, à travers une URSS peuplée de bagnards et de gueux figés dans des gares perdues de Sibérie par la glaciation stalinienne. Guillain le méticuleux, l'appliqué, n'a pas les feulements de vieux tigre nostalgique d'un Bodard. Il compose avec soin ses chapitres, tête rebelle au vertige, sensibilité aiguë que le sens critique tient en lisière.

L'auteur de cette restitution savante d'un demi-siècle d'Asie a pourtant goûté, lui aussi, dans son métier « *la totale liberté, le grand air, l'aventure* ». Bigame, flanqué de ses « *deux chères compagnes, la valise et la machine à écrire* », ce mandarin, un rien cérémonieux avec ses allures de matou de maison de thé, a le sens de la formule heureuse. Japon de 1942, à qui « *le cambriolage des mers du Sud apportait une prospérité passagère* ». Nuits de la guerre de Corée, où l'envoyé spécial du *Monde* guette « *le bruit de pattes feutrées que fait dans les ténèbres une armée de fourmis* ». Inde mère, « *nourrice lente, lourde de sagesses et d'angoisses anciennes* ». Ou encore l'entrée, en 1949 des « *Martiens* » à Shanghai : les hommes de Mao, petits soldats aux sandales usées et aux uniformes délavés couleur de jus d'herbe, « *finissent par s'arrêter au pied des buildings et tombent endormis devant les portes, non sans s'être dévissé le cou au spectacle des vingt-cinq étages qui les dominent* ». En deux rafales inspirées, la machine à écrire crache l'image, le rapprochement éclairant, la gerbe d'hypothèses qui cerne la cible avant de mettre dans le mille. Ainsi pour la guerre de Corée : « *guerre de poche, guerre laboratoire, guerre échantillon, guerre vaccin* ».

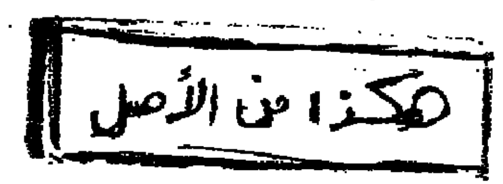
Le plus pacifique des hommes a surtout connu et « couvert » des conflits dans son Asie à feu et à sang. Il a vécu, rare et périlleux privilège, la guerre mondiale à l'intérieur du Japon, avec notamment l'extraordinaire affaire d'espionnage dont le héros fut son collègue allemand Sorge et qu'il a racontée dans d'autres livres (2).

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 7.)

(1) *Orient Extrême - Une vie en Asie*, de Robert Guillain. Le Seuil, 414 p., 115 F.

(2) *La Guerre au Japon*, Stock, 1979 ; *l'Espion qui sauva Moscou*, Le Seuil, 1981.



هكذا من الأصل

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 4 mars

– *Maroc :* Début des célébrations de la Fête du trône.

– *Ulster :* Grève générale des protestants.

– *Moscou :* Présentation du rapport de M. Ryjkov devant le Congrès du PC soviétique.

– *Varsovie :* Procès du KPN.

Mardi 5 mars

– *Addis-Abeba :* sommet africain sur le Tchad.

Mercredi 6 mars

– *Moscou :* Fin du congrès du PC.

Dimanche 9 mars

– *Colombie :* Elections législatives.

– *Portugal :* Installation du président Soares en présence de M. François Mitterrand.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

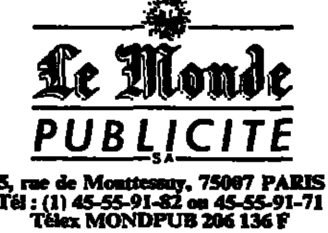
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) - I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUATRE-VINGT-DIX ANS, ADOUA

L'empereur d'Ethiopie écrase les Italiens

« Rassemblez l'armée ! Battez les timbales ! Dieu, par sa bonté, terrassant mes ennemis et étendant mon empire, m'a conservé jusqu'à ce jour. Voici que des ennemis sont arrivés qui perdent le pays, qui changent la religion, qui ont passé la mer que Dieu nous avait donnée pour frontière. Moi, considérant que les troupeaux étaient exterminés, je n'ai rien fait jusqu'à présent. Mais les ennemis ont commencé à avancer ; à creuser la terre comme des taupes. Avec l'aide de Dieu, je ne leur livrerai pas mon pays. Homme de mon pays, jusqu'à ce jour, je ne crois pas m'être rendu coupable envers toi, et toi, tu n'as jamais été pour moi une cause de peine. Aujourd'hui, toi qui es fort, secours-moi selon ta force, et toi qui es faible, secours-moi par la prière en pensant à tes enfants, à ta femme et à ta foi ! »

Telle est la proclamation que Ménélik, roi des rois d'Ethiopie, adresse à son peuple le 17 septembre 1895. Ce geste va faire de lui peut-être la plus grande figure de l'histoire de l'Ethiopie. Seul parmi les chefs africains de son siècle, il sauvera l'indépendance de son pays.

La guerre qui s'annonce marque l'aboutissement d'un conflit qui a débuté cinq ans auparavant. En 1889, en effet, Ménélik, soucieux de s'assurer, à des fins diverses, le concours d'une puissance européenne, a signé avec le roi d'Italie le traité d'Ucciali, qualifié dans son texte même de *« traité de paix perpétuelle et d'amitié constante »*. Ménélik le comprend bien ainsi,mais il n'en est pas de même de ses partenaires.

Un prétendu protectorat

Le président du conseil italien,Crispi, est l'homme de l'impérialisme colonial. *« Vrai Méridional, impulsif, désordonné,* selon le socialiste Arturo Labiola, *il était plein d'éclairs et d'étonnantes intuitions, entièrement extraverti et privé de tout pouvoir de concentration. »* Il rêve de réunir en un vaste ensemble les possessions italiennes d'Erythrée et de Somalie en mettant la main sur le bon million de kilomètres carrés qui les sépare : l'empire d'Ethiopie. Crispi voit dans le traité un instrument de ses visées expansionnistes. Or le texte même de l'accord, peut-être par suite d'une simple erreur, s'y prête. Son article XVII dispose, en effet, dans sa version italienne, que le roi des rois *« consent »* à se servir du gouvernement de Sa Majesté le roi d'Italie pour toutes les affaires qu'elle aura avec d'autres puissances. La formule employée dans la rédaction éthiopienne est seulement *« peut se servir »*.

Crispi saute sur l'occasion et communique, le 11 octobre 1889, aux puissances le texte italien en le présentant comme établissant le protectorat de l'Italie sur l'Ethiopie.

Ménélik se cabre, proteste auprès du roi d'Italie, qui envoie à Addis-Abeba le comte Antonelli afin de rechercher une solution. Ménélik hésite à accepter une formule de compromis. Plusieurs de ses hommes de confiance l'y engagent. Mais l'impératrice Taïtou (mon soleil), qu'il avait épousée en 1883 et qui exerce sur lui une influence considérable, se prononce farouchement pour l'intransigeance. Le profond sens politique de Ménélik et la passion de Taïtou s'allient pour repousser les offres italiennes. La négociation échoua en 1890. Le 11 mai 1893, l'empereur dénonce le traité d'Ucciali. Il dote son armée d'un armement relativement moderne – fusils Gras, mitrailleuses Hotchkiss, artillerie – fourni par la France... et l'Italie !

Pendant ce temps, l'armée italienne profite de la lutte qu'elle mène tour à tour contre les Derviches et contre les féodaux du Nord pour accroître son rayon d'action. Baratieri, qui depuis février 1892 est gouverneur de l'Erythrée et commandant des forces italiennes de la colonie, a, en 1895, occupé la quasi-totalité du Tigré (province qui jouxte au sud l'Erythrée) et sa capitale (Makallé) ; il a poussé une pointe encore timide sur le chemin d'Addis-Abeba. Un accrochage sur cet axe décide Ménélik à proclamer en septembre 1895 la mobilisation générale.

L'empereur part, à la tête de son armée, pour le Nord, précédé d'une puissante avant-garde que commande le ras Makonnen (père du futur empereur Haïlé Selassié). Ce dernier s'empare d'Amba-Alagi, dont les défenseurs, le major Toselli et ses hommes, résistent jusqu'au dernier, puis de Makallé. Dès lors, les deux armées manœuvrent, se menacent de loin, hésitent à s'attaquer, et des intermédiaires italiens, le chevalier Felter, le major Salsa, vont d'un camp à l'autre, porteurs de propositions de compromis.

Au fond, aucun des adversaires n'est résolu à risquer le tout pour le tout. Il existait, en effet, un vague espoir d'accord. Ménélik le recherche et Baratieri croit à sa sincérité. Mais il se fait peu d'illusions sur les dispositions de son propre gouvernement, qu'il sait intraitable.

D'autre part, bien qu'il ait reçu quelques renforts au début de l'année 1896, le commandant en chef italien est impressionné par les effectifs qu'a réunis son adversaire.

La marche au clair de lune

Crispi tempête. Il veut forcer un succès au moment où les Chambres vont se réunir, pour couper court à la polémique violente que suscite sa politique africaine. Il bombarde Baratieri de télégrammes dont l'un commence par cette apostrophe : *« C'est une campagne de phtisiques et non de soldats. »* Enfin, des deux côtés, à la fin de février, l'insuffisance du ravitaillement se fait cruellement sentir. Baratieri est acculé à un choix immédiat : attaquer ou battre en retraite sur ses bases d'approvisionnement.

L'armée italienne a pris position à Enticho, entre Asmara et Adoua. Elle compte 17 000 hommes et 56 canons. Les forces éthiopiennes, disposées en éventail, couvraient Adoua au nord-ouest. Ménélik avait, de son côté, les « gros bataillons » : de 100 000 à 120 000 hommes (85 000 fusiliers et 30 000 lanciers, dont la moitié à cheval) et 42 canons.

Les 28 et 29 février, Baratieri ne fait rien qui laisse prévoir une offensive. Brusquement, dans la journée du 29, il se décide à aller à l'ennemi. Il compte se rapprocher de l'armée éthiopienne par une marche de nuit et s'arrêter sur une ligne de hauteurs d'où il pourra soit surprendre le campement éthiopien à la pointe du jour, soit recevoir, dans des conditions favorables, une attaque éventuelle de Ménélik.

A 9 heures et demie du soir, par un merveilleux clair de lune, l'armée italienne se met en marche en trois colonnes : la brigade Da Bormida à l'aile droite, la brigade Arimondi au centre, la Brigade Albertone à l'aile gauche. La brigade Ellena, en réserve, suit la brigade Arimondi. Mais le terrain est mal connu, les cartes incomplètes ou inexactes. Les chefs de colonne doivent avoir recours à des guides locaux. Une première erreur résulte de ce handicap. La colonne de gauche est formée en grande majorité d'Erythréens qui marchent beaucoup plus vite que les Italiens des autres brigades. Albertone atteint à 3 heures et demie du matin un col qui lui paraît être l'objectif fixé. Mais un guide le persuade qu'il n'en est rien et que le but de la marche est une autre passe, du même nom, située à 7 kilomètres plus loin. Il poursuit jusque-là. Ce mécompte est doublement fatal. Il crée dans le dispositif italien un « trou » de 7 kilomètres qui place la brigade Albertone dans une position aventureuse. D'autre part, les avant-gardes italiennes se heurtent aux avant-postes éthiopiens. Le combat s'engage, s'étend, et l'on ne peut plus l'arrêter. Adoua, de ce fait, est une bataille de rencontre. A aucun moment, Baratieri n'a définitivement pris la décision d'attaquer.

L'impératrice à genoux

Ménélik encore moins. Selon Gabre Selassié, chroniqueur officiel de l'empereur, celui-ci n'entrevoit l'éventualité d'une bataille que lorsque,au petit matin du 1er mars, un émissaire vient lui signaler que deux bachibouzouks (ascaris), faits prisonniers, ont déclaré : *« Les Italiens, sachant qu'une grande partie de l'armée de Ménélik est partie au ravitaillement, ont résolu de tomber sur vous par surprise... »* Alors Ménélik endosse ses vêtements de guerre et va s'asseoir



sous sa tente de commandement...

« La fusillade commencée à la onzième heure de la nuit (5 heures et demie du matin), poursuit le chroniqueur, *ne cessa pas jusqu'à la quatrième heure du jour* (11 heures du matin)

» ...Pendant ce temps, l'impératrice, tombée à genoux, la face contre terre, portant sur son cou une pierre (en signe de soumission à la volonté divine), *priait Dieu avec anxiété et ferveur. Derrière les soldats qui se trouvaient près du roi des rois et qui avaient formé comme une enceinte autour de lui, les obus et les balles tombaient semblables à des gouttes de pluie.*

» A ce moment, l'impératrice, faisant porter au-dessus d'elle une ombrelle noire – en signe de deuil, au lieu de l'ombrelle rouge brodée d'or à laquelle son rang lui donnait droit, – s'avança à pied. Les princesses, parmi lesquelles Dame Zaouditou, fille du roi des rois, l'accompagnaient. Dame Taïtou, voyant que les derniers rangs des soldats commençaient à hésiter, leur cria de toutes ses forces : « Courage ! La victoire est à nous ! Frappez ! » Les soldats, entendant ces paroles et voyant l'impératrice, ne plièrent pas, car l'homme ne saurait fuir quand la femme l'encourage. Taïtou, ayant mis ce jour-là ses fusiliers à sa droite et à sa gauche, quitta sa nature de femme et apparut comme un guerrier vaillant et rompu au combat. Les canonniers de l'impératrice,placés à droite de l'endroit où elle se tenait debout, tirèrent tellement qu'ils finirent par enfoncer le centre de l'armée ennemie.

» Ce fut à cette heure-là que les Italiens commencèrent à prendre la fuite. Alors, l'abouna (chef de l'Eglise copte), *prenant la pierre d'autel de Marie et accompagné du clergé et des moines, se mit à pousser des cris vers le ciel et à chanter l'hymne* Louange à l'Amie » (la Sainte-Vierge). »

La débâcle

Cet épisode correspond au premier acte de la bataille. La brigade Albertone inflige alors des pertes sévères aux assaillants et contient la pression éthiopienne, pourtant appuyée par le feu de mitrailleuses Hotchkiss. Ménélik est tenté de donner aux troupes de Makonnen, du négus Mikaël et du ras Wolié l'ordre de battre en retraite. Mais, sur les instances du ras Mengesha et de l'intrépide Taïtou, il revient sur cette intention, et lance dans la bataille les vingt-cinq mille hommes de sa garde. L'intervention de cette masse décide de la journée. Elle est dirigée contre les divisions Albertone et Arimondi, et s'engouffre dans l'intervalle qui les séparait. Elle complète l'encerclement de la première et submerge la seconde. La débâcle de la division Albertone gêne la défense de l'unité voisine ; celle-ci a à peine le temps de mettre son artillerie en batterie ; le mélange de soldats italiens et de poursuivants abyssins l'empêche de tirer. Arimondi se dépense pour tenter d'endiguer le flot. Il est tué.

Ellena, en réserve, s'efforce de recueillir les fuyards et de résister à son tour ; il est trop tard ; l'avance de l'armée éthiopienne accentuait encore la supériorité de ses effectifs, la « déroute aux cent voix » fait le reste. Quant à la brigade Da Bormida, elle a voulu se porter au secours d'Albertone dès le début de l'action. Engagée sur un terrain particulièrement difficile, elle combat jusqu'à la fin de l'après-midi. Son chef, comme Arimondi, trouve la mort sur le champ de bataille.

Ménélik ne cherche pas à exploiter militairement son succès ; la poursuite de la cavalerie Galla s'arrête à une quinzaine de kilomètres du champ de bataille. Baldissera, qui, au lendemain de la défaite, a succédé à Baratieri, rétablira la situation, moyennant un recul important, dans les semaines qui suivirent.

« A bas Crispi ! »

La bataille d'Adoua fut très meurtrière. Les Italiens perdirent 6 133 hommes, dont deux généraux (Arimendi et Da Bormida), et 261 officiers sur 498 ; 1 400 blessés, dont le général Ellena ; 2 865 prisonniers, dont Albertone, 1 960 Italiens et 905 Ascaris. Les Ethiopiens, de leur côté, eurent 4 000 à 5 000 tués et 7 000 à 8 000 blessés. Plusieurs grands personnages de l'Empire trouvèrent la mort dans la bataille, dont le fitaorari Demeteou, qui avait dirigé la première ambassade d'Ethiopie en Russie. Cette hécatombe suffit à démontrer la vaillance avec laquelle on combattit de part et d'autre. Si l'on peut exprimer des critiques sur la manière dont fut menée l'affaire du côté italien, sur les responsables militaires et politiques de l'échec, cette journée, malheureuse pour les armes italiennes, ne porte en rien ombrage à leur honneur.

L'événement a un énorme retentissement en Italie. Il provoque une levée de boucliers contre le président du conseil. A travers toute la péninsule, on manifeste au cri de : « A bas Crispi ! » Le gouvernement est renversé. C'est la fin de la carrière politique de Crispi. Baratieri passe en conseil de guerre et n'est acquitté qu'à l'égalité des voix. La défaite d'Adoua marque cruellement la psychologie italienne, le désir de la venger sera pour beaucoup dans la passion avec laquelle Mussolini et une grande partie de l'opinion tiendront plus encore à vaincre l'Ethiopie qu'à la conquérir.

Le Blanc est vaincu

La victoire assurée, Ménélik fait preuve d'une de ses plus grandes qualités : le sens de la mesure. Il n'accroît pas ses prétentions, ne met pas en cause la présence italienne en Erythrée, au nord de la ligne Mareb-Belesa-Muna. Il signe la paix, le 26 octobre 1896, aux conditions qu'il a toujours posées : abrogation du traité d'Ucciali, reconnaissance de l'indépendance de l'Ethiopie. Il télégraphie au roi d'Italie : *« Dieu nous maintienne toujours amis. »* La victoire éthiopienne détourne de l'Empire tout danger de conquête pour quarante ans. Lorsque le successeur de Ménélik, Haïlé Selassié, obtint, malgré d'ardentes oppositions, l'admission de son pays à la SDN, la confiance en soi que supposait cette démarche était certainement, pour partie, un prolongement de la fierté d'Adoua.

L'opinion mondiale ne se soucia guère, sur le moment, de rechercher le sens que pouvait revêtir à long terme la résistance victorieuse de l'Ethiopie. La presse s'intéressa essentiellement aux incidences de la défaite de l'Italie sur la politique intérieure et extérieure de ce pays, et sur l'équilibre européen. Bien rares ont été ceux qui observèrent, comme le fit Cartonnet des Fossés, dès 1897, que *« la nouvelle d'Adoua s'était propagée à travers le continent noir avec une rapidité incroyable »* et avait appris aux indigènes que le Blanc *« n'était plus invincible »*. Pour lui, Adoua était *« le commencement d'une ère nouvelle »*.Avec le recul de l'histoire, comment ne pas y voir, à tout le moins, un présage de l'évolution qui devait aboutir, moins d'un siècle plus tard, à la décolonisation de l'Afrique.

GONTRAN DE JUNIAC.



Étranger

L'assassinat d'Olof Palme

L'assassinat, vendredi 28 février dans la soirée en plein centre de Stockholm, du premier ministre suédois a provoqué une très vive émotion dans pratiquement toutes les capitales.

A Paris, le président Mitterrand a adressé à Mme Palme et au roi de Suède des télégrammes de condoléances exprimant sa peine et sa tristesse. *« Les relations anciennes et affectueuses que j'entretenais avec Olof Palme,* écrit M. Mitterrand à Mme Palme, *me font mieux mesurer encore l'ampleur de la perte qui, au-delà des vôtres, sera cruellement ressentie par le peuple suédois et par le monde entier. »*

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a également fait part de son émotion à Mme Palme, tandis que M. Roland Dumas adressait un télégramme de condoléances à son homologue suédois. De Fort-de-France, M. Michel Rocard, ami personnel de longue date du disparu, s'est dit *« navré, effondré »* et a salué en Olof Palme *« l'un des phares de la rénovation du mouvement socialiste démocratique ».*

A Londres, un porte-parole du premier ministre, Mme Thatcher, a exprimé *« le choc et l'horreur »* des autorités britanniques. L'ancien chef du gouvernement, M. Edward Heath, ainsi que les dirigeants de l'opposition, ont également manifesté leur émotion. Même réaction de la part du chancelier Kohl à Bonn, ainsi que de M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, et du président élu du Portugal, M. Mario Soares, tous deux amis personnels du défunt.

A Washington, le président Reagan a salué Olof Palme comme *« l'un des responsables de gouvernement les plus respectés au monde, un homme qui a fait de la compassion le sceau de la politique suédoise ».* Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a rappelé les *« très importantes responsabilités »* que le premier ministre suédois avait exercées pour l'ONU.

De Tokyo à Mexico, en passant par New-Delhi, les mêmes sentiments de consternation ont aussitôt été exprimés par les autorités. A Managua, le gouvernement sandiniste a décrété trois jours de deuil national à la mémoire d'un *« grand ami du Nicaragua ».*

A Moscou, une minute de silence à la mémoire d'Olof Palme a été observée samedi matin au Kremlin à la reprise du vingt-septième congrès du PC soviétique. *« Nous sommes indignés et choqués par le lâche assassinat de cet homme politique exceptionnel »*, a déclaré le chef du KGB, M. Tcherbrikov, qui présidait la séance.

Du militantisme étudiant à la direction du gouvernement

Président depuis 1969 du Parti social-démocrate suédois – qui est peut-être le plus puissant d'Europe puisqu'il représente près de 45 % de l'électorat, – Olof Palme avait exercé les fonctions de premier ministre de 1969 à 1976, année où les partis bourgeois mirent fin à quarante-quatre ans de régime socialiste pratiquement ininterrompu. Après une traversée du désert de six ans, il avait repris la tête du gouvernement en 1982.

Le dirigeant socialiste, né en 1927, était issu en fait d'un milieu très bourgeois, ce qui faisait dire parfois à ses adversaires qu'il était un *« traître de classe »*. Son père était directeur d'une compagnie d'assurances tandis que sa mère, née von Kniriem, était de noblesse balte. Il avait fait ses études primaires et secondaires dans des écoles privées avant de les poursuivre au niveau supérieur au Kenyon College de l'Ohio, aux Etats-Unis, où il passe un diplôme de sciences politiques et économiques en 1948.

De retour en Suède, il obtient sa licence en droit à l'université de Stockholm et s'engage dans le mouvement étudiant. Très vite il devient le président de la Confédération des étudiants de Suède et participe à la création d'une nouvelle internationale étudiante. C'est justement lors d'une conférence de cette organisation à Prague qu'il rencontre une jeune Tchécoslovaque ; elle veut quitter son pays mais les autorités refusent de lui délivrer un visa de sortie. Palme décide alors de l'épouser pour faciliter son émigration. Une fois en Suède, le couple se séparera immédiatement. Ces mariages blancs sont aujourd'hui bannis par la législation suédoise.

Olof Palme adhère au Parti social-démocrate suédois en 1950, à l'âge de vingt-trois ans, et sa carrière politique commence trois ans plus tard. Tage Erlander, premier ministre de 1946 à 1969 et « père de la nation », a vite repéré ce jeune homme brillant qui parle plusieurs langues étrangères, et l'appelle à ses côtés comme secrétaire particulier. Les deux hommes travailleront étroitement ensemble pendant plus de quinze ans.

En 1957, Olof Palme est le plus jeune député du Parlement de Stockholm. Il entre au gouvernement, en 1963, comme ministre sans portefeuille chargé d'étudier les textes de lois, et beaucoup voient déjà en lui le successeur de Tage Erlander. Il sera ensuite ministre des communications et des transports, puis de l'éducation nationale et des affaires ecclésiastiques, et enfin, en 1969, à l'âge de quarante-deux ans, le plus jeune chef de gouvernement suédois.

On dit souvent qu'Olof Palme a donné une politique étrangère à la Suède, et il est sûr qu'une grande partie de la jeunesse l'a suivi dans son engagement, par exemple, contre la guerre américaine au Vietnam, alors que la génération plus âgée, habituée à une politique de neutralité calme et sans vagues, se montrait plus réservée, car les critiques de Palme contre l'administration américaine devaient se traduire par une détérioration des relations avec les Etats-Unis.

En 1968, Olof Palme participe à un défilé à Stockholm aux côtés de l'ambassadeur du Vietnam du Nord à Moscou et déclare à propos des événements du Vietnam : *« La terreur sera toujours la terreur, les crimes seront toujours des crimes, même s'ils sont commis au nom de grands principes et de grands idéaux. »* Au lendemain de ce discours, Washington rappelle son ambassadeur en Suède. A Noël 1972, le premier ministre suédois compare publiquement les bombardements américains au-dessus de Hanoï aux massacres d'Oradour-sur-Glane, de Guernica, de Sharpeville et de Treblinka.

Olof Palme est un maître de la formule qui fait mouche. Le régime Husak et les dirigeants de la Tchécoslovaquie, après l'écrasement du Printemps de Prague, sont ainsi, pour lui, des *« créatures de la dictature »*, et Franco un *« damné assassin »*. Ce profond engagement international est authentique, mais il permet aussi à Olof Palme de mobiliser la jeunesse autour de la social-démocratie et de fortifier le parti.

La dent dure

Sur la scène politique intérieure, Olof Palme avait également la dent dure pour ses adversaires politiques. *« Peste »* et *« choléra »* sont des mots qui reviennent à intervalle régulier dans son discours politique. Il lui arrive même de qualifier les dirigeants du patronat de *« colporteurs de la haine »*.

En fait, son langage et son tempérament ne sont pas réellement suédois... Et c'est la raison pour laquelle il ne sera jamais et n'aurait jamais pu être sans doute un « père de la nation » comme son prédécesseur. Arrogant, cynique parfois, dans un pays où la discussion politique doit être traditionnellement feutrée, il compte autant d'ennemis que de partisans. Ses détracteurs le rendent responsable – et ils ont partiellement raison – du durcissement du ton du débat politique en Suède ces dernières années. Ils préfèrent le voir à la tribune des Nations unies qu'à celle du Parlement de Stockholm.

Avec Olof Palme, le Parti social-démocrate suédois a d'abord pris dans les années 70 un tournant à gauche en faisant notamment adopter par le Parlement une série de lois relatives aux conditions de travail et à la sécurité de l'emploi, des avantages que le puissant syndicat LO ne pouvait obtenir par le biais habituel des conventions collectives, des accords avec le patronat. Mais après leur retour au pouvoir en 1982, les sociaux-démocrates ont renoncé avec le réalisme et le pragmatisme de l'immédiat après-guerre en favorisant notamment le développement de l'industrie privée.

De l'avis général, la plus remarquable performance politique d'Olof Palme, qui s'est montré plus à l'aise au pouvoir que comme chef de l'opposition, aura été de préserver, en dépit de la crise et de la poursuite d'une nécessaire politique d'austérité, la cohésion du Parti social-démocrate suédois, qui, aux dernières élections législatives de l'automne 1982, a recueilli plus de 43 % des suffrages.

A. D.



Un pèlerin du tiers-monde et du désarmement

Un visage émacié, des yeux comme fiévreux, des mains en perpétuel mouvement... Il y avait du prédicateur chez cet homme-là, qui donnait toujours l'impression de ne jamais avoir connu le doute et qui ne détestait rien tant que d'avoir à reconnaître une erreur.

Volontiers cassant, autoritaire, avec ses adversaires politiques suédois, Olof Palme changeait du tout au tout lorsqu'il avait affaire à un interlocuteur étranger qu'il avait décidé de charmer et de convaincre. La discussion pouvait alors se prolonger fort tard dans la nuit, et le premier ministre passait vite au tutoiement, de rigueur en Suède.

Seule la politique étrangère faisait réellement « vibrer » Olof Palme, et beaucoup de Suédois, confusément, lui reprochaient de ne pas s'intéresser suffisamment à eux. Et c'est vrai qu'Olof Palme donnait parfois l'impression de regretter d'être né dans un pays trop petit pour qu'il puisse donner la pleine mesure de ses talents. Peut-être est-ce pour cela qu'il se transforma vite en pèlerin international, épousant toutes les « bonnes causes » du moment, quitte à passer pour un moraliste impénitent et, finalement, sans grande prise sur l'événement.

Défense du castrisme, lutte contre la guerre du Vietnam, dénonciation de l'apartheid, combat pour les Palestiniens, éloge du Nicaragua (où il fit un voyage remarqué en 1984), plaidoyer pour le dialogue Nord-Sud : les passions de M. Palme étaient celles du « tiers-mondiste » type. Il les exprimait sans concession, et c'est sans doute pourquoi ses relations personnelles n'ont jamais été bonnes avec un homme comme François Mitterrand, auquel il reprochait en privé d'avoir mis trop d'eau dans son vin socialiste et de se comporter en monarque condescendant. En même temps, Olof Palme ne se cachait pas de reprocher aux socialistes français les nationalisations de 1981, car cet homme généreux et quelque peu sectaire était aussi un ardent défenseur de la liberté d'entreprendre et du capitalisme privé...

Mais ce sont ses conceptions en matière de sécurité et de désarmement qui l'éloignaient le plus du socialisme français. Partisan d'un neutralisme actif, Olof Palme, qui a toujours été hostile à la force de dissuasion française, avait détesté l'intervention de M. Mitterrand dans la bataille des euromissiles et avait fait alliance avec M. Papandréou pour tenter de retarder la mise en place des Pershing 2 et des missiles de croisière. Sympathisant avoué du mouvement pacifiste, il était partisan du maintien d'un dialogue permanent avec Moscou, où il devait d'ailleurs se rendre dans quelques semaines, en partie pour tenter de régler l'irritante question des incursions de sous-marins soviétiques dans les eaux territoriales suédoises. Ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de poursuivre sa bataille en faveur de la création d'une zone dénucléarisée dans la Baltique et, en tant que président de la commission sur le désarmement qui porte son nom, de prôner la mise en place d'un « couloir dénucléarisé » entre les deux parties de l'Europe.

Ces contradictions entre Suédois et Français étaient palpables à chaque réunion de l'Internationale socialiste, où il est arrivé que M. Palme vote par exemple une résolution condamnant les essais nucléaires français dans le Pacifique. L'affaire du *Raimbow-Warrior* n'avait, bien sûr, pas contribué à ramener le premier ministre suédois à de meilleurs sentiments.

M. Palme était-il prosoviétique ? Certainement pas, et, en privé – moins souvent en public, – il dénonçait sans ambiguïté la « dictature » soviétique. Mais, pour lui, il fallait « vivre avec » et savoir attendre avec patience une évolution qui ne manquerait pas de se produire un jour. Il ne faisait pas preuve de la même tolérance, en revanche, à l'égard des Etats-Unis, auxquels il prêtait les pires intentions.

Une conception utopique du monde

Le rêve secret d'Olof Palme a-t-il été d'être secrétaire général des Nations unies ? Beaucoup de ses proches le pensent, même si les règles géographiques qui président au choix du secrétaire général ne l'auraient jamais favorisé. Le fait est, en tout cas, qu'il aurait trouvé à New-York une tribune à la dimension de ses engagements et d'une certaine conception utopique qu'il avait du monde. Car Olof Palme n'a jamais eu besoin de réussir pour persévérer. C'est ainsi qu'il menait depuis des années une mission de conciliation entre l'Irak et l'Iran que lui avait confiée M. Perez de Cuellar. Cela l'avait d'ailleurs mené à critiquer, une fois de plus, Paris, pour ses livraisons d'armes à Bagdad...

JACQUES AMALRIC.

Consternation à Stockholm

(Suite de la première page.)

Certains ne pouvaient retenir leurs larmes. Ebahis, les Suédois n'arrivent pas à réaliser que leur premier ministre a bel et bien été tué en pleine rue, au cœur de leur capitale. Le chauffeur de taxi qui annonce la nouvelle tragique à son client n'est pas cru. Vous plaisantez, lui dit-on.

Les responsables politiques de l'opposition ont tous condamné ce drame unique dans l'histoire de la Suède et rendu hommage à l'engagement personnel d'Olof Palme dans les grandes questions internationales, le développement du tiers-monde, le désarmement, la paix, la lutte contre l'apartheid.

Une grande partie de la nuit, le gouvernement social-démocrate a siégé en conseil extraordinaire. M. Ingvar Carlsson, vice-premier ministre, est chargé de l'expédition des affaires courantes. Le bureau du Parti socialiste devait se réunir dimanche pour désigner peut-être un successeur à M. Palme. Ce ne sera pas chose facile, car personne ne s'impose comme héritier.

ALAIN DEBOVE.

● *M. Mathias Palme*, l'un des trois fils du premier ministre suédois assassiné, qui séjournait à Chamonix, devait regagner son pays dans la matinée de samedi. L'ambassadeur de Suède en France, accompagné du sous-préfet de Bonneville, est venu le chercher dans la résidence de vacances où il se trouvait. Il devait ensuite être pris en charge par un hélicoptère venant de Genève, puis par un avion du GLAM.

LE SEPTIÈME CHEF D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT ASSASSINÉ DEPUIS SIX ANS

Olof Palme est le septième chef de gouvernement ou chef d'Etat tué au cours des six dernières années.

– Le 12 avril 1981, William Tolbert, président du Libéria, trouvait la mort lors d'un coup d'Etat.

– Le 30 mai 1981, le président du Bangladesh, Zia-Ur Rahman, était tué au cours d'un coup d'Etat.

– Le 30 août 1981, Ali Radjai, président iranien, trouvait la mort au cours d'un attentat.

– Le 6 octobre 1981, le président égyptien Anouar el Sadate était tué pendant le défilé marquant l'anniversaire de la guerre d'octobre 1973.

– Le 15 septembre 1982, Bechir Gemayel était assassiné à Beyrouth, alors qu'il allait être investi, huit jours plus tard, comme président de la République.

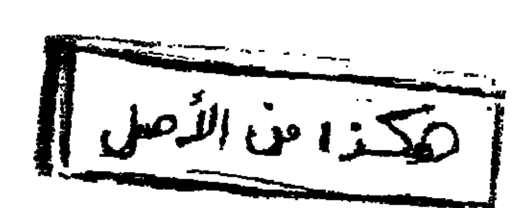
– Le 31 octobre 1984, Indira Gandhi, premier ministre indien, tombait sous les balles de trois de ses gardes sikhs.

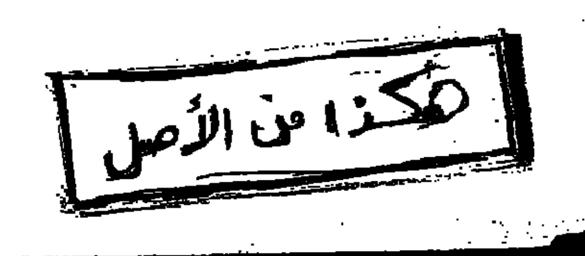
LA PROCÉDURE DE SUCCESSION

A la suite de l'assassinat d'Olof Palme, M. Ingvar Carlsson, vice-premier ministre, assure l'intérim et l'expédition des affaires courantes. Le président du Parlement, deuxième personnage de l'Etat, devait décharger dans la journée de samedi les membres du gouvernement de leurs fonctions. Le bureau du Parti social-démocrate se réunit pour sa part ce week-end pour désigner un candidat au poste de premier ministre, mais la passation des pouvoirs ne se fera pas automatiquement.

Selon la Constitution suédoise, le président de la Chambre devra d'abord, en effet, procéder à une série d'entretiens avec les dirigeants de l'opposition pour voir si cette candidature a des chances d'être retenue par les députés. Une fois ces consultations terminées, il soumettra, probablement la semaine prochaine, la candidature au vote et ce choix sera entériné s'il n'est pas désapprouvé par les deux tiers des 349 membres du Parlement. Le gouvernement social-démocrate de M. Palme était minoritaire mais il avait bénéficié, après les élections de l'automne 1982, du soutien des voix communistes.

A. D.







LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Cinq déclarations et un nouveau développement de la coopération militaire

A deux semaines d'une échéance électorale très importante pour la France, le sommet franco-allemand, qui s'est achevé le vendredi 28 février en début d'après-midi à l'Elysée, ne laissait guère espérer de grandes décisions. La réalité a parfaitement répondu à cette absence d'attente, même si l'on n'a pas publié moins de cinq déclarations à l'issue des consultations.

Ces cinq textes reprennent, en fait, des propos, informations ou propositions déjà plus ou moins connus, mais en leur donnant une formulation plus précise. Deux d'entre eux, très courts, portent sur la construction aéronautique et spatiale. L'un confirme que les deux gouvernements *« sont favorables à un renouvellement et à un élargissement de la gamme Airbus »* et vont demander à leurs industriels respectifs de leur faire rapidement des suggestions précises à cet égard. Le deuxième indique que le gouvernement allemand ne prendra de décision définitive, quant à son éventuelle participation au projet de navette spatiale européenne Hermès, qu'*« après des consultations bilatérales supplémentaires en automne 1986 »*.

Deux autres déclarations plus longues concernent le développement de la coopération diplomatique et des échanges culturels entre la France et la RFA. Sur le premier point – il s'agit très largement d'une reprise des idées déjà émises lors de la récente rencontre entre M. Genscher et M. Dumas à Paris – il est confirmé que les ministres des affaires étrangères des deux pays se rencontreront systématiquement tous les trois mois (ils se voient en fait beaucoup plus souvent) et *« se consulteront avant toute décision sur toutes les questions importantes de politique étrangère (...) en vue de parvenir, autant que possible, à une position commune »*.

Les directeurs des affaires politiques et économiques ainsi que des relations culturelles se rencontreront tous les mois. La coopération des ambassades françaises et ouest-allemandes dans des pays tiers va être institutionnalisée, cependant que des échanges de diplomates seront organisés à titre de formation.

Un sommet culturel

Quant à l'approfondissement des échanges culturels, il fera l'objet d'un sommet spécial, qui se tiendra à Francfort à l'automne prochain. Il aura été précédé par un forum culturel franco-allemand, en France, au début de l'été, auquel participeront notamment *« des créateurs et des professionnels des deux pays »*.

Reste la relance de la coopération stratégique et militaire entre Paris et Bonn. Par rapport à beaucoup de « paroles verbales » émises durant les divers sommets, et encore dernièrement au quartier général français de Baden-Baden, où M. Mitterrand avait rencontré M. Kohl, le 16 janvier, la déclaration émise sur ce point a au moins le mérite de fixer et de préciser les choses, s'agissant en particulier des consultations entre l'Elysée et la chancellerie au cas où la France déciderait d'employer des armes préstratégiques sur le territoire allemand.

Malgré la très grande prudence de la formulation adoptée *(« dans la limite qu'impose l'extrême rapidité de telles décisions », « la décision ne peut être partagée », etc.)*, cette déclaration est plutôt un succès pour Bonn, le haut état-major de la Bundeswehr ayant depuis longtemps souhaité que les Français prennent un tel engagement. Mais elle a aussi pour M. Mitterrand, à deux semaines d'une possible alternance politique en France, l'avantage de rappeler les hautes responsabilités qui resteront les siennes en la matière. Ce *« le président de la République se déclare disposé à consulter le chancelier »* est d'une majesté qui n'a rien d'innocent.

BERNARD BRIGOULEIX.

La consultation sur les armes stratégiques

La déclaration sur les questions militaires et stratégiques publiée à l'issue du sommet franco-allemand de Paris, le 28 février, indique notamment :

« Les gouvernements des deux pays ont donné leur accord à une coopération opérationnelle élargie entre leurs forces armées. En vue d'une meilleure efficacité au plan stratégique et à celui de l'interopérabilité, le président de la République française et le chancelier de la République fédérale autorisent la poursuite des études relatives au meilleur emploi des forces françaises en Allemagne et notamment de la force d'action rapide. Des manœuvres communes appropriées viendront concrétiser cet accord dès 1986-1987.

» Le président et le chancelier ont par ailleurs donné leur accord au projet de formation commune des officiers. Dans une première phase, qui inclut des développements ultérieurs en fonction des résultats, il est prévu que, dès l'année 1986, des stages communs menés alternativement en France et en Allemagne rassembleront des officiers.

» Dans les limites qu'impose l'extrême rapidité de telles décisions, le président de la République se déclare disposé à consulter le chancelier de la RFA sur l'emploi éventuel des armes préstratégiques françaises sur le territoire allemand. Il rappelle que, en cette matière, la décision ne peut être partagée. Le président de la République indique qu'il a décidé, avec le chancelier de la RFA, de se doter des moyens techniques d'une consultation immédiate et sûre en temps de crise. »

Le rôle de la force d'action rapide ou le don du sang

La France et l'Allemagne fédérale sont convenues d'étudier ensemble *« un meilleur emploi des forces françaises en Allemagne, et notamment de la force d'action rapide »*, cette unité de quarante-sept mille hommes que la France destine, entre autres missions, à la lutte antichars contre le pacte de Varsovie en Europe.

Cette indication, donnée vendredi à l'issue du sommet franco-allemand, est la première reconnaissance officielle, par les deux pays, d'une utilisation de la force d'action rapide (FAR) en Centre-Europe, qui serait dissociée de celle des trois divisions stationnées outre-Rhin et formant le 2e corps d'armée français.

A l'heure actuelle, la France a cantonné, principalement en Rhénanie, en Sarre et dans le Bade-Wurtemberg, le 2e corps d'armée fort de cinquante mille hommes environ. Cette force représente l'essentiel de la réserve dont pourrait disposer le commandement allié après l'engagement, le long des frontières avec l'Est, de ses unités de première ligne. Ce 2e corps d'armée fait partie, avec deux autres stationnés en France, de la Ire armée française, dont le PC est situé à Strasbourg.

En 1983, la France a conçu, à côté de cette Ire armée, un dispositif plus souple et plus mobile, qui est la force d'action rapide formée à partir de divisions d'infanterie et d'une division d'hélicoptères spécialisées dans les combats antichars. Dans leur déclaration, MM. Mitterrand et Kohl s'engagent donc aujourd'hui à instituer une *« coopération opérationnelle »*, éventuellement distincte de ce qui existe déjà pour le 2e corps d'armée, entre les forces alliées et la FAR. En clair, cela signifie que cet outil militaire mobile, placé sous commandement national, pourra être utilisé indépendamment de la Ire armée, en marge d'elle ou dans des zones et selon des modalités différentes du 2e corps d'armée. La FAR pourra être engagée ailleurs que là où le serait le 2e corps d'armée outre-Rhin, c'est-à-dire en contre-offensive sur les flancs d'un corps d'armée allié qui aurait été attaqué par l'adversaire dès les prémices du combat.

Pour reprendre une expression employée par les militaires, la FAR est en quelque sorte le *« cadeau du sang »* de la France à ses partenaires européens, l'illustration de son imbrication dans une défense collective, au moment où elle l'aura décidé et selon des modalités techniques qu'elle aura choisies, dès les premières turbulences d'une crise.

Le fait le plus significatif d'un tel dispositif est que l'adversaire risquerait de rencontrer très tôt, dans le déroulement de la bataille, une unité (la force d'action rapide) relevant d'un pays (la France) qui a le libre usage de ses armes nucléaires. On comprend dès lors pourquoi, dans le même temps, la France vient de répéter qu'elle accepte, dans ces conditions, de consulter l'Allemagne fédérale sur l'emploi de sa force de dissuasion.

JACQUES ISNARD.

AU CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

Des « agents de renseignement impérialistes » ont été découverts dans plusieurs ministères

révèle le président du KGB

Le congrès du PC soviétique a entendu, le vendredi 28 février, une série de délégués des « partis frères », notamment M. Ceausescu, qui a réaffirmé les principes roumains d'*« égalité totale, du respect de droit de chaque parti à déterminer dans l'indépendance sa ligne politique (...) sans ingérence d'autres partis »*. Le chef du PC roumain a été reçu le même jour par M. Gorbatchev alors que, note-t-on, il avait été lors du précédent congrès, il y a cinq ans, le seul dirigeant d'Europe de l'Est à ne pas être reçu en audience par Brejnev.

D'autre part, certains dirigeants de l'ère brejnévienne ont été pris à partie nommément par des délégués. Ainsi, M. Solomentsev, membre du bureau politique et président du comité de contrôle du parti, a cité les noms de Nikolaï Chtchelokov, ancien ministre de l'intérieur, qui s'est suicidé l'an dernier après avoir été limogé par Andropov et exclu du comité central, et de M. Khouramchine, ancien ministre des produits pétroliers, limogé en décembre dernier.

Il a été question également de Charaf Rachidov, le chef du parti en Ouzbékistan, mort en octobre 1983, que son successeur a accusé d'avoir laissé se développer *« les intrigues, la roublardise, les abus de pouvoir et les dilapidations »*.

De notre correspondant

Moscou. – Le vingt-septième congrès du PC soviétique fait relâche dimanche avant de reprendre ses travaux lundi 3 mars avec le grand discours économique de M. Nikolaï Ryjkov, président du conseil des ministres. La journée de samedi a été « bourrée » au maximum avant la pause dominicale. MM. Victor Tchebrikov (président du KGB), Piotr Demitchev (ministre de la culture) et Edouard Chevardnadze (ministre des affaires étrangères) ont pris la parole en alternance avec les « travailleurs de base » habituels, qui étaient cette fois un mineur de choc du Donets et une énergique directrice d'école ouzbèke.

M. Tchebrikov, qui arbore éternellement un air triste et fatigué, a déclaré que *« les services de renseignement des Etats-Unis sont avides de nos secrets politiques, militaires, économiques, scientifiques et techniques »*. Le président du KGB est bien dans la ligne léniniste quand il situe par degré d'importance les secrets « politiques » avant tous les autres, mêmes les *« militaires »*. Mais il révèle indirectement le peu de cas que les *« espions ennemis »* font de la science et de la technologie soviétiques.

M. Tchebrikov a également évoqué les retentissantes affaires qui ont secoué le KGB depuis plus d'un an. *« Dernièrement, des agents de renseignement impérialistes ainsi que des renégats* [soviétiques] *qui vendaient aux organismes étrangers des secrets importants ont été découverts dans plusieurs ministères. Un châtiment sévère mais juste leur a été infligé, conformément à la loi »*, a-t-il affirmé.

Le président du KGB a enfin remis à leur place ceux qui rêvaient en Occident ou en URSS d'un assouplissement à propos des dissidents. *« Certains milieux occidentaux évoquent sans cesse des violations imaginaires des droits de l'homme et des libertés en URSS. (...) Quel est donc le droit que leurs défenseurs occidentaux veulent obtenir pour ces criminels fieffés ! Le droit de violer impunément les lois de notre Etat socialiste ? » « Mais ce droit nous ne l'accorderons jamais à personne ! »*, conclut-il. Aussitôt les 4 993 délégués l'applaudissent à tout rompre, en une ovation qui est probablement la plus nourrie de toute la journée.

M. Demitchev, un peu bafouillant, a critiqué le manque d'argent pour la *« construction d'ouvrages culturels »* au cours du XIe plan (1981-1985). Il s'est déclaré satisfait que, grâce à la vigilance soviétique, *« les forces réactionnaires n'aient pas réussi à submerger le monde avec leur pseudo-culture vaseuse, qui oublie la beauté et la bonté et ne cultive que la violence »*. Le ministre de la culture faisait manifestement allusion au film *Rambo*.

M. Chevardnadze enfin a critiqué en termes mesurés la réaction des *« dirigeants de l'OTAN »* aux propositions soviétiques sur les euromissiles : *« Désireux de compliquer la conclusion d'un accord* [ces dirigeants] *font intervenir artificiellement les problèmes de l'équilibre militaire en Asie, dont la solution pratique est prévue par le programme soviétique à l'étape appropriée. La seule chose que nous voulons obtenir de la France et de la Grande-Bretagne, c'est qu'elles n'augmentent pas la quantité de leurs armements nucléaires correspondants, si une entente est établie avec les Etats-Unis. Tous les problèmes en rapport pourraient faire l'objet d'échanges de vues directs avec la France et la Grande-Bretagne »*, a ajouté M. Chevardnadze (1).

De nombreux étrangers ont également pris la parole vendredi, les plus notables étant MM. Mengistu Haïlé Mariam, président du Conseil militaire « provisoire » éthiopien et Babrak Karmal, chef du parti et de l'Etat afghans. M. Mengistu a fait l'éloge de la révolution d'Octobre (soviétique), mais n'a guère parlé de son propre pays. M. Karmal a évoqué *« l'amitié soviéto-afghane qui brille pour nous, Afghans comme un soleil de liberté »*.

M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique, s'est également exprimé au nom du Parti communiste français comme lors des deux congrès précédents. Le représentant du PCF n'a fait que répéter les thèses de son parti sur tous les sujets intérieurs et extérieurs, qu'il n'a d'ailleurs que brièvement évoqués. Une conférence de presse annoncée par la délégation du PCF a été annulée au dernier moment.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Au cours d'une conférence de presse tenue à Moscou, vendredi, M. Zamiatine, porte-parole habituel de M. Gorbatchev, a affirmé que la réponse reçue de M. Reagan au début de la semaine sur le désarmement est *« négative »* et ne laisse entrevoir *« aucune solution »* au problème de l'interdiction de la militarisation de l'espace. Interrogé sur les perspectives d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev, M. Zamiatine a indiqué que l'URSS est favorable à *« une rencontre qui donnera des résultats concrets »*, faute de quoi elle serait *« dénuée de sens »*.

RFA

Nouveaux documents d'identité infalsifiables

Bonn *(AFP.)* – Le Parlement ouest-allemand a adopté, le vendredi 28 février, deux lois instituant de nouveaux papiers d'identité lisibles par ordinateur, qui ont été dénoncées par l'opposition comme équivalant à la mise en place d'une *« surveillance totalitaire par l'Etat »*.

Les deux lois prévoient l'introduction, au 1er avril 1987, d'une carte d'identité non falsifiable et, au 1er janvier 1988, d'un passeport européen, tous deux lisibles par ordinateur. La RFA est l'un des premiers pays au monde à se doter de ce genre de papiers d'identité.

En outre, le Bundestag a adopté une modification de la loi sur le stockage des données informatiques par la police, lors d'opérations « coup de poing ». Les agents pourront ainsi engranger pendant un certain temps, dans leurs ordinateurs, des données personnelles sur tout individu contrôlé dans une région où ils recherchent un malfaiteur ou un terroriste.

L'adoption de ces lois, qui font partie d'un ensemble renforçant la surveillance informatique des citoyens, est vivement critiquée par l'opposition social-démocrate SPD et les Verts, qui y voient une atteinte aux droits des citoyens.

APRÈS LE RÉFÉRENDUM DANOIS

L'Acte unique de relance européenne est maintenant signé par les Douze

La Haye *(AFP)*. – Après l'approbation par les électeurs danois de l'Acte unique relançant la construction européenne, MM. Elleman Jensens, Giulio Andreotti et Karolus Papoulias, respectivement ministres des affaires étrangères du Danemark, de l'Italie et de la Grèce, ont signé, le vendredi 28 février, à La Haye, ce document.

Leurs neuf autres collègues de la Communauté avaient déjà signé l'Acte unique le 17 février dernier à Luxembourg, mais l'Italie et la Grèce avaient préféré attendre le résultat du référendum danois. L'Italie a tenu toutefois à maintenir ses réserves à l'égard d'un document qui, selon Rome, *« ne constitue qu'une réponse partielle et insatisfaisante à l'exigence de progrès substantiels »* dans la construction européenne, indique une déclaration publiée par M. Andreotti.

Pour sa part, le premier ministre danois, M. Poul Schluter, a mis en garde, au cours d'une conférence de presse tenue vendredi à Copenhague, *« les pays européens qui veulent dans un proche avenir apporter des modifications ou des amendements à l'Acte unique. Les Danois n'y sont pas préparés et ne les accepteront pas »*.

A travers le monde

CANADA

M. Jean Chrétien se retire de la vie politique

Ottawa. – M. Jean Chrétien, cinquante-deux ans, l'un des derniers « barons » de l'« ère Trudeau », a annoncé, jeudi 27 février, à Ottawa, son retrait de la scène politique canadienne en démissionnant de son mandat de député à la Chambre des communes. Le départ de M. Chrétien, un des politiciens les plus populaires au Canada, a créé une grande surprise dans la capitale canadienne, même si son rôle au sein du Parti libéral dans l'opposition était contesté depuis plusieurs mois. Candidat, en 1984, à la succession de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral de 1968 à 1984, dont il avait été l'un des plus fidèles lieutenants, M. Chrétien s'était opposé sans succès à M. John Turner dans la course à la direction du Parti libéral. Député sans interruption pendant vingt-trois ans, M. Chrétien a occupé au cours de sa carrière politique de nombreux postes ministériels. Il a notamment été le premier francophone à diriger le ministère des finances. – *(AFP.)*

MALAISIE

Démission du vice-premier ministre

Kuala-Lumpur. – Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, M. Musa Hitam, a démissionné et abandonné également ses fonctions de président adjoint de l'Organisation nationale malaise unie (UMNO), a annoncé, le jeudi 27 février, M. Adib Adam, membre du Conseil suprême de l'UMNO, et ministre. M. Adib a précisé qu'il avait reçu une copie de la lettre de démission de M. Musa au premier ministre, M. Mahathir Mohamad. Selon des sources proches de l'UMNO, de sérieuses divergences politiques avec M. Mahathir seraient à l'origine de la démission de M. Musa Hitam. Intervenant après l'ouverture d'une crise dans l'Etat fédéré du Sabah, dont l'assemblée a été dissoute (*le Monde* du 28 février), la démission de M. Musa Hitam est un nouveau coup dur pour le premier ministre malaisien. Des élections générales sont prévues, au plus tard, en 1987, mais elles pourraient avoir lieu dans les six mois qui viennent.

NIGÉRIA

Réouverture partielle des frontières terrestres

Lagos. – A l'exception de celle avec le Tchad, par laquelle pourraient passer de trop nombreux réfugiés, les frontières terrestres du Nigéria ont été rouvertes ce samedi 1er mars. En annonçant cette mesure, le ministre nigérian de l'intérieur a dit qu'elle était *« un geste de bon voisinage pour faciliter l'activité sociale et économique »* en Afrique de l'Ouest. La fermeture des frontières, décidée en avril 1984 pour lutter contre la contrebande dans la région, avait de graves conséquences économiques pour les Etats voisins. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Trente ans de prison à la place de la peine de mort

Ankara. – Le gouvernement turc a déposé, vendredi 28 février, au Parlement un projet de loi visant à commuer toutes les condamnations à mort en peines de trente ans de prison, rapporte l'agence anatolienne semi-officielle. Ce projet, qui porte également sur la réduction de peines d'emprisonnement, fait suite aux objections soulevées par le premier ministre, M. Turgut Ozal, contre l'idée d'une amnistie générale en faveur des détenus (une amnistie concernant les condamnés pour crimes contre l'Etat est, en effet, exclue par l'actuelle Constitution). Le projet modifierait une loi existante qui permet que l'on réduise les peines de prison de moitié pour bonne conduite, mais qui ne commue pas les condamnations à mort. D'après l'agence, le nouveau projet transformerait la réclusion à perpétuité en peine de vingt ans de prison, et une peine de cinq ans en peine de deux ans et trois jours. Quatre-vingt-quatre condamnations à mort attendent la ratification du Parlement, et des centaines d'autres font l'objet d'un appel. Elles seraient commuées dans leur totalité en cas d'adoption du nouveau projet. Aucune peine de mort n'a été exécutée en Turquie depuis un an et demi. – *(Reuter.)*

AMIS FRANÇAIS

"Amis Français, depuis 5 ans sous l'impulsion du Président de la République et du Ministre de la Culture, la France connaît un formidable élan culturel et a reconquis un grand prestige international. Faites en sorte que ce mouvement se poursuive !"

APPEL INTERNATIONAL DE

ALBERTO MORAVIA
AKIRA KUROSAWA
SAMUEL BECKETT
(Prix Nobel Littérature)
ARTHUR MILLER
INGMAR BERGMAN

ELIE WIESEL
GABRIEL GARCIA MARQUEZ
(Prix Nobel Littérature)
GRAHAM GREENE
LAWRENCE DURRELL
ELISABETH TAYLOR

ZUBIN MEHTA
WILLIAM STYRON
ANDREI TARKOVSKI
LÉOPOLD SEDAR SENGHOR
FRANCIS FORD COPPOLA
ANDREJ WAJDA

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES DANS LE MONDE

GIORGIO STREHLER
MARCELLO MASTROIANNI
IANNIS XENAKIS
SYDNEY LUMET
ALAN PAKULA
FRANCESCO ROSI
LUCIANO BERIO
UMBERTO ECO
VITORIO GASSMAN
PETER BROOK
LEONARDO CREMONINI

ETTORE SCOLA
ISSEY MIYAKE
JORGE AMADO
MATTA
OSCAR NIEMEYER
ROBERT ALTMAN
KENNETH GALBRAITH
YEOH MING PEI
BARBARA HENDRICKS
AZEDINE ALAIA

YACHAR KEMAL
KATE MILLET
SUSAN SONTAG
MIGUEL ANGEL ESTRELLA
YOUSSEF CHAHINE
CHICO BUARQUE
MIKLOS JANCSO
MARCO FERRERI
WOLKER SCHLONDORF
ANTHONY BURGESS
LAKDAR HAMINA

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES EN FRANCE

PALOMA PICASSO
JULIETTE GRECO
EDGAR MORIN
GUY BÉART
BERNARD FRANK
(Collège de France)
DELPHINE SEYRIG
ANNY DUPEREY
AGNÈS VARDA
CATHERINE LARA
CHARLES TRENET
BERNARD LAVILLIERS
JACQUES HIGELIN
FLORENCE MALRAUX
ALAIN RESNAIS
MAURICE BÉJART
EMMANUEL UNGARO
TÉLÉPHONE
BERNARD GIRAUDEAU
COSTA GAVRAS

MARGUERITE YOURCENAR
CLAUDE SIMON
(Prix Nobel Littérature)
YVES SAINT-LAURENT
MARGUERITE DURAS
SIMONE DE BEAUVOIR
GÉRARD DEPARDIEU
BARBARA
PATRICE CHEREAU
JEAN-PAUL ARON
RICHARD BERRY
MICHEL PICCOLI
JEAN-CHARLES DE CASTELBAJAC
THIERRY MUGLER
ENRICO MACIAS
FÉLIX GUATTARI
GILDAS BOURDET
CATHERINE DENEUVE
JANE BIRKIN
SAPHO

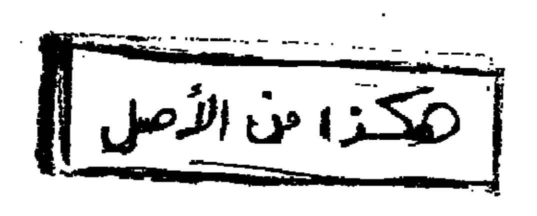
NICOLE GARCIA
STÉPHANE AUDRAN
HENRI LABORIT
YVES NAVARRE
JEAN LACOUTURE
BUREN
RÉGINE DEFORGES
ANOUK AIMÉ
ANNIE GIRARDOT
VERCORS
FRANÇOISE MALLET-JORIS
JACQUES RUFFIE
(Collège de France)
CUECO
AIMÉ CÉSAIRE
JÉRÔME LINDON
FRANÇOISE SAGAN
DANIEL GÉLIN
VALÉRIE KAPRISKI
MICHEL BOUJENAH

KLASH

FAITES EN SORTE QUE CE MOUVEMENT SE POURSUIVE !

Vous voulez vous joindre à cet appel : Nom ______ Prénom ______
Adresse ______ Signature

A renvoyer à "Appel International", 108 rue du Ruisseau, 75018 Paris



هكذا من الأصل

Étranger

URSS

Une visite au « bureau de l'emploi »

Cette semaine, on a beaucoup parlé de réforme économique à Moscou. Mais comment le système fonctionne-t-il « à la base », notamment en matière d'emploi.

Durant l'été 1983, des responsables français de l'ANPE rendaient visite à leurs « collègues » soviétiques. Voici le témoignage de l'un d'entre eux.

Oulianovsk. – Nous apprenons, au petit déjeuner, que deux membres de notre groupe ont fait la veille une intéressante découverte. Ils ont repéré le « Biouro Troudoustroistva », c'est-à-dire le Bureau d'organisation du travail, l'équivalent de nos ANPE.

Un petit groupe se forme, et, sur les indications de nos amis, nous nous trouvons quelques instants plus tard devant la façade ocre et les fenêtres étroites d'un bâtiment administratif, signalé par une enseigne au néon. Nous gravissons trois marches pour pénétrer dans le plus classique des bureaux de main-d'œuvre... en France, il y a trente ou quarante ans.

Des rayonnages surchargés jusqu'au plafond, des dossiers poussiéreux, des classeurs sur lesquels se penchent deux ou trois employés qui se redressent à notre entrée pour nous regarder avec effarement. Il est vrai que notre intrusion, sans avertissement préalable, est assez insolite. L'un de nous, qui parle russe, explique à une employée le sens *« confraternel »* de notre visite, et demande si le chef de service peut nous recevoir. La réponse est *« da »*.

Nous voici dans le bureau du chef. Son accueil est cordial et son plaisir de recevoir des « collègues » est certainement sincère.

En une demi-heure d'entretien, nous apprenons à peu près tout ce que nous voulions savoir sur le service de l'emploi en URSS. En contrepartie, nous expliquons le fonctionnement de notre système. Celui-ci suscite chez notre interlocuteur un grand étonnement, à la limite de l'incrédulité. Il s'effare en entendant qu'en France des gens sont payés, parfois pendant de longues périodes, sans effectuer aucun travail.

Nos propres découvertes sont moins bouleversantes. Le Bureau du travail soviétique traite une clientèle plus réduite que celle de nos agences, car il n'a pas à se préoccuper des jeunes qui recherchent un premier emploi. En effet, les établissements d'enseignement placent eux-mêmes leurs élèves en fin de scolarité. Le Bureau n'a pas non plus à connaître du cas des travailleurs qui perdraient leur emploi pour des raisons « structurelles » ou « conjoncturelles », notions, sinon problèmes, inconnues en URSS.

Le délai de « réflexion »

Les demandeurs qui s'adressent au Bureau du travail sont donc seulement ceux qui changent volontairement d'emploi pour des raisons diverses : recherche de meilleures conditions de travail ou de rémunération, exercice d'un métier plus en rapport avec les aspirations personnelles ou avec la formation reçue, rapprochement familial... Bref, ce qu'on appelle chez nous le *« chômage frictionnel »*.

La méthode de détection des emplois à pourvoir et son efficacité font rêver nos prospecteurs placiers, qui, s'échinant à démarcher les entreprises, recueillent plus souvent des rebuffades que des offres de qualité.

Ici, rien de semblable. Tout baigne dans l'huile. Les entreprises adressent systématiquement, tous les quinze jours, au Bureau du travail la liste et la description de tous les emplois vacants. Il n'en manque pas un à l'appel.

Contrairement à ce qui se passe en France, le nombre des offres est toujours très largement supérieur à celui des demandes. En effet, la clientèle potentielle des demandeurs est plus réduite. En outre, le Bureau du travail connaît la totalité des emplois disponibles. Ainsi, pendant la première quinzaine d'août précédant notre visite, le bureau d'Oulianovsk a reçu 5 000 offres pour 1 700 demandes.

Du côté demandeur, le système est à première vue très libéral. Le demandeur n'a pas, en effet, obligation de s'adresser au Bureau du travail pour trouver un emploi, de même qu'il n'est nullement contraint, lorsqu'on fait appel à lui, d'accepter le poste proposé. Cette souplesse nous surprend.

« *Combien de fois*, demande l'un de nous, *peut-il arriver qu'un demandeur refuse les offres qui lui sont proposées ?*

– Le nombre de refus n'est pas limité.

– Mais enfin, vous ne proposez tout de même pas indéfiniment des offres à un demandeur qui les refuserait systématiquement !

– Bien sûr que non ! Mais ce n'est pas le nombre de refus qui compte, c'est le délai. En effet, lorsque, au bout d'un mois, un demandeur a refusé toutes les offres qui lui ont été présentées, son dossier est classé.

– C'est-à-dire que vous ne vous occupez plus de lui ?

– Exactement,

– Que devient-il alors ?

– Généralement, il accepte...

– Même si le travail ne lui convient pas ? Même s'il doit quitter sa ville ou sa région ?

– Oui... à cause du délai d'un mois. S'il le laisse passer sans retenir une des offres qui lui ont été faites, il perdra, s'il retrouve un jour du travail, tous les droits à l'ancienneté qu'il avait acquis dans un emploi antérieur. Il verra aussi réduire de 50 % certains avantages sociaux, notamment en matière de maladie et de retraite. »

Nos regards se croisent, cette affaire de délai change tout.

L'un de nous, qui aime que les choses soient claires, pose encore une question.

« Malgré ce que vous venez de nous expliquer, arrive-t-il parfois qu'un demandeur persiste à refuser toute offre pendant un mois ? »

Le chef du Bureau du travail regarde notre ami avec un drôle d'air, un peu comme s'il avait affaire à un demeuré.

« Voyons, personne n'aurait vraiment intérêt à se conduire ainsi... »

Cette fois, pensons-nous, les pendules sont remises à l'heure. Elles le seront encore plus nettement lorsque la politique de *« mobilisation des énergies populaires »* aura ramené d'un mois à trois semaines le *« délai de réflexion »* laissé au demandeur d'emploi.

En URSS, la retraite correspond à 50 % du salaire d'activité, soit environ 40 à 45 roubles par mois pour les travailleurs les moins qualifiés, 90 roubles pour ceux du milieu de l'échelle, et 150 roubles pour les plus favorisés. En termes de pouvoir d'achat, c'est l'équivalent de 10, 22 et 37 kilos de bœuf.

« Quel est l'âge de la retraite ici ?

– Elle est obligatoire à soixante ans, répond notre interlocuteur, qui observe un temps de silence avant d'ajouter : *Moi... j'ai soixante-deux ans !* »

Il savoure notre surprise avant d'éclater d'un gros rire.

« C'est vrai, tout retraité qui a le désir et la capacité de travailler peut garder ou reprendre un emploi.

– Et sa retraite ?

– Il la perçoit, bien entendu. Il cumule retraite et salaire. Il y a pourtant une différence selon que le retraité effectue un travail manuel ou occupe un emploi de bureau. Seul le premier perçoit l'intégralité du salaire correspondant à son nouvel emploi. Le second n'en a que la moitié. »

Déficit et pléthore

L'URSS ne connaît pratiquement pas le chômage. Les 1 700 demandeurs dont on nous parle à Oulianovsk sont une goutte d'eau au regard de nos statistiques nationales. Pour une circonscription comparable, le nombre français serait sans doute vingt ou trente fois supérieur, encore que, nous l'avons vu, la notion de « sans-emploi » ne soit pas la même ici et là.

Pourtant, malgré cette situation apparente de bon équilibre, l'URSS souffre à la fois de déficit et de pléthore de main-d'œuvre. Le déficit est évident, comme en témoigne, d'une part, l'incroyable bricolage des installations électriques ou de plomberie observé dans tous les hôtels, même les plus modernes, d'autre part, le maintien en activité de retraités dont l'expérience professionnelle constitue, dans bien des cas, un palliatif. La pléthore crève les yeux du touriste le moins observateur. Ainsi, à l'hôtel, ne trouve-t-on pas sa clé à la réception comme partout en Europe de l'Ouest, mais à l'étage où officie une préposée dont la seule occupation consiste, précisément, à remettre la clef des chambres aux seuls clients de son étage. Les mauvaises langues prétendent qu'elle fait aussi discrètement rapport au KGB sur le comportement des touristes et sur les visites qu'ils reçoivent... Mais faut-il le croire ? A l'Hôtel de la Jeunesse, à Moscou, qui compte vingt-deux étages, vingt-deux dames sont, en tout cas, préposées à la remise des clefs.

Même pléthore de femmes de chambre qu'on ne voit jamais, quelle que soit l'heure, autrement que tranquillement installées, à deux ou trois, devant le poste de télévision placé à chaque étage.

Le plus bel exemple de ces emplois parasitaires nous est donné à l'Hôtel Moskva, dont la terrasse domine le Kremlin de ses quinze étages. L'ascenseur que nous empruntons est de taille modeste. Il peut contenir environ quatre personnes. Dans un coin, recroquevillée sur une chaise basse, occupant la moitié de la surface disponible, se tient une petite vieille aux cheveux gris, au visage blafard, aux joues ridées comme une pomme de la saison dernière. On se retient de lui demander :

« Quelqu'un vous a oubliée là, grand-mère ? »

Au moment où je tends le bras pour appuyer sur le bouton, la petite vieille sort de sa torpeur :

« Niet... niet... »

Elle tient à la main une sorte de baguette avec laquelle elle décrit deux ou trois cercles autour du tableau de commande. C'est la façon dont cette « liftière » d'un autre âge demande l'étage auquel vous souhaitez aller.

Ne sachant dire « quinze » en russe, je pointe l'index en direction du bouton du quinzième étage. La petite vieille se cambre un peu et, sans se lever, d'un bras fatigué, elle appuie, de la pointe de sa baguette, sur le bouton du quinzième. Elle s'affaisse et se tasse encore un peu plus sur sa chaise, ferme les yeux et, perdue dans on ne sait quel rêve, se désintéresse complètement du passager. Avec des postes de ce type, parfaitement inutiles du point de vue économique, le quasi-plein emploi est aisément assuré.

MICHEL GOYAT.



BOLIVIE

Touche pas à ma drogue !

La coca est un don ambigu de la nature. Elle enrichit les paysans boliviens, dont c'est souvent la seule ressource. Mais elle intoxique les drogués des Etats-Unis et d'ailleurs. Comment l'extirper sans injustice ?

De notre envoyée spéciale

Shinaota. – Armés de gourdins, de coupe-coupe et même de fusils, des milliers de paysans, producteurs de l'arbuste de la coca dans la vallée tropicale du Chapare, assiégaient récemment le campement des *« léopards »*, le corps de police spécialisé dans la lutte antidrogue. *« S'ils ne décampent pas, le sang va couler »*, menaçaient les cultivateurs.

Les deux cent quarante-cinq agents, entraînés par les experts américains du DEA (Drug Enforcement Agency), avaient pour mission de détruire les plantations de coca de la région. Avant d'avoir recours à cette mesure de force, le gouvernement avait proposé aux paysans de leur verser 350 dollars – don de l'ambassade des Etats-Unis – pour chaque hectare de plants arrachés. Mais aucun colon n'a mordu à l'hameçon.

La feuille sacrée de l'Inca pousse actuellement sur quarante mille hectares dans la vallée du Chapare. Chaque année, elle gagne un peu plus de terrain, déplaçant le manioc, les fruits, le maïs, le café. Ressemblant à une feuille de laurier, elle est plus grande, plus épaisse et plus amère – plus chargée en alcaloïdes – que celle des yungas dont usent des milliers de paysans et de mineurs indiens pour leur *« akullicuy »*. Dans cette coutume ancestrale, les feuilles mâchées avec un peu de « llipta » (une substance alcaline, voisine de la chaux, qui permet de libérer l'alcaloïde, pas plus de 4 heures, car sinon la feuille devient amère, pas moins de temps non plus, « par respect pour la *« diosa coca »*, la *« mamita coca »*, déesse et petite maman.

Dans les laboratoires de fortune disséminés tout au long des berges des fleuves Ichoa, Ichilo, rio Grande, la feuille du Chapare est transformée en *« pasta »*, ou sulfate de cocaïne, prenant la consistance pâteuse du ciment frais et l'odeur âcre de l'acide et du kérosène.

Une culture profitable

Depuis le mois de septembre 1982, le Chapare s'est converti en territoire libre pour les trafiquants, qui achètent, au prix fort et au grand jour, des tambours de feuilles (chaque tambour pèse 25 kilos et se vend « au noir » 150 dollars), ou des kilos de « pasta », dans les villages de Shinaota et Ibirgazama.

Policiers, autorités municipales et préfectorales, ont été expulsés, *manu militari* par les cultivateurs, après l'assassinat de l'un des leurs : Guillermo Mamani, soupçonné de commerce illicite, avait été arrosé d'essence et brûlé vif pour avoir refusé de plaider coupable. Ce même mois, dans la vallée des yungas, au nord de la capitale, sept employés de l'Enaco, l'entreprise publique qui monopolise théoriquement la commercialisation de la coca, avaient été horriblement massacrés, à coups de machette, par les cultivateurs. Dans les deux cas, la commission de défense des droits de l'homme justifiait la rébellion des colons, qui avaient réagi en « légitime défense » contre des fonctionnaires responsables de violations, extorsions et trafic de... cocaïne.

Viols, extorsions, trafic... Les léopards peuvent sans doute être accusés de tous ses méfaits, mais ce n'est qu'un prétexte pour les soixante mille familles installées dans le Chapare. Le fond du problème est que la feuille sacrée de l'Inca, rebaptisée « or vert », est une manne pour les paysans. Elle pousse comme la mauvaise herbe sur des terres érodées, s'accroche aux versants inclinés et ne requiert ni techniques modernes, ni irrigation artificielle, ni soins particuliers. La coca n'est vulnérable qu'à l'« estalla », un virus peu répandu et relativement bénin. La première cueillette vient un ou deux ans après la plantation. Elle a lieu chaque trimestre, et cela pendant quinze ou même vingt-cinq ans. Les feuilles arrachées sèchent au soleil sur d'immenses « plastiques » posés à même le sol, dans la cour ou au bord du chemin, avant d'être empaquetées en tambours.

La majorité des familles ne cultivent que 1 hectare. L'investissement requis ne dépasse pas 2 500 dollars. La productivité étant de 3 000 kilos de feuilles par hectare, après les quatre récoltes annuelles, le bénéfice dépasse les 10 000 dollars si les ventes alimentent le trafic de cocaïne (moins de 1 000 dollars si l'acheteur est l'Enaco). De quoi rêver dans un pays où le SMIG est de 12 dollars.

Des « consignes américaines »

Les paysans du Chapare sont les nouveaux riches de la Bolivie. Ils transportent toujours leur argent dans leur balluchon, mais ils ne prennent plus la peine de le compter, ils le pèsent, pour acheter comptant un réfrigérateur à gaz, une moto, ou même une camionnette double traction. Dans la multitude de tavernes de Shinaota et Ibirgazama, ils ne commandent plus la traditionnelle chicha, la boisson locale à base de maïs fermenté, et se sont convertis à la bière et au whisky.

Eudoro Barrientos, dirigeant paysan de la région, donne une version « anti-impérialiste » de la résistance aux léopards : *« Nous sommes las de voir les policiers obéir, fidèlement et aveuglément, aux consignes de l'ambassade américaine, qui organise des battues contre des populations sans défense... Après avoir pillé l'argent, le caoutchouc, l'étain, le pétrole, les Américains veulent nous empêcher d'exploiter cette matière première renouvelable. »*

Les colons du Chapare ne sont pas prêts à pardonner aux Américains l'usage de l'herbicide 2,4-D, en 1981, qui détruisit une quarantaine d'hectares dans la région orientale, à Yapacani. Quelque 40 millions de litres de cet « agent orange » avaient été répandus sur le territoire vietnamien, pendant la guerre. Il avait brûlé la végétation, mais aussi empoisonné le bétail et causé de sévères maladies de peau à la population. Forts de ce précédents, les Boliviens ont crié au « génocide »... Même l'évêque de Cochabamba, le très conservateur Mgr Pratta, s'est alors insurgé contre *« les Etats-Unis qui pratiquent une politique de liquidation de la nature »*.

Pendant cette offensive antidrogue, plus d'un millier de Boliviens et trente-quatre trafiquants étrangers avaient été arrêtés, une centaine de laboratoires avaient été démantelés. Mais les généraux, les colonels, auteurs du « putsch de la cocaïne » du 17 juillet 1980, qui avaient « étatisé » le trafic, formaient toujours une caste d'intouchables.



L'histoire se répète une nouvelle fois aujourd'hui. La répression touche les petits producteurs au moment même où le gouvernement présidé par M. Paz Estenssoro donne le feu vert pour que les « coca-dollars » puissent être rapatriés librement. Ils ont soutenu, à bout de bras, l'économie bolivienne, pendant les cinq dernières années et ne représentent pourtant même pas le tiers du produit du trafic exporté aux Etats-Unis (environ 2 milliards de dollars).

L'attitude des producteurs de coca, *« matière première renouvelable »*, est appuyée par une grande majorité des Boliviens et des partis politiques. La coca est une culture millénaire. Son principal usage, la mastication, a contribué à suppléer une alimentation déficiente (100 grammes de feuilles fournissent 300 calories et contiennent 18,8 grammes de protéines, 3,3 de lipides, 13,3 de glucides ainsi que du calcium, du phosphore et des vitamines A, B et C). Mais elle est aussi largement utilisée comme plante médicinale, en cataplasme ou infusion, notamment pour éviter le « sorocche » ou mal de l'altitude. Enfin, quatre millions d'habitants l'emploient dans leurs rites ancestraux pour *« éloigner les démons »*, ou amadouer les *« esprits irrités »* des dieux à la veille des semences ou de la cueillette, lire l'avenir ou détecter une maladie. Lorsqu'un Indien meurt, sa bouche est remplie de feuilles pour qu'il monte droit au ciel.

La cocaïne est un poison qui mine, actuellement, la santé de dix millions d'Américains. Par contre, la coca est un baume pour l'Indien. Que faire ? La grande majorité des Boliviens estiment que les Etats-Unis, au lieu de débourser des centaines de millions de dollars pour soigner leurs drogués, auraient tout intérêt à utiliser cet argent à acquérir les surplus de la feuille sacrée quitte à les détruire ensuite sur leur territoire... Si bon leur semble.

NICOLE BONNET.

Italie

M. Lama abandonne la direction de la centrale syndicale communiste

De notre correspondant

Rome. – Importante relève de la garde syndicale cette fin de semaine au Palais des sports de l'Eur, la « ville nouvelle » de Rome, située au sud de la capitale : M. Luciano Lama, l'un des principaux dirigeants de la CGIL depuis quarante ans et secrétaire depuis 1970 de la grande centrale d'inspiration communiste, passe la main. M. Antonio Pizzinato, l'homme à qui le dirigeant sortant a mis le pied à l'étrier, ne sera officiellement intronisé qu'au début de la semaine prochaine. Mais *« Monsieur CGIL »*, comme l'a surnommé un de ses biographes, a, quant à lui, fait ses adieux, le vendredi 28 février, à quelque mille trois cents militants réunis pour le XI[e] congrès de l'organisation. *« Une sortie sur la pointe des pieds »*, commentait-on à l'Eur. *« L'homme à la pipe »*, comme il était également désigné, a seulement redit sur un ton volontairement monocorde quelques-unes de ses convictions tant de fois martelées dans les meetings, devant les usines, ou lors d'interminables réunions : que la CGIL, naguère forteresse ouvrière, devienne de plus en plus un syndicat ouvert à tous ; n'ayez pas de honte à défendre la qualité professionnelle à l'encontre de l'égalitarisme ; ne craignez jamais de prendre en compte la situation économique de l'entreprise, de la branche, du pays, lorsque vous négociez, et soyez ouvert à la flexibilité du temps de travail, etc.

Lorsqu'il prit, en 1970, la direction de la CGIL, cette organisation était, avec 3,5 millions de membres, la plus importante d'Italie, loin devant la CISL démocrate-chrétienne ou la UIL « laïque ». M. Luciano Lama laisse aujourd'hui un syndicat fort de 4,5 millions d'adhérents, un des plus importants d'Europe. Ses conceptions avaient fait de lui l'homme du dialogue par excellence et l'interlocuteur non seulement des patrons ou des autres syndicalistes, mais aussi, dans les années 70 – celles du « compromis historique » entre le PCI et la démocratie chrétienne, – des dirigeants politiques.

J.-P. CLERC.

L'AFFAIRE DES DEUX EXPULSIONS VERS BAGDAD

L'ambassadeur d'Irak nie que ses ressortissants aient été exécutés mais confirme qu'ils risquent la peine de mort

Les deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad, le 19 février, sont vivants, a affirmé vendredi à l'AFP M. Mohamad Al-Machatt, ambassadeur d'Irak en France, en démentant *« d'une manière catégorique et sans réserve »* les informations diffusées la veille par l'organisation Amnesty International qui faisaient état de l'éventuelle exécution de l'un des deux hommes.

M. Al-Machatt a indiqué avoir informé à deux reprises, jeudi après-midi et vendredi matin, le ministère français des relations extérieures de cette situation. L'ambassadeur d'Irak a admis cependant dans une déclaration à FR3 que les deux opposants irakiens risquaient la peine de mort. Après avoir souligné que l'organisation à laquelle appartiendrait les deux hommes – le Mouvement clandestin islamique Al Daawa, basé à Téhéran – était *« un mouvement terroriste »*, il a indiqué que *« s'il y a des preuves contre eux, ils seront condamnés »*. En réponse à une question sur la législation irakienne dans ce domaine, le diplomate a ajouté qu'*« ils risquaient la peine de mort »*. *« Nous sommes en guerre »*, a-t-il rappelé.

Dans une déclaration à Radio Monte-Carlo, l'ambassadeur irakien a précisé que *« les deux hommes sont en détention pour l'enquête et c'est normal »* et que *« l'ambassadeur de France à Bagdad peut, s'il le veut, aller visiter les deux Irakiens en prison »*. A la suite de ces déclarations, le Quai d'Orsay a donné instruction à l'ambassadeur de France à Bagdad, M. Maurice Courage, de s'informer de l'état de santé des deux opposants irakiens. Le Quai d'Orsay affirme, par ailleurs, n'avoir jamais été consulté par le ministère de l'intérieur au sujet d'une éventuelle mesure d'expulsion des deux opposants. Amnesty, se fondant sur des informations, non confirmées officiellement, parvenues jeudi à son siège londonien, avait indiqué qu'un des deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad avait été exécuté après son arrivée dans la capitale irakienne. L'organisation n'a pas pu préciser l'identité de cet homme, mais elle a ajouté que, selon ses informations, la vie du deuxième Irakien expulsé en même temps serait également menacée.

La Fédération des droits de l'homme : inquiétude

A Paris, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) affirme avoir reçu plusieurs informations alarmantes concernant le sort des deux Irakiens, Hamza Fawzi et Hassan Kheireddine, expulsés le 19 février 1986 de France vers l'Irak. *« Ces derniers, opposants au régime irakien, ont été arrêtés à leur arrivée à Bagdad. Les autorités irakiennes auraient exécuté l'un d'eux, Hamza Fawzi. La situation de Hassan Kheireddine, détenu à Bagdad, paraît excessivement préoccupante, son exécution sommaire étant également à craindre. »* En conclusion, la FIDH déclare qu'elle a pris note de la réponse donnée par l'ambassadeur d'Irak en France démentant ces informations. Elle demande aux autorités irakiennes de lui permettre d'effectuer sans délai une mission d'enquête sur place.

L'Association France terre d'asile, pour sa part, demande des *« éclaircissements sur les conditions dans lesquelles a été prise cette grave décision, contraire aux engagements de la France, à sa législation, et à sa tradition d'asile »*.

[Malgré les assurances fournies par l'ambassadeur d'Irak, le sort des deux opposants irakiens demeure fort préoccupant, d'autant plus que M. Machatt les assimile à des « terroristes » et confirme qu'ils risquent la peine de mort. Or, les condamnations à mort et exécutions des opposants en Irak sont rarement annoncées publiquement. Elles ne sont surtout jamais précédées de procès publics ou équitables, ainsi que l'affirme Amnesty International dans un rapport publié en 1984.]

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE HASSAN II

Un royaume qui veut « s'arrimer aux démocraties »

De notre envoyé spécial

Depuis le 28 février et jusqu'au 4 mars, période fériée pour l'ensemble de la population, le Maroc célèbre le vingt-cinquième anniversaire de l'intronisation du roi Hassan II. La fête du trône est célébrée en présence de nombreux invités étrangers, à Marrakech, où le souverain devait prononcer lundi un discours de politique générale.

Marrakech. – Dans le grand patio illuminé du palais royal, les dignitaires du régime déambulent sans se risquer à un pronostic sur le moment où s'achèvera la réunion à huis clos du comité Al Qods – créé par la conférence islamique de la Ligue arabe pour la libération de Jérusalem. L'heure du dîner est passée ; ici, le temps n'existe pas. Enfin, c'est le brouhaha dans la grande salle ; le roi, suivi de ses invités, est venu écouter la lecture du communiqué final. A peine les bruissements de la traduction simultanée ont-ils cessé que M. Yasser Arafat, assis à la droite du souverain, se lève pour un long et vibrant hommage à son hôte. Du Jordanien au Pakistanais, aucun des délégués ne voudra être en reste.

Fumant cigarette sur cigarette, Hassan II écoute poliment, l'air absent. A quoi songe-t-il ? Sans doute aux dossiers à propos desquels il téléphonera à une heure avancée de la nuit à M. Driss Basri, son ministre de l'intérieur, au moment où celui-ci nous reçoit. *« Oui, Majesté... Bien, Majesté... Ce sera fait, Majesté. »* La liste des affaires urgentes est longue.

La photo du roi dans l'exercice de son sport favori, à l'entrée du fameux golf de Dar-Es-Salam, ne doit pas faire illusion. La vie du monarque n'est pas de tout repos depuis ce jour du 3 mars 1961 où, alors âgé de trente-deux ans, il accéda au trône, succédant à son père Mohammed V, mort le 26 février.

Pouvoir itinérant

Le royaume a, en fait, trois capitales : Casablanca, siège du pouvoir économique, de la presse et des principaux partis; Rabat, où travaillent les grandes administrations et les ambassades étrangères; et puis une ville qui est tour à tour la capitale officielle, ou Fez, ou Marrakech, ou Agadir, ou quelque autre, aussi longtemps que le roi y séjourne dans son palais local.

Le parc automobile de l'administration est de soixante-dix mille véhicules. Il paraît que cela est nécessaire pour assurer les liaisons indispensables entre les responsables. Ce mouvement perpétuel indique à lui seul les limites du pouvoir de décision des ministres, obligés d'en référer au palais.

Au méchouar de Rabat ou en province, quelques hommes, âgés, sont les conseillers écoutés du roi, ceux qu'il consulte avant de prendre les mesures importantes. Parmi eux, M. Ahmed Réda Guedira, l'interlocuteur habituel des Occidentaux, celui qui se soucie le plus de l'image du royaume en Europe et aux Etats-Unis, et a souvent prêché pour l'ouverture libérale. Ces hommes occupent peu le devant de la scène, laissé aux ministres qui sont chargés de la mise en œuvre des grandes orientations et de leur explication devant le Parlement et les médias.

Mais, à côté des grands techniciens du gouvernement, choisis pour leur compétence, quelques ministres ont accès au roi en dehors des conseils. Parmi ces hommes qui servent de trait d'union entre la cour et la haute administration, M. Basri, *« le bulldozer »*, apparaît de plus en plus souvent au premier plan. Chargé en plus de l'information depuis quelques mois, il s'est fait apprécier par sa puissance de travail et sa constante disponibilité. A chacun de ses déplacements en province, des dizaines de responsables locaux font le siège des hôtels que le ministre de l'intérieur paraît préférer à tout autre logement.

« Mes aïeux ont bâti pendant mille ans, je restaure », dit le roi. L'exercice itinérant du pouvoir, c'est, pour le monarque, une façon de maintenir les palais nationaux en état, tout en s'informant, avec les responsables qui le suivent dans la ville, de la disposition d'esprit de populations apparemment attachées à un dialogue direct, sans passer par la capitale.

De l'usage du prince héritier

En partie dispensé de ces pérégrinations, le prince héritier Sidi Mohammed, fils aîné du roi, habite généralement dans une propriété proche de Rabat, avant, peut-être, d'occuper l'ancienne ambassade de France, encore habitée par l'ombre de Lyautey, que la République vient de restituer au royaume, pour hisser les trois couleurs au-dessus d'un immeuble moderne moins imposant.

En cas de malheur, ce jeune homme de vingt-deux ans monterait immédiatement sur le trône. Tout l'art consiste à le faire connaître au peuple, *mais à dose suffisamment limitée pour que la succession* demeure encore dans le domaine du lointain. Le petit garçon en djellaba sur lequel veillait M. Michel Jobert lors des obsèques de Georges Pompidou à Notre-Dame a représenté le Maroc au sommet franco-africain de Vittel en 1983. L'été dernier, il est devenu coordinateur des affaires de l'état-major général des forces armées royales, un poste qui, en principe, en fait la deuxième personnalité militaire du Maroc, après le roi.

Comme son père l'avait fait à Bordeaux, Sidi Mohammed poursuit à Rabat des études supérieures de droit. *« C'est un garçon timide mais sérieux*, dit un professeur. *Bien sûr, il a une vie un peu perturbée, mais de bons précepteurs venus de France l'ont aidé. »*

Apparemment, le prince héritier est un bon élève de son père. L'union avec la Libye, conclue à Oujda en 1984, *« constitue une nouvelle approche politique, non seulement pour le Maroc et la Libye, mais aussi pour les pays arabes et le tiers-monde »*, écrit-il dans un mémoire universitaire.

Officiellement, les bonnes relations entre Rabat et Tripoli ne sont pas affectées par le rapprochement esquissé entre le président Chadli et le colonel Kadhafi lors du sommet d'In-Aménas, fin janvier. Depuis le traité d'Oujda, le trafic de Royal Air Maroc avec la Libye a triplé en raison de l'afflux vers le royaume de touristes libyens venus faire le plein de biens de consommation qui manquent en Jamahirya.

Les deux gouvernements veulent *« encourager la propagation de l'islam et créer en Méditerranée une zone de paix et de communication culturelle »*, a-t-il dit lors de la session de la commission culturelle. Comme nous nous étonnions du choix d'un tel partenaire par un Maroc qui proclame par ailleurs son attachement à l'Europe, M. Azzedine Guessous, ministre chargé des relations avec la CEE, nous a répondu que cette double démarche *« obéit à une logique que les Occidentaux peuvent difficilement comprendre »*.

« Un choix de société »

Il est probable que les discours caressant les Libyens dans le sens du poil ne dureront que le temps pendant lequel le colonel Kadhafi gardera ses distances à l'égard du Polisario. Beaucoup plus fondamentales semblent les raisons qui ont poussé le roi à créer le ministère de M. Guessous. Celui-ci possède à fond le dossier technique que plaide le Maroc en vue d'atténuer les conséquences négatives pour ses exportations de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

« L'Europe, dit-il, *est notre plus grand créancier. Elle nous a imposé, au FMI et ailleurs, des mesures de redressement de notre économie. Nous avons accepté ces sacrifices, et voilà qu'elle nous empêche maintenant de mettre cette politique en œuvre en nous fermant le marché communautaire. »*

> *Le « choix de société » du Maroc l'a conduit à demander son adhésion à la Communauté européenne...*

Bien décidé à se battre de nouveau à Bruxelles, M. Guessous veut dépasser le langage des experts : *« Le Maroc et l'Europe sont dans le même espace de sécurité. Nous, Marocains, nous avons fait un choix de société en demandant notre adhésion à la CEE. Sa Majesté veut arrimer notre pays aux grandes démocraties. »*

Cette demande d'adhésion a été présentée par écrit à M. Mitterrand fin 1983, alors qu'il présidait la Communauté. Même si la procédure juridique n'est pas allée jusqu'à son terme, il ne s'agissait pas d'un *« coup »* pour attirer l'attention, mais d'un *« acte politique »*, nous assure M. Guessous.

Bien que, sur la base actuelle du traité de Rome, la réponse des experts interrogés par des parlementaires européens sur l'éventualité d'une adhésion marocaine ait été négative, le ministre n'exclut pas des évolutions futures.

Même les dispositions communautaires sur la libre circulation des travailleurs, qui ouvriraient aux Marocains une Europe peu empressée, ne l'arrêtent pas. *« Des compromis sont toujours possibles »*, dit-il.

Le Maroc, comme tant d'autres pays francophones d'Afrique, s'intéresse beaucoup à la campagne pour les élections du 16 mars et à ce qui s'ensuivra. Mais, dans l'exaltation de son *« choix de société »*, il ne paraît pas prendre la mesure exacte de la place que les Français sont prêts à faire aux Maghrébins.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les munitions françaises livrées à l'Iran étaient officiellement destinées au Brésil et à la Thaïlande

De notre correspondant

Cherbourg. – Les révélations de *la Presse de la Manche*, selon lesquelles deux cargos de munitions partis pour le Brésil et la Thaïlande avaient finalement déchargé leur cargaison dans le port iranien de Bander-Abbas, dans le Golfe (nos dernières éditions du 1[er] mars), n'ont fait l'objet à ce jour d'aucun démenti officiel.

Cent mille obus

Ces informations sont fondées sur des témoignages recueillis sur les quais du port de Cherbourg et elles sont confirmées par la publication, par ce journal, d'un manifeste et d'un extrait d'un index du Lloyd. Celui-ci permet, en effet, de connaître les dates d'appareillage et d'escale de tous les navires, dans tous les ports du monde. Cependant, la vérification de la destination du navire n'est possible qu'à l'arrivée au port, et rien n'empêche de changer la destination du navire en cours de voyage : une possibilité largement utilisée par des fournisseurs d'armes qui ont apparemment des documents en règle.

Les obus d'artillerie livrés à l'Iran par les cargos *Nicole* et *Trautenbels*, en 1985 et au début de cette année, étaient officiellement destinés à d'autres pays que l'Iran. Cette livraison est gagée par une autorisation d'exporter 100 000 obus de 155 millimètres (1).

Concessionnaire des quais, la chambre de commerce de Cherbourg ne cache pas que cette activité est importante pour le port. Plus de 40 000 tonnes de munitions ont été embarquées à Cherbourg, l'année dernière, par des cargos dont les armateurs changent parfois et qui battent souvent pavillon de complaisance. L'activité est même en plein développement, si l'on en croit certains témoignages. C'est ainsi que l'Etablissement de fabrication d'armes de Bourges, qui est un arsenal du ministère de la défense, vient de commander quarante mille palettes à une entreprise locale pour pouvoir acheminer ses fabrications à l'étranger.

R. M.

(1) Cette autorisation est délivrée par la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) présidée par le secrétaire général de la défense nationale – actuellement le général Jacques du Barry – et composée par une vingtaine de représentants des ministères intéressés, sous l'autorité du premier ministre.

Philippines

Tous les prisonniers politiques « sans aucune exception » seront libérés

Manille *(AFP)*. – Le président des Philippines, M[me] Corazon Aquino, a donné la consigne au ministre de la défense Juan Ponce Enrile de faire libérer tous les prisonniers politiques, a confirmé, vendredi 28 février, à Manille, le porte-parole de la présidence, M. René Saguisag.

L'objet, *« tout à fait clair »*, de la directive présidentielle est la libération *« sans aucune exception »* de tous les détenus politiques, a affirmé M. Saguisag.

Le porte-parole de M[me] Aquino a bien précisé que la directive présidentielle s'appliquait aux quatre cent cinquante prisonniers politiques recensés par l'armée, et notamment aux dirigeants communistes José Maria Sison et Bernabe Buscayno. Selon lui, s'il existe d'autres prisonniers politiques que ceux recensés par les militaires, leur cas devra être examiné individuellement.

Cette décision d'étendre les mesures de libération à l'ensemble des prisonniers politiques pourrait avoir contribué à la démarche faite, vendredi par le Parti communiste, dont un important dirigeant a déclaré que son organisation était prête à rencontrer *« Cory quand le moment sera venu »*, afin de négocier un éventuel cessez-le-feu.

Toutefois, la branche militaire du PC, la Nouvelle Armée du peuple (NPA), dont les effectifs sont estimés à seize mille hommes, demanderait à garder ses armes durant une trêve qui pourrait durer de six mois à un an, a précisé le dirigeant communiste. Le cessez-le-feu pourrait être la contrepartie des communistes si M[me] Aquino proposait une amnistie politique concernant le parti et la NPA, a indiqué le dirigeant du bureau politique.

Un demi-siècle d'Asie

(Suite de la première page.)

Puis ce fut *« l'explosion indochinoise »* de 1946, la victoire des communiste en Chine, le sanglant match nul de Corée. Le premier, il a su que Dien-Bien-Phu serait le nom d'une défaite. Ce diable de reporter qui, on s'en félicite, n'était pas là lors de l'assaut, trouve le moyen de nous donner de la bataille le récit le plus prenant qui soit.

Quand tant d'autres se plaisent à dormir debout, il aborde les yeux ouverts la Chine totalitaire. Le procès que les zélotes du maoïsme lui firent pour avoir titré une série d'articles dans *le Monde* « Les fourmis bleues » semble aujourd'hui bien cocasse.

Tant de nuits sous la tente, de briefings, de mois sur tous les fronts... Pourtant, l'auteur du livre n'est pas *un correspondant de guerre*. C'est Guillain-san, le Japonais d'honneur, celui qui s'est baigné tout nu au clair de lune avec les filles des pêcheurs de l'archipel, l'ami discret de M[me] Chrysanthème, l'esthète qui vit tant de kimonos glisser sur son seuil coiffé d'un saule... Au plus fort de la guerre, il savait *« passer instantanément dans un ailleurs, hors de l'époque cruelle »*. Et pour éclairer le sinistre tableau d'un Japon féroce et vitrifié, il soupire au coin d'une phrase : *« Il y avait le nô, il y avait le thé... »*

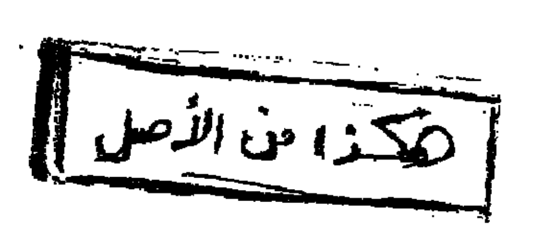
A Guillain-san, on demande plus que des analyses politico-diplomatiques. Derrière ce regard que l'Asie a plissé, on cherche le secret du Japon. Il se cache dans ce livre, à travers la plus extraordinaire transformation qu'ait connue un pays et sa capitale : Tokyo, *« océan de cabanes »* devenu un super-Manhattan, l'empire des samouraïs à nattes transformé en ce lieu où *« le chauffeur de taxi, entre deux courses, lit Albert Camus »*. Jamais, en une vie d'homme, scène et acteurs n'ont été plus profondément bouleversés. Comme le jour fabuleux où, contraint par MacArthur à visiter son bon peuple, l'empereur-dieu entra dans une maisonnette et vit, pour la première fois..., une femme cuire du riz.

Extrême, cet Orient a séduit à jamais Robert Guillain, l'Occidental bien tempéré. Déserteur du cartésianisme, il s'est installé, comme il l'écrit dans l'une de ses formules frappées, au *« pays où le contraire est vrai »*. Car le Japon enseigne la violence et la maîtrise de soi, il est *« à la fois passéiste et futuriste, guerrier et pacifique, xénophobe et xénophile »*. Et les Japonais sont *« amoureux de la beauté mais aveugles à la laideur »*.

En consacrant au Japon le meilleur de sa vie – mais en n'oubliant pas pour autant *« la Chine qui rit et l'Inde qui prie »*, Robert Guillain a dit adieu à l'Hexagonal frileux et convenable qu'il eût peut-être été sans l'Asie. En bon Nippon d'honneur, son sens inné de la mesure appelait la démesure de cet Orient combien extrême. Il succombe lui aussi à son démon : *« J'aurais besoin d'une nouvelle vie pour revoir en paix et librement l'Asie des grands espaces et des multitudes des monts himalayens et des fleuves interminables. »*

Derrière les gratte-ciel et les ordinateurs de la seconde puissance économique de la planète, le vieil amant du Japon révère toujours le sens sacré du shinto et la leçon spirituelle du bouddhisme. *« Je ne suis pas choqué, bien au contraire, quand je vois qu'en plein vingtième siècle la déesse du Soleil garde des adorateurs »*, écrit-il. Cher et subtil Guillain-san, croyez-vous nous donner le change ? Dans cette petite troupe fervente, vous n'êtes pas le moins pieux des fidèles.

P.-J. FRANCESCHINI.



France

M. ROCARD AUX ANTILLES

La crainte d'un gouvernement « à la petite semaine », en cas de cohabitation

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. – Régionalisation, décentralisation, ce sont les maîtres mots de la tournée électorale d'une semaine que M. Rocard effectue aux Antilles pour le compte du Parti socialiste. Double thème et double avantage : M. Rocard n'a pas de mal à défendre un bilan qu'il juge, pour les Antilles, dans ces deux domaines, particulièrement positif.

En outre, la défense de l'action du gouvernement se confond, en l'espèce, avec la promotion du « produit » Rocard. L'ancien ministre se plaît à rappeler qu'il a *été* l'un des *« pères »* de l'idée régionale en France. Il bénéficie sur ce point de l'appui essentiel, en Martinique, de M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, dirigeant du Parti progressiste martiniquais (PPM).

Depuis l'arrivée de M. Rocard, jeudi, les deux hommes se couvrent d'éloges et rappellent leur combat commun au Parlement, pour la plus grande joie d'un public qui voue une quasi-dévotion à M. Césaire. Le maire de Fort-de-France est le premier à saluer l'action du gouvernement dans sa région, mais aussi à rappeler que, dès 1966, M. Rocard écrivait un ouvrage intitulé *Décoloniser la province.*

Dans un département où la campagne des législatives ne semble pas passionner les foules, M. Rocard ne se lance guère, au cours des réunions publiques, dans les polémiques ou les petites phrases quand elles ne concernent pas les Antilles. S'il brocarde M. Jacques Chirac, c'est parce qu'il a suffi, dit-il, que le président du RPR vienne ici pour que la droite *« explose »*. Tout au plus M. Rocard aborde-t-il l'élection nationale pour affirmer que le score, sûrement *« honorable »* du PS, sera pour les socialistes le plus grand résultat historique au premier tour d'une élection *« depuis 1905 »*, exception faite de juin 1981.

Modifier l'équilibre ?

Soumis aux questions des journalistes antillais, M. Rocard se retrouve très vite sur le terrain national. Il a ainsi estimé, vendredi 28 février, que la cohabitation après les élections du 16 mars serait *« affaire de volonté politique »*. Pour l'ancien ministre, cette cohabitation doit être *« claire »* et *« efficace »*, sinon, *« il vaudrait mieux en appeler au suffrage universel pour modifier l'équilibre et chercher une autre solution »*.

M. Rocard a continué : *« Je suis sûr, moi, que les Français sauront vivre ensemble sans s'entre-déchirer (...) Ma crainte est qu'on ait la cohabitation minimum, la cohabitation pour la gestion au jour le jour* (...) *un gouvernement de la France à la petite semaine. »* Pour M. Rocard, la conjoncture internationale est telle que : *« Il faut que la France reste offensive, inventive, dynamique. »*

M. Rocard a également répondu au bilan économique de la gauche dressé par M. Raymond Barre dans *l'Express* : *« Il n'est pas sérieux de dire, ni pour le dollar ni pour le pétrole* (...), *qu'ils nous ont aidés. » « Que M. Barre fasse attention : s'il veut rester crédible, il ne peut pas se permettre des inexactitudes qui confinent quand même à des mensonges électoraux »*, a-t-il déclaré.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A MONTPELLIER

M. Chirac prend plusieurs engagements à l'égard des rapatriés

De notre correspondant

Montpellier. – Devant plus de cinq mille personnes, M. Jacques Chirac, qui s'exprimait vendredi 28 février au Parc des expositions de Montpellier, après un trajet marathon qui l'avait conduit dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, a réclamé *« un effort de redressement après cinq ans d'affaiblissement sur les plans intérieur et extérieur »*. Mais il a réservé à ces propos une large conclusion consacrée aux pieds-noirs.

Le président du RPR estime encore indispensable le maintien du secrétariat d'Etat aux rapatriés et il considère que les questions matérielles en suspens, au nombre de quatre, doivent recevoir une réponse sans tarder :

« La loi d'amnistie doit être améliorée. Il ne s'agit pas de permettre des reconstitutions de carrière mais simplement de supprimer des injustices auxquelles son application donne lieu en matière de retraites.

» La loi sur l'aménagement des dettes, bonne dans son principe, se révèle parfois nocive dans l'application qui en est faite. Il convient donc d'en préciser les dispositions pour permettre aux rapatriés de sauvegarder leur outil de travail.

» La loi sur les retraites, qui vient d'être adoptée par le Parlement, est bonne, mais il faut la compléter et engager à cet effet les démarches nécessaires auprès des partenaires sociaux pour que soient prises en compte les retraites complémentaires.

» S'agissant enfin de l'indemnisation qui concerne plusieurs centaines de milliers de rapatriés, il faut revoir les barèmes et le plafond. Les lois du 15 juillet 1970 et du 2 janvier 1978 doivent, à l'évidence, être réactualisées, en concertation étroite avec les associations de rapatriés. Une loi nouvelle s'impose, dont le bénéfice devra être étendu aux rapatriés originaires du Maroc et de Tunisie. »

Le président du RPR a ensuite évoqué *« trois autres problèmes de nature un peu différente mais très importants :*

» Quelques milliers de pieds-noirs sont restés en Algérie. Nous devons, dans le cadre de nos relations, obtenir de ce pays qu'il garantisse pleinement la libre circulation de ces personnes et de leurs biens.

» Des milliers de Français de confession islamique ont tout sacrifié par fidélité envers la France. Pour toutes sortes de raisons, un effort exceptionnel doit être consenti en leur faveur. Aux difficultés qui sont celles du monde rapatrié s'ajoutent pour eux de nombreux handicaps qui leur sont spécifiques. Il faut prendre les mesures nécessaires pour les surmonter. Ces Français ont tout sacrifié. Nous devons en retour consentir quelques sacrifices en leur faveur. Ce n'est que justice.

» Enfin, le dernier problème, dernier dans l'ordre de présentation mais premier au rang des valeurs, concerne les Français d'Afrique du Nord tombés au champ d'honneur. Leurs noms étaient gravés sur les monuments aux morts de leurs villages, qui ont disparu ou sont menacés de disparition. Il serait indigne de la France et des Français que leur souvenir s'éteigne à jamais. Un mémorial tout à fait exceptionnel doit leur être consacré. Haut lieu du souvenir des Français d'Afrique, de leur gloire et de leur sacrifice, il recueillera le nom de tous ces braves auxquels sera rendu ainsi le fervent et éternel hommage qu'ils méritent. »

R. B.

La partition de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

« Si le premier citoyen de France ne respecte pas la loi, alors qui la respectera ? Quand je prends le volant, c'est sûr que je me tiens à carreau. Et si j'allais attraper une contravention ? Je me méfie de moi. »

Pour le reste, les bribes de partition que M. Mitterrand a laissé entendre jusqu'à présent sont plutôt sommaires. Il a dit tout ce qui, à ses yeux, paraît être l'essentiel, mais garde silence sur les détails. A relire ses plus récentes déclarations, on peut ainsi résumer sa vision de la campagne et de l'après-mars :

– Majorité de progrès : M. Mitterrand invite les Français à reconduire celle qui est en place, sans entrer dans l'explication subalterne. On le comprend, puisqu'il est impossible aujourd'hui de tracer les contours de cette majorité introuvable. *« Il ne faut pas couper les jarrets d'une équipe qui gagne »* (Grand-Quevilly) ; *« Français et Françaises, ne rebroussez pas chemin ! »* (Lille) ;

– L'opposition et son programme : la plate-forme UDF-RPR, c'est *« le programme des pauvres contre les riches »* (Grand-Quevilly). A Lille, M. Mitterrand a dit sur le fond la même chose, mais en évitant de répéter les mêmes mots, un slogan dans lequel l'opposition a discerné des relents de *« lutte des classes »*.

Le 1er février, à Arles, M. Mitterrand a exprimé sa *« reconnaissance »* envers M. Barre pour son action dévastatrice au sein de l'opposition. *« Chacun m'aide à sa façon,* a-t-il ajouté, à propos des chefs de file de la droite. *Je n'ai pas observé qu'aucun d'entre eux m'ait vraiment compliqué la tâche. »*

– Le choix du premier ministre : *« Je choisis qui je veux »* (Nevers, 14 février). A la future Assemblée nationale de *« dire si elle le supporte »*. *« Le problème sera de savoir s'ils peuvent se supporter entre eux »*, ajoute-t-il, à propos des dirigeants de l'opposition. Choisir le chef du parti le mieux représenté à l'Assemblée nationale *« n'est pas une règle »* (Paris, 7 janvier). M. Mitterrand, le même jour, résume d'une boutade la chasse au premier ministre : *« Wanted ! »* ;

– Le rôle du premier ministre : *« Le premier ministre a une vocation éminente à participer à tous débats de politique étrangère aux côtés du président de la République »* (Nevers) ;

– Le rôle du chef de l'Etat : *« Selon les résultats, mon rôle pourrait varier* (...), *ma fonction, mes devoirs et mes droits seront les mêmes dans tous les cas »* (Grand-Quevilly). *« Mon rôle politique sera différent, je n'exercerai pas la même influence selon le cas. Mais mes compétences ne sont pas variables* (...). *Les affaires extérieures sont étroitement liées avec la défense. Le président de la République, c'est l'homme qui a la décision fatale de la guerre atomique. On ne peut pas déterminer sans lui les données qui pourraient conduire à cette décision. »*

Il y a place, on le voit, pour toutes sortes d'orchestrations. Le chef de l'Etat laisse planer le doute à dessein, sauf sur un point : *« La seule chose certaine pour les deux ans à venir, c'est que je serai président de la République. Ce qui est incertain, ce sont les autres. Moi, je serai là. Pour le reste, c'est le peuple français qui décide. »*

On comprend mal que M. Léotard réclame à cor et à cri une déclaration de principe selon laquelle M. Mitterrand, conformément à ce qu'avait affirmé M. Giscard d'Estaing dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs du 27 janvier 1978, prendrait l'engagement de permettre à l'opposition majoritaire d'appliquer son programme. Le chef de l'Etat ne le conteste pas, puisqu'il admet, à propos de la défense des acquis économiques et sociaux de la gauche : *« Si le peuple, dans sa majorité, manque à l'heure du rendez-vous, qui donc le fera à sa place ? »*

« Se soumettre ou se démettre » : la formule utilisée par M. Marchais en 1978 afin, de dicter sa ligne de conduite à M. Giscard d'Estaing lorsque la gauche pensait l'emporter, reste d'actualité. M. Mitterrand sait bien que – sauf accord préalable entre le président de la République et le chef du gouvernement représentant du camp adverse – il n'existe guère de marge de manœuvre qui permette d'échapper à ce choix.

Pourquoi M. Mitterrand croit-il nécessaire de s'expliquer à nouveau, d'intervenir encore ? Fort d'une remontée spectaculaire de sa cote auprès de Français qui ne veulent pas le chasser et redoutent une crise institutionnelle, sans doute veut-il conforter son rôle de *« garant de la cohésion nationale »*, en toute hypothèse. Il cherche aussi à éviter, s'il en est encore temps, que l'opposition parlementaire UDF-RPR n'obtienne à elle seule une majorité absolue dans la prochaine Assemblée.

Quel crève-cœur !

Quel crève-cœur ce serait pour lui, si M. Chirac recueillait les fruits de trois années d'austérité, au moment où la conjoncture internationale – baisse du prix du pétrole et chute du dollar – permet d'envisager le retour à la croissance et une marge de manœuvre financière suffisante pour conduire enfin une politique populaire !

Si cette éclaircie économique est durable, le prochain gouvernement disposera d'atouts imprévus pour durer. La perspective de la *« pagaille »* annoncée par les socialistes et par M. Barre ne disparaît pas pour autant d'un coup de balai, car les rivalités, à droite, demeurent pour l'élection présidentielle de 1988. Mais les données en seront modifiées si le futur chef du gouvernement bénéficie d'un temps plus clément que prévu.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Propos et débats

M. Fabius : un problème de majorité

Invité de «Face au public» sur France-Inter, vendredi 28 février, le premier ministre a estimé qu'au lendemain du 16 mars «peut se poser un problème de majorité, des deux côtés de l'échiquier : du côté droit parce que, si on enlève les députés de M. Le Pen et si on enlève des députés barristes, je ne vois pas comment il peut y avoir une majorité ; du côté gauche, parce que, même si la majorité de progrès a augmenté son score, elle n'est pas assez haute».

Commentant la prestation de M. Jacques Chirac à «l'Heure de vérité» sur Antenne 2, mercredi, M. Laurent Fabius s'est élevé contre le fait que l'on puisse poser des conditions au président de la République.

Le premier ministre a également critiqué le bilan de la législature dressé par M. Raymond Barre dans le dernier numéro de l'Express : «Je trouve, *a-t-il déclaré,* que ça ressemble au jeu des sept erreurs (...). Il ne faut pas être excessif. M. Barre, à l'approche des élections, perd un petit peu de son équilibre.»

M. Joxe : course à l'échalote

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a affirmé, vendredi 28 février à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) : « MM. Giscard, Barre et Chirac vont vivre les deux ans les séparant de l'élection présidentielle comme une véritable course à l'échalote, avec pour objectif de se donner chacun le meilleur visage pour 1988 et non de faire la meilleure politique pour la France. »

Les responsables de l'opposition, a ajouté M. Joxe, « sont totalement disqualifiés », *que ce soit en matière de sécurité ou d'inflation.* « Ils ne cachent pas d'ailleurs leur intention de libérer les prix, c'est-à-dire qu'ils acceptent clairement la relance de l'inflation, qui constitue un impôt indirect sur les revenus les plus bas. » « Ils veulent en outre financer le budget de l'Etat en dénationalisant, en vendant le patrimoine national ; ce sont des pillards », *a-t-il conclu.*

M. Pons : référendum sur la peine de mort

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, venu apporter son soutien aux candidats de son parti en Charente-Maritime, a affirmé, vendredi 28 février à Rochefort, qu'il faut «modifier la Constitution pour permettre un référendum sur la peine de mort».

Les protestations de l'opposition et du PC

Le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, a annoncé, vendredi soir 28 février à Saint-Raphaël, qu'il venait de saisir la Haute Autorité de la communication audiovisuelle *« pour lui demander que l'opposition puisse bénéficier d'un droit de réponse à l'intervention du président de la République avant les élections »*. *« J'espère,* a-t-il ajouté, *une réponse positive. Si je ne l'avais pas, je demanderais solennellement au président de la République d'éclairer les Français en agissant comme l'avait fait en 1978 le président Giscard d'Estaing, qui avait décidé qu'en cas de victoire de la gauche il ne pourrait s'opposer à l'application du programme commun. Je demande au président Mitterrand de dire : « J'appliquerai la plate-forme de l'opposition. »*

Pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, *« la crédibilité de la Haute Autorité, manifestement bafouée, serait mise en cause si elle ne prenait pas des dispositions pour que l'opposition puisse répliquer à la télévision au président de la République »*. *« Le temps concédé à M. Mitterrand à une heure de grande écoute est un véritable défi à la démocratie, et rompt le nécessaire équilibre »*, a poursuivi M. Toubon en affirmant que *« M. Mitterrand ne tient pas ses promesses de ne pas intervenir pendant la campagne officielle »*. Le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, a affirmé, de son côté, que l'intervention de M. Mitterrand est la preuve que *« le Parti socialiste et le gouvernement sont aux abois »*. *« Après les sondages manipulés et le matraquage de la télévision, voici que le président de la République lui-même s'attribue pendant la campagne officielle une heure de télévision,* a-t-il déclaré ; *c'est un défi aux règles élémentaires de la démocratie. »*

M. Paul Laurent, membre du bureau politique du PCF, a estimé lui aussi que *« l'annonce précipitée d'une nouvelle et envahissante intervention de François Mitterrand dans la campagne électorale traduit (...) à l'évidence la fébrilité et l'inquiétude du Parti socialiste »*. M. Laurent voit dans l'intervention de M. Mitterrand des *« préparatifs de combinaison politicienne visant à poursuivre la politique d'austérité, qui se heurte à la défiance populaire »*.

En revanche, M. Lionel Jospin a déclaré : *« Vous ne pensez pas, tout de même, que l'on va laisser monopoliser la parole par M. Pasqua ; il faut quand même qu'il y ait des gens qui interviennent dans la vie politique française autrement qu'en disant : vous devez faire vos paquets et débarrasser le plancher. »*

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE LA SOFRES

MM. Fabius et Léotard en hausse

Le dernier baromètre mensuel Sofres-*Figaro magazine*, enregistre une hausse des cotes de confiance du président de la République (+ un point) et du premier ministre (cinq points).

D'après ce sondage, réalisé du 14 au 19 février auprès d'un échantillon de 1000 personnes, 46 % des personnes interrogées (au lieu de 45 % dans le précédent baromètre) accordent leur confiance à M. François Mitterrand pour résoudre les problèmes qui se posent à la France contre 48 % (au lieu de 50 % précédemment) qui la lui refusent.

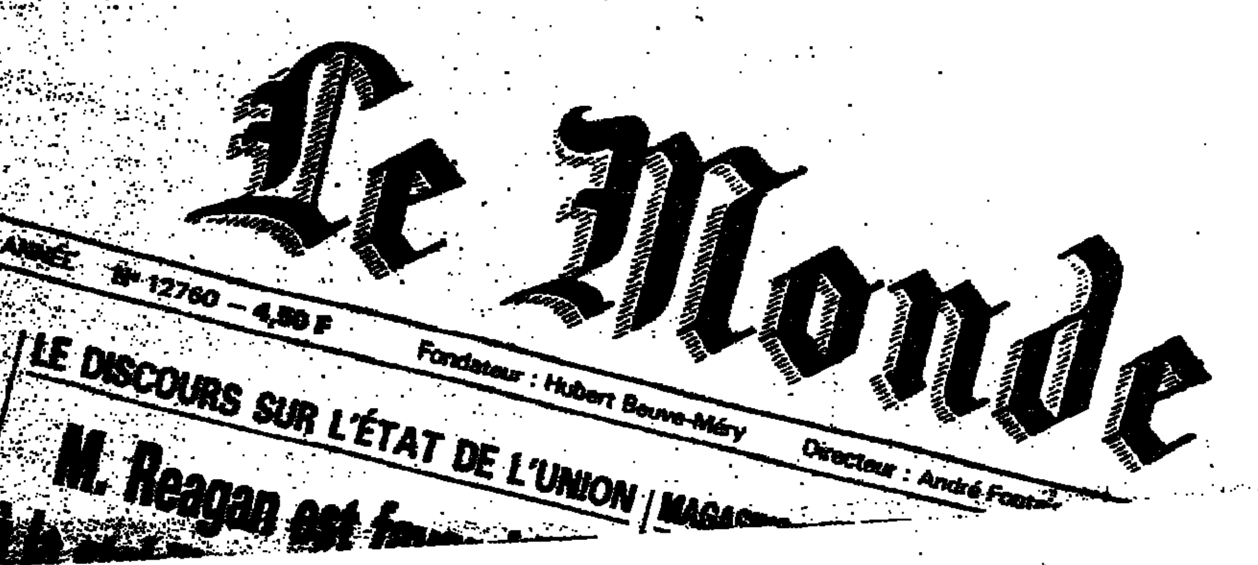
M. Laurent Fabius bénéficie, pour sa part, de la confiance de 44 % des personnes interrogées (39 % le mois dernier), soit une hausse de cinq points. Parallèlement le nombre de ceux qui affirment ne pas lui faire confiance passe de 54 % à 48 %.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, la hausse est générale à gauche. M. Rocard, toujours en tête avec 58 % d'opinions favorables, gagne deux points, M. Fabius (46 %) en gagne huit, M. Delors (44 %) deux et MM. Chevènement (36 %), Jospin (33 %), Bérégovoy (30 %) et Mauroy (29 %) sont tous en hausse de trois points.

Dans l'opposition, c'est M. Raymond Barre qui occupe la première place avec 50 % d'opinions positives mais il perd deux points. M. Léotard (46 %) est en hausse de huit points. Il ravit ainsi la seconde place à Mme Veil (44 %) qui recule d'un point. M. Chirac (44 %), en hausse de quatre points, devance M. Chaban-Delmas (34 %) qui perd trois points et Giscard d'Estaing (29 %) qui reste stable. M. Le Pen, pour sa part, gagne deux points et recueille 14 % d'opinions positives.

● *M. Diligent : à l'après-UDF.* – M. André Diligent (CDS) a estimé, le vendredi 28 février, qu'il serait nécessaire de *« procéder, après les élections, à un regroupement politique nouveau qui se substituera à l'UDF »*. Le sénateur du Nord, troisième sur la liste régionale UDF dirigée par M. Charles de Gaulle, a expliqué : *« Dans le cadre des institutions actuelles, la seule logique est d'être barriste, ce que je suis, car je suis favorable à ses positions, et je suis également convaincu de l'impossibilité d'une cohabitation avec M. François Mitterrand. »*

PROFESSION : ÉTUDIANT



Vous êtes près d'un million aujourd'hui sur les campus. Un million à considérer vos études comme une chose sérieuse. Un million à vous poser des questions sur votre avenir.

C'est pourquoi *le Monde* lance « Campus », un nouveau supplément qui vous est entièrement consacré.

Dans « Campus », *le Monde* passera au crible les nouveaux diplômes, dénichera les bonnes filières, vous expliquera comment trouver et faire fructifier un stage.

Dans « Campus », *le Monde* enquêtera sur vos débouchés et demandera aux entreprises ce qu'elles attendent des jeunes diplômés.

Dans « Campus », *le Monde* donnera la parole aux étudiants et racontera leur vie quotidienne : le logement, les jobs, les loisirs, les voyages...

Et « Campus » mettra à contribution tous les correspondants du *Monde* pour qu'ils vous informent sur ce qui se passe sur les campus. En France et, bien sûr, à l'étranger.

« Campus », c'est le journal professionnel des étudiants. Un supplément de vingt-quatre pages en demi-format. Plus pratique. Plus agréable à lire. Utile aussi à conserver.

« Campus » paraîtra chaque mois dans *le Monde. Sans augmentation de prix.* Cela aussi méritait d'être souligné.

AU SOMMAIRE DU PREMIER NUMÉRO

SONDAGE EXCLUSIF : Ipsos a interrogé les étudiants sur leurs cours, leurs professeurs, leurs loisirs, leurs espoirs. Et – période électorale oblige – sur leurs attitudes politiques.

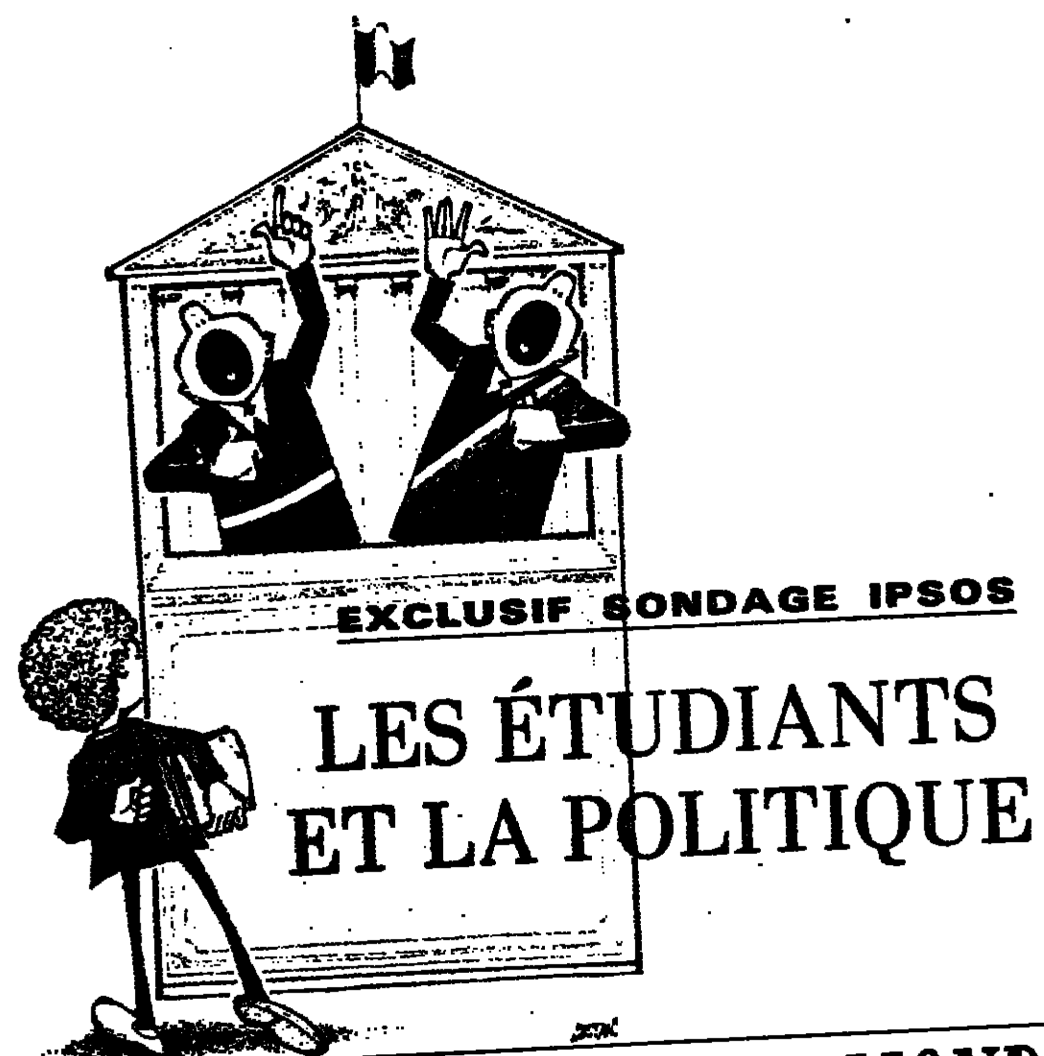
STAGES : A quoi servent les stages pour les étudiants des grandes écoles ? La réponse des enseignants et celle des chefs d'entreprise.

IBM : Un reportage sur le numéro un de la formation continue en Europe et sur son campus, à La Hulpe, près de Bruxelles.

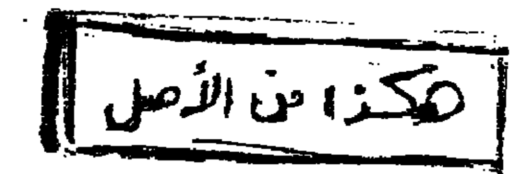
UN LIEN NOUVEAU ENTRE LES ÉTUDIANTS

Le Monde

CAMPUS



PREMIER NUMÉRO AVEC *LE MONDE* DU MERCREDI 5 DATÉ JEUDI 6 MARS



هكذا من الأصل

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le courroux de l'avocat général Gérard Guilloux à l'encontre de « gens qui ne sont que des fauves »

« Le fouet et la schlague pour des gens qui ne sont que des fauves »... Voilà, dans un réquisitoire, des mots qui ne passent pas inaperçus, et dont on peut dire qu'ils ont été bel et bien prononcés pour qu'il en aille ainsi.

En demandant, vendredi 28 février, à la cour d'assises de Paris, sous la présidence de M. Maurice Colomb, de condamner à la réclusion criminelle à perpétuité Didier Zobda et de ne pas infliger moins de quinze ans de cette peine à Bernard Beltan, accusés le premier du meurtre d'un jeune parachutiste, le second de complicité de ce crime, commis le 15 février 1984, dans le RER, l'avocat général Gérard Guilloux a exprimé publiquement une pensée bien propre à combler d'aise tous ceux qui tiennent la justice pour démissionnaire ou laxiste. Car, si dans la première partie de son propos, le représentant du ministère public s'en est tenu à l'examen critique ordinaire du dossier dont il avait à traiter, ce classicisme devait faire place ensuite à une véhémente diatribe voulue telle par son auteur.

« Balafrer et planter »

Assurément, M. Guilloux pouvait tenir l'affaire pour *« crapuleuse et sordide »*. Ce qui se passa le 15 février 1984 dans cette voiture du RER, entre les stations Gare de Lyon et Châtelet – deux minutes trente de trajet, – le permettait. Didier Zobda et Bernard Beltan, deux jeunes gens d'origine martiniquaise, quand ils montèrent à bord de la rame, étaient en quête d'argent, autant pour se procurer de la drogue – l'un et l'autre étant toxicomanes – que pour fréquenter aussi des boîtes de nuit qu'ils ne dédaignent pas. Déjà, l'un et l'autre avaient pratiqué le vol sous ses formes les plus diverses. Déjà, ils avaient usé aussi de la menace, sortant volontiers un pistolet factice et, plus dangereusement, un couteau.

Ce soir-là, ils nourrissaient encore – ils l'ont volontiers reconnu – des idées de « bagarre ». Dans la voiture où ils prennent place, il y a peu de monde. Ils ne savent évidemment pas que ceux à côté de qui ils viennent de s'asseoir de façon provocatrice sont deux jeunes parachutistes en permission, Frédéric Gérard et Jean-Jacques Brunet, qui ont participé avec leur régiment, le 3e RPIM, à des opérations de pacification ou de sécurité tant au Gabon qu'au Liban.

Beltan et Zobda sortent donc, d'emblée, le pistolet factice et entendent se faire remettre le blouson de l'un des voyageurs, la chevalière de l'autre. Ils menacent de *« balafrer »* puis, froidement, de *« planter »* leurs victimes. Mais leurs victimes réagissent. D'un côté, Beltan est aux prises avec Jean-Jacques Brunet, de l'autre Zobda se trouve en position de faiblesse face à Frédéric Gérard. Beltan a sorti un couteau, il sera désarmé. Mais Zobda a aussi sorti le sien et va alors en frapper mortellement Frédéric Gérard, avant de jeter l'arme à l'extérieur – elle ne sera d'ailleurs jamais retrouvée.

L'avocat général Guilloux devait trouver là matière à s'épancher et pas seulement contre deux individus qui se livrent à la chasse aux voyageurs dans le RER et qui, parce qu'on leur résiste, menacent de balafrer puis de planter, comme ils disent. Contre eux, il entendait donc obtenir des sanctions exemplaires et dissuasives. C'est que M. Guilloux se trouve profondément à l'écoute de ceux qui disent que ces sanctions-là n'existent plus. *« Regardez,* s'est-il écrié, *le casier judiciaire de Beltan, voleur d'habitude. Cela commence par une admonestation du juge des enfants de Bobigny. Admonestation, vous avez bien entendu. Après, ce sera trois mois de prison avec sursis pour un vol avec violence. Alors, oui, il n'y a plus de sanctions. Il ne faut pas s'étonner que la police en soit découragée. Les contrôles d'identité sont interdits. Il faut, pour pouvoir y procéder, que le mal soit déjà fait. S'étonnera-t-on que les voyous narguent la police, que l'on puisse vendre ouvertement de la drogue à la fontaine des Innocents, place Saint-Michel, juste en face d'un commissariat ? »*

« Justice démissionnaire »

Le courroux de l'avocat général se nourrit de tout, y compris de la prise d'otages de Nantes en pleine audience de la cour d'assises de Loire-Atlantique, en décembre dernier. De là, une raison supplémentaire à ce courroux.

« Il est temps, mesdames et messieurs, de renverser la vapeur, de faire machine arrière toute et à toute vitesse. A partir du moment où les voyous, les truands n'ont plus peur, quel va être leur comportement à l'égard de citoyens comme vous ? Tout Parisien avisé sait bien qu'il y a dans sa ville des stations de métro qu'il faut éviter, même en plein jour. Beltan et Zobda sont les produits d'un système qui a voulu déculpabiliser les coupables en faisant croire qu'ils étaient conditionnés par leur éducation, par des frustrations d'affection, des manques d'affectivité parentale et autres balivernes.

» Alors, moi, je vous dis, ajoute M. Guilloux, *que la justice serait démissionnaire si elle refusait de voir ces deux-là avec leurs responsabilités, de leur infliger des sanctions vraies au lieu de croire en ces remèdes de réinsertion sociale. Va-t-on encore longtemps nous prendre pour des assistants ou des assistantes sociales, quand il s'agit d'individus dont le vol fut toujours la spécialité ? Ces gens-là, je ne crains pas de le dire, sont des fauves et ne doivent être traités qu'au fouet, à la schlague ! »*

Puis, tourné vers le banc de la presse, pour constater que son propos y était bien écouté et enregistré, il devait ajouter : *« Ainsi, le message passera, quoi qu'on puisse en penser. Les taulards sauront en tout cas le décrypter. »*

On aurait tort de voir dans ce propos soigneusement préparé une attaque réservée exclusivement à la seule politique pénale menée depuis 1981. Il est, en fait, la mise en cause de tout le courant de pensée qui, depuis 1945, s'inspirait des théories de la défense sociale, elle-même issue des idées qu'exprimait Beccaria en 1766 dans son livre *Des délits et des peines*. Mais, par la bouche de l'avocat général Guilloux, est-ce bien seulement le siècle des Lumières qui en a pris pour son grade, le 28 février 1986 ?

La cour et le jury ne l'ont d'ailleurs pas suivi dans la rigueur qu'il sollicitait. Zobda a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle, bénéficiant donc des circonstances atténuantes. Quant à Beltan, il s'est entendu infliger douze ans de réclusion, mais uniquement pour une tentative de vol qualifié, sa complicité dans le meurtre de Frédéric Gérard n'ayant pas été retenue.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE DROIT, LA SÉCURITÉ

Livres de campagne

Justice, peine de mort, sécurité, la campagne électorale éperonne les auteurs de droite. A gauche, silence remarquable. La politique des cinq années écoulées ne méritait-elle pas un petit retour en arrière ?

Il y a du subtil et de l'inconsistant, du superficiel et de l'érudit dans cinq livres, (mille pages au total), avec une forte propension au simplisme. C'est l'inévitable et regrettable loi de la politique.

Ni sommaire ni polémique est la plaidoirie de Jean-Marc Varaut en faveur d'un libéralisme fortifié par le droit. Proche de Valéry Giscard d'Estaing, avocat à Paris et esprit libre, il se montre à l'occasion critique pour l'héritage gaulliste, n'hésitant pas non plus à créditer la gauche de quelques rares mérites.

Le propos de son livre, qui marie avec *maestria* droit et philosophie, est de montrer que la vraie rupture avec le *« social-étatisme au pouvoir depuis un demi-siècle »* ne peut se faire que par un *« retour du juridique »*. Il ne suffit pas, argumente-t-il, de prôner moins d'Etat donc moins de lois. Il faut aussi organiser le libéralisme. Un remède : le droit, qui transcende la loi, ce qu'elle a de conjoncturel, de tyrannique et d'envahissant. Un modèle : les Etats-Unis où le droit commande au pouvoir politique par le truchement de la Cour suprême, à la différence de la France où, lourd héritage de 1789, le droit reste subordonné aux caprices du législateur.

De telles prémisses font de Jean-Marc Varaut un défenseur enthousiaste du Conseil constitutionnel, contrepoids nécessaire aux humeurs des majorités du moment. Il se félicite pour les mêmes raisons du rôle joué par les cours de Luxembourg et de Strasbourg, autre contrepoids, européen cette fois, à d'éventuelles fantaisies majoritaires. Et il se montre virulent à l'égard du Conseil supérieur de la magistrature, impuissant depuis sa réforme de 1958 à garantir l'indépendance des juges.

En finir avec le tout-Etat certes, mais, en contrepartie, instaurer un véritable Etat de droit. Telle est la préoccupation de Jean-Marc Varaut qui appelle de ses vœux une révolution libérale mais se soucie d'en fixer les règles et, ce qui est plus remarquable, d'en fonder la légitimité.

Xavier Raufer louche lui aussi du côté des Etats-Unis persuadé d'avoir trouver là-bas « le » remède à l'insécurité. Prétendument scientifique, sa démonstration s'appuie sur une imposante bibliographie, soixante pages d'ouvrages anglo-saxons, visiblement destinés à impressionner le lecteur dubitatif.

Sa démarche est en fait banalement idéologique. Il ne croit pas, et a la franchise de le reconnaître, que la criminalité ait à voir avec la pauvreté, le chômage ou les discriminations raciales. Elle s'enracine plutôt dans ce qu'il appelle *« la nature réelle de l'homme »*, un concept bien peu scientifique.

Les mots eux-mêmes trahissent l'inspiration de ce livre. Il insiste sur la notion de *« prédateurs violents »*, ces 10 % de multi-récidivistes qui seraient responsables à eux seuls, aux Etats-Unis, d'*« à peu près 50 % de la totalité des crimes connus »* et se félicite de la mise à l'écart de ceux qui correspondent à ce prétendu « profil ».

Tête de liste RPR en Seine-Saint-Denis et directeur de cabinet du maire de Paris, Robert Pandraud a récemment patronné le lancement de ce livre à l'occasion d'une conférence de presse. Dans sa préface, il éprouve néanmoins le besoin de prendre des distances avec cette criminologie musclée dont un vernis universitaire vise à garantir la respectabilité.

Tièdes

Comparé à Xavier Raufer, Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris, et André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux (UDF tous les deux), font figure de tièdes, ne serait-ce que parce qu'ils défendent, à l'occasion, la prévention. Leur livre a été lancé à coups d'affiches géantes où ils posaient, rassurants, sur fond de HLM et de voiture en flamme. Rue de Rennes à Paris, des impertinents les avaient affublés de lunettes noires et d'une canne blanche, changeant le slogan *« un livre explosif »* en *« un livre éclairant »*. Un des « détournements » les plus réussis de cette morne campagne.

Jean-Pierre Pierre-Bloch et André Santini exploitent un fonds de commerce politiquement profitable : l'insécurité. S'ils ne font pas toujours dans la dentelle, leur livre est à lire car c'est un excellent résumé des critiques et des projets de l'opposition, plus explicite que les programmes qui ont fleuri à droite ces dernières semaines sur la sécurité.

Ce livre risque malheureusement de faire de l'ombre à celui de Bernard Plasait, lui aussi élu UDF de Paris. Et pourtant Bernard Plasait exerce la profession d'orfèvre, un métier qui fait de lui, insiste son éditeur, *« un homme particulièrement concerné* [par] *les problèmes de sécurité »*. Jean-Pierre Pierre-Bloch et André Santini ont, hélas, une longueur d'avance et Bernard Plasait n'a rien d'autre à offrir qu'une honnête compilation de ce qui s'est dit et écrit ces dernières années sur le sujet.

S'il y a du plaidoyer dans ces ouvrages sur la sécurité, il y a du prêche dans celui du père Raymond-Léopold Bruckberger, dominicain remuant et néanmoins membre de l'Institut. Pour les besoins de sa démonstration (son livre s'intitule *Oui à la peine de mort*), il force bien un peu la note : *« Actuellement la France est un pays occupé par la Pègre et les gouvernements socialistes sont des gouvernements de collaboration avec cette Pègre qui nous impose sa loi »*. Mais il s'en porte garant : exalter la guillotine, ce n'est pas *« trahir l'Evangile »*, c'est offrir aux criminels la chance inouïe d'échapper à un emprisonnement à perpétuité. Un acte de charité en somme. S'il le dit...

BERTRAND LE GENDRE.

★ *Le droit au droit*, de Jean-Marc Varaut, Presses universitaires de France, 244 p., 118 F.

★ *Le cimetière des utopies*, de Xavier Raufer, Editions Suger, 249 p., 87 F.

★ *Sécurité, enjeu public n° 1*, de Jean-Pierre Pierre-Bloch et André Santini, Editions Carrère-Michel Lafon, 211 p., 58 F.

★ *Retrouver la sécurité*, de Bernard Plasait, Plon, 184 p., 58 F.

★ *Oui à la peine de mort*, de R.-L. Bruckberger, Plon, 135 p., 55 F.

APRÈS LA PUBLICATION DE PHOTOS DE M. FABIUS ET DE SON ÉPOUSE

L'amende infligée à « Minute », qui fait appel pourrait atteindre 15 millions de francs

M. et Mme Laurent Fabius ont saisi une nouvelle fois les tribunaux, vendredi 28 février, avec l'espoir d'obtenir gain de cause contre *Minute*. Dans son numéro daté 28 février-6 mars, l'hebdomadaire avait publié des photos de vacances du premier ministre et de sa femme, photos accompagnées d'un commentaire laissant entendre que M. Fabius ne voulait pas que la lumière soit faite sur l'assassinat de son ami d'enfance, Jacques Perrot.

L'action en justice engagée, jeudi 27, contre *Minute* n'ayant pas empêché l'hebdomadaire d'être mis en vente normalement, l'associé du bâtonnier Mario Stasi, Me Jean-René Farthouat, a assigné vendredi en référé, devant le tribunal de Nanterre, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Les avocats de M. et Mme Fabius demandaient au tribunal, qui leur a donné satisfaction, d'ordonner aux NMPP d'interrompre la diffusion de *Minute* et de leur communiquer dans quelques jours le nombre d'exemplaires effectivement vendus.

Ce décompte est destiné à établir le montant de la somme que *Minute* devra verser à M. et Mme Fabius. Jeudi, le tribunal de Nanterre avait fixé en référé cette somme à 100 francs par exemplaire diffusé. M. Fabius a fait savoir, par l'intermédiaire de Me Farthouat, que cette somme serait intégralement reversée à une organisation humanitaire.

Portes closes

Il semble que, dans cette affaire, le premier ministre, son épouse et leurs avocats aient agi tardivement. Dès jeudi après-midi, il était évident que la direction de *Minute*, en admettant qu'elle en ait eu la volonté, ne pouvait plus stopper la diffusion de l'hebdomadaire. Celui-ci prenait déjà le chemin des kiosques. C'est à ce moment-là qu'il aurait fallu obtenir des NMPP l'arrêt de la distribution, et non pas vendredi soir, alors que l'hebdomadaire était en vente depuis le matin.

Le directeur de l'hebdomadaire, M. Jean-Claude Goudeau, affirme n'avoir été mis au courant de la première ordonnance, rendue jeudi par le tribunal de Nanterre, qu'en écoutant la radio vendredi matin. L'huissier chargé, jeudi, de le prévenir qu'il était assigné en justice a, au contraire, eu le sentiment, en se rendant au siège de l'hebdomadaire à Puteaux (Hauts-de-Seine), que des ordres avaient été donnés pour qu'il trouve portes closes. Il a alors voulu délivrer la citation à comparaître dont il était porteur à la mairie qui venait de fermer. Faisant référence à un article de procédure, le tribunal a néanmoins considéré que la citation avait été légalement déposée à l'hôtel de ville. C'est sur cette base, contestée juridiquement par *Minute*, que l'audience de référé a eu lieu.

L'hebdomadaire, qui conteste la légalité de cette procédure, a annoncé qu'il ferait appel devant la cour de Versailles. Son direceur fait en particulier remarquer qu'étant donnée la diffusion de *Minute* (cent cinquante mille exemplaires), l'amende qui pourrait être infligée au journal risque de se monter à 15 millions de francs. On veut nous « asphyxier », soutient M. Goudeau.

B. L. G.

● *Démenti de Mme Darie Boutboul.* – Mme Darie Boutboul, épouse de Me Jacques Perrot, assassiné à Paris le 27 décembre 1985, a démenti, vendredi 28 février, des informations de presse *« lui prêtant une indiscrétion à l'origine de la divulgation dans la presse de photographies concernant la vie privée de M. et Mme Laurent Fabius »*.

QUATRE BASQUES AU TRIBUNAL DE BAYONNE

L'ETA, organisation de libération ou association de malfaiteurs ?

De notre correspondant

Bayonne. – L'ETA militaire accusée d'être une association de malfaiteurs : c'est le fond de l'affaire qu'avait à juger, le vendredi 28 février, le tribunal correctionnel de Bayonne. Soupçonnés d'en être des militants clandestins, quatre Basques d'origine espagnole : Juan Lasa Michelena, Juan Ramon Martinez, Isidro Garalde et Augustin Bergarretche, naturalisé français.

On leur reproche, ce qui n'est pas inhabituel chez les nationalistes basques menacés par le GAL, la détention d'un pistolet. Plus exceptionnelle, la découverte, au début de 1985, dans la villa d'Anglet, de deux presses servant à la confection de grenades offensives. Pour l'accusation, il s'agit là d'une *« véritable base logistique d'ETA, où étaient rassemblées des informations sur les objectifs et élaborés les plans d'exécution d'attentats à commettre en Espagne »*.

Tenu pour responsable de cette association, M. Lasa Michelena est présenté par la police espagnole comme un dirigeant de l'ETA : *« Il refuse de répondre aux questions des policiers*, explique le procureur, M. Jean-Pierre Nahon. *Au moment de son arrestation, il portait sur lui cent pièces de un franc, sans doute pour téléphoner les ordres aux commandos agissant en Espagne. »*

« C'est une interview du GAL, parue dans un hebdomadaire espagnol, qui lui attribue sa fonction de commandement, rétorque Me Yon Gonsalez, *article où il est par ailleurs révélé qu'un attentat était en préparation contre lui »*, l'avocat justifiant ainsi la présence de l'arme saisie sur son client.

Juan Ramon Martinez, interpellé dans la villa, a reconnu être le propriétaire d'un pistolet et d'un sac contenant une boussole et des cartes d'état-major espagnoles. Pour le ministère public, il s'apprêtait à franchir la frontière avec un chargement de grenades. *« Dérive, maquillage, roman politico-policier*, réplique Me Alain Tarlier. *Mon client venait d'être opéré d'une hernie discale et entamait, le jour de son arrestation, des séances de rééducation. Comment donc aurait-il pu parcourir la montagne avec un tel chargement ? »*

« Pour rendre service »

Isidro Garalde, lui, a été interpellé à son domicile sept jours après la découverte de la « base logistique » où il venait, selon ses propriétaires, superviser la fabrication des explosifs. Une accusation sur laquelle ils devaient revenir devant le magistrat instructeur.

« Assigné à résidence à Guéret (Creuse), pourquoi aurait-il attendu tranquillement chez lui qu'on vienne l'arrêter, rétorque Me Régine Barthélémy ? *Comment aurait-il pu assumer sa « mission », alors que durant les mois précédents, il avait été emprisonné puis placé sous contrôle judiciaire ? »* Quant au propriétaire des lieux, Augustin Bergarretche, s'il avoue avoir accepté, *« pour rendre service »*, l'installation dans son grenier, de l'atelier de fabrication de grenades, il nie y avoir jamais travaillé. *« Cet ajusteur de l'usine Breguet-Dassault fabrique tous les jours des avions autrement plus meurtriers que ces grenades que, bizarrement, la police qui surveillait depuis cinq mois la villa n'a jamais pu saisir »*, note Me Mireille Glaymann.

Bien que les autres prévenus aient refusé de répondre à la question de leur appartenance à l'ETA, plusieurs témoins, dont des parlementaires basques, ainsi qu'Eva Forest, sont venus à la barre tenter de justifier la lutte armée, *« comme une des composantes du combat du peuple basque pour la reconquête de sa souveraineté »*.

Sept ans de prison ont été requis contre Lasa Michelena et cinq ans pour les autres, ce qui a fait bondir Me Christine Fando : *« On n'a réclamé que cinq ans pour le commando du GAL arrêté, les armes à la main, alors qu'il s'apprêtait à commettre un attentat à Biarritz ! »*

Jugement le jeudi 13 mars.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Une nouvelle substance anticancéreuse a été découverte aux Etats-Unis

Une équipe de chercheurs américains, dirigée par le docteur Ellis Reinherz, chef du laboratoire d'immuno-biologie du Dana Farber Cancer Institute de Boston, vient d'annoncer qu'elle a découvert l'interleukine IV-A, une substance capable de stimuler le système immunitaire de l'organisme (1). Selon le docteur Ellis Reinherz, cette protéine hormonale serait capable de provoquer une stimulation des défenses immunitaires cent fois supérieure à celle induite par l'interleukine II. De ce fait, elle constitue *« potentiellement une nouvelle arme puissante contre le cancer et le SIDA »*, a déclaré ce célèbre chercheur.

Trois mois après la publication par le docteur Steven Rosenberg (National Cancer Institute de Bethesda) d'une étude faisant état de l'amélioration notable d'une vingtaine de patients cancéreux traités par l'interleukine II (*le Monde* du 7 décembre 1985), c'est donc au tour d'un autre grand chercheur américain d'annoncer à grand fracas qu'il vient de découvrir un nouveau membre de la famille des interleukines. Ces protéines hormonales sont produites dans l'organisme par certains globules blancs, les lymphocytes, et capables de stimuler la production de cellules « tueuses » s'attaquant aux cellules cancéreuses.

Sans nier l'importance de cette découverte, on peut s'interroger sur cette surenchère de déclarations. Les progrès de l'immunothérapie sont aujourd'hui tels que tout semble à portée de microscope, même le traitement du cancer. De la théorie à la pratique, il y a des pas – gigantesques – que certains chercheurs, sans toujours se soucier du fol espoir qu'ils font naître, franchissent allègrement. Faut-il rappeler que le docteur Rosenberg, quelques semaines après ses déclarations fracassantes, avait dû « plancher » face à ses pairs à l'occasion d'un symposium international d'immunologie qui s'est déroulé à la fin du mois de janvier à Steamboat-Springs, dans le Colorado, et que, à cette occasion, il avait confirmé ce que tout un chacun pressentait, à savoir l'extrême toxicité de l'interleukine II ?

L'interleukine IV-A, d'une puissance d'action cent fois supérieure à celle de la II, ne sera-t-elle pas également beaucoup plus toxique ? Seuls des essais thérapeutiques faits d'abord chez l'animal puis éventuellement chez l'homme permettront de répondre.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude sera publiée dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique américain *Science*. Deux chercheurs de la Harvard Medical School, Claudio Milanese et Neil Richardson, ont participé à ces travaux.

Trêve hivernale pour le football

Les footballeurs professionnels français pourront passer le prochain hiver au chaud.

Le mauvais temps qui sévit depuis plusieurs jours, provoquant le report de nombreux matches, la désertion des spectateurs et la grogne des joueurs confrontés à des risques accrus sur les pelouses gelées, a incité le conseil fédéral du football à opter pour une longue trêve hivernale la saison prochaine.

Le championnat 1986-1987 débutera le 10 août et sera interrompu du 21 décembre au 28 février. Confrontés aux mêmes problèmes, les responsables du football ouest-allemand avaient également décidé, une semaine plus tôt, d'établir une trêve hivernale de trois mois la saison prochaine.

● ATHLÉTISME : *meilleure performance mondiale*. – Le Soviétique Sergueï Bubka a amélioré d'un centimètre sa meilleure performance mondiale en salle au saut à la perche en franchissant 5,95 mètres, vendredi 28 février à New-York, à l'occasion des championnats des Etats-Unis en salle.

● NATATION : *record du monde*. – L'Allemande de l'Est Sylvia Garasch a battu le record du monde du 200 mètres brasse en 2 mn 28 s 20, vendredi 28 février à Leningrad, à l'occasion de la rencontre URSS-RDA. L'ancien record appartenait à sa compatriote Silke Hoerner en 2 mn 28 s 33.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde*. – Le Suisse Pirmin Zurbriggen a remporté, vendredi 28 février, le super-géant de Hemsedal (Norvège) devant l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier et l'Autrichien Leonard Stock. La Suissesse Maria Walliser s'est imposée dans la descente de Furano (Japon) devant sa compatriote Brigitte Oertli et la Canadienne Laurie Graham.

● TENNIS : *Tournoi de La Quinta*. – Thierry Tulasne a créé la surprise des quarts de finale du Tournoi de La Quinta (Californie), doté de 405 000 dollars, en battant, vendredi 28 février, le Suédois Mats Wilander (tête de série numéro 1), 6-4, 6-3. Il rencontrera en demi-finale Yannick Noah, vainqueur du Suédois Michael Pernfors, 7-5, 7-5. L'autre demi-finale opposera Jimmy Connors au Suédois Joakim Nyström, qui a éliminé l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, 7-6, 6-2.

L'UNEF-ID GAGNE LES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

Pour la première fois, les étudiants viennent d'élire leurs représentants aux conseils des universités au suffrage universel direct. C'est la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur de janvier 1984 qui a modifié le mode de scrutin : dans le régime antérieur, les représentants étudiants aux conseils d'université étaient désignés parmi les élus des UER.

Avec 37 % des voix, l'Union nationale des étudiants de France indépendante et démocratique (UNEF-ID), animée par des socialistes et des trotskystes), arrive largement en tête de ces élections. Sa concurrente directe, l'UNEF-Solidarité étudiante (UNEF-SE, proche des communistes), n'obtient que 23 % des voix, alors qu'en 1984 les deux UNEF étaient à égalité. Les listes se réclamant de l'opposition parlementaire totalisent environ 10 % des suffrages – dont 7,6 % pour l'Union nationale interuniversitaire (UNI). Quant aux indépendants et divers, ils recueillent 29 % des voix. L'UNEF-ID attribue ces bons résultats à l'effort d'unification des divers courants qu'elle a entrepris depuis 1980 et surtout à la défense des intérêts des étudiants, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques.

Fort de ces succès, Philippe Darriulat, étudiant en histoire à Nanterre, nouveau président de l'UNEF-ID, veut poursuivre la lutte contre le *« démantèlement de l'Université »* et ouvrir son syndicat vers les listes indépendantes qui poursuivent les mêmes buts que lui.

Il convient cependant de relativiser ces résultats. D'une part, le taux de participation, bien que difficile à évaluer, reste très faible. D'autre part, les élections n'ont été organisées que dans trente-huit universités sur soixante-quatorze. En effet, un certain nombre d'universités n'ont pas encore modifié leurs statuts pour les rendre conformes à la loi Savary de 1984 ; d'autres ont manifesté ouvertement leur désaccord avec cette loi en décidant de ne pas l'appliquer.

UN COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR RÉGINE

L'insaisissable drogue

Trois cents participants, médecins, psychothérapeutes, magistrats, et des intervenants venus de quatorze pays différents : Régine a réussi son colloque. Pendant trois jours, du 26 au 28 février, l'association SOS Drogue international, qu'elle préside, a donné la parole à des spécialistes réunis à l'UNESCO à Paris sous l'égide de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Le thème – *« Toxicomanie, l'enjeu politique et social »* – était ambitieux, peut-être trop en période électorale. Les orateurs ont préféré rester sur le terrain de leur technicité. Sans dissimuler leurs doutes face à ce *« fléau moderne »*, selon l'expression de M. Laurent Fabius qui est intervenu peu après l'ouverture du colloque.

Il fallait la voir, menue sous son panache roux. Gauche, comme novice devant un micro sans musique, émue, cherchant ses paroles. En ouvrant et en clôturant ce colloque, qu'elle a su vouloir et organiser, Régine Choukroun – Madame la présidente – s'est montrée modeste : *« J'ai beaucoup appris »*, dit-elle au soir de la troisième journée.

Depuis un an et demi qu'elle ferraille contre la toxicomanie, de galas en démarches, Régine a croisé beaucoup de sourires ironiques ou sceptiques. Elle s'en soucie comme d'une guigne, tout à son *« combat résolu et constant »*, attentive à ne pas se laisser marquer d'un côté, pour ne pas être exclue de l'autre. Fabius, le premier jour du colloque, Chirac le deuxième. Un « Point parents », lieu de dialogue et de rencontre pour les toxicomanes et leur famille, ouvre lundi 3 mars à Paris (14e) : le maire a fourni le local, l'Etat financera le fonctionnement. Au printemps, SOS Drogue international ouvrira un restaurant et un salon de coiffure dans deux villes où la municipalité a prêté main-forte ; la première sera Marseille, la seconde Bordeaux. Partout l'équilibre majorité – opposition est sauf. Et voilà que l'ironie se désarme. Le docteur Claude Olievenstein, directeur du Centre médical Marmottan, l'a reconnu avec honnêteté du haut de la tribune, tourné vers Régine : *« J'ai suivi votre parcours d'abord avec hostilité et ironie ; puis avec curiosité et intérêt. Vous avez réussi un parcours sans faute. »*

Aussi, quand l'association SOS Drogue international a organisé ce colloque, les plus grands spécialistes ont approuvé et accepté de se déplacer. Des chercheurs, des juristes, des médecins de quinze pays et de quatre continents ont accouru, parmi lesquels le professeur Daniel Bovet, prix Nobel de physiologie et de médecine en 1957. Ils ont compris que, aujourd'hui l'argent et les moyens rassemblés par une chanteuse contre la toxicomanie sont aussi efficaces que lorsqu'ils proviennent – au compte-gouttes – des pouvoirs publics.

> *Fléau moderne, la toxicomanie progresse dans la plupart des pays et elle suscite doutes et désarrois parmi les spécialistes qui l'observent de très près.*

L'heure n'est pas aux délicatesses. Presque partout dans le monde, la drogue gagne du terrain. Des pays producteurs comme la Thaïlande ou le Pakistan, qui n'étaient pas atteints eux-mêmes il y a dix ou quinze ans, comptent aujourd'hui des centaines de milliers de toxicomanes. Au Japon, où la répression est d'une extrême sévérité, la consommation des amphétamines a crû vertigineusement. Le Maroc est touché. En Israël, le nombre de décès par overdose dépasse maintenant la centaine par an. En France, M. Fabius a fait état de 172 décès en 1985. On observe un tassement apparent. Mais, a souligné le premier ministre : *« Le phénomène ne régresse pas ; il progresse plus lentement. »* De plus, le nombre des saisies d'héroïne augmente et l'usage de la drogue apparaît dans des petites villes.

« Un être en état de besoin et de fascination »

L'urgence et l'ampleur des *« dommages causés par l'abus de drogue aux jeunes, à leurs familles et au tissu social »*, selon les mots de Régine, exigent des réponses diversifiées mais énergiques et coordonnées.

Energiques ? Le docteur Francis Curtet, qui dirige le centre Le Trait d'union à Boulogne (Hauts-de-Seine), a rappelé que la France consacre dix fois moins de crédits aux soins d'un toxicomane qu'à ceux d'un alcoolique et cent fois moins qu'à ceux d'un malade mental.

Coordonnées ? C'est de ce point de vue, peut-être, que le colloque a le moins tenu ses promesses. Il se voulait pluridisciplinaire mais il fut plus un lieu de juxtaposition de disciplines que d'enrichissement par des approches différentes.

Peut-être une confrontation un peu approfondie est-elle impossible actuellement, tant l'on devine de doutes, du désarroi parfois, chez les chercheurs et les praticiens. Interrogations sur l'efficacité des modalités de prévention ou sur des points fondamentaux de recherche : on ne sait pas, a remarqué, par exemple, le professeur Redmond, de l'université Yale (Connectitut, Etats-Unis), si la prise d'héroïne dépose une trace dans la mémoire biologique de l'individu. Interrogations sur les causes de la toxicomanie que le sociologue Jean-Paul Aron loge au creux de la marque de notre époque : l'angoisse ; parce que le monde se dérobe, perd toute signification, se donne au vertige de la vitesse, de la confusion, de l'indifférence, du temps vidé de toute substance. Le toxicomane serait, selon le sociologue, celui qui pousserait jusqu'au défi ces caractères de la modernité. Interrogations enfin sur la nature des toxicomanies à partir d'un fait comme celui évoqué par le docteur Curtet : quatre millions de Français absorbent chaque soir un médicament pour dormir.

Sur ces vagues de doutes et de questions, un roc de certitude, le commissaire Jacques Franquet. Le chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, fort de l'appui *« de 80 % à 90 % des contribuables français favorables à la répression des trafiquants »*, a simplement prévenu que *« gendarmes et policiers exerceront cette répression sans faille et sans états d'âme »*. Le commissaire Franquet visait les trafiquants et il s'est gardé de s'aventurer hors du terrain de la loi *« qui existe et qu'il est chargé de faire appliquer »*.

Précaution sans objet pour M. Jacques Chirac, dont le discours musclé a *« terrorisé »* plusieurs participants au dire du docteur Francis Curtet. *« Il convient*, a déclaré le président du RPR, *d'avoir à l'esprit que le toxicomane n'est pas un « patient » mais bien un délinquant en infraction avec les lois de son pays. »*

Position inconciliable avec celle qu'exprime le docteur Claude Olievenstein, pour qui le toxicomane est un être en état de manque, c'est-à-dire *« de besoin et de fascination »*. Un être qui souffre, que le médecin doit prendre en charge. Le patron du Centre Marmottan n'a cessé de rappeler qu'il y a divergence d'intérêts entre le médical et le judiciaire. Il accepte que la société se protège, mais à condition que *« face aux carences des religions et idéologies, face à la modestie de l'apport scientifique »* soit trouvé *« le difficile chemin entre les compromis sociaux nécessaires et l'éthique indispensable »*. L'éthique qui exige que la liberté soit préservée même si, dans un monde où tout est régenté par des normes, c'est dans l'imaginaire qu'elle se réfugie.

CHARLES VIAL.

UNE EXPOSITION A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Les premiers jardiniers

Pour la première fois, le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye présente une exposition conçue et déjà montrée en province – précisément à Montpellier en 1983. L'idée, réalisée grâce à la direction du patrimoine (ministère de la culture) et du Centre national de la recherche scientifique, est d'autant meilleure que l'exposition « Premiers paysans de la France méditerranéenne » couvre la période allant de 8000 à 2000 avant notre ère, période capitale pour la région, puisqu'elle a vu l'homme prédateur s'y transformer en homme producteur.

Les chasseurs-cueilleurs (les prédateurs) ne sont pas devenus brusquement des éleveurs-cultivateurs (les producteurs). Vers la fin du neuvième millénaire avant Jésus-Christ, dans ce qui est actuellement le midi de la France, des bandes d'hommes nomadisent, comme l'ont fait leurs ancêtres depuis vingt mille ou trente mille millénaires. Mais leur cadre de vie a changé par rapport à celui dans lequel vivaient leurs prédécesseurs immédiats, les chasseurs magdaléniens. La dernière des grandes glaciations s'était achevée vers 10000 avant Jésus-Christ. Et, depuis lors, le climat se réchauffait progressivement pour devenir celui que nous connaissons.

Débuts de l'élevage

Avec le froid, le renne avait disparu. Les chasseurs avaient à leur disposition des sangliers, des petits cervidés et du petit gibier. Ils mangeaient aussi des poissons, des tortues d'eau, et complétaient leur régime avec des quantités incroyables d'escargots.

Parallèlement à la faune, la flore changeait elle aussi, peu à peu. Les chênes méditerranéens remplaçaient progressivement les pins sylvestres et les genévriers. Des légumineuses sauvages (gesses, vesces, lentilles, pois) s'installaient, permettant de vivre en partie d'une cueillette spécialisée.

Ce n'était plus le paléolithique, mais pas encore le néolithique. C'est pour cela que l'on a donné à cette période de transition le nom de mésolithique. Pendant deux mille cinq cents ans s'imaginent peu à peu les techniques agricoles qui, partant d'une sorte de jardinage primitif, aboutiront vers 5500 avant Jésus-Christ à l'agriculture.

Parallèlement arrive l'élevage (de porcs, de moutons et de chèvres), qui permet d'avoir « sous la main » les réserves nécessaires de viande et qui diminue peu à peu l'apport en protéines animales fournies par la chasse, sans que celle-ci soit jamais complètement abandonnée. Curieusement, au moment où la chasse est près de perdre son intérêt vital, l'arc est inventé (vers 6000 avant notre ère).

L'exposition, venue de Montpellier, montre que cette évolution capitale des techniques de subsistance ainsi que l'apparition de la céramique, qui a bouleversé les modes de cuisson des aliments, ont été accompagnées d'un changement des types physiques humains et d'une relative sédentarisation.

YVONNE REBEYROL.

● Premiers paysans de la France méditerranéenne ; Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : exposition et musée : 15 francs (8 francs le dimanche) ; exposition seule : 10 francs. Jusqu'au 18 mai.

Diacres nouvelle manière

Une rencontre des deux cent quatre-vingt-onze diacres permanents de l'Eglise catholique en France a lieu les 1er et 2 mars à Reims. Au-delà du thème traité – « Des diacres pour des Eglises solidaires des pauvres » – elle est l'occasion de faire le point sur cette expérience originale.

Trente-trois en 1975, cent en 1980. Le seuil des trois cents sera franchi cette année. Dans une Eglise de France où les signes d'optimisme sont rares, cette progression des diacres permanents ne passe pas inaperçue.

Pourquoi « permanents » ? Parce que, autrefois, le diaconat était le dernier stade avant le sacerdoce. Aujourd'hui, le diacre ordonné ne sera jamais prêtre. De même, s'il est célibataire, il restera célibataire. Mais plus de huit diacres sur dix sont mariés : l'âge requis pour leur ordination est de trente-cinq ans.

Ils sont cadres ou ouvriers, architectes ou commerçants : les diacres permanents ne vivent pas des deniers de l'Eglise et, sauf pour le quart d'entre eux qui sont à la retraite, ils ont tous une vie professionnelle active, à plein ou à mi-temps.

Le concile n'a fait que restaurer une vieille tradition de l'Eglise. Chargés du triple service de « charité-liturgie-parole », les diacres ordonnés ont existé jusqu'aux septième et huitième siècles. Ils ont été réintroduits dans les Eglises réformées d'Allemagne, d'Europe et d'Amérique du Nord. Mais pas dans la France protestante, qui n'a que des diaconesses, dont le rôle est analogue à celui des religieuses catholiques.

> *Ils sont trois cents en France douze mille dans le monde. Ni sous-prêtres, ni super-laïcs, les diacres permanents cherchent un créneau original dans l'Eglise catholique.*

Les diacres catholiques sont douze mille dans le monde, dont la moitié aux Etats-Unis. Prudence ou méfiance ? L'essor a été moins rapide en France qu'en Allemagne, où ils sont trois mille. Les évêques français n'ont donné le coup de pouce que dans les années 70, mais les trois quarts des diocèses en sont à présent pourvus. Et sept cents candidats se préparent actuellement à cette charge.

Personne ne peut dire encore si le diacre restera un homme entre le prêtre et le laïc ou s'il préfigure l'armée de réserve d'une Eglise sans prêtres. Ce côté expérimental, qui a fait peur, ne déplaît pas à certains. *« Le diaconat n'est pas un prêt-à-porter*, nous dit Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, responsable du diaconat dans l'Eglise de France. *C'est à nous de façonner l'instrument. Je trouve intéressant qu'on ne sache pas à l'avance ce que l'expérience va donner. »*

Ni prêtre au rabais, ni supersacristain, ni bouche-trou des paroisses, mouvements ou services d'Eglise : le diacre se définit surtout par ce qu'il n'est pas. *« Son image est encore très floue*, dit le Père Bernard Violle, délégué permanent au diaconat, *mais ce serait une erreur de trop préciser trop vite. Les expériences nouvelles se font en marchant. »*

Ecoutez la différence

Le diacre peut baptiser des enfants et marier des couples, prêcher le dimanche à la messe, célébrer des obsèques. Il travaille en équipe avec les prêtres de sa paroisse, concélèbre même avec eux, mais ne peut pas consacrer l'Eucharistie. Il apporte aussi son expérience d'homme marié, avec une famille et une vie professionnelle. *« Il ne prêche pas comme les autres »*, dit un fidèle. Par ses relations de famille ou de quartier, sur les lieux de travail, dans les associations où il milite, il peut donner une autre image de l'Eglise, *« plus proche et enracinée »*, dit Mgr Gaillot.

Denys Montier est le premier diacre ordonné dans la région parisienne, il y a douze ans. Il est analyste financier et gérant de portefeuille. Marié, il a trois enfants. Son « service » s'exerce à la fois dans sa paroisse (Saint-Dominique à Paris) et dans un mouvement de handicapés. *« Je ne suis pas un prêtre manqué »*, dit-il, *et je ne cherche pas à prendre la place des autres. Mais là où il est, parce qu'il est ordonné, le diacre peut apporter une touche différente. »*

Dans un pays qui compte de moins en moins de prêtres et où la moyenne d'âge du clergé est de près de soixante-cinq ans, cet essor du diaconat peut changer beaucoup de choses. *« On sera peut-être un jour plus à même de réfléchir à la possibilité d'ordonner prêtres des hommes mariés »*, dit Mgr Gaillot. Déjà, des diacres mariés se disent prêts à aller au sacerdoce, si l'Eglise leur en ouvre l'accès.

Cet élargissement de la perspective n'est pas du goût de tous. Certains diacres craignent de devoir être au four et au moulin et, ainsi, de perdre leur originalité. *« Ce n'est pas*, disent-ils, *en faisant des tâches de remplacement, mais en restant à notre place, que nous pouvons redonner le goût d'autres vocations. »*

HENRI TINCQ.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

VENISE A PARIS

Les Italiens sont bavards

Les Italiens sont bavards. Ce jugement semble confirmé par les manifestations rassemblées sous l'étendard « Venise à Paris ». Bavards à l'Opéra, mais bavards, aussi, ce qui est un comble, sous l'apparence normalement taciturne des expositions. C'est manifeste à l'Orangerie, où quatre fresques de Gian Domenico Tiepolo, le fils du grand Giambattista, donnent en couleurs douces et mouvements gracieux toute la verve et le babil des jours de fête sur la lagune. Les fresques proviennent d'une maison des Tiepolo eux-mêmes, à Zianigo di Murano. Elles se regardent en quelques minutes, comme on mange une glace par les jours de chaleur.

A l'Institut culturel italien, le bavardage est architectural. On y a rassemblé, un peu à la va-vite, quelques éléments ou reproductions d'une vaste et récente exposition au musée Correr : « Le Venezie possibile ». « Les Venises du possible », autrement dit toutes les manières de rêver et de projeter la ville « de Palladio à Le Corbusier ». En passant de Venise à Paris, l'exposition a perdu beaucoup de son charme et de son ampleur, et il faut être un familier du Grand Canal pour comprendre la saveur de ce résumé. On y voit quelques-unes des variations suscitées par la construction du Rialto, qui a risqué un moment de compter trois arches au lieu de celle unique et *« magnanime »* qu'on connaît aujourd'hui. Même chose pour la place Saint-Marc au début du dix-neuvième siècle, et pour son campanile après l'effondrement de 1902. Quelques rapides variations sur le thème du palais, des visions assez peu visionnaires de ce qu'aurait pu être la gare. Enfin, quelques projets qui, à Venise, étaient réunis avec le sous-titre « Occasions manquées » : à vrai dire on l'a, dans la plupart des cas, échappé belle. Car si l'on peut regretter les projets de Wright et peut-être celui de Kahn, l'hôpital de Le Corbusier aurait été une catastrophe ; Scarpa n'aurait pas fait là le meilleur de son œuvre ; quant à Niemeyer, ses dessins illustrent assez bien, tels qu'ils sont présentés, le mépris, admis un temps, des architectes pour tout ce qui entoure et précède leur œuvre.

Pour accompagner l'exposition, l'Institut culturel italien a organisé pendant deux jours un colloque sur le thème « Vivre à Venise », animé par des spécialistes assez peu habitués au farniente. Venise : ville musée, puisque chaque élément de son architecture que sa fonction abandonne se trouve voué au tourisme ou aux réjouissances culturelles. Tel est le cas de l'Arsenal, le vieil arsenal dont une troisième exposition parisienne nous prédit la transformation...

Le bavardage ici, au Musée de la marine, devient tout à fait incongru.



Chute du Campanile de Saint-Marc en 1902.

L'exposition n'a d'autre sens que de présenter sans explication ni clarté des réflexions de techniciens. Au point que la beauté même du bâtiment reste impossible à percevoir et à imaginer pour qui n'est pas familier de Venise. Bavardage par l'image ? Pédanterie cauchemardesque plutôt, car on a manifestement oublié qu'une exposition est d'abord faite pour un public. Mais la visite du Musée de la marine console heureusement du ticket de métro dépensé : une collection de tableaux fantastiques, des maquettes, des machines, des vestiges et toutes les splendeurs de l'architecture navale.

Ce n'est pas à Paris en fait que se trouvent les trois expositions vénitiennes à voir. C'est à Venise même : les « Daguerréotypes de Ruskin » et « Venise à travers la photographie du dix-neuvième siècle » donnent, au Palais Fortuny, la dimension architecturale de la ville, tandis que les gravures de Giambattista Tiepolo, à la Ca'Rezzonico, font découvrir un aspect peu connu mais éblouissant du travail du père de Gian Domenico.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Gian Domenico Tiepolo, Orangerie des Tuileries, jusqu'au 24 mars.

★ Les Venises du possible, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, jusqu'au 22 mars.

★ Projet pour l'Arsenal, Musée de la marine, jusqu'au 15 mars.

MIS EN SCENE PAR RUGGERO RAIMONDI A NANCY

« Don Giovanni » revient aux sources

En matière de dépoussiérage, la plupart des metteurs en scène utilisent la technique du plumeau : la poussière ne disparaît pas, elle vole seulement d'un endroit à un autre. Les chefs-d'œuvre régulièrement relus, revisités ou dépoussiérés, comme on voudra, portent donc des encroûtements dont l'épaisseur atténue le relief.

Ainsi pouvait-on se demander quels aspects Ruggero Raimondi — le Don Juan cynique du film de Losey — allait s'appliquer à décaper, l'Opéra-Théâtre de Nancy l'ayant invité à faire sa première mise en scène en lui donnant les moyens qu'il souhaitait. Lui-même n'a pas ménagé son temps et, pour ces cinq représentations (complètes depuis longtemps), ses admirateurs sont venus de toute la France et de l'étranger. N'ayant rien à perdre, car son talent de chanteur le met à l'abri des conséquences d'un faux pas, il pouvait tout oser, situer l'action sous le règne de Caligula ou faire de Don Juan un apôtre de la libération féminine.

On en aurait beaucoup parlé car on sait que les chanteurs, comme les chefs d'orchestre, sont assez conservateurs. Au risque de se le voir reprocher, Ruggero Raimondi a cependant choisi de jouer l'histoire au naturel, avec la probité dont il fait preuve dans l'interprétation de sa partition, car, au fond, pourquoi changer l'une si l'on respecte l'autre ?

Le seul point sur lequel Raimondi s'est permis de suivre une tradition plus récente, c'est le baiser passionné qu'Anna accorde à Don Juan juste au moment où survient le commandeur. A cela près, qui n'est pas rien mais s'intègre naturellement dans le contexte, on ne pourrait guère citer de liberté prise avec le texte imprimé, sinon que la scène du cimetière est transportée dans une cathédrale et que le sol ne s'ouvre pas sous les pieds de Don Juan entraîné par le spectre dans son caveau funèbre. Cette mise au tombeau d'un être qui était la vie même est suffisamment éloquente pour s'imposer.

Les décors (et les costumes) de Carlo Tommasi s'accordent avec le réalisme du metteur en scène : palais, maisons, ruelles, vignes vierges, piliers d'église... tous ces éléments glissent ou tournent sur eux-mêmes à vue mais dans un silence auquel on n'est guère habitué à l'opéra.

Rien n'est plus difficile que d'éviter le conformisme lorsqu'on renonce à tout parti pris d'originalité, mais, à la différence des metteurs en scène qui s'accrochent au texte par manque d'imagination (ou le ruinent par excès) et gênent les interprètes sans bénéfice pour la musique, Raimondi connaît les contraintes du chant et les limites des chanteurs ; plutôt que du mauvais théâtre, il s'est attaché à faire de l'opéra. Il y a d'autant mieux réussi qu'il a tenu à s'entourer d'une distribution homogène et de haut niveau au milieu de laquelle il ne fait pas figure de monstre sacré.

Respectant la valeur de chacun, il a su faire d'Elvira et d'Ottavio des personnages aussi attachants que les autres, rendant justice aux pages particulièrement inspirées dont Mozart les a honorés.

Sans faire de distinction dans l'éloge, sans s'attarder sur les réserves toujours faciles lorsqu'on a en tête quelque interprétation idéale ou chimérique, on citera le nom des principaux protagonistes : Carlos Chausson (Leporello), Karen Huffstodt (Donna Anna), Ruggero Raimondi (Don Giovanni), John Tranter (Don Ottavio), Mariette Kemmer (Donna Elvira), Zehava Gal (Zerline) et Jean-Marie Fremeau (Masetto). L'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dirigé par Marc Soustrot avec un bel élan dramatique, manque souvent de délicatesse et parfois d'exactitude ; ce n'est pourtant pas faute, semble-t-il, d'avoir beaucoup travaillé.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : *28 février, 2, 4 et 7 mars.*

« MÉDÉE », de Cherubini à l'Opéra

La barbare magicienne venue de l'Orient

Quel est le compositeur que Beethoven *« estimait le plus »* lorsqu'il avait trente-cinq ans et que Schumann après la mort de ce même Beethoven considérait comme *« le premier des artistes vivants »* ? Il signor Cherubini. Né en 1760, naturalisé français, il était directeur du Conservatoire de Paris depuis sa fondation, en 1795.

Son importance apparaît nettement dans la *Médée* que vient de reprendre, en français, l'Opéra de Paris (1). Car cette œuvre, créée en 1797, à une époque où Beethoven n'avait pas dépassé ses opus 10 ou 11, anticipe déjà sur une toute nouvelle écriture musicale. Si on y retrouve des aspects mozartiens et surtout l'influence de Gluck, dans la coupe des airs notamment, on est frappé par l'aspect prébeethovénien de l'orchestre, sa richesse et sa plénitude polyphonique. L'œuvre est de grand style, un peu froide, mais avec un vaste déploiement vocal qui permet à des interprètes d'exception, comme le fut Maria Callas, de donner un frémissement passionné à ce marbre digne de l'antique.

Shirley Verrett n'a peut-être plus les moyens techniques de ce rôle épuisant avec les déséquilibres de sa voix entre les registres, l'aigu tendu jusqu'au cri, le grave raclant la gorge tandis que le médium reste admirable, mais elle est toujours une impressionnante tragédienne.

Noire, entourée d'une suite aussi sombre qu'elle-même et d'oiseaux de malheur, elle est *« la barbare magicienne venue de l'Orient qui apporte la folie et le désespoir »* dans une *« cour occidentale »* bien policée. Telle est l'image donnée par la mise en scène de Liliana Cavani, qui revient au temps de la création, avec de ravissants costumes de Franca Squarciapino : robes, jaquettes et perruques de la fin de l'Ancien Régime contrastant avec la troupe farouche de Médée.

Le drame se passe sur les escaliers de marbre noir dominé par une fantastique coupole renversée d'Ezio Frigerio, inspirée des « architectes visionnaires de la Révolution » et qui craque avec l'irruption de forces irrationnelles, tandis que, sur les colonnes penchées, montent et descendent des équilibristes maléfiques, agrippés comme des araignées ou des chauves-souris. Un aveugle tâtonnant traverse tout le temps la scène, Tirésias le devin, annonciateur obscur d'effroyables catastrophes.

Aux côtés de Shirley Verrett, le Jason Werner Hollweg un peu trompettant et pas très sûr, ne pèse pas lourd, moins en tout cas que le Créon tonnant de Jean-Philippe Lafont. La voix rayonnante d'Anne-Marie Rodde dans la scène suave des fiançailles rend plus affreux le sort atroce qui est réservé à l'innocente Dircé ; et Nadine Denize donne un accent sombre et profond à l'air superbe de Néris. Les chœurs de Jean Laforge ont une présence impressionnante, tandis que l'Orchestre de l'Opéra manque un peu de cohésion sous la direction de Pinchas Steinberg, qui conduit la représentation avec plus de rigueur que d'inspiration.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Comme lors de la dernière reprise, en 1962, la partition utilise des récitatifs français traduits de l'italien (lui-même traduit de l'allemand) postérieurs à la mort de Cherubini. N'aurait-il pas été plus judicieux et intéressant de jouer l'œuvre comme à la création, avec les dialogues parlés à la manière de *Fidelio* ?

« L'ÉLU », de Jeremy Paul Kagan

Double initiation

En 1944, dans le quartier juif de Brooklyn, deux équipes d'adolescents vont disputer un match de base-ball. Mais l'une d'elles appartient à l'école religieuse. Les garçons portent des vêtements et des chapeaux noirs, des boucles de cheveux leur descendent le long des joues. Et Danny Saunders, fils de rabbin hassidique, va jeter la balle en plein visage de Reuven Malter, fils d'un professeur non orthodoxe, trop libéral au goût de la communauté du rabbin Saunders.

L'Elu, adaptation d'un roman de Chaim Potok, grande œuvre de la littérature juive new-yorkaise, commence, donc, sur les surprenantes images de l'opposition de deux univers : celui d'une règle religieuse intransigeante, qui refuse le vingtième siècle, et celui d'une conception de la foi, ouverte au monde moderne. Deux adolescents, élevés différemment, se heurtent au moment même où les troupes alliées débarquent en Normandie. A partir de leur conflit d'éducation, d'idées, ils vont faire, l'un vers l'autre, un bout de chemin, tandis qu'en Europe, la défaite du nazisme amène la révélation des camps d'extermination.

Double initiation donc. Fortement marqués par l'image de leurs pères — comme plus tard le sera la jeune Natty Gann — Danny et Reuven découvrent mutuellement les raisons des autres, la tolérance et une amitié, contrariée par le rabbin qui brûle ou croit brûler du feu des élus. Le récit va jusqu'à la fondation de l'Etat d'Israël.

Tourné en 1981, présenté l'année suivante au Festival de Deauville, *l'Elu* attendait, depuis, une distribution. C'est un film très important, où l'on comprend les répercussions, chez les juifs de New-York, d'un moment crucial dans l'histoire de l'humanité.

D'une manière simple et passionnante, Kagan révèle, dans l'Amérique des années 44-48, un milieu et ses racines, l'ébranlement venu d'une Europe saignée à blanc.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

FESTIVAL DU CINÉMA LATINO-AMÉRICAIN A BONDY

La ville de Bondy, où est installé l'Institut culturel latino-américain, consacre son festival du cinéma au sous-continent, avec l'aide des responsables des festivals de Biarritz et de Nantes.

Inaugurant la manifestation, le maire, M. Cluzel, a rappelé que dès les années 30, Bondy avait recueilli les réfugiés du fascisme et poursuivait cette tradition. Première séance : *Darse cuenta* (se rendre compte), film argentin d'Alejandro Doria, super-mélo qui met les émotions fortes au service de la bonne cause et a fait un tabac il y a un an dans tout le pays.

Jusqu'au 6 mars sont projetés des films rares ou inédits, dont *Patriamada* (Brésil), primé à Biarritz, *les Jours de juin* (Argentine), primé à Nantes, *Frida*, de Paul Leduc (Mexique), considéré comme l'un des dix meilleurs films 1985, et qui clôturera le festival.

L. M.

★ Bondy, salle André Malraux, cours de la République (48-49-48-11).

NOTE

THÉATRE

« Le Monstre Turquin », à Créteil

Il a des griffes longues comme les siècles. Sa peau a l'épaisseur de l'éternité. Les excroissances de sa chair sont apocalyptiques. Bâtard d'iguane et de caïman, mâtiné de diplodocus et croisé de dynosaure, cette créature des ténèbres est « le monstre Turquin », d'après le conte de Carlo Gozzi, adapté et mis en scène par Pétrika Ionesco, où l'on suit les métamorphoses d'une princesse en prince, d'un prince en monstre, d'une tortue en reine libidineuse et les tribulations du roi Fanfour, vieillard gâteux et lubrique. Autour d'eux des personnages plus communs, également victimes d'enchantements, de philtres de l'oubli et d'autres potions du même acabit.

Le décor ressemble à un temple d'Angkor enlacé de lianes qui érodent les bas-reliefs et créent de nouvelles formes proches d'un totem ou d'une divinité monstrueuse, à la gueule grande ouverte d'où l'on s'attend à voir surgir serpents et crapauds. Mais ce sont des personnages vêtus de couleurs et coiffés d'humour qui apparaissent, cabriolent, se contorsionnent. Le mouvement remplace l'expression des visages dissimulés sous les masques blancs de la commedia dell'arte.

Le burlesque penche vers la gaillardise ; les pantalonnades méditerranéennes vers la franche trivialité.

D'outrances en exagérations, la première partie du spectacle s'éternise en scènes répétitives comme si Pétrika Ionesco s'était laissé prendre au piège de la complaisance, via l'improvisation. Défaut qui disparaît dans la seconde partie.

Le décor de Florica Malureanu cesse d'être simplement imposant. Il se disloque, l'action se précipite. Le conte de Carlo Gozzi, le jeu des masques, celui des corps forment enfin un ensemble cohérent qui va à l'essentiel : la poésie fantastique.

CAROLINE DE BARONCELLI

★ Théâtre Maison des arts de Créteil, 20 h 30.

ROCK

John Mayall fidèle au blues

Pour clore sa quatrième édition du Festival rock, le Théâtre du Forum des Halles présente, ce samedi 1er mars, l'une des grandes figures du rock et du blues. Un vétéran de cinquante-deux ans, toujours sur la brèche, découvreur de talents et innovateur déterminé à vouloir continuellement évoluer, en dépit des inévitables déconvenues et impasses : John Mayall.

Le premier groupe de Mayall (les Powerhouse Four) a été formé il y a trente ans. Mais c'est au début des années 60 que, encouragé par Alexis Korner, John Mayall « monte » à Londres et se produit dans des clubs avec une première mouture des Blues Breakers. Au fil des années, le groupe verra passer un nombre important de grands musiciens : Jack Bruce, Eric Clapton, Aynsley Dunbar, Peter Green, Mick Taylor, John McVie, Mick Fleetwood. A l'harmonica, à la guitare, aux claviers, Mayall, imperturbable, jouera le blues dans sa diversité.

Pendant une courte période, à la fin des années 60, dans son souci constant de recherche, Mayall défie la tradition en formant un groupe sans batteur ni guitare électrique. Puis, il s'oriente vers le blues-jazz avant de constituer une nouvelle version des Blues Breakers, avec notamment les guitaristes Coco Montana et Freddy King. Il démontre que sa voie royale, c'est cette musique riche d'énergie qui se joue en liant le pathétique et l'humour, en arrachant impétueusement les notes à la guitare ou à l'harmonica.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Samedi 1er mars, 20 h 30, Forum des Halles.





L'augmentation de capital du *Monde*

(Comment seront réparties les actions de la Société d'investissement)

Une difficulté technique de dernière minute nous a empêchés de publier hier la liste des actionnaires de la Société d'investisseurs du Monde dont l'assemblée de la SARL avait approuvé la création le jeudi 27 février. On la trouvera ci-dessous. Précisons que le capital de la nouvelle société est fixé à 11 millions de francs répartis en 1 000 actions et qu'elle souscrira 100 parts de la SARL Le Monde.

PERSONNES MORALES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT (francs)
SOFIAG (Groupe Saint-Gobain)	67	737 000
SUBAREG (Groupe Compagnie financière de Suez)	70	770 000
THOMSON TECHNIQUES DE COMMUNICATION	70	770 000
SCIP (Groupe L'Oréal)	70	770 000
SES (Groupe EII)	70	770 000
SEGESPAR (Crédit agricole)	70	770 000
BSN	50	550 000
BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL	50	550 000
LA CAISSE FAMILIALE (Groupe Victoire)	10	110 000
FAYARD	10	110 000
SEUIL	20	220 000
BELFOND	10	110 000
UAP-VIE (Groupe UAP)	70	770 000
BNP	70	770 000
CFP	70	770 000
ANTARES	30	330 000
PERSONNES PHYSIQUES		
M. Roger FAUROUX	3	33 000
M. Pierre GUICHARD	10	110 000
M. Alain de GUNZBURG	70	770 000
M. Christian HERMAIN	60	660 000
M. Serge KAMPF	50	550 000
21 investisseurs	1 000	11 000 000

MALGRÉ LES ACTIONS DES OUVRIERS DU LIVRE

« Télé-Loisirs » paraîtra le 3 mars

Le nouvel hebdomadaire *Télé-Loisirs* devrait être dans les kiosques lundi 3 mars, comme prévu. 850 000 couvertures du numéro 1 de ce nouveau magazine, consacré à la famille et à la télévision, et lancé par le groupe Prisma Presse (qui édite déjà *Géo*, *Femme actuelle*, *Prima*, *Ça m'intéresse*), ont pourtant été saisies et éparpillées sur l'autoroute A 3, le 28 février, par des membres du Syndicat du livre CGT. Dans la même journée, deux cents personnes de l'imprimerie de Maisons-Alfort (IMA, ex-Del Duca), dont des militant du Livre CGT, ont détruit 150 000 exemplaires de *Télé-Loisirs* en cours de brochage dans l'imprimerie de Wissous (Essonne) (*le Monde* du 28 février).

Le Livre CGT entendait ainsi attirer l'attention sur la situation de l'imprimerie de Maisons-Alfort en dépôt de bilan. « *Faute d'investissements*, explique le Livre CGT, *trop de titres français sont imprimés à l'étranger. C'est le cas de* Télé-Loisirs, *dont une partie importante a été fabriquée en Allemagne, ainsi que tous les autres titres du groupe. Comme l'indiquait le rapport Bine, jamais publié par le gouvernement, 16 000 emplois seraient récupérés par le rapatriement de ces travaux confisqués, qui représentent 27 % de la presse magazine et 80 % des catalogues.* » Parmi les « autres titres » du groupe Prisma Presse, le Livre CGT cite notamment l'hebdomadaire *Femme actuelle*, dont le succès (1 700 000 exemplaires la semaine dernière) met en cause les hebdomadaires *Femme d'aujourd'hui* et *Femme pratique*, imprimés par l'Imprimerie de Maisons-Alfort.

La direction du groupe Prisma Presse, filiale française du groupe allemand Grüner und Jahr Bertelsmann, a protesté contre cette action « *d'une violence incompréhensible* » qui « *témoigne d'un mépris total pour le travail de trois cents personnes* ». « Télé-Loisirs *est imprimé à Lille, à l'imprimerie Héliogravure Jean Didier*, précise la direction du groupe, *seules les quatre pages de couverture ont été imprimées en République fédérale d'Allemagne, temporairement et pour des raisons techniques.* » M. Axel Ganz, directeur de Prisma Presse, a indiqué que « *tout était mis en œuvre pour que le magazine sorte normalement lundi* ». Cet hebdomadaire en quadrichromie sera vendu le 3 mars au prix de lancement de 3 F, avant de passer ultérieurement à 4 F. Il est du même format que *Femme actuelle* et comporte 80 pages, dont 35 sont consacrées aux programmes des six chaînes de télévision.

Y.-M. L.

● *Suspension de la grève à la* Tribune de l'économie. – La rédaction de *la Tribune de l'économie* a annoncé, vendredi 28 février, avoir voté à la majorité la suspension de la grève entamée la veille (*le Monde* du 1er mars). Dans un communiqué publié vendredi soir à Paris, la rédaction du quotidien économique affirme que M. Bruno Bertez, directeur général et rédacteur en chef de ce titre a, « *en effet, accepté de lever l'ultimatum concernant les départs immédiats, d'apurer tous les contentieux et de revenir sur ses propres propositions concernant les départs des journalistes qui souhaitent quitter ce quotidien dont ils craignent la « dérive »*. La rédaction de *la Tribune* précise, d'autre part, que les négociations reprendront dimanche 2 mars.

● *TF 1 diffusera des programmes dans une vingtaine de pays francophones.* – « Téléfoot », « Automoto », un magazine hebdomadaire d'actualité, certaines séquences d'« Infovision » et une sélection d'émissions « phares » de TF 1 vont être désormais diffusés dans une vingtaine de pays francophones d'Afrique et d'Asie. TF 1 précise qu'aux termes d'une convention signée avec le ministère des relations extérieures celui-ci prendra en charge les frais techniques de recopie et les frais d'envoi de ces programmes dans les pays associés dans le réseau de « diffusion culturelle internationale » : Gabon, Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Congo, Zaïre, Togo, Sénégal, Centrafrique, Bénin, Madagascar, Djibouti, île Maurice, Niger, Rwanda, Burundi, Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Vietnam, Haïti, réseau auquel participent également quarante-six Etats non francophones des cinq continents. TF 1 indique, enfin, qu'elle accueille régulièrement, en contrepartie, des programmes en provenance des pays du Sud.

La « 6 » arrive !

Après une semaine de programme « minimum » – clips, spots, jingles, – montés en boucle et diffusé douze heures par jour sur l'antenne, – la sixième chaîne devait faire, le samedi 1er mars, à 14 heures, son entrée officielle dans l'univers audiovisuel français. Une entrée attendue avec impatience par l'ensemble du public jeune auquel ce programme est destiné, mais une entrée « *modeste et discrète* », insistent les responsables de la chaîne, qui craignent de décevoir un auditoire attiré par la tonalité de la boucle de départ.

La grille sera donc mise en place progressivement, les rendez-vous et émissions, s'insérant peu à peu dans un univers de musique et une farandole de clips. Pas de stars pour l'animation mais des « vidéo-jockeys », sélectionnés par la radio NRJ et testés directement à l'antenne : au public d'exprimer son avis et de voter, dès samedi, par Minitel, téléphone ou courrier. A 17 heures démarrera « Magic 6 », suivi de « System 6 », véritable patchwork de chansons, de clips et de dessins animés. Le reste de la soirée comportera des portraits, des rencontres avec des vedettes, des hit parades et des concerts.

Selon TDF, 7 610 000 téléspectateurs devraient pouvoir capter les programmes dès le 1er mars (18 millions en 1987), les neuf villes pionnières étant Paris (canal 33), Bordeaux (43), Toulouse (34), Grenoble (62), Lens (54), Lyon (22), Marseille (38), Nîmes (37), Nevers (46), à condition d'aimer se soûler de musique... et d'avoir une bonne antenne.

ANNICK COJEAN.

Décès

– Eduardo et Monique Abelleira,
Karine, Claude, Richard, Brigitte et Paco,
ses enfants, petits-enfants et arrière petit-fils,
font part du décès de

Marie-Madeleine ARRIARAN,
née Dangeron,

survenu le 27 février 1986, en sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mortagne-sur-Sèvre (Vendée).

Madame Jean Bobet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de vous apprendre le décès de son mari, de leur père et grand-père,

M. Jean BOBET,
magistrat honoraire,

le 27 février 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu à 15 heures, le 1er mars en l'église Saint-Pierre de Mortagne.

29, rue Nantaise,
85290 Mortagne-sur-Sèvre.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René MAGRITTE,
née Georgette Berger,

décédée à Schaerbeek-Bruxelles.

– Chenerailles.

Mme Alcide Sarre,
son épouse,
M. et Mme Georges Sarre
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Sarre
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Delpal
et leurs enfants,
Les familles Sarre, Kenette, Bousely, Boyer et Benoyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Alcide SARRE,
ancien maire de Chenerailles,
ancien conseiller général de la Creuse,

survenu le 28 février 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu aujourd'hui samedi 1er mars à 14 h 30, au cimetière de Chenerailles.

Levée de corps au domicile du défunt.

– M. Joseph Szwerbrot,
son époux,
Mme G. Estienne,
sa mère,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline SZWERBROT,
née Estienne,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
présidente de l'ANACACI,

survenu le 26 février 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 28 février 1986, à 14 heures, au cimetière de Montrouge.

140, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

Anniversaires

– Nîmes.

Il y a quatre ans, le 1er mars 1982,

Magali GAUTIER,

disparaissait en montagne, elle avait vingt-cinq ans.

« Eternel, dis-moi quel est le temps de ma vie, que je sache combien je suis fragile. »

Soutenances de thèses

Université Paris-XI, faculté de droit de Sceaux, mardi 4 mars à 14 h 30, salle des professeurs, M. Maurice Massengo-Tiassé : « Les Etats socialistes et la commission des droits de l'homme des Nations unies ».

Université Paris-III, mercredi 26 mars à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Louis Depierris : « Traditions et insoumission dans la poésie française ».

Université Paris-III, vendredi 14 mars à 8 h 30, salle Gérard, M. Abderrahim Youssi : « L'Arabe marocain median. Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques ».

Université Paris-III, samedi 22 mars à 14 heures, salle Liard, M. Olivier Got : « Construction et symbolique du paysage mythique chez Zola : le jardin et la mer ».

Communications diverses

– L'association Coup de soleil (tél. : (16-1) 40-26-18-77) organise le 1er mars, de 15 heures à 23 heures, au Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, à Paris-12e, une journée de rencontre entre Français et Maghrébins de confession chrétienne, juive ou musulmane, avec la participation de musiciens, comédiens, réalisateurs, écrivains et journalistes originaires des trois communautés.
Participation aux frais : 130 F donnant droit au dîner-buffet et à la soirée musicale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4173

HORIZONTALEMENT

I. « Tube » de peinture. Appareils à dévider. – II. Bien enveloppée. Avec elle, on ne craint pas d'être attaqué. – III. Pronom. Peut avoir une tête de chérubin. Préparation à base de riz. – IV. Note. Symbole chimique. Fait donc partie des premiers de la « classe ». – V. Se trouve parfois sous forme de boucles, parfois sous forme de collier. Fleuve. Se porte militairement et se retire civilement. – VI. Négation. Façon de parler. Bien soigné. – VII. Ont besoin d'être dressés avec une bonne correction. Lieu de retraite pour un vieil ours. Empereur romain. – VIII. Cracks. Symbole. Suivent les étoiles. Quand elle joue, elle gagne gros. – IX. Grande, en Amérique du Nord. Cinéaste américain. – X. Il observe par devoir où est observé par jeu. Le prix du pain. Dame de la côte. – XI. Mention honorable. Ne se trouvent que chez des tailleurs très spécialisés. – XII. Courant de faible intensité. Point. Borde un lit. – XIII. Parfois attardé quand il veut suivre un cours. Prise de bec. Est inspiré ou aspiré. – XIV. Fait de la place. Etait aussi précieux pour la bourse que pour la vie. Femme de lettre. – XV. Poste de contrôle. Préposition. Font monter la température.

VERTICALEMENT

1. Passage à tabac. Espèce de « bol ». – 2. Hommes de main. Faisaient couler le sang en piquant dans les vaisseaux. – 3. Cité. Forment une compagnie des plus agréables. – 4. Une manière de donner le bon exemple. – 5. Ses cours ont généralement la faveur des élèves. Avait le même niveau que le bachelier. – 6. Préfixe. Eut une réaction de rosse. Flotte près du bassin. – 7. Très sévères ou très décontractées. Avoir un comportement actif ou passif, c'est selon. – 8. Un témoin digne de foi. Partie du nez. Bien jouée. – 9. Précision horaire. Chercher sa voie. Double, si elle est seconde. – 10. Une bonne assurance contre les dégâts du « feu ». – 11. Met de l'ambiance. Louviers est sur sa route. – 12. Ce qui est chère n'y est pas trop cher. Grande chasseuse de taupes. Personnel. Article. – 13. Juste un petit coup. Est bon pour calmer les premières rages de dent. – 14. Conjonction. Pousse à sortir ce qu'on a sur le cœur. Bien utile dans les voyages d'affaires. – 15. Personnel. Recueille le grain. Longues pages d'histoire.

Solution du problème n° 4172

Horizontalement

I. Et caetera. – II. Nord. Etes. – III. Uléma. – IV. Métissage. – V. Eres. Anes. – VI. Ré. Seigle. – VII. Araignée. – VIII. Volts. – IX. Ironie. Tu. – X. O.N.U. Store. – XI. Enée. IS.

Verticalement

1. Enumération. – 2. Tolérer. RN. – 3. Crête. Avoué. – 4. Admission. – 5. As. Eglise. – 6. Te. Sainteté. – 7. Etranges. – 8. Ré. Gelé. Tri. – 9. Ascèse. Nues.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cité Internationale, Galerie (45-89-38-69) 20 h 30, Sam.

LA VILLE-Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), Sam. 20 h 30, Dim. 17 h.

UNE SAISON EN ENFER - Nanterre, Théâtre par le Bas (47-75-91-69), Sam., Dim. 20 h 30.

LE PARC - Chaillot (47-27-81-15), Sam. 19 h 30, Dim. 15 h.

UN AMOUR INCONNU - Dix Huit (42-67-47-47), Sam. 21 h.

LES VIEILLES DAMES - Fontaine (48-74-74-40), Sam. 16 h 30 + 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. 20 h 30 : le Menteur ; sam. 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : Sam. 19 h 30 + dim. 15 h : le Parc, de B. Strauss ; Th. Gémier : relâche.

ODÉON (43-25-70-32), sam. à 20 h 30 + dim. 15 h : Il Berretto a sonagli, de L. Pirandello (en italien).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), Sam. 18 h 30 : la Vérité ; le Trio brisé, d'Italo Svevo.

TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : dim. à 20 h : la Dame au petit chien, d'Y. Kheifetz ; Oncle Vania, d'A. Mikhalkov-Kontchalovski.

BEAUBOURG (42-77-12-33) ; Cinéma-vidéo, Vidéo information : sam., dim. 13 h : Paris vu par les opérateurs d'Albert Kahn, de J. Leclercq ; 16 h : Perspectives Tanguy, de F. Mazzo ; 19 h : Jules Verne, de J. Vidal ; Vidéo/musiques : sam., dim., 13 h : Giselle, d'A. Adam ; 16 h : Archie Shepp ; 19 h : Ernani/Verdi ; sam., dim. 15 h : Vienne 1880-1938, films sur A. Kubin, A. Schoenberg ; sam., dim. 18 h : Ron Rice, collections du musée ; Cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29), sam. 14 h 30 : Messalina, d'E. Cuazzoni ; 17 h 30 : L'Eredita dello zio Buonanima, d'A. Palermi ; 20 h 30 : Vecchia guardia, d'A. Blasetti ; dim., 14 h 30 : Quo Vadis ? de G. d'Annunzio et G. Jacoby ; 17 h 30 : Daro un milione, de M. Camerini ; 20 h 30 : le Scarpe al sole, de M. Elter ; Concerts/spectacles : sam., de 18 h 30 à 24 h : la Nuit des Quatuors (Schoenberg, Xénakis, Chostakovitch, Seeger, etc.), avec le Quatuor Kronos (San-Francisco).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini : dim., 20 h 30 : la Donna del Lago.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45 + dim. 14 h 30 : le Dragon ; sam. 18 h 30 : Karim Kacel.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Terminus Hôpital.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 21 h, dim. 15 h : Zoo story.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire (dern.).

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h : C, comme... première strie potise (dern.).

BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 15 h, dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude (dern.).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernada Alba.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres (dern.) ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.

ELDORADO (42-08-23-50), sam. 17 h : Clovis et les vibrures.

EPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h : le Vent coulis. (dern.).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : French Kiss.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Baie des anges (dern.).

ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h + 19 h, dim. 15 h : Un amour infini ; sam. 17 h + 21 h : Chute libre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), sam. 20 h 30 : Mort à crédit.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h 30 + 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : D'amour et d'eau froide ; dim. 18 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre (dern.). – II. sam. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Bienvenue au club (dern.) ; sam. 18 h 30 : le Président ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), dim. 15 h + 21 h : Lorna et Ted (dern.).

MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h : la Baie de Naples (dern.).

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 17 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, dim. 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam.-dim. 21 h : A la recherche du temps porain (dern.).

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 17 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : Le regard observé, récit.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE FORTUNE, sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Carottes sont cuites.

TH.13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. DE MÉNILMONTANT, sam. 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 15 h : le Cid ; sam., dim. 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; sam. 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h + 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 1er - Dimanche 2 mars

Les concerts

SAMEDI 1er MARS

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Cheret, H. Modzelewska (Mozart, Chopin, Schubert...).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : M. Chapuis.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ch.-H. Beneteau, B. Palisson (Bach, Scarlatti, Cimarosa...).

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : Crispino e la Comare.

La Table verte, 22 h : Ph. Feret, J. Bourges-Maunoury (Debussy, Brahms, Rachmaninoff).

Eglise Saint-Jean - Saint-François, 21 h : Pro Cantione Antiqua, dir. : J. Griffet (Purcell, Lawes, Henry VIII).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de la RATP.

18-Théâtre, 16 h 30 : Quintette de cuivres Magnifica (Pezel, Susato, Bach...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Chœur de la Sorbonne, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Rossini).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : S. Ruiz de Angulo (Debussy, Fauré, Chopin...).

DIMANCHE 2 MARS

Salle Pleyel, 10 h 30 : Orchestre Colonne, dir. Cl. Bardon (Ravel, Stravinsky) ; 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Puccini, Verdi).

Th. des Champs-Elysées, 17 h : voir ci-dessus.

Eglise Saint-Merri, 16 h : L. Mascagna, M. Llerena (Gibbons, Haydn, Sor...).

Th. du Rond-Point, 11 h : Quatuor Fine Arts de Chicago (Mozart).

Galerie Peinture Fraîche, 18 h : Ch. Rahlf, F. Maciocchi (Lozwe, Wagner, Brahms).

Eglise des Billettes, 17 h : Musiciens de Chambre de Paris, E. Pitti, Ph. Bride (Mozart, Haydn).

Eglise de la Madeleine, 16 h : M. Chapuis (Buxtehude, Muffat, Pachelbel...).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 16 h 30 : Camerata Vocalis (Weinrauch, Betscher, Brixi).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : P. Ramos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h 30 : M. Saury ; le 4 : R. Guérin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : sam. : Azuquita y su melao.

DUNOIS (45-84-72-00), 22 h : le 28, les 1001 Nuits du tempo ; sam., dim. 20 h 30 : J.-Ch. Capon, Faton Bloom.

ELDORADO (42-08-23-50), sam. 22 h, le 27 : les Dogs.

FORUM (42-03-11-11), sam. 21 h, le 28 : J. Mayall, Cyclope, L. Francœur ; dim. : Raina Rai, Litfiba, Raticide.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : B. Hurley, P. Gunn.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), sam. 23 h : Amoroso.

MONTANA (45-48-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzo.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam., dim. 22 h : J.-M. Vauzelle.

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : S.B. Benjamin.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Tin Pan Stompers.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : R. Mailhes Quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : L. Tabackin, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.

PHIL'ONE (47-76-44-26), sam. 21 h 30 : Choc Stars Zaïre.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 22 h : P. Diez Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : J. Caroff.

STAND BY (46-33-96-23), sam. 21 h 30 : Lavelle, K. Baibant, A. Lecointe, Th. Arpino.

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim. 23 h : M. Valois, J.-F. Jenny-Clark, T. Rabeson.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 1er MARS

17 h, Films et cinéastes découverts par L. Delluc : le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; Hommage à B. Davis : 19 h 15, Jimmy the Gent, de M. Curtiz (v.o.) ; 21 h, Fog over Frisco, de W. Dieterle (v.o.).

DIMANCHE 2 MARS

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, la Proie du vent, de R. Clair ; 17 h, Pour un sou d'amour, de J. Grémillon ; Hommage à B. Davis : 19 h, l'Emprise, de J. Cromwell (v.o.) ; 21 h, Agent spécial, de W. Keighley (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 1er MARS

Rétrospective W. Bros 1950-1985 ; 17 h, l'Enjôleuse, de L. Bunuel (v.o.) ; Cinéma suédois 1929-1985 : 19 h, le Quintette d'une petite ville, de S. Olsson (vo-stf) ; 21 h 15 : Place du Paradis, de G. Lindblom (vo-st ang.).

DIMANCHE 2 MARS

Rétrospective W. Bros 1950-1985 : 15 h, Jeremiah Johnson, de S. Pollak (v.o.) ; 17 h 15 : Cendres et diamant, d'A. Wajda (vo-stf) ; Cinéma suédois 1929-1985 : 19 h 15 : Slumrande Toner, de J. Bergenstrahle (vost ang.) ; 21 h 15 : Un et un, d'E. Josephson, S. Nykvist et I. Thulin (vo-st ang.).

LES FILMS NOUVEAUX

A DOUBLE TRANCHANT, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALLAN QUATTERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LE BARBIER DE SÉVILLE, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle (v.o.) : Reflet-Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60).

CARRÉ BLANC (*), film français d'Isabelle Pierson, Gilles Delannoy : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CANEVAS LA VILLE, film français de Charles Dubois : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'ÉLU, film américain de Jeremy Paul Kagan (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-17) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST, film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio, 9e (47-70-63-30) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ, film français de Marie-Claude Treilhou : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAULETTE, film français de Claude Confortès : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (45-62-41-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA REVANCHE DE FREDDY (*), film américain de Jock Sholder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ROMANCE CRUELLE, film soviétique de Eldar Riazanov (v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE, film français de Jérôme Diamant Berger : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BLACKOUT (A., int. -13 ans, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

CONTACT MORTEL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet-Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94). – V.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-(43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

Radio-Télévision

Samedi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série noire : Piège à flics.
D'après le roman de J. Ashford, adapt. de P. Fabre et D. Othenin-Girard, avec W. Stanczak, J.-P. Ecoffey...
Sombre histoire de hold-up sanglant, à Genève. Violence, sexe et sadisme : sensibles s'abstenir...

22 h 15 Droit de réponse : Les affinités électives.
Emission de Michel Polac.
Dis-moi pour qui tu votes, je te dirai qui tu es. Avec les comédiens R. Lamoureux et J.-P. Darras, les écrivains G. Matzneff, P. Bruckner, C. Manceron, D. Tillinac, le rédacteur en chef du Magazine littéraire J.-J. Brochier, les cinéastes C. Chabrol, Ph. de Broca, P. Granier-Deferre, l'ancienne championne de ski M. Goitschel. Il n'y a plus d'isoloir ! Les hommes du spectacle, les écrivains s'engagent, quand ils ne se prennent pas carrément pour des hommes politiques !

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Michel Berger, Linda de Suza, Yves Duteil, Indochine, Chantal Goya...

21 h 55 Alfred Hitchcock présente : « Accident ».
De R. Price. Avec J. Heard, A. Garcia...
Un trafiquant de cocaïne transformé en... mort-vivant !

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline, avec Bronski Beat, Propaganda, The Cure, Sade, Lloyd Cole, Talk Talk...
A 23 h 45, concert Huey Lewis : Fils de beatniks, cet ancien hippy, exilé en Angleterre, est aujourd'hui le représentant d'un certain rock américain.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3



20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

22 h Journal.

22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
Un épisode très moraliste où la belle Krystle préfère renoncer à un amour plutôt que de nuire à sa famille !

23 h 10 Musiclub.
9e Symphonie en ré mineur, opus 125, *de Beethoven.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné PIC ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Mike Hammer ; 21 h 15, Making subway ; 22 h 10, Spécial KO de canal + ; 22 h 30, Football ; 0 h 10, Devil in miss Jones, film de D. Damiano ; 1 h 10, Le dernier combat, film de L. Besson ; 2 h 40, L'abominable docteur Phibes, film de R. Fuest ; 4 h 10, Rafales ; 5 h 35, Les branchés débranchés.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme.
Variétés.

22 h 30 Le grand show du sport.
Magazine sportif.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

Programme musical de 14 h à 2 h.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Simone Weil, 1909-1943 » (spectacle enregistré au Théâtre du Lucernaire).
22 h 10 Démarches.
22 h 30 Musique : Ricercare... Ockeghem et le contrepoint (1430-1495), avec l'Ensemble A Sei Voici et la Maîtrise de Radio-France.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Severance Hall) : *Symphonie n° 26 en ré mineur*, de Haydn ; *Passacaille*, de Webern ; *Sieben Frühen Lieder*, *Altenberg Lieder*, de Berg ; *Symphonie n° 4 en ut mineur*, de Schubert, par l'orchestre de Cleveland, dir., P. Boulez, sol. H. Lukomska, soprano.
22 h 25 Les soirées de France-Musique : concert en direct du centre Pompidou, par le Quatuor Kronos ; à 0 h, Archives : Mahler ; à 1 h : Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

Dimanche 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h Ça nous intéresse, M. le président.
Avec M. Mitterrand, président de la république.

20 h 35 Cinéma : l'Horloger de Saint-Paul.
Film de Bertrand Tavernier (1973), avec P. Noiret, J. Rochefort, J. Denis, S. Rougerie, C. Pascal.
Un horloger lyonnais essaie de comprendre pourquoi son fils adolescent a commis un meurtre. Un roman de Georges Simenon, dont l'action était située aux Etats-Unis, adapté par Aurenche et Bost, pour le premier long métrage — film d'auteur, belle étude sociale et psychologique — de Bertrand Tavernier.

22 h 20 Sports dimanche soir.
23 h 55 Journal.
0 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'indicateur.
D'après G. Simenon, avec J. Richard, M. Blanc...
Un gangster « à la retraite » reçoit un mystérieux coup de téléphone avant d'être retrouvé mort, à Montmartre...

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le peintre Bernard Buffet.
Tout le monde croit connaître Buffet, tellement sa peinture « anguleuse » est reconnaissable, alors que...

22 h 45 Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri. Sous le signe de Furtwängler.
En hommage au célèbre compositeur et chef d'orchestre né voici cent ans, le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Marek Janowski, interprète Ainsi parlait Zarathoustra, *de R. Strauss. Ce concert a été enregistré au TMP en juin 1985.*

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Document : la Rivière des pluies.
D'A. Kerjean.
L'ethnologue Jacques Lizot, chargé d'une mission pour le CNRS, part en 1968 au Venezuela. Puis il décide de vivre dans la région du haut Orénoque parmi les Indiens Yanomami. Ce Blanc devenu presque indien parle de lui pour la première fois. Une aventure étonnante et fascinante.

21 h 30 Aspects du court métrage français.
Lift Show, *de Christian Le Hemonet* ; Chez Alexandre, *d'Anne Le Monnier* ; les Trois Huit, *de Dominique Théron.*

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Voici le temps des assassins.
Film français de Julien Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean (N.).
Une fille perverse, au visage d'ange, séduit, par intérêt, un restaurateur des Halles. Etude de mœurs poussée au paroxysme d'un style naturaliste où Duvivier fait merveille. En dehors des modes et des genres, une vision sans pitié d'un monde où les femmes semblent possédées par le mal, où le crime peut devenir monnaie courante, où s'effondre le mythe de Gabin, ce qui n'empêche pas l'interprétation d'être formidable.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Etude de F. Sor, par M. Nordman, à la harpe.

CANAL PLUS

20 h 30, Faryo, film de N. Oshima ; 22 h 30, l'Inconnu de Las Vegas, film de L. Milestone ; 0 h 30, Pourquoi pas, film de C. Serreau ; 2 h, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

20 h 30 Cinéma : Ça va pas être triste.
Film de P. Sisser (1982) avec D. Cowl, D. Prévost.

22 h 30 La « 5 » en concert.
Concert de l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala, œuvres de Beethoven, dir R. Muti.

23 h 30 Série : l'Homme de l'Atlantide.
0 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

Programme musical de 14 h à 2 h.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Noah Crechewsky.
22 h 30 Radio-France, Année de l'Inde : percussions indiennes (concert enregistré le 15 mars 1985 à Brindava).
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre musical de Paris) : *la Donna del Lago*, opéra de Rossini, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, les chœurs de Radio-France, dir. H. Lewis, chef des chœurs, M. Tranchant, chef de chant, M. Paubon, sol., L. Cuberli, R. Blake, C. Merritt, L. Valentini-Terrani, M. Fletcher, B. Lafon, J.-C. Orliac.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex-Libris, la musique à Cuba ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 1er mars).

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Pouic-Pouic*, film de J. Girault ; 22 h 5, Étoiles et toiles ; 23 h 5, Journal ; 23 h 20, C'est à lire.
A2	20 h 35, Feuilleton : *A l'est d'Eden* ; 22 h 15, Nombre et lumière ; 23 h 10, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Un meurtre est un meurtre*, film d'E. Périer ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Boîte aux lettres ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 2 MARS

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

— *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. François Mitterrand*, président de la République, répond aux questions d'Yves Mourousi, au cours de l'émission spéciale « Ça nous intéresse, M. le président », sur TF 1, à 19 heures (retransmis sur Europe 1).

LUNDI 3 MARS

— *M. Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire général du Front national, et *M. François Doubin*, président du MRG, parlent de l'immigration, au cours d'un « Face à face », sur RTL, à 18 h 30.

— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'UDF, est l'invité du « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

VU — L'œil indiscret

Fallait-il céder aux pressions des preneurs d'otage ? Fallait-il que les médias — FR 3 en tête, suivie des télévisions du monde entier — accourent à Nantes, ce 19 décembre 1985, à l'injonction de Georges Courtois (trente-huit ans) et de ses deux compagnons Patrick Thiolet (vingt-quatre ans) et Abdel Karim Khalki (trente-cinq ans), qui retenaient prisonniers une trentaine de personnes — magistrats, avocats, témoins, jurés et étudiants — à l'intérieur de la cour d'assises ?

C'est la question clé posée par Jean-Charles Deniau dans le reportage qu'il a effectué deux mois plus tard pour le magazine « Vendredi » de FR 3. Mais il a beau interroger les acteurs du drame, les magistrats, les forces de l'ordre, puis deux témoins extérieurs, M. Edgar Faure et Me Georges Kiejman, les réponses sont hésitantes, contradictoires, passionnées. C'est la même question posée encore brutalement par les journalistes qui ont filmé en direct la mort d'Omayra, la petite Colombienne, victime de l'éruption volcanique. Doit-on filmer la vie, et la mort, en direct ? Quelle est la frontière au-delà de laquelle le téléspectateur devient voyeur ? Et, surtout, la présence de l'œil indiscret d'une caméra, sert-elle ou nuit-elle à l'actualité ?

Dans l'affaire de Nantes, reconstituée hier soir avec des images inédites et des témoignages *a posteriori*, on a entendu tous les arguments, pour et contre. Une femme, membre du jury, *« la trouille au ventre »*, qui avait *« mal aux tripes, et plus peur que la peur »*, a expliqué comment la présence de la télévision a calmé Courtois. Pour elle, *« la presse a joué un rôle important et positif »*. M. Edgar Faure a trouvé la presse *« convenable »*, même si elle a permis à Courtois d'*« exercer ses dons d'orateur, lui qui aurait pu faire carrière comme avocat, voire comme homme politique ! »* Pour sa part, Me Kiejman a estimé qu'*« on ne saurait généraliser. Ici, les jouranlistes ont fait leur boulot, mais devant l'absence de règles déontologiques, il faut une auto-régulation. »*

Pour l'inspecteur Robert Broussard, en revanche, la présence des médias est un *« moyen de pression extraordinaire »* et un *« dangereux précédent »*, car, à l'avenir, d'autres preneurs d'otages *« réquisitionneront la presse pour leur chantage »*. Cela dit, le patron de la lutte antiterroriste accepte parfois le *« risque calculé »* d'admettre les journalistes, pour éviter les rumeurs et *« donner un os à ronger au public »*.

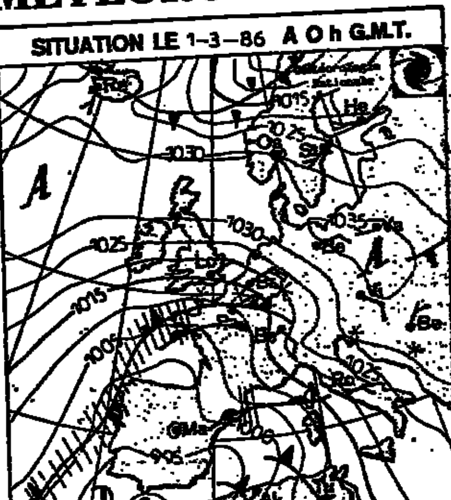
L'intéressé lui-même ? Si Georges Courtois est resté trente-six heures enfermé dans le prétoire de Nantes, au lieu de s'enfuir, c'est qu'il avait des choses à dire devant les caméras, un réquisitoire à prononcer contre le monde carcéral. Or, il échoua. Son auditoire a été certes impressionné — *« Courtois nous a fait remettre beaucoup de choses en place »*, dira un témoin. — mais les médias avaient autre chose à faire que de servir de porte-parole aux malfaiteurs. Ils étaient là pour faire leur métier : filmer en direct la plus spectaculaire prise d'otages des annales judiciaires. Une caméra est aussi une arme. A double tranchant.

ALAIN WOODROW.

France/services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1-3-86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.3.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse — Pluie — Neige — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er mars à 0 heure et le dimanche 2 mars à minuit.

Évolution générale :

Autour de la dépression qui s'étend du golfe de Gascogne à l'Espagne et à la Méditerranée, des perturbations circulent. Elles donnent du mauvais temps qui traverse le pays du sud vers le nord.

Dimanche : Au sud d'une ligne Nantes-Strasbourg, le ciel sera très nuageux ou couvert. Il y aura des risques de verglas du Val de Loire à la Bourgogne et à l'Alsace.

Il neigera sur le Jura, les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées. Il y aura des averses et des orages sur les régions méditerranéennes et la Corse.

Les pluies seront en général assez fortes sur les régions méridionales.

Sur les régions comprises entre les côtes de la Manche et les frontières du Nord et du Nord-Est, il y aura un temps plutôt nuageux et brumeux, où quelques éclaircies seront probables.

Le vent d'est soufflera modérément du Nord à la Manche. Le vent de sud-est soufflera fort en Méditerranée. Les températures minimales sont encore entre – 2 et – 4 degrés sur la moitié nord, entre 4 et 10 degrés sur la moitié sud. Les températures maximales seront comprises entre 1 et 5 degrés sur le Nord et le Nord-Est, entre 8 et 12 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 28 février, le second le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Ajaccio, 16 et 17 degrés ; Biarritz, 18 et 7 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Bréhat, 2 et 1 ; Brest, 1 et 0 ; Cannes, 11 et 9 ; Cherbourg, 0 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 1 et – 4 ; Dinard, 1 et 0 ; Embrun, 4 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et 1 ; La Rochelle, 14 et 6 ; Lille, 2 et – 3 ; Limoges, 11 et 5 ; Lorient, 2 et 1 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille-Marignane, 12 et 8 ; Nancy, – 3 et – 3 ; Nantes, 2 et 2 ; Nice, 11 et 7 ; Paris-Montsouris, 0 et – 1 ; Paris-Orly, 0 et – 1 ; Pau, 17 et 4 ; Perpignan, 10 et 9 ; Rennes, 2 et 1 ; Rouen, – 1 et – 3 ; Saint-Etienne, 10 et 2 ; Strasbourg, – 3 et – 4 ; Toulouse, 11 et 9 ; Tours, 1 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 (max.) ; Genève, 0 et – 7 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 2 et – 2 ; Madrid, 16 et 7 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, – 1 et – 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 2 MARS

« L'hôtel de Soubise, les appartements du prince et de la princesse, les archives nationales, la vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le musée Nissim de Camondo et ses meubles dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Les salons de réception du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Arts et curiosités de Paris).

« La Salpêtrière et son enclos », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (A. Ferrand).

« Promenade en forêt de Fontainebleau », s'inscrire Mme Viellevigne, 24, avenue Duquesne.

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe ; lampes de poche (M. Banassat).

« Musée Picasso », 11 h 30, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Le Musée de la légion d'honneur », 14 h 45, 2, rue de Bellechasse (AITC).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (P.Y. Jaslet).

« La Conciergerie de Philippe le Bel », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (V. Pohyer).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (S. Rojon).

« Le château de Maisons à Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule d'honneur.

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, sortie métro Sentier.

« Chicago, à l'heure du quatuor à cordes, des musées... et des gratte-ciel », inscriptions 45-26-26-77 (concert, déjeuner et conférence).

« Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

LUNDI 3 MARS

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts Lieux et découvertes).

« Versailles : grande et petite écuries du château, collection moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie.

« La peinture néoclassique », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (M. Pohyer).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 4, boulevard du Palais (AITC).

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice », 15 heures, métro Cité (sortie Marché aux fleurs) (M. Ragueneau).

« Exposition 200 nouvelles acquisitions », 15 heures, Grand Palais, hall à droite (Approche de l'art).

« Les hôtels du Marais, de la prise de la Bastille à la maisonprofesse des Jésuites, souvenir de la marquise de Sévigné et de Sainte Jeanne-de-Chantal, duels et faste », 14 h 15, métro Bastille sortie Saint-Antoine (M. Banassat).

« Un quartier de roture : le Trône et la Nation », 14 h 45, métro Picpus (V. de Langlade).

« Le culte de la patronne de Paris à Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée église (Paris et son histoire).

« La sculpture à la Renaissance », 15 heures, entrée Musée des monuments français (Paris et son histoire).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé), 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 2 MARS

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Florence 1985 » ; 16 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Crète et les Cyclades 1985 » (M. Brumfled).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Vers un idéal humain » (J. Noël) ; « Pour augmenter le magnétisme personnel » (Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « A la recherche du Dieu intérieur ».

Salle Pasteur, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 15 : « Mexique Soleil aztèque » ; 16 heures : « Afrique interdite » ; 17 h 30 : « Sortilèges à Bahia » (Ch. Cousin).

LUNDI 3 MARS

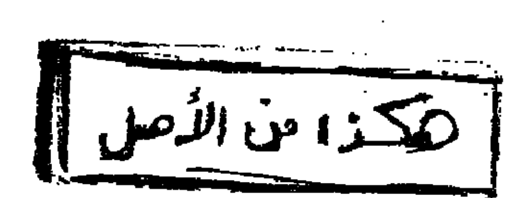
Centre Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 45 : « Souvenirs, réflexions, espérance » (Madeleine Barot, fondatrice de la CIMADE).

Musée des monuments français, 19 heures : « L'architecture romane en Alsace » (conférence du Centre international d'études romanes).

Académie des sciences morales et politiques, 14 h 45 : « La langue française dans les Etats-Unis d'aujourd'hui » (M.A. Kaspi).

62, rue Madame, 14 h 30 : « David, Delacroix et Ingres » ; 19 heures : « Pérennité de la pensée religieuse au Japon ».





هكذا من الأصل

BOURGOGNE

Une banque alimentaire

La Banque alimentaire de Bourgogne a été créée il y a quelques mois sur l'initiative d'un groupe de bénévoles. Elle fonctionne dans des locaux mis à sa disposition par la ville.

En décembre dernier, pour faire connaître son action, elle a demandé à toute la population de lui remettre des denrées alimentaires. Mais ce sont les entreprises et les commerçants qui lui livrent les produits qui ne peuvent être commercialisés et qui sont contrôlés chaque semaine par la visite du service de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Plus de cinq cents familles dijonnaises s'approvisionnent auprès du centre de redistribution dijonnais de la Banque alimentaire.

Une Charente vraiment maritime



Fin 1991, si les engagements financiers sont tenus, le TGV Atlantique arrive à Poitiers et met cette dernière ville à quatre-vingt-dix minutes de Paris. Fin 1988, si tous les obstacles juridiques sont levés, l'île de Ré est reliée par un pont au continent. Ces deux dates encadrent, symboliquement, la réflexion des responsables de la Charente-Maritime lorsqu'ils envisagent l'avenir de leur département.

Ivan de Limur, vice-président du conseil général, président du comité départemental du tourisme, est venu, pour le domaine dont il a la charge, expliquer à Paris ses projets. « *On ne construit pas, dit-il, le pont de Ré pour des raisons touristiques mais pour améliorer les conditions de vie des îliens...* » même si le nombre des visiteurs de l'île sera, de ce fait, considérablement augmenté : trois cent mille sont attendus chaque été à partir de 1989. Dossier classé. Les préoccupations portent plutôt sur la façon de relancer le tourisme dans un département fortement touché par le chômage, menacé par la récession de l'emploi industriel (Peugeot-Talbot devrait fermer ses portes d'ici un an) et dont les visiteurs sont moins nombreux et de revenus relativement modestes.

Objectif : désenclaver la Charente-Maritime, la faire mieux connaître, revaloriser et centrer davantage son image. Désenclavement ferroviaire par l'électrification de la ligne de La Rochelle, Niort, Poitiers ; désenclavement routier par l'élargissement des liaisons routières vers l'A 10 et l'amélioration de la route des estuaires.Des crédits ont été dégagés pour mettre en place un balisage touristique aux frontières du département puis à l'intérieur de celui-ci. L'idée est enfin d'« *amplifier l'image maritime du département* » en utilisant, notamment, ce merveilleux instrument de promotion qu'est le catamaran de compétition *Charente-Maritime II* qui participera à la course de la Liberté en mai, à celle du Rhum en novembre.

La Rochelle pourrait devenir une grande station de mer comme il y a de grandes stations de sports d'hiver. Un site est recherché pour l'installation d'une école de catamaran : à Arvert, dans le port des Minimes ou dans l'île d'Oléron. Des contacts ont été pris pour étudier, avec le Club Méditerranée, l'installation d'un « village » de la mer. Sur la Charente, sur la Boutonne, des efforts vont être faits pour développer le tourisme fluvial : aménagement des voies d'eau et balisage de circuits d'excursion à terre..

« *Nous étions il y a quelques années le troisième département touristique de France,* dit Ivan de Limur, *nous sommes devenus le cinquième. Dans trois ans, nous voulons redevenir le troisième.* » L'objectif paraît modeste ; il n'est sans doute pas facile à atteindre. — J.-F. S.

BRETAGNE

Technologie et gestion à Rennes

Le conseil régional de Bretagne souhaite la création à Rennes d'une université de technologie et de gestion. Cette volonté, qui s'inscrit dans la ligne « innover et vendre mieux » développée depuis quelques années par l'établissement public régional de Bretagne, se traduit aujourd'hui par une revendication concrète en matière de formation qui vient d'être présentée au gouvernement.

Cette université de technologie et de gestion implantée à Rennes serait organisée autour des activités technologiques et commerciales de l'université Rennes-I, de l'Institut national des sciences appliquées, des Ecoles nationales d'agronomie et de chimie de Rennes, de l'école d'ingénieurs de Lannion, en s'appuyant également sur les possibilités de l'université Rennes-II et de l'université de Bretagne occidentale.

RENNES. — A la demande de M. Michel Philipponneau, premier adjoint au maire de Rennes, le conseil régional de Bretagne a adopté un vœu favorable au rattachement de la Loire-Atlantique à la région Bretagne. Les élus régionaux souhaitent que : « *Les conseils généraux et les futurs élus des cinq départements bretons fassent connaître s'ils sont favorables au maintien du* statu quo *ou à la reconstitution de la région de Bretagne* ». Ce vœu du conseil régional intervient quelques jours avant les élections régionales au suffrage universel et quelques semaines après la réalisation d'un sondage montrant que les habitants de la Loire-Atlantique se sentent majoritairement bretons.

ILE-DE-FRANCE

La « mémoire » sur vidéotex

La région Ile-de-France va mettre en place un nouveau service vidéotex. Le conseil régional déclare avoir ainsi « *voulu faciliter l'accès à sa propre production et à son propre fonctionnement* ».

Les maires, les administrations locales auront accès par le Minitel à deux genres d'information :

1) Qui fait quoi à la région? Quels sont les hommes et les services qui exercent des responsabilités au niveau régional?

2) Quels sont les financements attribués par la région aux collectivités locales pour s'équiper et se moderniser? Le service sera ouvert en juin 1986.

A l'usage des collectivités locales, également, et accessible par le vidéotex, la région a aussi décidé de créer une télévidéothèque qui permettra de créer une réserve de films éducatifs et culturels, de constituer un annuaire de référence de tous les documents audiovisuels disponibles sur la région, et enfin d'« *élaborer une véritable mémoire régionale* ».

« Solidarité eau »

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui groupe cent quarante quatre communes de la région parisienne et approvisionne en eau quelque quatre millions d'habitants, a décidé de prélever cette année 1 centime par mètre cube distribué pour venir en aide au tiers-monde. Ce prélèvement, qui reviendra à moins de 2 francs par an et par foyer, permet de débloquer d'emblée un crédit de 3 millions de francs sur le budget du syndicat pour 1986.

L'enveloppe sera répartie entre six projets en cours dans des pays en développement.

Ce programme de « Solidarité eau », lancé par le conseil des ministres de l'environnement de la CEE, a été signé entre le ministre français de l'environnement et le président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maisons en l'air

Fabriquées et assemblées entièrement en Lozère, selon des méthodes industrielles, les maisons à ossature de bois seraient acheminées jusqu'à leur lieu d'implantation au moyen d'aérostats. Ces engins, gonflés à l'hélium, équipés d'une voilerie française, d'une nacelle anglaise et de deux moteurs Porsche, sont capables de se déplacer à une vitesse de 200 kilomètres-heure.

Le procédé choisi par la société Phenol Engineering ne manque pas d'originalité. Les responsables de cette entreprise font observer qu'au Canada des appareils semblables sont utilisés dans des opérations de débardage de bois, et parviennent à déplacer des charges pesant jusqu'à 80 tonnes.

En France, il s'agirait d'assurer le transport par voie aérienne d'habitations pesant 12 à 18 tonnes et constituées d'un seul bloc. Le président de Phenol Engineering, Claude Ivorra, croit à la réussite de son initiative et le conseil régional de Languedoc-Roussillon se propose d'étudier son projet.

LORRAINE

La Meuse se vend en espéranto

Le répertoire des produits industriels de la Meuse, que vient de publier la chambre de commerce et d'industrie de la Meuse, fait la promotion des produits industriels de ce département en français, en anglais, en allemand et... en espéranto.

Cette première édition du répertoire, intitulée *Qui fait quoi? (Kiu faras kon?* en espéranto), recense en une centaine de pages les entreprises meusiennes *(mozaj entreprenoj)* et leur secteur d'activité *(laborfakoj)*. « *Nous avons choisi l'espéranto,* explique-t-on à la CCI, *parce que cette langue est parlée par un million de personnes de haut niveau dans plus de cent pays au monde.* »

Tiré à sept mille cinq cents exemplaires, le répertoire sera diffusé auprès des ambassades, des postes d'expansion économique et autres organismes économiques français et étrangers. (CCI, parc Bradfer, 55000 Bar-le-Duc. Tél. : 29-79-30-66.)

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN. — Il manquait un ouvrage synthétique sur la Haute-Normandie. Les Editions du P'tit Normand l'ont réalisé avec leur dernière publication, le *Guide de la Haute-Normandie*, dont la première édition, annoncée depuis plusieurs années, vient de sortir. Guy Pessiot et Bertrand Tierce, les deux maîtres d'œuvre des Editions du P'tit Normand, se sont entourés de journalistes pour disséquer la région.

Avec ses cinquante-neuf chapitres sur la vie économique, sociale, culturelle, associative, ce nouveau guide a le mérite d'aller au-delà de l'information brute. Chaque sujet est analysé et resitué dans son cadre régional. S'y ajoute la présentation, jusqu'alors inédite, de tous les cantons de Seine-Maritime et de l'Eure et de leurs communes avec le nom de leur maire. Une édition annuelle de ce nouvel outil de référence est prévue. (48 F, Editions du P'tit Normand, 4, rue de l'Ecole, 76000 Rouen. Tél. : 35-89-48-33.)

L'information annonçant le doublement de l'écluse François Iᵉʳ dans le port du Havre (*Le Monde* des 23-24 février) a été titrée par erreur : « Une deuxième écluse pour Rouen ».

PICARDIE

Le pari informatique

Jacques Seval, préfet de région, Charles Baur, président du conseil régional, et Olivier Marec, président de l'Agence de l'informatique (ADI), ont signé une convention tripartite sur le développement de l'utilisation de l'informatique en Picardie.

C'est la troisième convention que l'ADI est appelée à contresigner dans les régions, mais c'est la première qui marque une réelle cohésion dans les démarches entreprises. En effet, les actions de formation initiale qui s'engageront à titre expérimental avec l'appui du ministère de l'éducation nationale, s'accompagneront pour la première fois en France de la mise à l'étude des mêmes « actions diplômantes » (diplômes de technicien, technicien supérieur, ingénieur technologue), tant pour les salariés et demandeurs d'emploi en formation continue que pour les élèves de l'enseignement technique.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet, Roger Becriaux, Michel Curie, Jean-Marc Gilly, Christian Tual.

Des « cousins » arabes au secours des entreprises limousines

LES ARABES ONT ARRÊTÉ LE CHÔMAGE À POITIERS!

En 732, Charles Martel battit les Arabes à Poitiers. Une des rares dates avec 1515 et 1789 dont tous les Français, ou presque, se souviennent. En Limousin et en Poitou-Charentes on s'en souvient encore un peu plus qu'ailleurs : ce sont, dit la chronique régionale, les Arabes réfugiés du désastre dans les vallées proches qui apprirent l'art de l'émail à Limoges et la tapisserie à Aubusson.

Légende que tout cela ? Peut-être. Mais il demeure une espèce de fierté, en Limousin surtout, à revendiquer aussi cette ascendance-là. Et la région n'est pas gênée, un millénaire et quelques siècles plus tard, de voir s'implanter chez elle ce que le langage courant appelle des « capitaux arabes », d'autant que ces Arabes-là sont libanais, chrétiens et peut-être descendants de Croisés francs autant que de bédouins. Bref, il s'agit de la famille Sfeir qui, sous le sigle occidentalisé de RFI (Réalisation France Industrie), s'est construit depuis quelques années, dans le Centre-Ouest, un petit empire industriel en rachetant des entreprises en difficulté.

RFI, c'est actuellement une vingtaine d'entreprises, 1 600 salariés environ et un chiffre d'affaires de 700 millions de francs hors taxes. Le tout concentré pour l'essentiel dans le triangle Nantes-Limoges-Bordeaux.

Plus précisément, RFI, que dans le Centre-Ouest on continue d'appeler le « groupe Sfeir » est ainsi constitué : un secteur papetier (600 salariés) qui englobe trois noms connus : Laroche-Joubert (220 salariés) et l'Industrie papetière charentaise (70 salariés) à Angoulême ; Navarre (310 salariés) à Roanne ; une branche textile-habillement articulé autour de la SGV (Société générale du vêtement) à Limoges (320 salariés) et, près de Nantes (80 salariés), de la Ciso (chaussures et gants de sécurité), 350 salariés, à Libourne et Lézignan, de Lauran, enfin (vêtements de sports) 85 salariés, à Belfort ; un secteur mécanique avec Equipe-Vendôme (Loir-et-Cher), 100 salariés, et Vectur (machines à vendanger) à Langon (Gironde), 50 salariés ; une partie « technologies avancées » avec AAF (Automatismes avancés de France) et Profer (automatismes mécaniques), soit une quinzaine de salariés seulement pour les deux, mais de haut niveau, tous à Paris.

Au départ, il y a une banque libanaise, ADCOM. C'est-à-dire une famille aristocratique, les Sfeir, dont les origines remontent au lointain commerce du sel. L'aîné, Henri, tient les rênes à Beyrouth, le cadet, Raymond, vient en bonne tradition libanaise, faire ses études en France en 1966, et il s'y fixe. La banque Sfeir, donc, voulait implanter une succursale en France. Le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) lui mit le marché en main : d'accord pour prendre pignon sur rue à Paris, mais à condition de secourir en échange quelques « canards boiteux » industriels.

La tradition du haut de gamme

A chaque reprise, c'est dans les secteurs dits « traditionnels » que RFI fut amené à intervenir, et cela fait sa singularité. Fallait-il venir d'ailleurs pour oser parier sur ces secteurs que l'on dit, en France, en perte de vitesse ? C'est en tout cas la démarche de Raymond Sfeir : « *Dans le textile, dans le papier, l'industrie française, c'est la tradition du haut de gamme. Ces activités dites traditionnelles, si vous les considérez de façon aussi traditionnelles vous allez à l'échec. Il faut agir autrement.* »

Autrement, c'est par exemple en décrochant l'exclusivité du logo de l'America Cup pour les vêtements de sport, qui semblent décidément le créneau de choix du groupe. « *Il faut sans cesse jouer le jeu de l'innovation et du marketing dans ces branches industrielles dont on a l'impression en France qu'elles ne croient pas en elles-mêmes.* »

Ce propos pourrait faire penser que le groupe Sfeir fait beaucoup de bruit dans le Centre-Ouest. Il n'en est rien : c'est avec une grande discrétion que RFI a poussé ses pions en Limousin, en Poitou-Charentes, en Gironde et ailleurs. Quant à l'accueil qui lui a été réservé, il a été divers. Bon du côté des collectivités locales et des chambres de commerce pour lesquelles tout repreneur d'entreprises est toujours le bienvenu ; plus mitigé du côté du patronat local. « *Arriver dans une province, c'est entrer dans une tradition que vous ne connaissez pas, et dans une mentalité particulière ; on vous accueille avec courtoisie, mais attention ensuite à ne pas contrevenir aux habitudes* », note Raymond Sfeir.

Quoi qu'il en soit, le groupe Sfeir, donc, fait maintenant partie du paysage économique régional. Il a même été plusieurs fois sollicité lors de naufrages d'entreprises. Par exemple, lors de la récente déconfiture de Lapiaud International — le numéro un français du vêtement molletonné, avec deux usines à Limoges et Argenton-sur-Creuse (Indre), — RFI a été très sollicité, notamment par la chambre régionale de commerce et d'industrie. Finalement, l'affaire ne s'est pas faite : le canard n'était même plus boiteux mais carrément cul-de-jatte.

GEORGES CHATAIN.

Économie

REPÈRES

« Grands contrats » : + 21 % pour la France

Selon le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, le montant des « grands contrats » civils de biens d'équipement conclus par les entreprises françaises à l'étranger s'est élevé en 1985 à 77 milliards de francs (part française transférable), en hausse de 21 % sur 1984. Une augmentation due essentiellement aux contrats aéronautiques, qui ont plus que doublé (26 milliards contre 12). Sont également en hausse les « biens d'équipement individualisés » (outillages, machines et appareils), avec 20,4 milliards (+ 19,2 %), et les « ensembles complexes » (usines, raffineries), avec 13,1 milliards (+ 7,3 %). Sont au contraire en baisse les commandes maritimes, qui se sont réduites de 2,5 à 1,9 milliard, et le secteur de l'aménagement du territoire (– 17, 5 %), avec 15,5 milliards de francs de commandes. Les Etats-Unis sont devenus le premier client de la France pour les biens d'équipement civils, avec 14,8 milliards de francs de commandes, devant l'URSS (5,1 milliards), l'Egypte (5,1 milliards) et la Chine (5 milliards).

Commerce extérieur : léger recul de l'excédent ouest-allemand

L'Allemagne fédérale a enregistré en janvier un excédent commercial de 6 961 millions de deutschemarks, qui est en baisse de 12 % par rapport au mois précédent (7 949 millions de deutschemarks), mais qui a plus que doublé par rapport à janvier 1985 (2 556 millions de deutschemarks). Les exportations ont reculé de 2,7 % par rapport à décembre (+ 4 % en un an), pour s'établir à 43 801 millions de deutschemarks. Les importations ont diminué de 0,6 % en un mois (– 6,9 % par rapport à janvier), pour représenter 36 840 millions. Pour sa part, la balance courante a été excédentaire de 3,5 milliards de deutschemarks, contre 6,9 milliards en décembre (– 0,2 milliard en janvier 1985).

Etain : déblocage à Bruxelles

Les pays de la CEE ont, le vendredi 28 février, à Bruxelles, défini une position commune sur la crise de l'étain : ils ont accepté d'apporter quelque 30 millions de livres (330 millions de francs) pour son règlement, mais ont refusé d'avoir une quelconque responsabilité juridique dans la société Tinco (ex-Newco), qui serait chargée d'écouler le stock de métal du Conseil international de l'étain (85 000 tonnes). Toutefois, la Grande-Bretagne a refusé de s'engager, à titre séparé, au-delà de 50 millions de livres. Le Conseil, qui avait, faute de ressources, suspendu ses interventions sur le marché de l'étain le 24 octobre, doit se réunir lundi 3 mars à Londres.

Pétrole : 10 dollars le baril ?

Selon les propos de Cheikh Yamani, en visite à Tokyo, rapportés par l'agence de presse japonaise Jiji, il y a une *« forte possibilité »* pour que le prix du pétrole tombe à 10 dollars le baril. Suite à cette déclaration, et pour la première fois depuis 1978, le cours du brut de référence américain West Texas Intermediate a brièvement chuté, à New-York, le 28 février, au-dessous de 13 dollars : il s'est situé à 12,70 dollars en ouverture de la Bourse de commerce, pour remonter à 13,26, soit 69 cents de moins que la veille. Sur les marchés européens, vendredi, le prix du brent a perdu 70 cents par baril, à 13,90 dollars pour livraison en avril. A Caracas, l'ambassadeur d'URSS aurait déclaré à l'agence de presse vénézuélienne que son pays souhaitait coopérer avec l'OPEP en vue de rétablir la stabilité du marché pétrolier mondial.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le CNPF incite ses fédérations à ne pas négocier

S'exprimant le 28 février sur Antenne 2, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, ne « *voit pas ce qui pourrait inciter les fédérations professionnelles à négocier* » dans les branches la loi sur l'aménagement du temps de travail. Mais, a-t-il ajouté en se défendant de toute pression, « *nos fédérations sont libres* ». « *Le gouvernement n'a pas tenu compte de nos demandes de réelle flexibilité* », a estimé M. Gattaz qui « *n'attend pas le 16 mars* », mais « *une vraie loi permettant de vraies flexibilités, et non pas un faux-semblant cachant un peu de flexibilité derrière de nombreuses rigidités.* »

La CGT a protesté dans une déclaration de son bureau confédéral : « *Ils l'ont fait (...). Le choix qui vient d'être fait traduit la volonté du gouvernement et de sa majorité parlementaire de ne tenir aucun compte de ceux qui luttent pour leurs intérêts et ceux du pays (...). Les salariés qui subissent ces attaques et auront à combattre les mesures patronales s'appuyant sur cette loi sauront à qui ils la doivent. Dans tous les cas, la CGT appelle les salariés à rendre cette loi inapplicable en barrant la route par l'action à la prétendue flexibilité quelles qu'en soient les formes.* »

M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, avait qualifié l'adoption de cette loi d'« *heureux dénouement* ». « *Il serait incompréhensible*, avait-il ajouté, *que le CNPF choisisse l'immobilisme en faisant obstacle au développement des négociations de branches et en refusant de saisir les possibilités de progrès économique et social ouvertes par cette loi.* »

Un nouveau directeur nommé à la caisse d'assurance-maladie de Nice

L'administrateur provisoire de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nice, M. Robert Guiral, nommé le 17 février dernier par le ministre des affaires sociales, qui avait suspendu le conseil d'administration (*le Monde* du 19 février), vient de désigner un nouveau directeur, M. Jacques Burgos, actuellement directeur de la caisse d'Evry (Essonne). Cette décision a été agréée par le ministère.

Mais le conseil d'administration suspendu, réuni mercredi 25 février sans les administrateurs CGT et CFDT, a décidé de déposer un recours devant le tribunal administratif. Les unions départementales de la CGC et de FO (le président de la caisse, M. Roger Mai, est secrétaire de l'UD Force ouvrière) ainsi que l'union patronale se sont associées à ce recours. Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, a qualifié dans une lettre ouverte aux assurés sociaux la décision du ministère de « *coup de force aussi invraisemblable qu'illégal* ».

Le président de la caisse a été condamné à 10 000 F d'amende pour complicité dans une affaire de faux devis ; le directeur étant condamné, lui, à cinq ans de prison et 150 000 F d'amende (*le Monde* des 19 et 20 février) : le conseil d'administration avait refusé de déclarer son poste vacant et de lui désigner un successeur.

DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

IBM s'allie à Paribas et Sema-Metra

IBM France, le groupe Paribas et Sema-Metra, une des plus importantes sociétés françaises d'ingénierie, viennent de jeter un joli pavé dans la mare en annonçant leur intention de s'attaquer en commun aux services de télécommunication à « *haute valeur ajoutée* ». Un marché prometteur – il devrait représenter dans cinq ans 5 milliards de francs, avec une croissance annuelle de 40 % – mais jalousement surveillé par les PTT. Cette annonce, à quinze jours des échéances électorales, relance le débat sur le statut des télécommunications françaises. L'ampleur du projet, la taille des partenaires, embarrassent le ministère des PTT, qui cherche à gagner du temps.

On regroupe, sous le terme de service à valeur ajoutée, toute la gamme de consultations et de traitements à distance de l'information. Les plus connus sont les services vidéotex accessibles par Minitel, mais cette télématique grand public est considérée comme à faible valeur ajoutée, car le traitement de l'information y est relativement réduit.

IBM et ses partenaires s'intéressent à une autre partie du marché, beaucoup moins explorée, celle de la communication des entreprises. Banques, assurances, entreprises de transport ou de tourisme ont un besoin croissant d'échanges, de consultation ou de comparaisons d'informations, mais le parc d'ordinateurs dont ils disposent est très hétérogène, rendant fort complexes les procédures de dialogue.

Traduction automatique de protocoles

IBM envisage un service de base interconnectant n'importe quel type d'ordinateur, avec une traduction automatique des protocoles d'accès. Viendraient s'y ajouter une série de services allant de la consultation de banques de données à la gestion de réseaux internes, en passant par des messageries spécialisées. Ce type de réseau nécessite de lourds investissements en logiciels (600 millions de francs). IBM n'en est pas à ses premières armes dans ce domaine, puisque la multinationale propose déjà de tels services aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon. Sema-Metra a aussi une expérience avec la réalisation du panel télématique de la SOFRES et le réseau informatique de la gendarmerie nationale. Quant à Paribas, il a fait depuis quelques années une percée remarquée dans l'ingénierie financière sur les technologies de pointe.

Les trois partenaires veulent utiliser les réseaux publics et ont déposé un dossier depuis plusieurs mois auprès de la direction générale des télécommunications (DGT). Le ministère des PTT reconnaît l'importance du projet, mais hésite sur la marche à suivre. En théorie, le code des PTT n'interdit pas l'exploitation de services privés sur les réseaux publics. Mais la DGT, qui entend conserver le monopole du transport, n'a pas encore défini de politique précise en ce domaine. En outre, les pouvoirs publics souhaitent que s'organise, sur ce marché prometteur, une large concurrence entre plusieurs entreprises françaises publiques et privées. Quelques projets existent mais sont moins avancés que celui qui vient d'être présenté.

La percée d'IBM inquiète d'autant plus qu'elle fait partie d'une stratégie avouée de la multinationale vers les réseaux de télécommunication. Aux Etats-Unis, elle s'est lancée dans le vidéotex, l'information financière à domicile et la communication de données par satellite. Même si le projet d'IBM France et de ses partenaires ne comporte aujourd'hui aucune menace directe, les PTT redoutent à terme une offensive sur leur monopole des réseaux.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

BOUSSAC : UN ABANDON DE CRÉANCES DE 510 MILLIONS DE FRANCS

Les créanciers de Boussac ont finalement tranché entre les deux solutions proposées par le concordat conclu, fin septembre, avec M. Bernard Arnault, le PDG de la Compagnie Boussac-Saint Frères : soit obtenir 60 % de leurs créances, selon un échéancier étalé sur huit ans, et sans intérêts (2,5 % chacune des deux premières années, 5 % chacune des trois suivantes, 10 % la sixième, et 15 % les septième et huitième années) ; soit obtenir 15 % dès la première année, mais renoncer au reste de leur dû (*le Monde* du 2 octobre 1985). Le temps de réflexion étant désormais écoulé, seules des personnes physiques et morales détentrices de créances pour un montant total de 600 millions de francs ont opté pour la seconde solution, et donc ont abandonné leurs droits sur 510 millions de francs de créances, a annoncé un responsable de CBSF. En l'absence de toute réponse, les autres créanciers se sont automatiquement vu appliquer le régime du tempérament. Les créanciers chirographaires détenteurs de créances ordinaires, seuls concernés par le concordat, ne représentent qu'environ 60 % du montant des dettes accumulées par le groupe, (3,68 milliards au total). Les créances privilégiées (garanties par une hypothèque ou un privilège) doivent, pour leur part, être remboursées à 100 %.

D. B.

M. Barre : le bilan de la politique socialiste apparaît comme un échec

« *Quel que soit l'angle sous lequel on le considère, le bilan de la politique socialiste apparaît comme un échec* », affirme M. Raymond Barre dans le document intitulé « L'état économique et social de la France » qu'il publie chaque année dans *l'Express* (1).

Qu'on le compare aux promesses de la gauche, aux résultats des années 1976-1980 ou encore à ceux obtenus ces cinq dernières années par nos grands concurrents étrangers, ce bilan ne trouve pas grâce aux yeux de l'ancien premier ministre, qui cite l'affaissement de la croissance, la chute de l'investissement productif, la régression de l'emploi. La réduction de l'inflation elle-même ne donne lieu qu'à un bien maigre satisfecit, les résultats satisfaisants obtenus étant principalement mis au compte du contrôle des prix, de la désinflation dans tous les pays développés, de la baisse des cours des matières premières, du dollar et du pétrole. Les bienfaits de l'« *encadrement des salaires et des rémunérations* » sont tout de même soulignés.

Comme il l'a toujours fait, M. Barre dénonce les artifices budgétaires qui minorent l'importance du déficit de l'Etat, qu'il évalue à 200 milliards de francs, soit 4,4 % du PIB. Redoutant un déficit de la Sécurité sociale pour 1986, de l'ordre, peut-être, de 20 milliards de francs, il souligne que « *la dégradation des finances publiques et des finances sociales a des conséquences qui se feront sentir pendant longtemps* ».

M. Barre pense aussi que les entreprises françaises restent vulnérables et juge « *lourdement négatif* » le bilan du secteur public nationalisé au cours des cinq années passées.

L'ancien premier ministre conclut que « *la politique nouvelle de liberté dans la rigueur qu'il faudra appliquer ne pourra pas aboutir s'il y a dyarchie et affrontement au sommet de l'Etat, et si le gouvernement ne dispose que d'une période relativement brève, bornée par l'élection présidentielle* ».

(1) Numéro du 28 février au 6 mars 1986.

Sacilor réorganise le secteur des produits plats

De notre correspondant

Metz. – Huit mois après la création de sa filiale Solmétal, regroupant l'ensemble de ses activités produits plats, le groupe sidérurgique Sacilor décide de la réorganiser. La transformation de Solmétal en société financière donnant la gestion de ses activités industrielles et commerciales à Sollac (Société lorraine de laminage en continu) s'accompagne d'un changement d'homme. Officiellement atteint par la limite d'âge, M. Claude Ink, cinquante-huit ans, entré à Sollac en 1952 avant d'être nommé directeur général adjoint en 1966 puis vice-président en 1980 et président de Solmétal en juin 1985, a démissionné. Il est remplacé par M. Edmond Pachura, un ancien de Renault, PDG de Sollac depuis 1985, qui devient également directeur général de Sacilor.

Le départ de M. Ink est un symbole en Lorraine où il est le seul « survivant » des dirigeants d'une époque révolue de la sidérurgie. Défenseur acharné des usines de produits plats lorraines, il a été en plusieurs occasions un rempart contre la fusion avec Usinor. Interrogé, le 27 février, à Fos-sur-Mer, M. Ink n'a pas commenté la réorganisation de Solmétal, précisant simplement avoir démissionné à la demande de M. Claude Dollé, PDG de Sacilor. Celui-ci ne souhaitait pas qu'il poursuive sa mission à la tête de la filiale des produits plats du groupe. C'est la raison pour laquelle M. Ink a décidé de quitter Sacilor mais pas de prendre pour autant sa retraite.

L'annonce surprise de ce départ forcé laisse perplexes de nombreux cadres de Sollac (11 000 salariés). La direction générale de Sacilor reproche à M. Ink son manque de fermeté dans la conduite du plan de restructuration. Or, une nouvelle vague d'un millier de suppressions d'emplois devrait être annoncée à Sollac, vraisemblablement la semaine prochaine, s'ajoutant aux réductions d'effectifs de 1 100 personnes déjà prévues cette année. Les possibilités offertes par les départs en préretraite par mesure d'âge étant épuisées, les nouvelles réductions d'emplois se traduiraient par des mises en congé-formation-conversion (CFC).

JEAN-LOUIS THIS.

ATTENTION, GOMMES !

Un décret (publié au *Journal officiel* du 28 février) vient d'interdire l'importation, la fabrication et la commercialisation des gommes à effacer qui, par leur forme, leur présentation ou leur odeur, rappellent des produits alimentaires. « *Ces gommes présentent, en effet, des risques sérieux pour la santé des jeunes enfants, principaux utilisateurs, qui peuvent être tentés de les mastiquer et de les ingérer* », indique le secrétariat d'État chargé du budget et de la consommation. Les professionnels encore détenteurs de ces produits devront les détruire dans un délai d'un mois.

Par ailleurs, un autre décret améliore sensiblement l'information de l'acquéreur d'objets en cuir, en imposant qu'apparaissent clairement sur une étiquette la dénomination précise des matières utilisées (cuir, croûte de cuir...), la désignation de l'espèce animale (vachette, mouton...) et le type de finition (pleine fleur aniline, cuir, velours...).

EN GRANDE-BRETAGNE

Un nouveau scandale bancaire

De notre correspondant

Londres. – On ne finira donc jamais de refaire la troublante histoire de la Johnson Matthey Bankers Limited (JMB), l'une des grandes maisons de la City, une banque d'affaires spécialisée dans le marché de l'or.

M. David Owen, leader du Parti social-démocrate, a révélé, le jeudi 27 février, que cet établissement était impliqué dans une opération de fraude sur la TVA à propos d'un trafic de lingots. Quelques heures plus tôt, douze personnes avaient été arrêtées à Londres et dans les Midlands, et les services de douane britanniques étaient encore en train de perquisitionner au siège de JMB, au moment où les députés s'emparaient de l'affaire. Le personnel de la banque ne serait pas incriminé, mais le seul fait que JMB ait servi d'intermédiaire aux trafiquants a suffi à causer un grand émoi à la Chambre et dans la City, d'autant que la Banque d'Angleterre est indirectement mise en cause puisque celle-ci est devenue « propriétaire » de JMB en 1984, et que les transactions frauduleuses ont eu lieu depuis cette date.

Les dirigeants de la Banque centrale n'avaient pas besoin de ce nouveau scandale. C'est en octobre 1984 que JMB s'est retrouvé en faillite pour avoir inconsidérément accordé des prêts à certains de ses clients. Devant l'ampleur du fiasco, la Banque d'Angleterre a alors pris la décision tout à fait extraordinaire de reprendre provisoirement l'établissement à son compte, une initiative très critiquée par l'opposition.

Celle-ci ne cessera d'insinuer que cette entreprise de « sauvetage » est pour le moins douteuse, car elle aurait eu surtout pour but de « couvrir » des pratiques coupables sur lesquelles on a trop longtemps fermé les yeux : par exemple, un important trafic de devises avec le Nigéria avant la reprise.

En octobre 1985, sous la pression d'une campagne organisée par le Parti travailliste, le gouvernement a été obligé d'ordonner une enquête judiciaire sur l'ensemble des activités de JMB. Cette affaire a contraint par la même occasion le cabinet de Mme Thatcher à envisager de nouvelles mesures de contrôle ou d'autodiscipline dans la City, dont la réputation a été sérieusement mise en question par la découverte de diverses « aventures » de JMB.

Les dernières révélations et les remous qu'elles provoquent sont particulièrement embarrassants pour la Banque d'Angleterre, non seulement parce que sa responsabilité est cette fois engagée, mais encore parce qu'elle souhaitait revendre JMB et tourner ainsi la page...

FRANCIS CORNU.

Faits et chiffres

Affaires

● **Situation financière très difficile des ville nouvelle.** – Les huit villes nouvelles qui regroupent au total près d'un million d'habitants, vont connaître dans les cinq ans à venir « *une passe financière très difficile* » qui risque de compromettre « *une expérience pourtant probante* », estiment les élus de ces agglomérations. « *Cette année, 52 millions de francs sont prévus pour compenser le déséquilibre budgétaire des villes nouvelles. Il en faudrait au minimum le double* », a souligné, le jeudi 27 février, M. Jacques Guyard, député et maire (PS) d'Evry, président de l'Association des élus des villes nouvelles. Pour l'ensemble des agglomérations nouvelles, dont cinq (Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise) se trouvent en Ile-de-France, « *la charge de la dette représente environ le quart des budgets et augmente au rythme de 25 % à 40 % par an* », a-t-il ajouté.

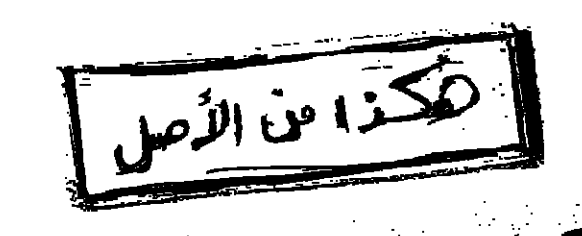
Social

● **M. Clavaud fait appel de la non-décision des prud'hommes.** – M. Alain Clavaud, l'adhérent de la CGT licencié à l'usine Dunlop-Sumitomo pour avoir donné une interview à *l'Humanité*, a fait appel le vendredi 28 février de la décision des prud'hommes de Montluçon qui s'étaient déclarés « *incompétents* » à statuer sur son cas. Cet appel devra être plaidé devant la cour d'appel de Riom à une date qui n'a pas encore été fixée. La cour confirmera alors cette « incompétence » ou bien renverra l'affaire devant cette même juridiction.

● **Un troisième terminal pour l'aérogare de Roissy II.** – Le gouvernement a autorisé Aéroports de Paris à inscrire la construction du troisième terminal de l'aérogare de Charles-de-Gaulle-Roissy II à son budget d'investissement 1986. Le coût de ce terminal représente 700 millions de francs de dépenses d'ici à 1989. Les travaux commenceront en juin 1986 et se dérouleront en deux tranches dont chacune permettra d'augmenter de 2,5 millions de passagers par an la capacité de Roissy II.

Transports

● **La flotte soviétique sous surveillance européenne.** – Les ministres responsables des transports maritimes de la France, RFA, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Belgique ont décidé de mettre en place dans le courant du mois de mars un système de surveillance des activités soviétiques relatives à la marine marchande. La surveillance portera sur les lignes desservies entre ces pays européens et l'Afrique de l'Est, l'Amérique centrale et l'Extrême-Orient. Elle concernera les escales, les enlèvements de marchandises et les taux de fret.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 février

L'overdose

TROP, c'est trop... Tiraillée entre des volumes d'affaires *« déments »*, selon l'expression du professionnel (et qui ont pour effet direct de retarder chaque jour d'une bonne heure la clôture, au grand dam de tel *« quotidien vespéral »* qui se trouve bien en peine de donner les derniers cours à ses lecteurs), et une pluie de réformes techniques et de structure qui s'abat en rafales sur le marché, la Bourse de Paris ne sait plus où donner de la tête. Les hommes – et les femmes, heureusement de plus en plus nombreuses – ne suivent plus et la surcharge est telle pour l'ensemble des réseaux informatiques, au bord de l'apoplexie, que les incidents de tout ordre se multiplient. Au point de compromettre cette règle première des places financières : la fiabilité des cours et des informations.

Or il faut bien admettre que rares sont, par exemple, les charges d'agents de change susceptibles de fournir à leur clientèle leurs éventuelles positions sur le MATIF, quand elles ne se trouvent pas dans l'impossibilité totale d'ajuster leurs comptes avec leurs confrères, voire avec les banquiers, dont les services « bourse » et « département financier » sont eux-mêmes soumis à rude épreuve. Bref, c'est l'overdose... Accaparés par les nouveaux produits lancés sur le marché à l'initiative des professionnels, quand la Rue de Rivoli (en résidence d'hiver rue du Bac, pour l'instant) ne leur met pas l'épée dans les reins, les spécialistes du palais Brongniart sont proprement incapables de suivre au jour le jour l'évolution de leurs titres et le *« back office »* (l'intendance) est prêt à rendre l'âme.

Après un démarrage en flèche, le ton était toutefois un peu plus calme en fin de semaine sur le parquet et les actions françaises, qui avaient grimpé de 2,78 % lundi (après une envolée de 3,43 % le vendredi précédent, premier jour du nouveau terme), pour permettre à l'indice CAC (Compagnie des agents de change) d'inscrire un plus haut niveau de 324,7, faisaient marche arrière par la suite. A des replis successifs de 1 % par séance, mardi, mercredi et jeudi, a succédé vendredi une baisse de 2,1 %, la semaine se soldant sur un repli global de 2,6 %. Cette phase de consolidation, que les habitués de la corbeille appelaient de tous leurs vœux après une hausse de plus de 20 % du marché parisien depuis le début de l'année, intervient alors que Francfort cherche aussi à retrouver son souffle.

Préoccupés par une baisse de 35 % du dollar en l'espace d'un an, beaucoup trop rapide même si un ajustement à la baisse du billet vert s'avérait nécessaire, les marchés ouest-allemands se trouvent placés en première ligne si ce mouvement doit se poursuivre à une pareille allure. A Paris, l'inquiétude n'est pas de mise et le « tonus » dont continue à faire preuve Wall Street est considéré comme un signe encourageant. De nombreuses actions en ont profité pour filer discrètement telles les pétrolières (Raffinage distribution en tête avec une hausse de plus de 25 %) alors que le prix du baril de brut semblait se maintenir aux alentours de 10 dollars en dépit des dernières déclarations de Cheikh Yamani, évoquant une *« forte possibilité »* de voir ce prix tomber à 10 dollars.

Alors que les foncières immobilières (Cofimeg, Sefimeg...) faisaient preuve de bonnes dispositions, Fraissinet, Rue Impériale, Sodexho, Sagem, Alspi prenaient également quelques longueurs d'avance. Valéo a terminé la semaine à 581 F. Les actionnaires seront contents de savoir que le conseil d'administration de leur société, réuni le 25 février, a admis que *« l'achat de près de 19 % du capital par la société luxembourgeoise CIR (société holding Fina du groupe Olivetti) a été réalisé par acquisitions en Bourse »*. Le conseil d'administration *« a procédé à un échange de vues et va compléter son information sur cette nouvelle situation »*, se borne à indiquer un communiqué de Valéo, précisant au passage que l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 26 février pour entériner les autorisations données au conseil (notamment pour l'émission d'actions à bons de souscription), *« n'a pu délibérer, faute de quorum »*.

Vendredi, de nouveaux paragraphes étaient ajoutés à l'ouvrage « innovations » qui comporte déjà de nombreux chapitres. L'on a ainsi appris pêle-mêle un certain nombre d'informations sur lesquelles nous reviendrons dans notre édition de lundi (datée mardi 4 mars) : la mise en place à compter du 6 mars (et à titre expérimental pendant trois mois) d'une séance matinale, qui se déroulera à la Bourse, de 9 h 30 à 11 h, sur les trente valeurs les plus actives du marché à règlement mensuel (RM) et l'extension, à partir du 3 mars, de la procédure de cotation à la criée (réservée aux négociations de titres traités au RM et aux fonds d'Etat) à plusieurs titres traités au comptant. Pour ne pas être en reste, le Comité de la réglementation bancaire prenait un certain nombre de dispositions nouvelles importantes parmi lesquelles l'allongement de deux ans à sept ans de la durée maximale des certificats de dépôt et l'autorisation donnée aux agents de change d'intervenir dans le placement et la négociation des titres de créances négociables à court terme (billets de trésorerie, bons des institutions financières spécialisées...). Enfin, le ministère de l'économie et des finances délivrait dans la soirée un satisfecit à la Chambre syndicale des agents de change pour avoir fixé à 0,50 % le taux maximal applicable aux opérations de contrepartie sur actions *« en avance sur le client et en avance sur le marché »*, une nouvelle technique visant à renforcer la liquidité de la Bourse de Paris. La charge d'agents de change Le Guay-Massonaud et la société Dumenil-Leblé ont été les premières à créer, tout récemment, une société de contrepartie reposant sur ces bases. Mais les banques veulent aussi descendre dans l'arène et la Banque de l'union européenne a déjà manifesté ses ambitions en créant une structure *ad hoc*, « Actions contrepartie ».

SERGE MARTI.

Métallurgie construction mécanique

	28-2-86	Diff.
Alspi	375	+ 36
Avions Dassault-B.	1 190	– 11
Chiers-Châtillon	70	+ 3,60
De Dietrich	1 106	– 159
FACOM	1 456	– 144
Fives-Lille	410	+ 1
Fonderie (Générale)	125	– 13
Marine Wendel	394	– 7
Penhoët	1 249	+ 19
Peugeot SA	890	+ 12
Poclain	100,20	– 7,90
Sagem	2 850	+ 355
Valéo	581	– 13
Vallourec	224	+ 10

Valeurs diverses

	28-2-86	Diff.
Accor	385	– 29
Agence Havas	1 150	– 88
Arjomari	1 375	– 15
Bic	563	+ 12
Bis	850	– 40
CGIP	1 071	– 69
Club Méditerranée	432	+ 4
Essilor	2 148	– 52
Europe 1	1 080	– 140
Hachette	1 800	– 50
L'Air Liquide	627	– 14
L'Oréal	3 151	– 139
Navigation Mixte	788	– 62
Nord-Est	187	– 4
Presses de la Cité	2 005	+ 97
Sanofi	675	+ 47
Skis Rossignol	1 219	+ 67

PREMIER BILAN

MATIF : la montée en puissance

Huit jours, environ, après son inauguration, le marché à terme d'instruments financiers (MATIF), qui a vu le jour le 20 février dernier à la Bourse de Paris, peut se prévaloir d'un premier bilan très satisfaisant; tant par le volume d'affaires réalisé que par la nature des opérations effectuées. Ce qui est apparu d'emblée comme un succès d'estime le premier jour, avec la négociation de 2765 contrats sur le « notionnel » (1) correspondant à 429 opérations (*le Monde* du 22 février), s'est transformé par la suite, et de façon durable, en un rythme d'activité bien supérieur aux prévisions : plus de 4000 contrats quotidiens alors que le chiffre de 500 était avancé initialement par les plus prudents.

« Les transactions se déroulent sur toutes les échéances (mars, juin, septembre, décembre 1986) avec une légère désaffection, toutefois, pour le mois de septembre. Les premiers jours d'activité confirment à la fois la présence de certains banquiers, d'une petite clientèle privée de spéculateurs et la préférence donnée aux opérations d'arbitrage entre comptant et terme », constatent les dirigeants de la charge Ferri-Germe qui se sont livrés à une première analyse du fonctionnement du MATIF.

« Le marché est actuellement dominé par les acheteurs plutôt que par les vendeurs, contrairement à ce que nous avions initialement pensé, et, à l'évidence, on continue à parier sur la baisse des taux d'intérêt », souligne-t-on. De fait, toutes les échéances se traitent au-dessus de 100 F (près de 104 pour la position décembre) et les taux du marché obligataire se situent bien au-dessous de 10 %.

« Avec le MATIF, on peut maintenant acheter des obligations, via *le « gisement » qui sert de base au « notionnel » à échéance du mois de décembre, au même prix qu'au comptant »*, explique ce responsable de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP). *« Un emprunt sur dix ans qui cote 104 en décembre pour le mois de décembre prochain correspond à un taux de 9,36 %; c'est bien le prix du marché... »*, ajoute-t-il.

Au vu du volume réalisé, certains professionnels en viennent à penser qu'ils pourraient être bénéficiaires dès la première année d'activité du MATIF, réservé, jusqu'en septembre prochain, aux seuls agents de change, à condition d'accaparer une part importante du chiffre d'affaires pour figurer dans les cinq premiers. A l'exception d'une seule charge (Ducatel-Duval), toutes ont répondu « présent », mais en sachant pertinemment qu'une bonne moitié d'entre elles (43 charges sont actuellement représentées) devront passer la main. Pour l'heure, on s'efforce de jouer la cohabitation, et un groupement d'intérêt économique (GIE), le premier du genre, vient d'être constitué entre la charge d'agents de change Rondeleux-Oudart, la Banque Demachy et associés, la Banque d'arbitrage de trésorerie et d'investissements financiers (BATIF) du groupe Thomson, Viel et Cᵉ, un agent des marchés interbancaires et la SAPAR (groupe EDF).

Restent à régler un certain nombre de problèmes liés à la fiscalité des opérations effectuées sur le MATIF, et, sur ce point, les précisions apportées le 20 février par M. Pierre Bérégovoy, dans une lettre adressée à M. Pierre Balley, président du conseil de cet organisme, et dont le contenu n'a pas encore été rendu public, sont décisives. Les gains réalisés et les pertes subies sur *« des produits soumis à une même imposition »*, comme c'est actuellement le cas pour le MATIF, sont *« fongibles »*, indique le ministère de l'économie et des finances. Une compensation est donc possible, ce qu'attendaient impatiemment les « locals » (spéculateurs privés). En revanche, cette compensation ne pourra pas être effectuée entre *« des produits soumis à des taux d'imposition différents »*, par exemple entre produits obligataires (sur le contrat « notionnel ») et un futur contrat de bons du Trésor à court terme. Ces incontestables améliorations ne concernent toutefois que les personnes physiques. Les sociétés, elles, continuent à subir une imposition de 50 % sur les opérations à court terme effectuées sur le MATIF, ce qui explique certainement la réserve que manifestent, pour l'instant, les trésoriers d'entreprise à l'égard de ce premier marché à terme que la clientèle étrangère commence tout juste à tâter du pied.

S. M.

(1) L'emprunt « notionnel » est un emprunt fictif calculé à partir d'un panier d'emprunts réels, ou « gisement » composé de six émissions obligataires d'Etat.

Matériel électrique services publics

	28-2-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	408	– 57
CIT-Alcatel	1 635	+ 100
Crouzet	281	+ 19
Générale des Eaux	1 155	– 115
IBM	1 105	– 65
Intertechnique	2 085	+ 35
ITT	323	+ 24,90
Legrand	2 820	– 320
Lyonnaise des Eaux	1 188	– 44
Matra	1 700	+ 51
Merlin-Gérin	2 829	– 321
Moteurs Leroy-Somer	687	– 42
Moulinex	65	– 4,80
Philips	172,60	– 2,60
PM Labinal	625	– 120
Radiotechnique	558	– 82
SEB	475	+ 14
Siemens	2 275	– 110
Schlumberger	215,40	– 2,60
Signaux	438	– 11,90
Télémec. Electrique	2 905	– 200
Thomson-CSF	900	– 120

Pétroles

	28-2-86	Diff.
Elf-Aquitaine	233	+ 8,50
Esso	406,10	+ 35,10
Exxon	382	+ 3
Francarep	280,20	– 4,80
Petrofina	1 020	+ 31
Pétroles B.P.	108	+ 8,50
Primagaz	480	– 26
Raffinage	128	+ 26,20
Royal Dutch	480	+ 17
Sogerap	525	+ 9
Total	326	– 2

Mines, caoutchouc outre-mer

	28-2-86	Diff.
Charter	25,50	+ 2,40
Géophysique	439	+ 1,50
Imétal	86,50	+ 1,50
INCO	102,70	+ 1,70
Michelin	2 140	– 250
Min. Penarroya	63	+ 2
RTZ	62,95	+ 3,10
Zambia	1,58	– 0,12

Mines d'or, diamants

	28-2-86	Diff.
Anglo-American	108,80	+ 4,90
Amgold	595	+ 1
Buf. Gold M.	190,50	+ 1,60
De Beers	51,30	+ 3,80
Drief. Cons.	140,20	– 2,30
Gencor	103,20	+ 8,30
Gold Field	48,30	– 1,20
Harmony	97,50	+ 2,90
Randfontein	675	+ 3
Saint-Helena	107	+ 0,80
Western Deep	306	inch.

Bâtiment, travaux publics

	28-2-86	Diff.
Auxil. d'Ent. (1)	1 070	– 90
Bouygues (2)	960	– 17
Ciments Français	745	– 65
Dumez	1 040	– 120
GTM	320	– 18
J. Lefebvre	486	+ 55
Lafarge	970	inch.
Maisons Phénix	193	– 16
Poliet et Chausson	970	– 150
SCREG	119,20	+ 3
SGE-SB	70,50	+ 10

(1) Compte tenu d'un droit de 510 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 192 F.

Produits chimiques

	28-2-86	Diff.
BASF	970	inch.
Bayer	1 020	+ 20
Hoechst	965	+ 6
Imp. Chemical	98	+ 7
Institut Mérieux	2 900	– 60
Laboratoire Bellon	1 245	+ 20
Norsk Hydro	131,60	+ 9,10
Roussel-Uclaf	1 412	– 37

Banques, assurances sociétés d'investissement

	28-2-86	Diff.
Bail Équipement	514	+ 14
Bancaire (Cie) (1)	1 100	– 7,50
Cetelem	1 307	+ 17
Chargeurs SA	1 109	– 141
CFF	1 259	– 141
CFI	480	– 21
Eurafrance	2 650	– 220
Hénin (La)	650	+ 5
Imm. Pl.-Monceau	755	– 26
Locafrance	576	– 15
Locindus	981	– 24
Midi	5 180	– 60
Midland Bank	380	– 15
OFP	1 290	– 30
Parisienne de réesc.	1 525	+ 25
Prétabail	1 510	+ 20
Schneider	544	– 94
UCB	561	+ 11

(1) Compte tenu d'un droit de 93,50 F.

Filatures, textiles, magasins

	28-2-86	Diff.
André Roudière	263	+ 14
Agache Willot	726	– 19
BHV	454	– 46
CFAO	1 530	+ 30
Damart-Serviposte	1 980	+ 120
Darty	2 560	– 180
DMC	416	– 44
Galeries Lafayette	908	– 44
La Redoute	2 270	+ 10
Nouvelles Galeries	415	+ 55
Printemps	490	– 17
SCOA	135	– 6,10

Alimentation

	28-2-86	Diff.
Béghin-Say	401	– 39
Bongrain	1 635	– 35
BSN G.-Danone	3 200	– 285
Carrefour	3 220	– 150
Casino	1 305	– 44
Cédis	750	– 8
Euromarché	1 565	– 35
Guyenne et Gasc.	545	+ 5
Lesieur	885	– 9
Martell	1 500	+ 79
Moët-Hennessy	2 075	+ 25
Nestlé	32 400	– 450
Occidentale (Gle)	821	+ 60
Olida-Caby	205,50	– 9,50
Pernod-Ricard	945	– 25
Promodès	1 183	+ 26
St-Louis-Bouchon	375	+ 15
C.S. Saupiquet	560	+ 62,50
Source Perrier	529	+ 9
Veuve Clicquot	3 625	+ 5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin B.	195 272	448 828 215
Bancaire Cᵉ	372 478	384 329 440
Peugeot SA	326 392	290 238 342
Lafarge Coppée	273 732	272 307 102
Valéo	384 612	223 533 547
Midi (Cᵉ)	38 141	204 499 625
BSN	58 661	199 822 999
Moët-Hennessy	91 165	192 496 962
Thomson-CSF	177 302	174 109 635
Elf Aquitaine	610 048	143 394 011
Raffinage Dist.	1 115 025	138 991 374
Air Liquide	206 057	138 097 601

(*) Du 21 au 27 février inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Or fin (kilo en barre)	78 250	74 800
— (kilo en lingot)	70 050	74 950
Pièce française (20 fr.)	551	579
Pièce française (10 fr.)	478	475
Pièce suisse (20 fr.)	521	540
Pièce latine (20 fr.)	485	501
● Pièce tunisienne (20 fr.)	540	500
Souverain	625	630
Souverain Elizabeth II	625	610
● Demi-souverain	361	361
Pièce de 20 dollars	3 540	3 455
— 10 dollars	1 760	1 840
● — 5 dollars	1 290	1 190
— 50 pesos	3 180	3 300
● — 20 marks	585	600
— 10 florins	516	522
● — 5 roubles	375	375

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Raffinage Dist.	+ 25,7	PM Labinal	– 16,1
Fraissinet	+ 25,3	Schneider	– 14,9
Rue Impériale	+ 16,9	Poliet	– 13,4
SGE	+ 16,5	Radiotechnique	– 12,8
Nouv. Galeries	+ 15,3	Sommer Allib.	– 12,7
Sodexho	+ 15	Alsthom	– 12,3
Sagem	+ 14,2	Thomson CSF	– 11,8
J. Lefebvre	+ 12,8	Europe 1	– 11,5
Saupiquet	+ 12,6	Chargeurs	– 11,3
Berger	+ 11,1	Via Banque	– 10,6

MATIF DU 28 FÉVRIER 1986

Échéances	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Cours :				
Plus haut	104,75	104,70	104,65	104,70
Plus bas	103,80	103,95	103,95	103,90
Cours de compensation	104,75	104,70	104,65	104,70

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 fév.	25 fév.	26 fév.	27 fév.	28 fév.
RM	1 953 571	1 934 950	1 225 758	1 334 977	1 337 840
Comptant					
R. et obl.	5 857 924	6 932 223	5 664 148	7 054 865	7 451 007
Actions	292 883	313 188	338 122	247 778	322 204
Total	8 104 378	9 180 361	7 228 028	8 637 620	9 111 051
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	124,9	123,9	123,9	–	–
Étrangères	104,7	104,6	104	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	123,5	121,9	120,4	119,1	116,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	324,7	323,5	320,4	318	312,9

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au-dessus de 1 700

La tendance a été extrêmement versatile cette semaine passée à Wall Street, dans un marché très actif, les prises de bénéfice contenant le sentiment positif au sujet de l'évolution de l'économie, des taux d'intérêt et de l'inflation. L'indice des valeurs industrielles a néanmoins battu à deux reprises son record de 1 697,70 établi à la fin de la semaine dernière et a franchi la barre de 1 700, après plusieurs tentatives infructueuses. Cet indice a terminé avec des gains de 11,35 points, à 1 709,05, par rapport à la clôture de vendredi dernier. Selon les analystes, la demande est demeurée basée sur les mêmes facteurs : nouvelle chute des prix pétroliers – qui sont brièvement tombés vendredi au-dessous de 13 dollars le baril – contenant l'inflation et accentuant le mouvement de baisse des taux d'intérêt sur le marché du crédit. Le rendement des bons du Trésor à cinq ans, par exemple, est tombé à 8,12 %, soit au plus bas depuis près de huit ans.

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Alcoa	45 3/4	45 1/2
ATT	22 1/4	22 3/8
Boeing	50	53 1/2
Chase Man. Bank	37 7/8	44
Du Pont de Nemours	72 1/2	78 3/4
Eastman Kodak	52 1/4	55 5/8
Exxon	52 3/4	53
Ford	71 5/8	72 1/4
General Electric	78	76 3/4
General Motors	80 3/8	78 3/4
Goodyear	35 3/4	34 5/8
IBM	159 7/8	153
ITT	42 1/8	44 3/4
Mobil Oil	28 5/8	29 1/4
Pfizer	52 1/8	53 3/8
Schlumberger	29 3/4	30 1/4
Texaco	29	29 3/4
UAL Inc.	59 3/4	58 5/8
Union Carbide	86 5/8	95 3/4
US Steel	22 1/4	23 5/8
Westinghouse	49 1/8	48 3/4
Xerox Corp	69 1/2	70 3/8

LONDRES

Fermeté

La tendance est demeurée ferme cette semaine au Stock Exchange de Londres, en dépit d'un petit accès de prises de bénéfice à la veille du week-end. Deux pronostics conjoncturels, l'un du patronat britannique, Confederation of British Industry (CBI), et l'autre de la London Business School, école d'administration londonienne, soulignant les avantages à court terme de l'affaiblissement des cours du pétrole pour l'économie britannique, ont encouragé la progression, de même qu'une série de résultats de sociétés satisfaisants.

Indices « FT » : industrielles, 1 277,4 (contre 1 256) ; mines d'or, 336,2 (contre 332,7 ; fonds d'Etat, 85,43 (contre 84,14).

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Beecham	371	356
Bowater	328	310
Brit. Petroleum	541	530
Charter	228	251
Courtaulds	225	238
De Beers (*)	665	733
Free State Ged. (*)	26 1/4	11 1/2
Glaxo	10 3/64	9 8/5
Gt. Univ. Stores	12 3/4	11 1/2
Imp. Chemical	904	929
Shell	673	710
Unilever	14 13/32	14 1/2
Vickers	368	413
War Loan	35 3/4	36 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

En repli

Morosité et nervosité ont régné cette semaine sur le marché des actions de Francfort. Des amorces de reprise, comme celle observée en milieu de semaine, ont été vite réprimées. Certains secteurs vedettes (bancaire, automobiles, électronique) ont subi le contrecoup de la baisse du dollar,

Indice de la Commerzbank : 1 913,70 (contre 1 968,10).

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
AEG	317,70	314,80
BASF	306,80	301,60
Bayer	316,50	304
Commerzbank	290,50	288,50
Deutschebank	765	746,50
Hoechst	306	304,30
Karstadt	365	370
Mannesman	257,60	244,50
Siemens	736	707
Volkswagen	522	514,30

TOKYO

En hausse

Les cours des valeurs ont été en hausse, cette semaine, à la Bourse de Tokyo, dans un marché actif qui a vu le retour d'investisseurs institutionnels absents ces dernières semaines. L'indice Nikkei, qui avait gagné la semaine passée 51,53 yens, a enregistré cette semaine un gain record de 246,52 yens pour clôturer à 13 640,83 yens vendredi. L'indice général a progressé de 20,57 points à 1 090,70.

	Cours 21 fév.	Cours 28 fév.
Akaï	397	394
Bridgestone	548	545
Canon	1 000	982
Fuji Bank	1 540	1 560
Honda Motors	1 030	1 030
Matsushita Electric	1 230	1 170
Mitsubishi Heavy	377	396
Sony Corp.	3 610	3 480
Toyota Motors	1 190	1 170

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Pantois et désarmé devant New-York

La hausse vertigineuse enregistrée, cette semaine, *sur le marché américain des capitaux et la baisse simultanée du dollar sur les marchés des changes, alors que l'Allemagne fédérale continue de s'opposer à une détente* de ses taux d'intérêt, rendent perplexes les eurobanquiers les plus chevronnés. Certains d'entre eux finissent par presque sérieusement se demander si l'on ne se dirige pas vers une parité idéale où 1 dollar vaudrait 1 yen, 1 deutschemark ou 1 franc suisse, voire 1 livre sterling.

Cette dernière pourrait, en effet, s'ajouter à la liste, parce que la fermeté actuelle contre le dollar de cette pétro-devise est uniquement le résultat de taux d'intérêt extrêmement élevés. Cela paraît d'autant plus artificiel que, dans le contexte politique, une élection parlementaire qui aurait lieu aujourd'hui pourrait fort bien redonner le pouvoir à un Parti travailliste qui, n'ayant rien appris ni oublié, en est encore presque au point où les socialistes français se trouvaient lors du congrès de Tours en 1920.

Dans l'immédiat, les banquiers européens sont littéralement pantois et désarmés devant une ascension apparemment *irrésistible du marché américain* des capitaux que ne justifie pas la courbe, de plus en plus aplatie, des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Les gains à New-York ont atteint, cette semaine, une telle amplitude (jusqu'à 150 points de base durant la seule journée de jeudi) qu'il y a peu d'arbitragistes qui aient *jamais* assisté à une hausse de cette envergure tout au long de leur carrière. La seule et unique raison derrière cette progression vertigineuse demeure l'anticipation persistante d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt aux États-Unis au cours des prochains mois. Certains banquiers américains estiment que les coupons sur les émissions obligataires à moyen terme lancées à New-York pourraient tomber aux alentours de 6 % pendant le second semestre de l'année. Il *faudrait, toutefois*, pour qu'une telle éventualité se réalise dans un climat serein, que les taux à court terme se détendent préalablement d'une manière similaire. Or on en est loin. Ils restent, pour l'instant, inchangés.

Alors que le coût de l'argent au jour le jour continue d'osciller imperturbablement un peu au-dessous de la barre des 8 %, la récente hausse du marché a ramené à seulement 8,35 % le rendement de l'emprunt à 30 ans du gouvernement américain. L'écart traditionnellement considéré comme le plus raisonnable entre les taux à très court *terme et ceux à longue échéance étant au minimum* de 2 %, il faudrait que le loyer de l'argent au jour le jour, c'est-à-dire des Federal Funds que dispense quotidiennement l'autorité de tutelle, tombe à 4 % pour que des coupons de 6 % voient le jour dans le cadre d'une courbe harmonieuse des taux !

Ce jour béni n'est, malheureusement, pas en vue. Le déficit budgétaire fédéral devra être substantiellement réduit avant que Paul Volcker accepte d'entrer dans cette voie sans courir le risque de raviver les pressions inflationnistes.

En attendant, l'euphorie new-yorkaise et la chute de plus en plus spectaculaire du dollar sur les marchés des changes font naître des inquiétudes compréhensibles tout à la fois chez les investisseurs internationaux et les emprunteurs. Ces derniers, surtout s'ils sont américains, désertent le marché international des capitaux. Ils préfèrent emprunter à New-York *où les coûts sont* moins chers que *sur* l'euromarché. De l'autre côté, la dure expérience des Japonais fait réfléchir plus d'un euro-investisseur.

Les Nippons, qui ont acheté des milliards de dollars de papier du Trésor américain lorsque le yen dépassait le niveau des 2,30 par rapport à la devise américaine, trouvent maintenant amère la pilule d'un yen devenu *si fort qu'il n'en coûte plus* que 1,80 pour *obtenir 1 dollar*. Rançon du riche. Les Suisses ont fait une expérience similaire dans le passé. Echaudés, ils n'ont depuis jamais acheté de papier en dollars au seul vu du mérite de cette devise.

Une grande société américaine peut actuellement emprunter à New-York sur la base d'un rendement d'environ seulement 10 points de base supérieur à celui des obligations du Trésor américain de durées équivalentes. Ce sont 40 points de base supplémentaires qu'il lui faudrait offrir sur le marché euro-obligataire, afin d'appâter les investisseurs internationaux inquiets du risque de change. La Banque mondiale n'a dû offrir que 30 points de plus que le Trésor américain pour lever cette semaine aux Etats-Unis des capitaux à quarante ans.

Confrontés avec l'âpre concurrence que leur fait le marché américain, certains eurobanquiers tentent de raviver l'appétit des europrêteurs avec des formules anticipant la baisse des taux d'intérêt que New-York paraît tenir pour inévitable. *La* Bergen Bank norvégienne a ainsi, sous l'égide de la banque Manufacturers Hanover, proposé mercredi un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur cinq ans doté d'un coupon descensionnel : de 10 % la première année il sera ramené à 8,375 % la suivante, puis à 8 % durant la troisième, à 7,50 % pendant la quatrième et, enfin, à 7,375 % *au cours de la dernière*.

Ce principe avait apparemment été utilisé pour la première fois par la CECA, il y a bientôt une décennie. *Le fait qu'il ait été par la suite oublié pendant dix ans montre qu'il ne s'était pas imposé à l'époque.* Il ne paraît pas l'avoir été davantage cette fois-ci. Le papier de la Bergen Bank était recherché vendredi avec une décote de 1,875, soit la totalité de la commission bancaire.

Le grand boom des actions internationales

Les mouvements par trop erratiques du dollar américain ont pour effet de renforcer l'intérêt sur les autres devises. Le secteur du marché international des capitaux libellés en deutschemarks continue d'être le *premier à en profiter*. *Les émissions internationales* libellées *dans* la monnaie allemande demeurent très demandées. De son côté, l'ECU, qui avait été déserté par les investisseurs depuis le début de l'année, refait surface. Le spectre d'un réajustement éventuel des parités au sein du SME à la suite des élections françaises du 16 mars devrait être bientôt conjuré soit par un réalignement effectif, soit par le maintien du *statu quo*. Du coup, les institutionnels tout autant *que* le *dentiste* belge *redécouvrent* les *vertus de la devise* de la CEE.

L'eurosecteur le plus en ébullition reste, cependant, celui des émissions d'actions internationales. Après l'énorme *succès* remporté il y a une semaine par la banque Bruxelles-Lambert, dont l'offre a été couverte deux fois, la KLM est venue offrir, internationalement cette semaine, 15 millions d'actions destinées à ramener la participation de l'Etat hollandais dans la compagnie aérienne du pays à un peu moins de 40 %. Néanmoins, l'opération *la plus attendue est celle que Morgan Stanley, la grande banque américaine d'investissements*, entend réaliser ce mois-ci. Sur un total de 4,5 millions d'actions, 1,6 million seront offertes sur le plan international à un prix unitaire qui devrait se situer entre 42 et 46 dollars. Un bon conseil : dépêchez-vous.

La grande vertu des banques d'investissements est de ne pas engager leurs fonds propres, mais de faire des bénéfices à partir des seules commissions que leur vaut une imagination débordante, devant laquelle les banques commerciales demeurent la plupart du temps impuissantes. *La grande majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité*, des *instruments financiers nouveaux sont tout droit sortis des cerveaux des équipes* animant les banques d'investissements.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Coup d'arrêt à la baisse du dollar ?

La baisse du dollar sur les marchés des changes, qui s'est très vivement accélérée cette semaine, au point de prendre un caractère inquiétant pour les partenaires commerciaux des Etats-Unis, va-t-elle subir un coup d'arrêt ? Cette rumeur circulait activement à la *veille du week-end*, et, *ce qui ne surprendra personne, elle provenait de Tokyo où le gouvernement considère* que la hausse du yen, déjà largement suffisante, ne saurait se poursuivre sans affecter gravement la situation des entreprises au pays du Soleil-Levant.

De plus, une réunion des suppléants des ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés du monde devant se tenir à Londres vers le 10 mars pour préparer le *sommet de mai*, une station de radio japonaise en déduisait que ces suppléants examineraient les mesures propres à stabiliser de dollar. Toutefois, M. Preston Martin, vice-président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a démenti que le groupe des Cinq soit convenu d'une nouvelle réunion pour, effectivement, stabiliser les cours de la devise américaine.

Une chose est claire, néanmoins : l'accélération de la chute du dollar devient préoccupante, non seulement pour les Japonais, qui veulent y mettre un terme (35 % en cinq *mois*, c'est un record), mais aussi pour les Européens. M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, avait beau déclaré mercredi à Jérusalem, qu'il *« fallait laisser agir les marchés à condition que la baisse soit ordonnée »* et que le mark pouvait supporter cette baisse, *les industriels allemands, en fin de semaine*, ne pensaient plus la même chose, et ce problème a été évoqué au cours de la rencontre Kohl-Mitterrand. C'est pourquoi il n'est pas exclu que les Cinq se saisissent du problème, d'une manière ou d'une autre, au niveau des banques centrales ou ailleurs.

Cette perspective a été prise en compte par les marchés des changes où le dollar se redressait quelque peu, aux environs de 2,23 DM, 6,86 F et 182 yens. La veille, il avait littéralement « plongé », se rapprochant de 2,20 DM, au plus bas depuis fin 1981, voire octobre 1977. A Paris, il était tombé à 6,79 F, retrouvant son cours de l'été 1982, tandis qu'à Tokyo il enfonçait le seuil des 180 yens, considéré comme un « plancher » par le gouvernement japonais, pour toucher 178 yens.

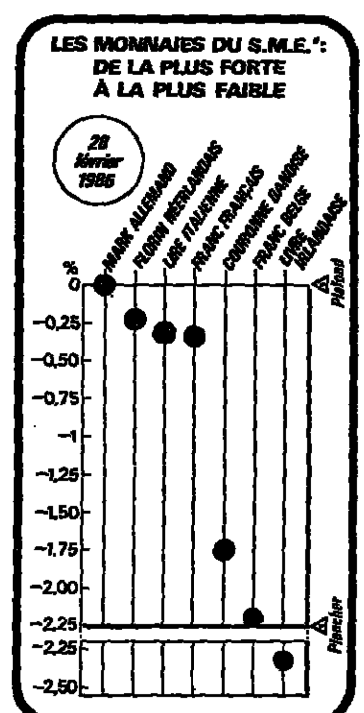
Cette nouvelle chute avait été provoquée par des déclarations sibyllines de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-*Unis, qui, tout en réitérant ses* avertissements sur le caractère *« dangereux »* de la baisse du dollar et sur les risques d'*« exagération »*, affirmait *« ne pas avoir de divergence d'opinion substantielle »* avec M. James Baker, secrétaire au Trésor américain.

Ce *dernier*, *on* le sait, plaide pour un recul supplémentaire du « billet vert ». A la veille du week-end, il était épaulé par M. Malcolm Baldridge, secrétaire au commerce, selon lequel *« l'administration se féliciterait d'un nouveau recul »*. Il se déclarait en désaccord avec M. Volcker sur le danger d'une relance de l'inflation provoquée par le recul, estimant que la hausse des produits importés serait tempérée par les effets des exportations étrangères, prêtes à sacrifier une partie de leurs marges pour conserver leurs parts de marché. En fait, il semble que la belle harmonie réalisée entre les Cinq, le 22 septembre 1985, pour faire baisser le dollar ne soit plus entière.

En Europe, la tension monte lentement, en même temps que le mark, dont la réévaluation *« ne saurait être exclue »*, a réaffirmé M. Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des finances, dans une déclaration à un journal de Cologne. A Paris, le cours du mark s'élève doucement, dépassant 3,0750 F, au-dessus du cours pivot de 3,0668 F. En fin de semaine, on signalait une pression sur le franc, qualifiée d'*« assez forte »*, émanant de Londres, de même qu'une élévation des *taux* de l'eurofranc à un mois et deux mois, à 15 % environ. Selon certaines rumeurs, M. Bérégovoy aurait demandé à ses services d'étudier une levée du contrôle des changes sur les échanges commerciaux avant le 16 mars, mais, Rue de Rivoli, on dément. Ce serait, au surplus, une mesure bien risquée en cette période électorale, où le fameux « termaillage » (anticipation de leurs achats par les importateurs et retard au rapatriement des exportateurs) pourrait jouer. Ajoutons, enfin, que M. François Mitterrand a exclu, vendredi, une dévaluation du franc, de même qu'un réajustement du système monétaire européen, *« qui n'est pas envisagé parce qu'il n'est pas utile »*. Paroles officielles, de rigueur en période électorale. La réévaluation du mark, ouvertement envisagée en Allemagne, permettrait d'éviter de prononcer le mot « dévaluation » pour le franc, lui-même en pleine réévaluation par rapport au dollar, à la livre sterling (tombée cette semaine au-dessous de 10 francs pour cause de pétrole), à la lire et à la peseta.

F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 février

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4610	–	14,6413	53,3049	45,0248	2,2002	39,8406	0,0661
	1,4460	–	14,1083	51,6528	43,3275	2,1164	38,3509	0,0637
Paris	9,9786	6,8300	–	364,67	307,52	15,0275	272,11	4,5172
	10,2550	7,0920	–	366,32	307,27	15,0095	271,98	4,5200
Zurich	2,7408	1,8760	27,4671	–	84,4665	4,1276	74,7410	1,2407
	2,7994	1,9360	27,2985	–	83,8821	4,0973	74,2473	1,2339
Francfort ...	3,2449	2,2210	32,5183	118,39	–	4,8867	88,4868	1,4689
	3,3373	2,3080	32,5446	119,21	–	4,8846	88,5139	1,4710
Bruxelles ...	66,4025	45,45	6,6545	24,2271	20,4638	–	18,1076	3,0060
	68,3235	47,25	6,6624	24,4059	20,4722	–	18,1208	3,0114
Amsterdam ..	3,6671	2,5100	36,7496	133,90	113,01	5,5226	–	1,6601
	3,7784	2,6075	36,7674	134,68	112,97	5,5185	–	1,6618
Milan	2209,83	1512	221,38	885,97	680,77	33,2673	602,39	–
	2268,77	1569	221,23	810,43	679,81	33,2063	601,72	–
Tokyo	262,83	179,90	26,3397	95,8955	80,9995	3,9582	71,6733	0,1190
	264,11	182,65	25,7546	94,3440	79,1377	3,8656	70,0479	0,1164

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 février, 3,7966 F contre 3,8828 F le vendredi 21 février.

Marché monétaire et obligataire

Une soif de papier

Littéralement « dopés » par la baisse accélérée des taux d'intérêt sur le marché secondaire (en Bourse), les prêteurs se sont à nouveau rués sur le papier cette semaine, au point que les autorités ont décidé de leur en donner pour éviter les excès : cela a été le cas pour le Trésor, avec un emprunt d'Etat un peu inattendu.

Baisse des *rendements*, avons-*nous dit ? Cette semaine, ils ont chuté* d'un *quart de* point en huit *jours*, à *presque* 9,26 % contre 9,52 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans ; à 10,25 % contre 10,43 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. Motif ? Le sentiment que la baisse des taux va se généraliser, en France, avec la désinflation et, à l'étranger, grâce à la baisse du dollar et des prix du pétrole.

En Allemagne, le taux moyen de rendement des emprunts publics a baissé au-dessous de 6 % pour la première fois depuis septembre 1978, et la rumeur d'une réduction du taux d'escompte de la Bundesbank se *fait plus insistante*. Aux Etats-Unis, M. Volcker, président de la Réserve fédérale, rejette toute baisse de son taux d'escompte dans l'immédiat, mais le marché américain l'anticipe de plus en plus. Quant au Japon, les taux de prêt à long terme sont revenus à moins de 7 % en attendant une nouvelle diminution du taux d'escompte, très probable dans un délai pas trop éloigné.

En France, de toute façon, les taux d'intérêt sont à leur plafond historique, en taux réel hors inflation. Dans ces conditions, l'euphorie règne à Paris, avec des transactions records en Bourse (9,5 milliards de francs le 21 février, 7 milliards les jours suivants), avec des achats étrangers importants et un MATIF qui a démarré en trombe *(voir page ci-contre)*.

(voir page ci-contre)

On s'est donc jeté sur le papier, et le Trésor a jugé bon d'en donner, comme nous le laissions entendre la semaine dernière. Il a procédé à une adjudication surprise d'obligations assimilables du Trésor (OAT) pour un montant de 9,6 milliards de francs, au taux d'intérêt inchangé de 9,90 %. Servi à hauteur de 43,9 % du montant des soumissions, il a été adjugé à des prix s'étageant entre 102 % et 103,50 % du nominal, ce qui lui confère, à 102 %, un rendement de 9,51 %, déjà supérieur à celui du marché secondaire. Autre « médicament » administré au marché primaire, les 4 milliards de francs de la CAECL à 9,90 %, plus 2 milliards de francs pour la même CAECL à taux variable TRA, emprunt « pré-placé » (hors syndicat).

Pour la semaine prochaine, le Trésor examine la possibilité de procéder à l'adjudication normale d'OAT du premier jeudi du mois, selon l'ambiance. Paribas, quant à lui, profite de cette ambiance favorable pour porter de 2 milliards à 3,6 milliards de francs son émission de certificats privilégiés d'investissement (25 % du capital), record absolu pour ce genre d'émission. On se l'arrache.

Qu'il nous soit permis, enfin, de rendre hommage à la mémoire de Jacques Fender, directeur de la trésorerie à la Caisse nationale du Crédit agricole, décédé le 27 février, à cinquante-neuf ans, des suites d'une cruelle maladie. Adjoint de M. René Cassou, alors directeur du marché monétaire à la Banque de France, il avait, en 1966, été appelé par M. Jacques Mayoux, à l'époque directeur général de la Caisse nationale, pour y créer une trésorerie francs et devises. En vingt ans, J. Fender avait, dans ce domaine, su donner son style et son crédit à la « Banque verte », devenue l'un des principaux intervenants sur le marché monétaire français avec ses 100 milliards de francs de disponibilités à placer. Exigeant pour lui comme pour les autres, homme de parole (qualité essentielle dans le métier), il était un bourreau de travail, usant notamment ses dernières forces dans les travaux préparatoires à la mise en place du MATIF. La Caisse nationale du Crédit agricole vient de perdre un homme que certains qualifiaient d'« irremplaçable » et à qui la profession de trésorier de banque doit beaucoup.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Baisse sensible du cacao

Le facteur monétaire a exercé une influence déterminante sur les différents marchés, soumis également aux tensions politiques (Philippines) ou sociales (grèves en Afrique du Sud et au Pérou). La crise de l'étain semble toujours difficile à dénouer.

MÉTAUX. – *Pour la première fois depuis deux ans, les cours du platine ont franchi la barre des 400 dollars – monnaie en repli – pour atteindre même à New-York 425,7 dollars l'once troy, sous l'impulsion de la tension politique aux Philippines et de l'agitation sociale persistante dans les mines sud-africaines. La spéculation s'est ensuite assagie. Le prix rejoint son niveau de la semaine précédente.*

Les cours du cuivre ont encore fléchi, malgré de nouveaux arrêts de travail dans les mines péruviennes et la diminution plus sensible des stocks britanniques de métal. La décision prise par l'Asturienne des mines de réduire sa production en raison de prix insuffisamment rémunérateurs n'a pas revigoré le marché du zinc.

Les cours du nickel se maintiennent à de bas niveaux. L'offre mondiale surpasse toujours la demande malgré l'arrêt pendant plusieurs semaines de l'activité d'une unité de production en Indonésie qui représente 5 % de la capacité mondiale. Pour dénouer la crise de l'étain, c'est toujours l'argent qui manque le plus. Il subsiste encore des divergences entre les différents protagonistes pour « boucler » le capital de 270 millions de livres de la société Tinco, chargée de liquider les quantités d'étain retirées du marché (85 000 tonnes). Conséquences : les cotations de l'étain, suspendues depuis le 21 octobre 1985, ne reprendront pas la semaine prochaine et peut-être même pas avant la fin du mois. Les représentants des pays européens membres de l'accord international poursuivent leurs négociations. Il manque toujours 20 millions de livres. Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours ont poursuivi leur lente progression. La Thaïlande refusera de se plier aux quotas d'exportation si les pays non membres ne sont pas soumis à de telles restrictions.

DENRÉES. – *L'accord international de stabilisation des prix du cacao est en difficulté. La Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, ne veut pas en faire partie. En vigueur depuis 1980, cet accord expire à fin septembre.*

Les cours du café ont fait meilleure contenance tout en restant toutefois inférieurs de plus de 15 % à leurs niveaux records touchés en janvier dernier. Les exportations brésiliennes – incidence de la sécheresse – n'atteindront que 14 millions de sacs, soit 3 millions de sacs de moins que la précédente saison. Elles seront suspendues dès que ce chiffre aura été atteint. La prochaine récolte ne devrait pas dépasser 14 millions de sacs.

LES COURS DU 27 FÉVRIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 954,5 (970) ; à trois mois, 977,25 (995,50) ; plomb, 253,75 (254) ; zinc, 411 (409,50) ; aluminium, 770 (766) ; nickel, 2 780 (2 800) ; argent (en pence par once troy), 381,75 (403). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,35 (64,45) ; argent (en dollars par once), 5,62 (5,90) ; platine (en dollars par once), 387,90 (390,60). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 21,44 (20).

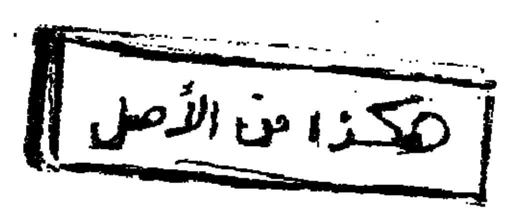
TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 62,75 (63,25) ; mai, 63,72 (63,15). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 608 (605). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mars, inch. (40,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 203,50 (204).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 025 (2 042) ; mai, 2 067 (2 102) ; sucre, mars, 5,85 (5,87) ; mai, 6,13 (6,09) ; café, mars, 249,80 (238,21) ; mai, 252,18 (240,78). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 156,8 (154) ; mai, 159,80 (159) ; café, mars, 2 545 (2 445) ; mai, 2 625 (2 490) ; cacao, mars, 1 550 (1 597) ; mai, 1 540 (1 607). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 420 (1 585) ; mai, 1 500 (1 607) ; café, mars, 2 572 (2 461) ; mai, 2 635 (2 534) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 230 (1 270) ; mai, 1 270 (1 304). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 157,30 (152,20) ; mai, 158,20 (153). – Londres (en livres par tonne), mars, 131 (130) ; juin, 128,5 (128).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 337,4 (331,75) ; mai, 286,6 (275) ; maïs, mars, 231,7 (238,25) ; mai, 231,6 (236,25).

INDICES. – Moody's, 964 (962,60) ; Reuter, 1 802,7 (1 806,50).



هكذا من الأصل

Le Monde

En Egypte

Coups de feu avant la visite de M. Moubarak dans une caserne de la police

M. Mitterrand a téléphoné au président égyptien, M. Hosni Moubarak, dans la soirée du vendredi 28 février pour s'enquérir de la situation au Caire à la suite des affrontements de ces derniers jours, a indiqué la télévision égyptienne.

La télévision, qui a interrompu son programme pour annoncer cet appel de M. Mitterrand, a souligné que le chef de l'État avait assuré M. Moubarak du *« soutien de la France dans cette épreuve »*.

● A TRIPOLI, la radio libyenne a invité les Egyptiens à *« intensifier leur révolution »* afin de se *« débarrasser du régime corrompu »*, à *« incendier l'ambassade sioniste et encercler les firmes impérialistes qui pillent les richesses du peuple égyptien »*.

● A TÉHÉRAN, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, a adressé vendredi ses *« félicitations au peuple égyptien pour s'être soulevé contre son gouvernement »* et a promis *« de grandes victoires dans le futur pour les musulmans égyptiens »*. – (AFP.)

De notre correspondant

Le Caire. – Le calme a régné le vendredi 28 février au Caire, avec toutefois une exception de taille : des coups de feu sont partis de la caserne des mutins, dans le quartier des Pyramides, en début d'après-midi, au moment même où le président Moubarak devait inspecter les lieux d'où sont parties les premières émeutes. L'armée est rapidement intervenue et les tireurs ont été réduits. Le plus grave est que les occupants de la caserne avaient été, en principe, désarmés par les militaires. Cela a incité le président Moubarak, arrivé environ une heure plus tard, à demander l'ouverture d'une enquête par le parquet militaire.

Le raïs a examiné les dégâts provoqués par les émeutes, notamment dans les hôtels incendiés. Il a ordonné la reconstruction immédiate de ces établissements et a annoncé qu'il prononcerait un discours le 9 mars *« pour révéler ce qui a ouvert la voie aux émeutes »*. Le président a ajouté qu'il *« limogerait immédiatement tout responsable coupable de porter atteinte aux intérêts des citoyens »*.

Le raïs a fait cette déclaration quelques heures à peine après avoir *« accepté la démission »* du ministre de l'intérieur, le général Ahmad Rouchdi, et après la prestation de serment de son successeur. Ce dernier, le général Zaki Badr (soixante ans), s'est taillé la réputation d'homme des missions difficiles. Ce proche du président Moubarak a déjà mené à bien la mission que lui avait précédemment confiée le raïs : lever la mainmise des extrémistes musulmans sur la province d'Assiout, en Haute-Egypte, où une centaine de policiers avaient été tués par les islamistes au lendemain de l'assassinat du président Sadate, en octobre 1981. Depuis sa nomination au poste de gouverneur de cette province, en mai 1982, on n'a presque plus entendu parler de violences perpétrées par les « barbus ».

Le nouveau ministre de l'intérieur s'apprête, selon des sources bien informées, à donner un « sérieux coup de balai » dans la maison, conformément aux directives du président. Les premiers visés sont naturellement les Forces de la sécurité centrale (FSC), dont émanent les conscrits mutinés. Mais il semble que la restructuration sera plus profonde, puisqu'on parle déjà du remplacement de plusieurs hauts responsables de la police. Il paraît établi que les rumeurs sur la prolongation du service des conscrits circulaient depuis au moins deux semaines et qu'elles étaient accompagnées d'un « bruit » selon lequel les promotions des officiers de police seraient gelées. C'est vraisemblablement ce qui a poussé le président Moubarak à limoger le général Ahmad Rouchdi, qui n'a pas été capable d'empêcher la dégradation de la situation.

Les résultats des enquêtes sont gardés secrets

Le procureur général a ordonné que les résultats des enquêtes en cours soient gardés secrets jusqu'à la fin de l'instruction, qui risque d'être longue, vu les milliers de personnes, policiers ou civils, arrêtées. Les divers courants de l'opposition égyptienne, qui ont unanimement condamné les émeutes, mettent en garde contre toute atteinte à la démocratie. *« De telles crises ne peuvent pas être réglées par la limitation de la marge de manœuvre, déjà étroite, de l'opposition »*, écrit le rédacteur en chef de la revue *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien). Pour *Al Ahali*, *« ces incidents reflètent un profond ras-le-bol au sein de larges franges de la population, dû à la crise socio-économique »*.

La vie quotidienne des Cairotes est en voie de retour à la normale. Samedi 1er mars à 9 heures, la circulation avait repris son rythme effréné. En effet, la levée du couvre-feu de 6 heures du matin à 6 heures du soir permet la reprise du travail dans les administrations, usines et commerces. Toutefois, les cours n'ont pas repris dans les universités et les écoles, qui ne doivent rouvrir leurs portes que le samedi 8 mars. Une mesure dictée par la prudence en l'absence de la police, les universités étant fortement pénétrées par la gauche et, surtout, les islamistes.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Au Tchad

Des parachutistes français protègent un radar de détection aérienne à 250 kilomètres au nord-est de N'Djamena

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Le dispositif aérien dissuasif de l'opération Epervier a été complété depuis quelques jours avec la mise en place, à Moussouro, soit à environ 250 kilomètres au nord-est de la capitale, d'un radar de détection aérienne à longue portée. La protection de cette « plate-forme » de protection est assurée par une compagnie du 3e RPIMA (Régiment parachutiste d'infanterie de marine), elle-même assistée d'un *« élément de soutien »*. En tout, 150 militaires français ont été acheminés à Moussaro, où se trouvait déjà un centre d'instruction des forces armées nationales tchadiennes (FANT), qui bénéficie de l'assistance des hommes de la coopération militaire française.

Ce dispositif étend notablement – près de 700 kilomètres – le rayon d'action de la couverture radar de l'espace aérien de N'Djamena qui, avec les seuls radars installés sur la piste de l'aéroport, est de 450 kilomètres. Pratiquement, les militaires français sont maintenant en mesure de surveiller l'espace aérien jusqu'au nord de Salal.

Outre la délimitation d'une zone interdite dans l'espace aérien de N'Djamena, la défense de la capitale a été également renforcée avec le déploiement de batteries de missiles sol-air Hawks aux abords de la piste. Ces missiles, dont la portée en altitude est de 8 500 mètres, sont de fabrication américaine mais appartiennent à l'armée française. Ils ont été transportés par un C-5 Galaxy de l'armée de l'air des Etats-Unis, qui a atterri, vendredi 28 février, à N'Djamena. Le Galaxy, capable de transporter 118 tonnes de fret, ou, par exemple, un millier d'hommes en armes, est le plus gros avion du monde. Cet appareil a été affrété spécialement par le gouvernement français pour acheminer du matériel à la fois encombrant et « sensible ».

Les missiles Hawks sont accompagnés de radars de tirs dits « d'acquisition ». Leur usage est différent de celui des missiles Crotale déjà installés sur la base, dont la mission est d'intercepter un avion à basse ou moyenne altitude. Le Galaxy avait été précédé, la veille, d'un avion gros porteur C-141 de l'US Air Force amenant le personnel chargé de préparer l'accueil de cet avion géant dont l'envergure des ailes est de 65,88 mètres.

Paris a donc jugé que les conditions de sécurité à N'Djamena étaient préoccupantes et justifiaient une demande d'aide logistique au gouvernement américain. Cette décision contraste avec l'attitude adoptée par la France au cours de l'opération Manta, c'est-à-dire une volonté manifeste de ne compter que sur les avions de transport français Transall et DC 8 de l'armée de l'air.

Depuis le début de la semaine, deux autres avions américains C-141 ont débarqué du matériel militaire pour les forces tchadiennes, dont des camions et des jeeps (six véhicules blindés seront livrés ultérieurement).

Ce renforcement de la base logistique de N'Djamena – près de neuf cents militaires français sont actuellement présents, – montre assez que Paris ne considère pas que la menace libyenne a été, même provisoirement, écartée, à la suite du bombardement de la piste de Ouadi-Doum et que tous les moyens sont mis en œuvre pour protéger la capitale tchadienne contre toute nouvelle aventure prenant au dépourvu le système de défense de la base, comme cela avait été le cas lors du raid à basse altitude du Tupolev-22 libyen. A l'Elysée, on a, semble-t-il, fort peu apprécié cette faille dans le dispositif mis en place au Tchad, en dépit des affirmations des responsables militaires – dont il est maintenant avéré qu'elles étaient fausses, – concernant le passage à basse altitude de cet avion.

LAURENT ZECCHINI

● *La CGT suspend son mot d'ordre de grève sur le RER.* – La CGT a annoncé, ce samedi 1er mars, qu'elle a décidé de suspendre son mot d'ordre de grève des agents de conduite de la RATP, prévu pour lundi sur les lignes A et B du RER.

Le syndicat explique sa décision par *« les conditions climatiques tout à fait exceptionnelles en région parisienne, qui risquent d'accentuer les difficultés de transport »*.

Cependant, la CGT envisage de reporter le mouvement à jeudi.

A B C D E F G .

A ARGENTEUIL

M. Marchais appelle les électeurs à voter pour une « majorité de gauche »

« Nous ne sommes pas en train d'écrire un livre d'histoire. Nous sommes dans la bataille et la droite frappe à la porte. Il reste seize jours pour l'empêcher de revenir. » Devant trois mille personnes rassemblées, le vendredi 28 février, sous un chapiteau à Argenteuil (Val-d'Oise), M. Georges Marchais a commencé son discours en décochant les premières flèches contre la droite : *« Les Français n'ont pas encore voté, mais ces gens-là en sont déjà à jouer des coudes pour partager les portefeuilles ministériels et les privilèges du pouvoir. »*

A propos du président du Front national, le secrétaire général du PCF a déclaré : *« Vous ne pouvez rien attendre non plus du dangereux Le Pen. Comment cet individu qui est imposé sur la fortune, qui présente dans toute la France des patrons, des milliardaires et des aristocrates pourrait-il abuser des travailleurs ? »*

Mais l'essentiel de l'allocution de M. Marchais a porté sur le PS et sa *« nouvelle politique qui a donné tant de force à la droite »*. Evoquant la *« majorité de progrès »* souhaitée par les dirigeants socialistes, il a demandé : *« Quelle politique sera mise en œuvre demain et avec quelle majorité ? »* Un appel à peine déguisé aux socialistes pour un éventuel retour à l'union de la gauche, puisque *« voter communiste, c'est voter pour empêcher la droite d'être majoritaire à l'Assemblée nationale, c'est se prononcer pour une Assemblée nationale à majorité de gauche »*. Et de citer, à deux reprises, une phrase du 25e congrès en guise de programme d'union : *« Pour contribuer à résoudre les problèmes du peuple et du pays, à sortir de la crise et à changer la société, oui, nous sommes et nous serons toujours disponibles. »*

M. Marchais en a profité pour stigmatiser la politique sociale du gouvernement en dénonçant notamment le projet de loi sur l'aménagement du travail définitivement adopté par l'Assemblée nationale : *« Je veux le dire ce soir à Argenteuil, cette loi peut être votée, mais elle n'est pas encore appliquée. Dans chaque entreprise, dans chaque branche, les communistes seront aux côtés des travailleurs pour repousser ces attaques inadmissibles contre les salariés, les droits des travailleurs et leur vie familiale. Personne ne peut douter de la détermination des communistes d'empêcher la mise en œuvre de cette loi scélérate. »*

Quant aux propositions du PCF, il convient, *« pour une plus grande justice sociale »*, d'assurer aux chômeurs un revenu minimum de 2 700 F par mois, de doubler l'impôt sur les grandes fortunes, d'augmenter les impôts et d'assurer le *« droit à l'emploi »*.

JACQUELINE MEILLON.

DERNIÈRE SÉANCE A L'ASSEMBLÉE

« Regardez bien, vous ne le verrez jamais plus »

La législature rose est terminée. Le vendredi 28 février, à 16 h 07, le vice-président de service au Palais-Bourbon, M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine-et-Marne, en prononçant la formule sacramentelle : *« La session extraordinaire est close. La séance est levée »*, a mis fin à quatre mille sept cent onze heures et treize minutes de travail depuis que, le 2 juillet 1981, à 16 heures, M. Marcel Dassault, doyen d'âge, avait ouvert la première séance de cette Assemblée à majorité absolue socialiste. De cette Assemblée, M. François Mitterrand avait dit, au soir du deuxième tour, le 21 juin 1981 : *« Regardez bien cela, vous ne le verrez jamais plus. »*

L'événement a eu lieu dans la plus grande discrétion, en présence d'un secrétaire d'Etat menant sa campagne électorale aux portes de Paris (M. Joseph Franceschi), d'un député en rupture de ban avec le RPR (M. Yves Lancien, Paris), d'un RPR orthodoxe (M. Camille Petit, Martinique), d'un UDF barriste (M. Jean-Pierre Soisson, Yonne), d'un socialiste qui faisait ses adieux au Palais-Bourbon puisqu'il n'est plus candidat (M. Claude Estier, Paris), d'un communiste qui n'eut même pas le temps de gagner son banc (M. Guy Ducoloné, Hauts-de-Seine). Pas un geste, pas un discours, pas un mot. Ces cinq élus pourront reprendre, à l'intention de leurs collègues la devise du régiment de chasseurs où servit M. Soisson : *« S'il n'en reste qu'un... »*.

Les trois minutes de cette ultime séance ont pourtant symbolisé l'évolution de cette législature. Il s'agissait de constater qu'aucune motion de censure n'avait été déposée après que M. Laurent Fabius eut engagé, la veille, la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du texte modifiant le code du travail afin de faciliter l'aménagement des horaires de travail.

L'Assemblée, contrainte de siéger pour la première fois de son histoire alors que la campagne électorale pour son renouvellement était ouverte, voilà qui témoigne des longues batailles parlementaires auxquelles donna lieu l'adoption des réformes importantes. Le gouvernement, contraint d'user d'une procédure prévue par la Constitution pour lui faciliter la tâche avec sa majorité, afin d'éviter l'obstruction parlementaire de la minorité, voilà une des découvertes de ces dernières années. Les communistes s'opposant, avec les même méthodes que la droite, à un projet gouvernemental, voilà qui n'était pas prévu il y a cinq ans. Le 28 février 1986 n'a guère ressemblé au 2 juillet 1981...

THIERRY BREHIER.

Mise au point de la commission des sondages

La commission a examiné le sondage de l'IFRES relatif aux élections législatives, qui a été publié par *le Monde* en date du 5 février 1986.

Elle a constaté d'une part que les intentions de vote en faveur des listes en présence ont été recueillies, selon les partis ou les groupes politiques, tantôt en indiquant le nom de la personne figurant en tête de liste, tantôt en se bornant à donner le nom du parti ou de la formation, enfin en regroupant sous la dénomination « autres » l'ensemble des listes non désignées, regroupement qui ne permet pas de distinguer les diverses listes de droite ou de gauche. Cette présentation paraît à la commission de nature à orienter les réponses.

La réponse de l'IFRES

D'autre part, bien que l'enquête ait comporté deux questions visant à contrôler la structure politique de l'échantillon, seules les réponses à l'une d'entre elles ont été utilisées, d'ailleurs partiellement, dans les redressements opérés. La commission relève que ce parti a été adopté après coup et au vu des résultats du sondage ; il ne permet pas de corriger les biais de l'échantillon révélés par les réponses à l'autre question.

La commission ne peut donc que faire des réserves sur les résultats publiés.

L'IFRES maintient et confirme les résultats de son enquête sur le « vote des hésitants » publiée par *le Monde* du 5 février, en dépit des « réserves » émises par la commission des sondages, et apporte sur les deux points principaux les précisions suivantes :

● *Intentions de vote.* – Le 5 janvier, date du début de l'enquête, nombre de candidatures n'étaient pas connues définitivement, notamment pour les petits partis. Deux solutions s'offraient alors au sondeur :

– Ou bien ne présenter au vote des interviewés que les candidatures connues (listes + tête de liste) avec le risque de sous-estimer les petits partis.

– Ou bien présenter la seule appellation du parti lorsque la tête de liste n'était pas connue, avec le risque de surestimer les petits partis.

Entre ces deux inconvénients, IFRES a choisi le deuxième, auquel aucun argument scientifique ne peut être opposé et dont l'effet était clairement annoncé dans les commentaires rédactionnels.

● *Redressements.* – L'IFRES a choisi de redresser les intentions de vote sur la base des élections législatives 1981 à l'exclusion de tout autre référence. La reconstitution du vote des présidentielles de 1981 a été faite à titre d'information complémentaire et pour contrôler la validité des reconstitutions de votes antérieurs. Sur les solutions adoptées pour ces deux points, les avis divergent selon les experts ; la technique est habituellement utilisée dans la profession et aucun reproche de méthode ne peut être fait à l'institut qui soit fondé sur un raisonnement scientifique valable.

Le commentaire de Jean Charlot

La commission des sondages joue un rôle utile de défense de la qualité et de l'honnêteté des enquêtes d'opinion en période électorale. Toutefois, au lieu d'intervenir dans le choix des méthodes de saisie et de redressement des votes, différentes mais justifiées dès lors que la méthode adoptée est à la fois objective, cohérente et constante, la commission gagnerait probablement à fixer des règles générales de transparence des méthodes utilisées par chaque institut : publication des résultats bruts, élections de référence pour les redressements, etc.

458 suppressions d'emplois chez Citroën

LES « COLS BLANCS » DE L'AUTOMOBILE NE SONT PLUS A L'ABRI

Les « cols blancs » de l'automobile ne sont plus à l'abri des suppressions d'emplois, voire des licenciements. Les firmes leur font même supporter une part importante de la cure d'allégement des effectifs qu'elles ont engagée pour réduire leurs coûts et s'adapter au marché. Les décisions prises par PSA le montrent clairement.

Le vendredi 20 février, c'était la suppression de 900 postes d'employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) que l'on annonçait chez Peugeot-Talbot. Une semaine plus tard exactement, la direction de Citroën a présenté au comité central d'entreprise un plan social pour réduire un « sureffectif » de 458 personnes dans la même catégorie de salariés, dont 264 pour le seul siège social de la firme.

Ce chiffre est à rapprocher des 1 800 suppressions d'emplois annoncées en décembre par le PDG M. Calvet (*le Monde* du 12 décembre). Alors que les suppressions antérieures concernaient essentiellement la production et les ouvriers, et avant tout les OS chez qui l'on trouvait les trois quarts du « sureffectif » de 1984, les « cols blancs » paient aujourd'hui un lourd tribut. D'autant que le chiffre de 458 est un solde. En fait, selon les indications données par la direction de Citroën au cours du comité d'entreprise de vendredi, on constate un excédent de 560 postes d'employés – qu'il faudra supprimer – et un déficit de 100 techniciens.

Deuxième phénomène : pour réduire le « sureffectif », les dirigeants de Citroën ne veulent plus recourir aux mises en préretraite qu'ils estiment numériquement insuffisantes et trop coûteuses. Ils proposent toujours une aide au départ volontaire (comme pour les ouvriers) comportant, outre les indemnités de préavis et de licenciement, une indemnité forfaitaire dégressive de 15 000 F à 5 000 F selon la date de départ. En outre, on versera au moins deux mois de salaire aux employés qui accepteront soit un congé sans solde soit un travail à temps partiel pendant deux ans au moins.

Ces propositions reposent sur l'idée qu'une bonne partie des employés concernés sont des femmes, que leur salaire constitue un *« complément de ressources »* dans un ménage et qu'elles peuvent donc accepter plus facilement le travail à temps partiel que les hommes. En fait, il s'agit d'une carte forcée : le choix entre le travail à temps partiel et à salaire réduit et le licenciement pur et simple en cas de refus.

G. H.

PÉTROLE : LE CONTRE-CHOC

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) de Paris-X-Nanterre et *le Monde* organisent une conférence-débat, lundi 3 mars, à 12 h 30 à l'université de Paris-X-Nanterre, bâtiment G, amphi A, sur le thème : « Pétrole, le contre-choc ». Avec la participation de MM. Syrota, directeur de l'énergie au ministère du redéploiement industriel, Carpentier, conseiller économique à la Compagnie française des pétroles, Sarkis, directeur du Centre arabe d'études pétrolières. Le débat sera animé par Bruno Dethomas, chef du service économique du *Monde*.

★ **AIESEC Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 47-25-92-34 (poste 870).**

M. JACQUES TOUBON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Toubon, député de Paris, secrétaire général du RPR, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le *Monde* », dimanche 2 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Toubon, qui conduit à Paris la liste du RPR pour les élections législatives, répondra aux questions de Thierry Bréhier et d'Alain Lebaube, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marqué.

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1986 a été tiré à 478 584 exemplaires

Le Monde
AUJOURD'HUI

1981-1986 :
491 DÉPUTÉS
551 LOIS

16 MARS 1986 :
577 DÉPUTÉS
UNE ASSEMBLÉE TOUTE NEUVE...

L'opinion publique a trop cédé à la thèse selon laquelle le Parlement n'aurait été sous la Ve République qu'une simple Chambre d'enregistrement.

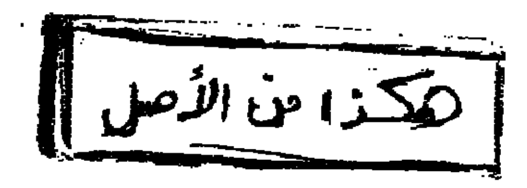
Cette idée reçue est encore moins fondée depuis 1981. La dernière législature a été le théâtre de joutes violentes mais fécondes.

Parlement pas mort. Sans doute est-on en droit plus que jamais de l'affirmer au moment où de l'élection à la proportionnelle va sortir une nouvelle Assemblée qui pourrait avoir à arbitrer entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement.

PARLEMENT PAS MORT

ILLUSTRATION NICOLAS VIAL

Supplément au nº 12781. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 2 - Lundi 3 mars 1986.



هكذا من الأصل

COURRIER

DROITS DE L'HOMME ET RAISON D'ÉTAT

C'est sans doute très satisfaisant pour la bonne conscience de pousser *des cris de vierge offensée* contre la présence en France du dictateur déchu Jean-Claude Duvalier, alors que l'on entretenait de bonnes relations avec lui et que même on le finançait quand il était en place, alors que l'homme aux lunettes noires — le dictateur polonais — a été reçu officiellement par le président de la République française, alors que la France est le siège de la délégation permanente (à l'UNESCO) d'un dictateur beaucoup plus sanglant que tous les autres *réunis*, Pol Pot, sans même parler des massacres de populations civiles dans le sud du Tchad par les troupes d'un dictateur soutenu par le gouvernement français, Hissène Habré : y a-t-il une « défense des droits de l'homme » sélective par « raison d'Etat » ?

PIERRE MAX.
Entraide tiers-monde.
(Paris.)

PAUVRE FRANCE...

Permettez-moi de m'adresser à votre respectable journal pour canaliser un sentiment d'amertume qu'autrement je ne saurais exprimer.

Avant tout, je voudrais dire, bien que je ne sois pas français, que je me sens concerné par certaines choses qui regardent la compétence de votre Etat. La ville de Paris a toujours été pour moi un de ces symboles d'universalité, au-delà de toute considération nationaliste, à cause de tout ce qu'elle représente dans l'histoire, l'art, la culture de notre civilisation. Cependant, ce que j'ai à dire, vu à une échelle historique, est d'une extrême banalité : l'uniforme de votre police.

Nombreuses sont (dois-je dire étaient ?) les petites choses qui appartiennent à l'identité française. Parmi ces petites choses, je citerai par exemple : la baguette, le béret du *paysan, le côtes-du-rhône ; c'est* dans ce type de symboles que je considérais le képi.

Je découvre avec grande amertume que la lente dégradation des symboles est arrivée maintenant à éliminer même le képi, lequel était un de ces éléments qui créent l'atmosphère et l'identité spécifiquement françaises.

Je tiens à vous préciser que ce n'est pas parce que j'aime la police que je me sens motivé pour me manifester sur cette affaire, mais simplement parce que je suis très mécontent de constater que toute cette symbolique que j'aimais retrouver chaque fois que je venais en France — et qui me faisait venir — est en train de se dissoudre dans une standardisation et une uniformisation qui détruit peu à peu ce charme de votre identité.

Dans cinquante ans, comment ferons-nous pour reconnaître et distinguer votre pays ?

ALDO QUATTROCCHI.
Via Reclusorio del Lume
29 Catania (Sicile)
Italie.

BÉBÉ DOC OU BABY DOC

A une époque où la francophonie semble pourtant faire la une de l'actualité, il peut paraître surprenant de voir que la presse internationale mais aussi la presse nationale se permettent de « dénaturaliser » un nom donné par des francophones à un francophone.

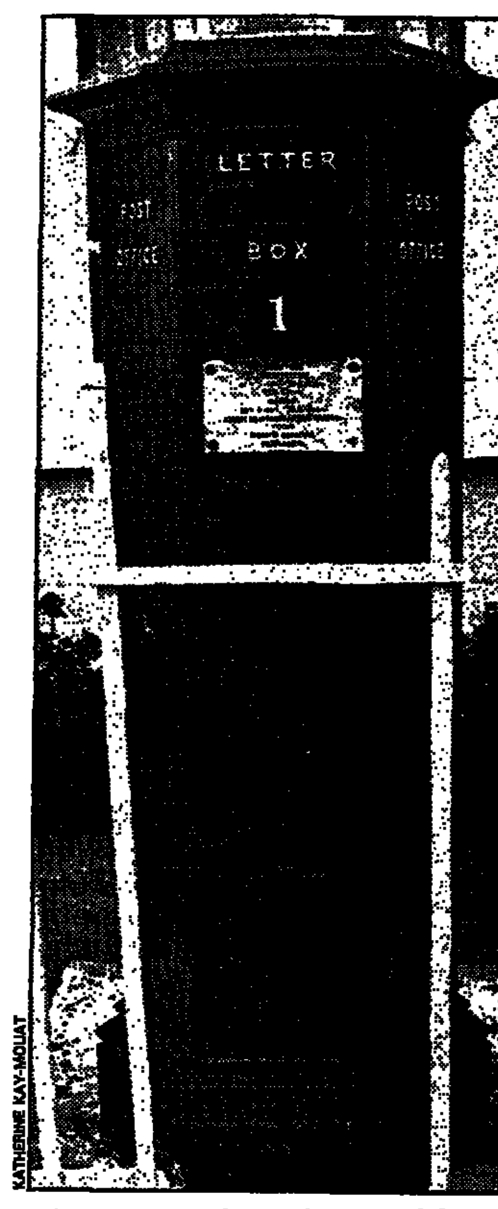
Le peuple haïtien parle le créole (langue formée de français, d'espagnol et de mots indigènes) et a surnommé Jean-Claude Duvalier « Bébé Doc ».

L'on cherche donc vainement pourquoi le terme « Baby » a été préféré au dehors des frontières de l'île.

D'autant plus que François Duvalier *n'a jamais été « baptisé »* « Dady Doc », pas même par les journaux américains, qui en restent à « Papa Doc ».

Laissons donc aux autres les joies des anglicismes ; *le Monde* ne devrait pas faire partie des moutons de Panurge.

OLIVIER-LAURENT LALLEMAND.
(Bordeaux.)



KATHERINE KAY-MOUAT

Boîte aux lettres d'époque victorienne, à Saint-Peter-Port (île de Guernesey). Une lectrice de Paris, Mme Katherine Kay-Mouat, nous indique que cette boîte est la plus ancienne de celles qui furent installées dans les îles anglo-normandes à partir de 1852.

SONDÉS

A propos du *Monde d'aujourd'hui* daté 16-17 février et des sondages, je ne peux résister à vous citer cet extrait de l'excellent livre de Denise Artaud, *la Fin de l'innocence* — les Etats-Unis, de Wilson à Reagan — rapportant ce que disait le secrétaire à l'intérieur Ickes en 1941.

Alors que 70 % d'Américains étaient hostiles à l'entrée en guerre des USA, et 70 % favorables à l'élimination du nazisme — *« même au prix d'une entrée en guerre »;*

« Si l'art de gouverner se réduit à la lecture des sondages, les Etats-Unis n'ont pas besoin d'un président. Il est vain d'attendre que l'opinion fasse connaître ses réactions à des décisions que le gouvernement n'a pas encore prises. »

ROLAND AUBER.
(Paris.)

LES COLONNES DE LA PAIX

Sous le titre « Un peu de paix » vous avez publié, dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 février 1986, une lettre de Renée Marchand (Paris) suggérant une ouverture plus large de vos colonnes à ceux qui sont préoccupés par la préservation de la paix. J'aurais préféré, quant à moi, « Beaucoup de paix » ; si tant est que la paix soit une entité dosable, autant ne pas mégoter.

Je voudrais surtout conforter le « vote » de R. Marchand « pour » un meilleur accès des particuliers ou des bénévoles aux colonnes des puissances médiatiques, dont la vôtre, pour laquelle nous avons une faiblesse. Bien souvent les idées et les analyses de ces anonymes valent largement celles des politiciens ou des « spécialistes », et elles ne manquent pas d'originalité crédible ou de non-conformisme libérateur.

Bien sûr, nombre d'ONG disposent de leur propre bulletin d'information, mais vous savez bien à quel point cette information tourne en rond, à l'adresse de convaincus, faute de moyens suffisants pour « cibler » un public plus large. Quant aux particuliers...

Alors, une rubrique « Paix » chaque mois, oui, voire chaque semaine..., mais aussi des rubriques « Faim », « Droits de l'homme », « Biosphère »..., qui sont avec la paix les vrais *problèmes de l'heure,* et pas les joutes de politiciens avides d'un pouvoir illusoire.

ALAIN CAVELIER.
Pacé
(Ile-de-France.)

« LUNDI NOIR » A COGNACQ-JAY

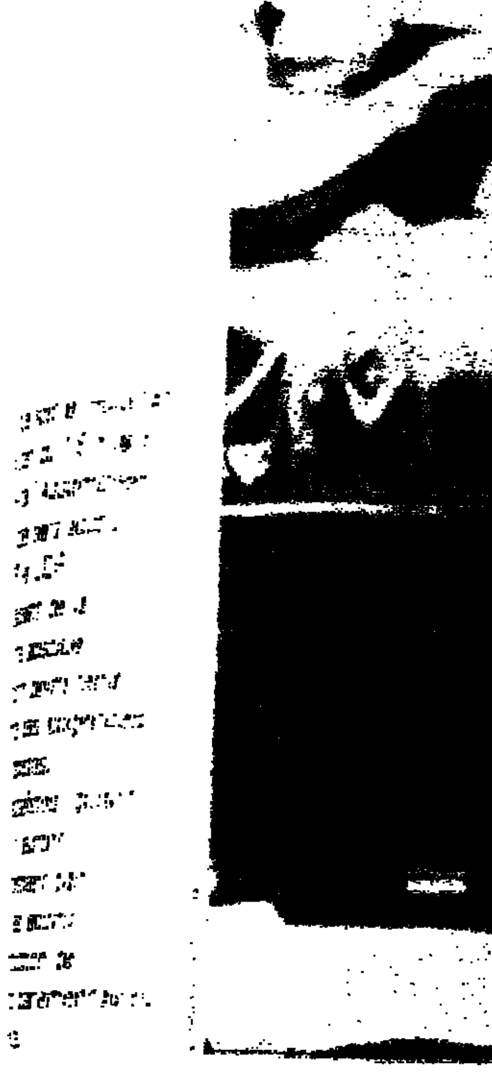
Ils ont osé, décidément ils ne respectent plus rien. Imaginez donc, un agent des services de sécurité de TF 1, un « planton » comme disent les dépêches, engagé pour faire respecter les consignes de sécurité mises en place par sa société, a poussé l'outrecuidance jusqu'à demander à un autre employé de cette même société de bien vouloir se plier aux consignes, comme le PDG de la chaîne et les gens du nettoyage ! Et voilà la France privée d'Yves Mourousi le lundi 24 février à treize heures, parce que tous les hommes sont égaux et, comme disait Coluche, les présentateurs vedettes « un peu plus ».

A *mon avis,* et *même* si Hervé Bourges ne me le demande pas, si je devais attribuer un carton jaune pour faute professionnelle, ce n'est sûrement pas au « planton » que je l'attribuerais. La sécurité, elle est pour tout le monde ou pour personne, et encore plus pour les stars, puisqu'elles servent, paraît-il, d'exemple. Dans les grandes sociétés, en France et à l'étranger, où les personnes vivent avec un badge et leur photo au revers de leurs vêtements, tout le monde se plie à la discipline. J'ai vu, à Boston, le patron d'un des plus célèbres instituts de cancérologie, et de surcroît prix Nobel, faire un véritable scandale parce qu'un garde du bâtiment, sans doute intimidé, ne lui avait pas demandé d'ouvrir sa sacoche et n'avait pas exigé son laisser-passer, alors qu'il venait de contrôler le groupe dont je faisais partie.

Si M. Mourousi estime avoir été victime d'un préjudice énorme, qu'il aille une fois au départ d'un avion, à Tel-Aviv. Il verra que la sécurité en Israël est pour tout le monde, que même les sionistes les plus ardents voient leurs bagages fouillés, et qu'ils ont à répondre aux mêmes questions que les touristes ordinaires. C'est à ce prix qu'El Al reste une des compagnies les plus sûres du monde. J'espère que le couple Mourousi aura bientôt un enfant et que cette chère petite tête blonde apprendra, dans les cours d'instruction civique remis au goût du jour, que « nul n'est censé ignorer la loi » et que « personne n'est au-dessus *des lois », même et surtout s'il* présente le Journal télévisé de la mi-journée.

JEAN-DANIEL FLAYSAKIER.
(Journaliste.)

● **Rectificatif.** — Deux coquilles ont travesti la conclusion du point de vue de M. Yves Jaigu (*le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 février). Il émettait le vœu que « la tentation d'une rentabilité d'audience à court terme » des chaînes de télévision, publiques ou privées, ne fassent plus obstacle « à la tentative (et non la tentation...) de lui opposer une ambition plus *admirative (et non pas administrative)* du public ».



Chronique

FRANC MASQUE

par Bruno Frappat

L'ŒIL était dans l'espace et nous regardait tous. Vents, frimas, givre, manteau neigeux : rien ne peut arrêter son regard perçant, regard d'aigle spatial, de monstre électronique. Il rôde quand nous dormons. Nous travaillons ? Il tourne. Nous nous déplaçons ? Il voit nos allées et venues. Travailleurs des champs, il vous observe. Cortèges de mécontents sur le pavé des villes, cortèges de vacanciers sur les routes des Alpes, sorties de messe, files d'attente devant les cinémas ou l'Agence pour l'emploi, boulistes, pêcheurs de truites, amoureux enlacés dans les coins sombres : il voit tout. Il note tout, il enregistre tout et transmet sur la Terre les images que la Terre lui envoie sans le savoir.

Il s'appelle Spot, ce surveillant perpétuel. Satellite lancé par la France, on lui a confié la mission de fouiller la surface du monde et de la transmettre, *via* son œil géant et globuleux qu'aucune paupière ne vient jamais fermer. Chacun de s'émerveiller sur cette merveille de technique et de précision qui, de très haut, voit les plus petits *détails de nos paysages.*

Cela devait arriver. Dans ce monde inquiet où la plus petite bicoque des bords de rivière s'équipe militairement — Fort Knox à toutes les croisées de chemin, — où l'on piège les garages, où s'arment les braves gens qui rêvent de miradors aux angles de leurs jardinets, Spot n'est qu'une amplification de l'obsession de surveillance.

Economiquement, géologiquement, géographiquement, la légitimité de Spot ne fait pas de doute. Il n'empêche : il y a dans cette ronde de vigile satellisé une redoutable précision, une inquisitoriale efficacité. Enfants qui jouez dans les bacs à sable des jardins publics, souvenez-vous de vous méfier : Spot est là-haut, prêt à surprendre vos coups de pelle intempestifs, prêt à rapporter aux grands vos chamailleries. Spot veille sur nous et on dort moins bien !

Grâce à Dieu, son champ de vision se limite — pour l'instant — à ce que la surface veut bien lui laisser voir. Son regard ne perce pas le béton. Les toits font écran à ses investigations, il nous reste les caves, les greniers, les salons pour cacher nos vilenies, autrement dit abriter nos libertés. Est-on sûr que cela durera toujours ? L'inventivité des techniciens est telle qu'ils découvriront bien le moyen de percer les murailles et les secrets de nos vies.

Y aura-t-il un jour un Super-Spot capable d'aller plus loin dans le détail, plus fort dans l'investigation, plus minutieusement dans le décor de nos existences ? Fantasmes pour l'instant. L'œil qui tourne, tourne et tournera, l'œil de Spot est une merveilleuse machine, redoutable.

Si Spot a bien fait son travail, il n'aura pas manqué, mercredi soir, de planter son regard acéré du côté des studios de télévision, où se déroulait « l'Heure de vérité », sur Antenne 2, avec M. Jacques Chirac. Il aura vu un homme politique dans la plénitude de son talent professionnel, c'est-à-dire médiatique. Mais il n'aura rien entendu, cet œil sans oreilles.

Dommage pour lui, tant pis pour lui. Quant à nous, tout œil *et tout oreille,* nous avons assisté — son et images — à un festival parfaitement au point, exactement professionnel, d'évitement, d'esquive et de composition (au sens théâtral). L'héroïne féminine de l'émission, ce devait être Christine Ockrent (*« de RTL »,* nous précisait-on), et ce fut, en vérité, la grand-mère de Jacques Chirac. L'ex-impératrice d'Antenne 2, ayant posé à l'ex-premier ministre futur premier-ministrable une question que tout le monde se pose (*« Pourquoi ne pas garder M. Lang dans le futur gouvernement de cohabitation ? »*), s'attira la réplique suivante : *« Je vous répondrai ce que me disait ma grand-mère quand j'étais enfant : à sotte question, point de réponse. »*

C'était charmant, habile et inconvenant (selon le mot qu'affectionne le patron du RPR). Charmant, parce que l'évocation d'une grand-mère par un homme public donne toujours une touche de tendre humanité à ses propos et fait passer dans les chaumières un souffle d'intimité, de chaleur. Habile, car la formule annulait la question, et donc la réponse. Inconvenant, car on ne doit pas dire, et M. Chirac ne l'ignore pas, à une dame — fût-elle journaliste — qu'elle manifeste de la sottise.

Il y a pis, et M. Chirac n'est pas seul en cause à cet égard, comme il dirait. Les hommes politiques ont un art consommé, quand des journalistes les questionnent, pour refuser l'obstacle en s'abritant derrière le désintérêt supposé de l'opinion pour la question posée. Combien de fois n'a-t-on pas entendu cette horripilante formule : *« Franchement, monsieur Duhamel* [ou Du Roy ou X ou Y], *est-ce que vous croyez vraiment que cette question intéresse les Français, les téléspectateurs ? »* Ce *« franchement »* qui ponctue en général ce moment des débats est un signal qui ne trompe pas. Il indique que la question prétendument sans intérêt est, en vérité, de celles qui tarabustent le plus l'homme qu'on interroge.

Prenez la cohabitation, sujet du moment. La question hante les jours et les nuits des chefs de file de l'opposition. Ils ne pensent qu'à ça. En privé, en petit comité, ils n'ont que cette hypothèse en tête, ils font des plans, qui pour, qui contre. Ils travaillent leurs scénarios, ils peaufinent les différentes hypothèses. Dans les dîners en ville, la cohabitation *rôde autour des tables,* de l'entrée au dessert. Il suffit que, *via* des journalistes, leur soit publiquement posée la question qu'ils se posent eux-mêmes sans cesse pour que s'affiche un masque : *« Vous croyez, franchement, que cela intéresse ? »*

On songe à ces individus susceptibles qui ne supportent pas la moindre contrariété et qui vous disent, pincés, à la moindre vexation : *« Oh ! non, ça ne me dérange pas du tout, franchement pas du tout. »* Il faudrait inventer une nouvelle définition pour le mot « franchement ». Ce pourrait être le contraire de sa définition actuelle.

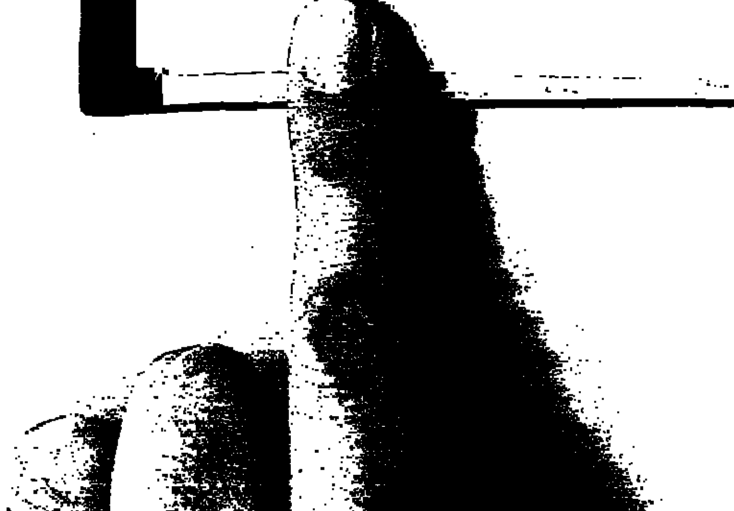
∴

Il y a à la télévision des « Heures de vérité » — qui baignent dans la franchise comme on vient de la redéfinir — et il y a des moments de vérité. Nous en avons eu, la semaine dernière, au cours d'« Apostrophes ». Il y avait là sur le plateau de Bernard Pivot des hommes et des femmes connus, voire célèbres, qui ont pris le temps (et le courage) d'exposer dans des livres — leurs masques rejetés — des détresses, des échecs, des drames personnels. Annabel Buffet racontait comment l'alcoolisme s'était installé dans sa vie : *« A un moment on se rend compte qu'on se détruit. »* Les plus forts s'arrêtent, comme elle.

Il y avait aussi — le moins bavard mais pas le moins vrai — notre confrère Jean Bothorel, éditorialiste au *Figaro.* Il a écrit un beau livre intitulé *Toi, mon fils.* Il s'agit d'Alexandre, alors âgé de dix-sept ans, qui avait sombré dans la toxicomanie voici quatre ans. Son père n'avait rien vu venir. Il le reconnaît. *« Cela m'a remis en cause. Je me suis rendu compte que mon fils était un inconnu. »*

Journaliste très lancé dans Paris, Jean Bothorel menait la vie qu'un tel état impose. Jusqu'au jour où, parlant à son fils, il s'entendit assener cette dureté franche : *« Ton journal, tes livres, tes dîners, où suis-je là-dedans ? »* Rapportant ce dur constat filial, Jean Bothorel expliqua à l'antenne : *« Je me suis alors senti comme un père théorique. »*

Ainsi vont les destins. Nous vibrionnons en tous sens, nous plastronnons armés de puissance, assoiffés de pouvoir, dominateurs. Les carrières se dessinent, montent comme des fusées vers le ciel pur. Et puis, un jour, derrière le jeu de masques qu'est la réussite sociale — et la politique, et la notoriété, — un cri retentit, une lézarde se marque, une vérité se fraie un passage. C'est alors seulement qu'on peut parler d'heure de vérité. Franchement. ■



PARLEMENT PAS MORT

Jours et nuits, les secrétaires des débats rédigent des résumés parfaits des propos, reparties, bons mots et injures qu'échangent les députés dans l'hémicycle.



GUIBBAUD/COLLECTIF

Quel que soit le résultat du scrutin du 16 mars, le rôle de l'Assemblée nationale sera accru. Si RPR et UDF y disposent de la majorité absolue, l'exécutif devra tenir compte des exigences des barristes. Les socialistes, quant à eux, n'auront certainement pas oublié les leçons d'obstruction de certains parlementaires de droite.

L'HÉMICYCLE A PLEIN RÉGIME

par Thierry Bréhier

L'ASSEMBLÉE NATIONALE n'est qu'une chambre d'enregistrement, le pouvoir est à l'Elysée, accessoirement à Matignon. Depuis la réforme constitutionnelle de 1962, l'affaire paraît entendue. Et pourtant... L'observation quotidienne de la vie du Palais-Bourbon depuis 1981 prouve que le législatif ne plie pas systématiquement devant l'exécutif, ou plutôt que le second, *nolens volens*, est obligé de tenir compte des desiderata du premier. Entre l'un et l'autre s'établit un rapport de forces qui n'est pas systématiquement favorable au gouvernement, ni même au président de la République.

La gauche avait promis de redonner tous ses pouvoirs au Parlement. Les gouvernements de M. Pierre Mauroy et de M. Laurent Fabius ont moins usé que leurs prédécesseurs des procédures contraignantes prévues par la Constitution (vote bloqué, engagement de responsabilité pour imposer l'adoption d'un texte). Mais c'est que, disposant d'une majorité absolue et disciplinée à l'Assemblé nationale, ils avaient moins besoin de contraindre que, par exemple, M. Raymond Barre à la fin du septennat précédent. Il leur suffisait de convaincre. Ce ne fut pas toujours facile.

Le rôle – important – joué par le Parlement depuis 1981 n'est donc pas une rupture avec la politique précédente, mais la continuation d'une évolution qui avait commencé – timidement – lorsque Georges Pompidou était à l'Elysée, et qui s'était amplifiée avec son successeur. L'élection des députés à la proportionnelle devrait accélérer ce mouvement, surtout dans l'hypothèse d'une cohabitation où le gouvernement devra s'appuyer sur l'expression de la souveraineté populaire par l'Assemblée nationale pour asseoir son autorité face à cette autre traduction du suffrage universel : le président de la République.

Depuis 1981, cependant, les grands leaders ont semblé quelque peu bouder cette tribune républicaine, au moins pour y exprimer leurs idées. Médiatisation de la vie politique oblige, la télévision a pris le pas sur la tribune de l'Assemblée nationale. MM. Raymond Barre, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, en ont bien moins souvent que M. François Mitterrand, du temps où il était dans l'opposition, gravi les marches. En revanche, les députés ont sensiblement accru leur influence sur la rédaction des lois.

En présentant à leurs électeurs le bilan de la gauche, les élus socialistes n'auront pas simplement à défendre l'action des gouvernements qu'ils ont soutenus, mais à justifier leur propre œuvre législative. Les ministres ont mesuré, parfois avec agacement, que leurs projets n'étaient pas reçus comme parole d'Evangile. Leur audition salle Colbert, lieu de réunion du groupe socialiste, était parfois pour eux une épreuve plus difficile que le passage dans l'hémicycle.

Urgence

C'est en tout cas là, sans oreilles indiscrètes, que se rédigeait véritablement la loi ; là qu'étaient acceptés – ou non – les amendements qui allaient modifier le projet gouvernemental ; là qu'il fallait se réunir de toute urgence – et en pleine nuit – pour aplanir aussi discrètement que possible les difficultés qui surgissaient entre le gouvernement et sa majorité. Le PS étant à lui seul majoritaire à l'Assemblée nationale, le passage en séance publique n'était plus qu'une formalité, même si l'opposition réussissait, quand elle voulait, à la rendre longue et parfois bruyante. Les choix faits salle Colbert ne pouvaient être remis en cause.

Le poids des députés socialistes, la discipline qu'avait réussi à leur imposer leur président, M. Pierre Joxe, permirent même à ce dernier de s'opposer à l'Elysée lors de l'affaire de l'amnistie des généraux d'Algérie. Sur cette question de principe, M. Joxe réussit à ne pas céder, et à contraindre le gouvernement à engager sa responsabilité pour faire prévaloir sa volonté. Ce ne fut là qu'un épisode de la « fronde » que mena le président du groupe socialiste contre M. Pierre Mauroy. L'influence que lui donnait sa fonction lui permit de conduire une véritable guérilla contre le premier ministre qui ne fut pas pour rien dans l'usure du pouvoir du chef du gouvernement. Au point qu'il fallut organiser une réunion hebdomadaire à Matignon pour coordonner l'action du Parti socialiste, celle de son groupe de députés et celle du gouvernement.

L'opposition ne pouvait jouer le même rôle. Chassée du pouvoir exécutif, il ne lui restait que la tribune du Parlement. Elle sut remarquablement l'utiliser, la transformant en chambre d'écho de ses prises de positions. Elle put faire des batailles qu'elle mena contre les réformes de la gauche – à ses yeux les plus importantes – de grands événements médiatiques.

Si le RPR est un parti structuré ayant une vie propre en dehors du Palais-Bourbon, l'UDF n'a de réelle existence qu'à travers son groupe de députés. En son sein, les différences partisanes entre adhérents du CDS ou du PR n'ont guère d'influence. Si M. Giscard d'Estaing décida de regagner son siège à l'Assemblée nationale, c'est certes pour manifester clairement sa volonté de continuer à jouer un rôle politique, mais n'est-ce pas aussi parce que son absence du Palais-Bourbon avait facilité l'OPA que M. Barre avait su conduire avec discrétion et efficacité sur les députés UDF ? Il fallait à l'ancien président de la République tenter de limiter les dégâts. Force est de constater qu'il ne réussit pas aussi bien que son ancien premier ministre à faire oublier ses fonctions précédentes et son ancienne suffisance. Alors que M. Barre sut se comporter en élu semblable aux autres, M. Giscard d'Estaing conserva toujours une certaine distance avec ses nouveaux compagnons de route.

Les « grands » préférant d'autres lieux d'expression publique, la cohorte des anciens ministres se montrant, elle aussi, fort discrète, le vide ainsi créé fut rapidement comblé par des « jeunes » qui sortirent ainsi d'un relatif anonymat. Jacques Toubon se fit connaître, à peine entré au Parlement, comme un redoutable debater avant d'être propulsé au secrétariat général du RPR. Alain Madelin roda ses idées ultralibérales dans les batailles législatives avant de les mettre au service du renouveau du Parti républicain. Michel Noir, François d'Aubert, Philippe Séguin conquirent dans l'hémicycle leurs galons d'officiers de haut rang. Si aujourd'hui Jean-Claude Gaudin est une des personnalités les plus importantes de l'UDF, il le doit à la remarquable façon dont il sut présider son groupe à l'Assemblée.

Piédestal

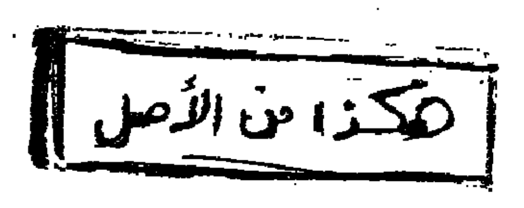
A gauche, ce fut plus difficile, tant l'attention était tout naturellement captée par les ministres. Mais des hommes comme André Billardon, Christian Pierret, Christian Goux, Claude Evin, Raymond Forni, Michel Sapin, Jean-Pierre Sueur, Jean-Jack Queyranne, montrèrent qu'il n'était pas indispensable d'être au gouvernement pour jouer un rôle important, que le Palais-Bourbon pouvait être un piédestal suffisant.

Le Sénat retrouva des plaisirs anciens. Comme au début de la Ve République, il était le seul organe du pouvoir central où l'opposition était majoritaire. Celle-ci sut remarquablement user de cette place forte, cédant même parfois à la tentation d'en abuser. La proposition de M. Giscard d'Estaing, qui séduit tant les sénateurs, d'accroître les domaines où l'accord total entre les deux Chambres du Parlement est indispensable à l'adoption d'un projet, est une remise en cause totale des mécanismes parlementaires de la Constitution, qui organise soigneusement la possibilité pour le gouvernement de demander aux députés d'aller contre les choix du Palais du Luxembourg ; le Sénat rêve de redevenir ce qu'il fut sous la IIIe République.

La règle actuelle accorde déjà un rôle d'« empêchement » à la majorité sénatoriale pour toute révision constitutionnelle. Cette dernière l'a appliquée en refusant à M. Mitterrand l'autorisation de soumettre à référendum une modification de la Constitution qui aurait accru le domaine législatif susceptible d'être soumis directement au corps électoral. Maintenant que les sénateurs ont goûté aux joies de la pleine lumière médiatique, ils ne se laisseront pas renvoyer dans l'ombre, quel que soit le gouvernement. Les ministres devront là aussi discuter, négocier, et non plus considérer – comme du temps du général – le passage de leur projet au Palais du Luxembourg comme une formalité sans importance.

Deux obstacles se dresseront ainsi sur le parcours législatif. Car quel que soit le résultat du scrutin du 16 mars le rôle de l'Assemblée nationale sera accru, transformé. Même si RPR et UDF y disposent de la majorité absolue, l'exécutif devra tenir compte des exigences des barristes : la compétition entre les trois chefs de la droite trouvera au Palais-Bourbon un merveilleux terrain d'affrontement. Les socialistes, quant à eux, n'auront certainement pas oublié les leçons d'obstruction que leur ont données, ces dernières années, quelques parlementaires de droite.

Si aucune majorité parlementaire ne sort des urnes, les députés retrouveront les frissons des grands jeux parlementaires. Avec le risque pour eux, en allant trop loin dans l'accroissement de leurs pouvoirs, de rendre possible un retour de bâton comparable à celui de 1958, quand le « régime d'Assemblée » fut rendu responsable de tous les maux. ■



GRANDES BATAILLES ET PETITS ARMISTICES

par Thierry Bréhier et Jean-Yves Lhomeau


MAOUS/GAMMA

L'EMPOIGNADE DES NATIONALISATIONS

« ON a trop longtemps pris *l'Assemblée nationale pour un club. La lutte des classes est enfin entrée au Palais-Bourbon !* » Ainsi se réjouissait M. André Laignel (PS, Indre) à l'automne 1981, au plus fort du débat sur les nationalisations, lorsque les injures volaient à « ras de la moquette », dans les travées de l'hémicycle.

M. Laignel, chef dynamiteur des commandos du socialisme, était en dessous de la vérité. La « *lutte des classes* » tournait parfois, dans les têtes les plus brûlées, à la guerre entre une armée « révolutionnaire » et celle du « fascisme ». M. Jacques Toubon, aujourd'hui secrétaire général du RPR, traitait de « stalinien » l'aimable André Billardon (PS, Saône-et-Loire), devenu depuis président du groupe socialiste. Le même M. Toubon parlait de « *commencement de dictature* ».

Toujours amical, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) comparait le malheureux Claude Estier (PS, Paris) à un « *nouveau Goebbels* ». Ce à quoi, M. Laignel, encore lui, répondait derechef en assimilant le pacifique Michel Noir à un « *fasciste* ». M. Jean-Paul Planchou (PS, Paris) reprenait à son compte la réflexion que Léon Blum adressait à la droite : « *Je vous hais.* » Jacques Delors, le gentil Delors, généralisa l'assaut huit mois plus tard, hors saison, en dénonçant les turpitudes d'une « *poignée de braillards fascisants* ».

La belle époque ! On ne se déclarait pas, en ce temps-là, une guerre en dentelles. Qui aurait osé — l'abominable traître — parler de « cohabitation », appellation passible à coup sûr de la haute cour de justice ? Cinq années ont passé. Les gros mots ne sont plus ce qu'ils étaient. Mais les nationalisations restent au cœur du débat politique.

Elles avaient pour la gauche — elles ont toujours pour les socialistes — une justification politique (le « *socle du changement* », disait M. Pierre Mauroy) et économique (bien que les socialistes aient dû en rabattre sur les effets d'entraînement sur le reste de l'industrie et le rôle moteur des banques, ils remarquent qu'elles ont évité la catastrophe pour les groupes intéressés).

Sans doute la foi des socialistes dans leur caractère sacré, dans leur fonction pédagogique et dans leur efficacité économique justifia-t-elle l'âpreté du combat. D'autant que la droite montait les enchères en y voyant la main du « *collectivisme* » et l'annonce des pires désordres sociaux et économiques.

Le combat faisait appel à des réflexes viscéraux : d'un côté, le pouvoir de l'argent, le « *grand capital* » comme on dit au PCF, « *multinational* » à l'occasion ; de l'autre, les opprimés qui touchaient enfin, par la loi, à cette mythique « *appropriation collective des moyens de production* ». Les dérapages, les excès de langage étaient, dans ces conditions, inévitables et excusables. D'autant que l'opposition a commencé, en cette occasion, à mettre au point la technique encore rudimentaire de l'obstruction parlementaire. Un trio de choc — MM. Michel Noir, Charles Millon et François d'Aubert — y a gagné la notoriété en tenant tête à lui seul à tout le groupe socialiste, défendant des amendements, extrêmement répétitifs, par centaines, de suspensions de séance en rappels au règlement et interruptions en tout genre. Ils avaient la santé, « *Pense pas et tire !* » : Michel Noir, ce grand « balèze », appliquait à la lettre la consigne qu'on lui avait donnée lorsque, plus jeune, il souquait ferme pour le compte de l'équipe de France d'aviron.

Le tourbillon japonais

Christian Nucci (PS Isère), nommé ministre depuis lors, estimait que la méthode était inspirée de la technique dite du « *tourbillon japonais* » utilisée par les « *triplettes* » à la pétanque : les joueurs « tirent » ou « pointent » indifféremment, tour à tour, afin de donner le tournis à l'adversaire jusqu'à l'écœurement.

Dès lors, l'incident grave menaçait. Il est arrivé, inéluctable, le 20 octobre, trois jours avant l'ouverture du congrès socialiste de Valence. M. Michel Berson (PS Essonne), rendu depuis à l'obscurité de l'anonymat, connut une nuit glorieuse pour avoir dénoncé les liens familiaux qui unissent, selon lui, la droite aux grands groupes financiers. Il citait nommément MM. Couve de Murville, Debré, Giscard d'Estaing, Fourcade, Taittinger et quelques autres. Jacques Toubon, très en colère, annonça que « *tout cela allait se terminer très mal, par un coup de poing dans la gueule* », noir dessein qui ne vit pas le jour. Une semaine plus tard pourtant, il fallut que les huissiers de l'Assemblée interviennent pour éviter que, poursuivant le débat en tête à tête et dans le blanc des yeux, MM. Millon et Planchou, si charmants d'ordinaire, en viennent aux mains.

Outre qu'elle eut le mérite de servir d'exutoire aux plus hargneux et de terrain d'entraînement pour les guérillas futures, l'empoignade des nationalisations donna le coup d'envoi d'une période d'intense activité du Conseil constitutionnel. Saisis, les neuf de la juridiction suprême se mirent en devoir de renvoyer sa copie au gouvernement, qui dut en reprendre pour un tour de discussion parlementaire.

L'affaire donna l'occasion de quelques jugements péremptoires et hâtifs. Ainsi M. Lionel Jospin affirme-t-il : « *C'est le peuple qui est souverain, cela ne peut pas être neuf personnalités, aussi sages fussent-elles (...). Le Conseil constitutionnel ne me paraît pas appartenir à la tradition française.* » Depuis, le premier secrétaire du PS tourne neuf fois sa langue dans la bouche avant de dire un mot qui ressemblerait à la plus petite remise en cause des institutions. ■

PLUS DE PANIER SOUS LA GUILLOTINE

« J'AI *l'honneur, au nom du gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale d'abolir la peine de mort en France* » : ainsi M. Robert Badinter, garde des sceaux, a-t-il ouvert les débats sur l'abolition, le 17 septembre 1981, à l'Assemblée nationale.

Ouvert et clos, pratiquement, du même coup, tant l'essentiel avait été dit et répété pendant deux siècles d'atermoiements. Tout avait été dit, en fait, lorsque M. François Mitterrand avait réaffirmé sa volonté abolitionniste, à la télévision, avant d'être élu, sans craindre, pour exprimer sa conviction, de prendre l'opinion à rebours.

Que restait-il des discussions anciennes ? Tout, les mêmes arguments mille fois entendus, l'aversion des abolitionnistes, parmi lesquels M. Jacques Chirac, minoritaire dans son propre parti, et les craintes des autres. Le chroniqueur parlementaire du *Monde*, Laurent Zecchini, écrivait à l'époque : « *On ne peut s'étonner que l'histoire n'ait pas semblé être au rendez-vous. Faute de ce souffle, les efforts de M. Badinter pour dramatiser le débat, pour relancer l'écho des paroles de Jaurès et de tous les autres étaient un peu vains. Curieusement, les abolitionnistes les plus convaincus et les plus persévérants, notamment MM. Séguin (RPR), Stasi (CDS), Bas (RPR), Forni (PS), ont paru éteints, comme épuisés par la victoire toute proche.* »

Socialistes et communistes applaudirent tout de même, debout et longuement, la péroraison de l'avocat de Bontems, exécuté et, cinq ans plus tard, de Patrick Henry, épargné : « *Demain, grâce à vous, la justice française ne sera plus une justice qui tue ; demain, grâce à vous, il n'y aura plus, dans les prisons, pour notre honte commune, d'exécution futile, à l'aube, sous un dais noir.* »

L'abolition fut votée le 18 septembre à l'Assemblée nationale par 363 voix contre 117 et le, 30 septembre au Sénat, par 160 voix contre 126. Nul ne se souvient plus — et c'est tant mieux — du mot de ce député que nous qualifierons d'« inconnu » pour lequel ces dates-là resteront celles de « *la fête des assassins* ». ■

TIGRES DE PAPIER JOURNAL

PAR trois fois, les députés socialistes et communistes se lèvent malgré les imprécations de ceux du RPR et de l'UDF. L'atmosphère est lourde, pesante, irrespirable. Par trois fois ainsi les élus de la gauche votent la « censure simple » (en fait, la division par deux de leur indemnité parlementaire pendant un mois) contre trois de leurs collègues : MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne), Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), Jacques Toubon (RPR, Paris). Leur faute : avoir mis en cause le passé de résistant du président de la République.

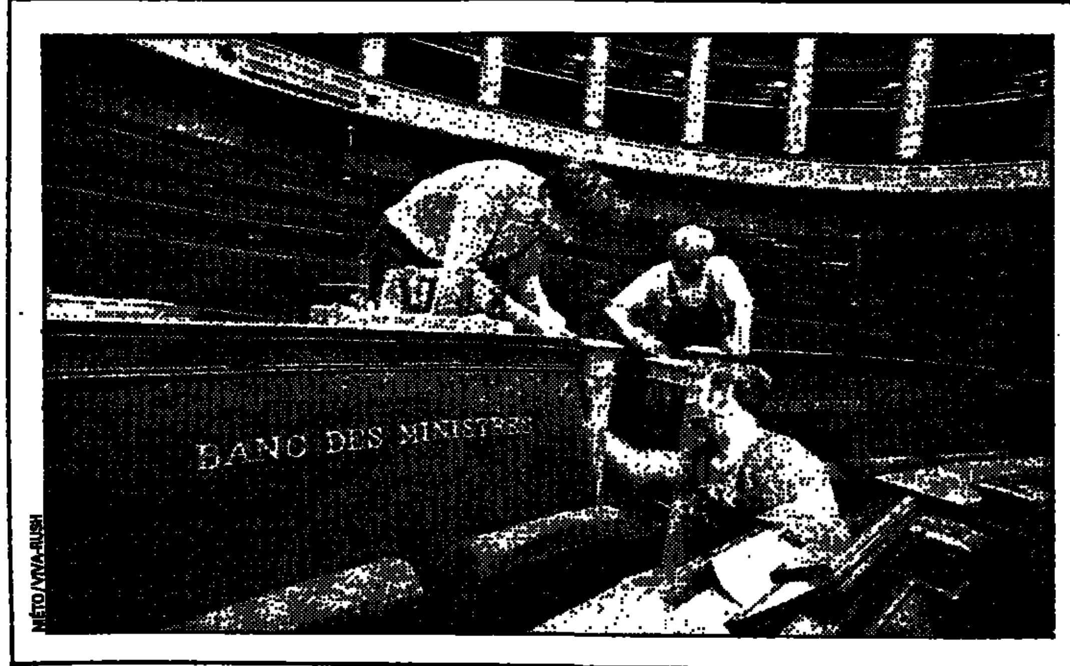
Pour la première fois depuis 1958, une telle sanction est infligée à un représentant du peuple. Le Palais-Bourbon n'est pas près d'oublier cette triste soirée du 2 février 1984. Mais elle ne symbolise que trop bien l'ambiance survoltée qui y régna durant les dix mois où il débattit du projet de loi qui tentait de limiter la concentration des quotidiens, qui oblige les propriétaires de journaux à faire connaître leur identité avec précision.

Plus qu'un symbole : la réforme de la gauche qui a jeté les élus dans la plus formidable bataille parlementaire de la législature, ce ne fut pas la nationalisation de groupes industriels et bancaires, ce ne fut pas la révolution décentralisatrice, ce ne fut pas l'accroissement des droits des salariés par les lois Auroux, ce fut la tentative de contrôler la liberté des patrons de presse, ou plus exactement de mettre fin à la boulimie de journaux du plus gros groupe de presse français, dont le propriétaire — comme par hasard — est un allié de l'opposition. Voilà de quoi confirmer dans leurs analyses ceux qui affirment que le vrai pouvoir passe par le contrôle de l'information.

Pour tenter de s'opposer à la volonté de la gauche de démanteler le groupe Hersant, la droite fit flèche de tout bois : motion de censure, dès le mois de décembre 1983, intervention de M. Jacques Chirac lui-même à la tribune de l'Assemblée, et surtout gigantesque bataille d'amendements des trois « censurés », qui de cette punition se firent un titre de gloire. Seuls ils déposèrent et défendirent 2 491 amendements, n'évitant évidemment ni les répétitions, ni la dérision, ni le « hors sujet ». Le flegme du rapporteur, M. Jean-Jack Queyranne, fut mis à rude épreuve. L'étonnant fut que M. Georges Fillioud ne se laissa emporter qu'une fois par sa coutumière colère en traitant les députés de l'opposition d'élus du peuple « *entre guillemets* ». Le lendemain, sur intervention de M. Mitterrand lui-même, il s'en excusa.

Au prix de 166 heures 50 minutes, le débat put aller à son terme en première lecture. Le Sénat prit le relais de cette course de lenteur, mais en deuxième lecture M. Mauroy usa de l'engagement de responsabilité pour éviter l'enlisement. Si l'opinion ne se passionna jamais pour cette affaire, les larges comptes rendus qu'en fit la presse Hersant ne furent pas pour rien dans la réussite de la droite à accrocher l'étiquette de « liberticide » au dos de la gauche. D'autant que, le débat traînant, il se télescopa avec celui sur l'enseignement privé. Ce retard permit à l'opposition de contraindre M. Laurent Fabius à achever, lui aussi par un engagement de responsabilité, en septembre 1984, l'œuvre de son prédécesseur. Cette bataille idéologique survécut à la volonté de décrispation.

La droite ne put seule la remporter, il lui fallut le soutien du Conseil constitutionnel : le groupe Hersant ne serait pas démantelé ; simplement, il ne pourrait plus grossir. Ainsi le décida la loi. Depuis, il y a eu les faits... ■



86 NOUVEAUX SIÈGES

Pour que l'hémicycle puisse accueillir le 2 avril 1986 86 députés supplémentaires, il a fallu faire appel aux menuisiers, aux tapissiers, aux électroniciens. Jusqu'alors, il n'y avait que 524 sièges disponibles : les demi-travées qui, du haut de l'hémicycle, facilitaient la circulation ont été remplacées par de nouveaux fauteuils de velours rouge, précédés de pupitres de bois vernis, dotés d'un boîtier relié à la machine à voter.

LA RUE LIBÈRE L'ÉCOLE LIBRE

PLUS d'un million de personnes au coude-à-coude dans les rues de Paris pour la plus grande manifestation jamais vue en France depuis longtemps. La chute d'un gouvernement usé par ses précédentes batailles mais qui ne put survivre à cette défaite de la gauche en rase campagne. Le président de la République obligé dans un discours dramatique à la télévision d'annoncer le retrait du projet de loi dont les socialistes avaient un temps espéré qu'il scellerait un « compromis historique » tout à la fois avec l'Eglise de France et les parents défenseurs des écoles privées. Le dossier de l'enseignement « libre » a empoisonné les premières années de la législature, permis le rassemblement de tous les mécontents, de tous les « déçus », et même de certains des supporters traditionnels des socialistes. A la plus grande joie des partis de droite.

Ce que ni les nationalisations, ni l'accroissement des droits des salariés dans leur entreprise, ni la tentative de limiter l'impérialisme « papivore » de M. Hersant n'avaient pu faire, l'atteinte à la liberté des parents dans la scolarisation de leurs enfants le réussit, au-delà des plus folles espérances des animateurs de ce mouvement. Les défenseurs de « l'école publique, école de la République » découvrirent avec stupeur que le consumérisme avait envahi l'enseignement.

Le Parlement fit pratiquement hors jeu durant ce qui restera la plus formidable bataille de la législature. Oh ! le Palais-Bourbon fut bien la caisse de résonance des prises de position politiques, d'amplification des interventions des groupes de pression. C'est de là que l'UDF, M. Jean-Claude Gaudin en l'occurrence, exigea une grande manifestation nationale à la grande colère des responsables de l'enseignement catholique qui ne l'avaient pas encore décidée. C'est en utilisant le relais — efficace — de la majorité des députés socialistes que les « laïques » obtinrent que M. Pierre Mauroy revienne sur certaines concessions, minimes mais symboliques, que M. Alain Savary avait faites aux « catholiques ».

Le projet du ministre de l'éducation nationale ne fut pourtant jamais sérieusement discuté par les parlementaires. La crainte d'une obstruction du débat que la droite avait promise, le souci d'éviter une surenchère de la gauche, contraignirent le premier ministre, le mardi 22 mai 1984, à engager la responsabilité de son gouvernement avant la discussion des articles que la commission n'avait pas elle-même entièrement examinés. La décision de la majorité du Sénat de faire traîner autant que possible le débat fut le prétexte de l'intervention de M. François Mitterrand.

Les mesures « simples et pratiques » proposées par M. Jean-Pierre Chevènement ayant reçu l'aval tacite des responsables de l'enseignement catholique, les tentatives de la droite de rallumer la guerre scolaire firent long feu. Et c'est dans la plus totale indifférence que les députés socialistes les adoptèrent. M. Mauroy avait eu beau déclarer à la tribune de l'Assemblée nationale un mois jour pour jour avant la grande manifestation du 24 juin 1984 : « *La règle dans une démocratie, c'est ici qu'elle est fixée. C'est le Parlement qui en décide. Ce n'est pas la rue* », c'est le grand défilé des provinces de France autour de la Bastille qui avait tout réglé. ■

PARLEMENT



DOLMIEUX/VU

« Le journal *le Monde* reste en matière de défense la meilleure source d'information des parlementaires » : M. François Fillon le 3 novembre 1983 lors de la discussion du budget de la défense. Apparemment, il est aussi une source d'information précieuse pour les ministres...

DEFFERRE PASSE, LES JACOBINS TRÉPASSENT

IRONIQUE et moqueur, le patriarche fait face aux jeunes loups. Bousculant les idées reçues, il use du pragmatisme pour défendre son projet, alors que ses adversaires se drapent dans les grands principes. Tant pis pour la coutume, lui, le doyen du gouvernement, M. Gaston Defferre, veut révolutionner l'organisation administrative — et donc politique — de la France ; eux, les presque benjamins de l'opposition, MM. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, Jacques Toubon, tout nouveau élu RPR de Paris, Charles Millon, député UDF de l'Ain, s'effarouchent devant tant de nouveauté : comment ? Le préfet ne disposera plus des moyens d'imposer les vues du gouvernement — surtout des administrations parisiennes — aux élus locaux récalcitrants ? Impensable ! Comment ! Les communes, les départements, les régions, ne seront plus soumis à la tutelle des préfets ? Mais l'unité de la France est en danger !

Aux leçons de droit administratif apprises sur les bancs de l'ENA, que récitent MM. Seguin et Toubon, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation répond avec un bon sens forgé par près de quarante ans de mairie de Marseille et sept ans de présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si M. Millon est moins virulent dans sa critique que ses alliés du RPR, c'est certainement parce que ses amis de l'UDF sont divisés sur le sujet, mais peut-être aussi parce qu'il est maire de Belley, alors que les autres membres du commando ne sont que députés.

Nul ne songera jamais à contester la paternité de la décentralisation à M. Gaston Defferre. Il a préféré mener cette tâche à bien au fauteuil doré de président de l'Assemblée nationale que lui avait proposé M. François Mitterrand. Ce vieux briscard de la politique savait qu'il ne pourrait faire adopter sa « révolution » qu'en profitant à plein de l'« état de grâce » et avant que les députés socialistes ne puissent s'occuper de sujets qui les intéressent plus : les nationalisations, la planification, les nouveaux droits des travailleurs...

Le premier ministre acquis à ses vues, il put obtenir que la première session de la nouvelle législature soit prolongée jusqu'au dimanche 2 août et que celle d'automne s'ouvre dès le 8 septembre. Il put ainsi faire adopter, en première lecture, par les députés, son projet sur « les droits et les libertés » des collectivités locales.

Seuls les grands principes étaient ainsi posés. L'opposition le lui reproche suffisamment, ne comprenant pas que le fonctionnement institutionnel soit réglé avant ce qui, effectivement, était le plus important aux yeux de nombreux élus locaux : les compétences dont ils allaient disposer et les moyens financiers de faire face à leurs nouvelles responsabilités. Mais le vieux renard savait que, cela fait, il ne serait plus possible de revenir en arrière. La suite lui donna raison.

Quand le débat devient par trop technique, les phrases saccadées et la diction bafouillante de M. Defferre laissent le micro aux discours bien balancés, tant nourris de théorie qu'ils sont parfois abscons, du jeune rapporteur, M. Alain Richard, député PS du Val-d'Oise. Une de ces bêtes à concours que l'élitisme républicain a conduit d'un milieu modeste au Conseil d'Etat.

A eux deux, ils font face aux surenchères des présidents des conseils généraux et régionaux socialistes, aux procès enflammés d'inconstitutionnalité de M. Michel Debré, qui promet le retour des féodalités, au prudent scepticisme de M. Olivier Guichard, aux accusations de toute l'opposition de vouloir supprimer la tutelle de l'Etat pour mieux livrer les communes à celles des départements et des régions. Car alors chacun est persuadé que la vague rose des législatives emportera aussi les cantonales de 1982... C'était sans compter sur les retournements de l'histoire ? ■

ENTENTES CORDIALES

LE vote des réformes ne fut pas qu'une série de batailles. La droite fut parfois d'accord avec la gauche pour faire évoluer la législation. Même sur des sujets sensibles. M. Valéry Giscard d'Estaing le reconnaît, implicitement, quand il propose que ne soient conservées que les lois votées dans les mêmes termes par les deux Chambres du Parlement. Elles sont plus nombreuses qu'il n'y paraît.

L'aménagement de la montagne — la loi des montagnards qu'ils furent seuls à rédiger, — la protection du littoral, la modernisation de la législation de la pêche en eau douce, furent du nombre. Qui pourrait s'en étonner : le parti des pêcheurs est présent de l'extrême gauche à l'extrême droite.

L'amélioration du sort des femmes ne pouvait elle aussi que recueillir l'unanimité, même si certains les voient d'abord en mères de famille et d'autres plutôt en travailleuses. Tout le monde fut en tout cas d'accord, en septembre 1984, pour faire aider par les caisses d'allocations familiales les divorcées à qui l'ancien conjoint se refuse à verser sa pension alimentaire. Même unanimité pour faire disparaître du code civil les dernières scories qui brimaient l'épouse dans la gestion des biens du ménage.

Les députées (avec un «e») socialistes remporteront même une petite victoire en convainquant, à l'automne 1985, M. Robert Badinter et le Sénat d'autoriser les enfants à faire usage du nom de leur mère en l'accolant à celui de leur père. Les sénateurs furent aussi d'accord, même si les députés de droite furent plus réticents, pour étendre les possibilités de congés parentaux, après la naissance ou l'adoption d'un enfant, et en faire bénéficier, au choix, le père ou la mère. En revanche, les députés de gauche tinrent à aller plus loin que la majorité sénatoriale dans la reconnaissance de l'égalité professionnelle de l'homme et de la femme et dans les obligations que cette reconnaissance créait aux entreprises.

Même sur l'enseignement, l'unanimité était possible. Du moins quand il s'agissait de l'enseignement agricole, et que c'était M. Michel Rocard qui en était chargé. Que la réforme de sa partie «publique» soit adoptée par le Sénat, en juin 1984, passe encore ! Mais que les députés RPR et UDF votent, le 22 novembre 1984, le nouveau statut de l'enseignement agricole privé, voilà qui est plus surprenant. C'est que si le ministre de l'agriculture dut attendre, sur ordre de Matignon, que soit réglé le dossier général de l'enseignement privé, il avait pensé (avant M. Jean-Pierre Chevènement) qu'il suffisait d'appliquer strictement la loi Debré. Mais pour obtenir l'accord de la droite — et l'abstention des communistes, — il fit des concessions que refusait son collègue de l'éducation nationale.

L'entreprise fut et reste, aux yeux de beaucoup, le péché originel des socialistes. Ils réussirent pourtant à mener à bien une réforme considérable du droit des faillites, forts de la compétence en droit des affaires de M. Robert Badinter et de l'ouverture d'esprit des deux rapporteurs, MM. Jacques Roger-Machart et Gérard Gouzes. Certes, le premier volet qui organise une intervention auprès des entreprises en difficulté, avant que leur situation ne soit trop grave, ne fut voté, en février 1984, que par les députés socialistes et les députés communistes, la droite n'acceptant pas un contrôle des patrons par leurs commissaires aux comptes, le comité d'entreprise ou le président du tribunal de commerce. Mais le Sénat se mit, en juin et en décembre 1984, — sans trop de difficultés — d'accord avec l'Assemblée nationale pour diviser la profession de syndic en deux catégories distinctes, les administrateurs judiciaires et les mandataires liquidateurs, et pour réformer complètement la législation du règlement judiciaire afin de privilégier la survie de l'entreprise et l'emploi de ses salariés, sur les intérêts des créanciers.

L'idéologie n'a pas régné sans partage au Palais-Bourbon. ■

LES 17 JOURS DE L'UNIVERSITÉ

IL est de grandes manœuvres plus réussies que les vraies guerres qu'elles veulent préparer ! En portant, lors du débat sur la réforme de l'enseignement supérieur, l'obstruction parlementaire à un point jusqu'alors jamais atteint, la droite ne cachait pas qu'elle entendait montrer ce qu'elle était capable de faire. A ceux qui voulaient régler — dans un sens qu'elle n'acceptait pas — le dossier de l'enseignement privé d'entendre cet avertissement. Ils furent sourds, mais la rue gagna la bataille, dispensant les députés de l'opposition de mener la guérilla qu'ils avaient prévue.

Les manifestations, en revanche, n'empêchèrent pas M. Alain Savary d'obtenir une nouvelle législation pour les facultés et les grandes écoles. Les défilés d'étudiants jusqu'aux grilles du Palais-Bourbon, au printemps 1983, ne devinrent jamais ce « mai 68 à l'envers » dont rêvaient leurs promoteurs. La droite estudiantine, associée à des professeurs défilant en toge, ne réussit pas à rééditer « la révolutionnette » des contestataires soixante-huitards. Ses amis de l'Assemblée nationale durent prendre le relais.

Persévérance et résistance physique ne leur manquèrent pas ; en dix-sept jours de débats, ils défendirent 2 150 amendements ne parvenant toutefois pas à mettre à mal la patience stoïque de M. Savary. C'est qu'il fut fermement soutenu par les députés socialistes. Les nombreux « maîtres assistants » qui siégeaient à gauche de l'hémicycle trouvèrent — enfin — l'occasion de régler leurs comptes avec la « prétention » des « professeurs titulaires » plus nombreux à droite. Le Palais-Bourbon devint l'espace de trois semaines le champ clos de la lutte des classes universitaires. A la « mainmise politico-syndicale » annoncée par M. Jean Foyer, professeur de droit et député RPR, à « l'humiliation des professeurs », dénoncée par M. Raymond Barre, répondit l'accusation de « discours mandarinal » de M. Jean-Pierre Sueur, maître-assistant et député socialiste.

Ni la rue ni la droite ne parvinrent au printemps 1983 à mettre à mal la volonté réformatrice du pouvoir. Mais à l'automne, à l'occasion de la deuxième lecture, les députés socialistes craignirent, un moment, que quelques grandes consciences universitaires de gauche, Maurice Duverger, Laurent Schwartz, ne réussissent à obtenir la conservation des privilèges des « chers professeurs ». L'Elysée, finalement, résista à leur pression. Mais le Conseil constitutionnel leur donna raison : l'amorce d'un corps unique regroupant professeurs titulaires et maîtres-assistants était contraire à la « liberté » des premiers hissés au rang de grand principe du droit.

Tout était perdu pour la gauche, fors l'honneur : elle n'avait cédé ni à la rue ni à la minorité parlementaire ni aux pressions, mais aux juges. Normal dans un Etat de droit. ■

UN SALAIRE A FAIRE PEUR

C'EST un député comme beaucoup d'autres. Fonctionnaire, il a dû abandonner toutes activités professionnelles en entrant au Palais-Bourbon, en juin 1981. N'ayant pas d'autres mandats, il doit vivre de ses seuls revenus de parlementaire. S'il préfère garder l'anonymat, c'est simplement parce qu'il a horreur du voyeurisme. En France, parler d'argent est encore impudique. Il nous a pourtant ouvert son livre de comptes, au 1er janvier 1986.

— indemnité parlementaire au sens strict : 25 987,54 F;

— indemnité de résidence : 779,63 F;

— indemnité de fonction : 6 691,8 F;

— total : 33 458,97 F.

Mais il n'est imposable que sur les 11/20 de cette somme, soit : 18 402,43 F.

De ce revenu brut, il faut déduire les charges sociales :

— cotisation pour la retraite (en étant à son premier mandat il cotise deux fois plus que ceux qui ont déjà accompli une législature) : 4 948,02 F;

— diverses cotisations de Sécurité sociale : 586,68 F;

— cotisation de solidarité pour les chômeurs : 267,67 F.

Son revenu net est donc de : 27 656,6 F.

A cela il faut ajouter une indemnité pour frais de secrétariat de 17 240 F, qu'il touche personnellement, et près de 20 000 F, qui sont versés par l'Assemblée aux assistants qu'il a le droit d'embaucher, ce qui lui permet d'en avoir deux payés, 8 200 F net par mois.

Mais il a des charges . . .

— la cotisation au groupe socialiste (elle serait de moins de 2 000 F s'il était à l'UDF) : 4 200 F;

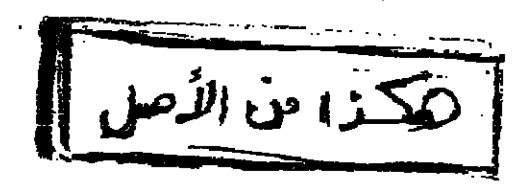
— le reversement, à ce même groupe socialiste, d'une parti de son droit à des assistants : 4 600 F;

— les frais occasionnés par son travail dans sa circonscription (il a ouvert un compte spécial qui paye le loyer de ses deux permanences, l'achat et l'entretien du matériel du secrétariat, son essence pour ses tournées, plus la moitié des frais d'entretien de sa voiture) ; il y verse tous les mois : 9 000 F;

— le salaire de sa secrétaire dans sa circonscription : 8 200 F;

— le remboursement de l'emprunt, sur dix ans, qu'il a pris auprès de l'Assemblée pour aménager les locaux de ses permanences : 4 719,75 F.

Faites les comptes, il lui reste pour faire vivre sa famille : 14 176,85 F. Qui a dit que les parlementaires français roulaient sur l'or ? Encore notre député-type doit-il rembourser le « prêt d'honneur » qu'il a contracté auprès de l'Assemblée, pour s'acheter une voiture neuve. Il fait 25 000 kilomètres par an dans sa circonscription provinciale. Et, pour dormir à Paris, il doit se contenter du canapé-lit de son exigu bureau du Palais-Bourbon. ■



SOMME DE LOIS

Les consommateurs, les locataires, les syndicalistes, les préparateurs en pharmacie, les justiciables, les auditeurs de radios, les lecteurs de livres, les épargnants... Nul n'échappe à la sollicitude du Parlement, et chacun devrait être concerné par l'une des 551 lois votées en cinq ans.

CINQ cent cinquante et une lois votées en un peu moins de cinq ans ! Les députés – et les sénateurs – n'auront pas chômé entre le 2 juillet 1981, ouverture de la première session de la nouvelle législature, et le 28 février 1986, quand le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail fut considéré comme adopté par l'Assemblée nationale.

La gauche n'a pourtant pas battu de record : entre 1973 et 1977, en une législature complète, 638 textes avaient définitivement été approuvés. Mais les députés de l'époque avaient travaillé plus vite que les sortants d'aujourd'hui : 3 195 heures de débats avaient suffi ; cette fois, il en fallu plus de 4 700. L'importance des réformes proposées par les gouvernements, les dures batailles parlementaires auxquelles elles ont donné lieu, expliquent cette augmentation du temps de travail.

La manie législative est donc aussi forte sous la droite que sous la gauche. Malgré la Constitution, qui accorde d'importants pouvoirs réglementaires au gouvernement, il faut un vote du Parlement pour modifier la forme des paquets de margarine, moderniser les conditions de fabrication du champagne ou signer avec un pays étranger un accord évitant la double imposition fiscale des Français résidant hors de France !

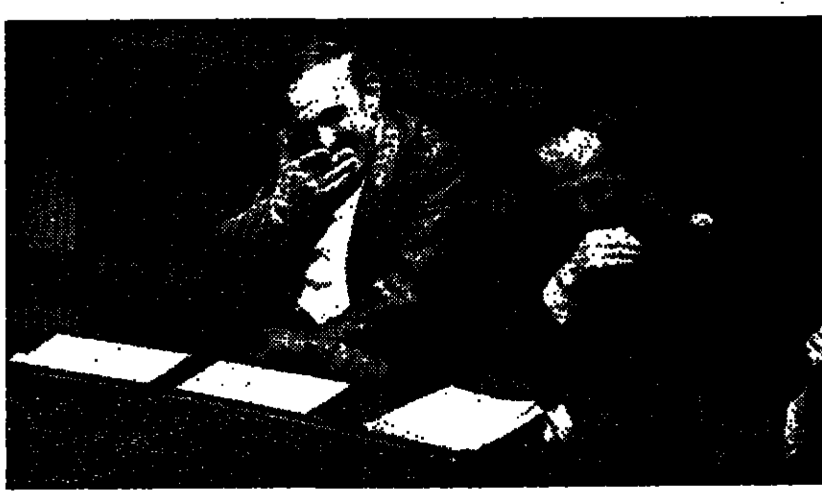
L'énumération des 551 lois de la gauche ressemblerait ainsi à un nouvel inventaire de Prévert ! Il n'est pas question de s'y livrer, mais simplement d'éviter que l'ombre qui les recouvre souvent ne soit trop épaisse.

L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun n'a pas (encore ?) fait chuter le cours de la tomate ou du vin, mais les agriculteurs du Sud-Ouest se souviennent certainement que ce sont les socialistes qui ont permis cet accroissement de la concurrence. Gardent-ils en mémoire que ce sont les mêmes députés qui ont créé les offices d'intervention agricole, modifié les règles de contrôle des structures agricoles et le statut du fermage, institué pour les exploitants agricoles, les commerçants et les artisans un nouveau type de société commerciale permettant de distinguer leurs biens propres de ceux nécessaires à leurs activités professionnelles ? Ce sont eux aussi qui ont abaissé l'âge de la retraite de ces petits « patrons », comme celui de tous les salariés. Eux encore qui ont accordé aux femmes d'artisans et de commerçants le statut qu'elles réclamaient depuis si longtemps.

A l'heure où la Bourse crève ses plafonds, il peut être utile de rappeler *qu'une loi de 1982 a créé le* « livret rose », qui assure aux titulaires des revenus les plus modestes que le taux de leur épargne sera supérieur à l'inflation. Depuis, la majorité de gauche a beaucoup légiféré pour moderniser le marché des capitaux en France et – apparent paradoxe – pour le « libérer », le déréglementer. Elle a aussi réformé le statut des caisses d'épargne et de prévoyance, créé de nouveaux instruments de placement.

Parallèlement, elle s'efforça de fournir aux mutuelles, coopératives et autres formes de l'économie sociale, de nouveaux instruments juridiques mieux adaptés à notre époque. Les grandes associations, toujours régies par la loi de 1901, obtinrent, elles, le droit d'émettre des titres s'apparentant tout à la fois à des actions et à des obligations.







PHOTOS TORREGANO/COLLECTIF

La scène se passe le 19 avril 1984. M. Pierre Mauroy a engagé la responsabilité de son gouvernement pour « vérifier » (M. Jospin parlera, lui, de « clarification ») que les communistes sont toujours membres de sa majorité. Trois mois plus tard, le PC refusera de participer au gouvernement de M. Fabius. Mais, pour l'heure, la bonne humeur est de mise sur le banc du gouvernement, où siègent encore MM. Marcel Rigout et Charles Fiterman...

Les consommateurs ne furent pas oubliés, puisqu'une loi de 1985 s'efforce de limiter les pratiques freinant la concurrence. N'est-ce pas aussi dans un esprit de « consumérisme » que M. Quilliot fit adopter sa célèbre loi qui accroît les droits des locataires dans leurs rapports avec leurs propriétaires ? Le texte est bien connu, mais le sont-ils autant ceux qui autorisent des locataires d'HLM à acheter leur logement, qui simplifient la gestion des immeubles en copropriété ou la délivrance des permis de construire ?

39 heures et cinq semaines

Tout le monde bénéficie maintenant d'une cinquième semaine de congés payés et de l'abaissement de l'horaire hebdomadaire normal de travail à 39 heures depuis les ordonnances de 1982. De même, depuis une loi de 1982, les salariés de la région parisienne sont remboursés par leurs entreprises de la moitié du coût de leur carte orange. En revanche, l'élection d'administrateurs par les salariés dans les sociétés nationalisées a-t-elle déjà changé la vie dans les usines ?

De même, les fameuses « lois Auroux » qui ont accru les pouvoirs des syndicats dans les entreprises, mais aussi contraint les patrons à mettre en place des instances de dialogue avec l'ensemble de leurs salariés, n'ont pas encore vraiment modifié les rapports sociaux, même si la droite ne les critique plus avec autant de vivacité que lorsque la gauche les imposait. En ira-t-il pareillement pour l'aménagement du temps de travail, dernière loi de la législature ?

Les militants syndicaux vont aussi profiter d'une amélioration du vieux congé de formation syndicale, puisque dorénavant il est payé par prélèvement sur les fonds de la formation professionnelle. Depuis 1982, le 8 mai est redevenu un jour de congé payé. La possibilité de congé sabbatique ou pour création d'une entreprise a aussi été inscrite dans la loi.

Origines professionnelles obligent, les députés de gauche n'ont pas oublié les fonctionnaires. Sous l'impulsion de M. Anicet Le Pors, un des quatres ministres communistes du début du septennat, leur statut général a été entièrement réécrit, après que les conséquences financières de courts mouvements de grève eurent été réduites. Grande nouveauté, les agents des collectivités locales sont soumis aux mêmes règles de base que ceux de l'Etat, et disposent eux aussi d'un « statut » ; une adaptation de celui-ci a aussi été prévue pour le personnel des hôpitaux.

D'autres professions n'ont pas été oubliées : les sages-femmes, les préparateurs en pharmacie, notamment, ont vu leurs réglementations modernisées. Les médecins des hôpitaux ont perdu le droit d'avoir une clientèle privée dans les établissements publics. Toute l'organisation de ceux-ci a d'ailleurs été revue avec la création – au moins prévue par la loi – de « départements ».

Les secours d'urgence – donc les SAMU – ont, enfin, été réglementés par la loi ; la sectorisation psychiatrique a aussi reçu sa consécration législative. La Sécurité sociale n'a pas été oubliée : ses administrateurs sont à nouveau élus par tous ses affiliés et elle doit rembourser les interruptions volontaires de grossesse.

En même temps que le corps, l'esprit. Cette législature a révolutionné les ondes : ouverture de la bande FM aux radios privées, qui, après le rêve de radios purement associatives, sont devenues de véritables sociétés commerciales. La création du réseau câblé a reçu aussi une base législative, avant que ne soient autorisées les télévisions privées. Ce développement de la communication audiovisuelle rendait plus que jamais indispensable l'actualisation de l'antique loi sur les droits d'auteur : un délicat arbitrage entre des intérêts contradictoires fut mené à bien. Les écrivains ont aussi profité – avec les libraires – du retour au prix unique du livre.

Modifier la politique judiciaire était une des principales promesses du candidat François Mitterrand. Il fallut de nombreuses lois : suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ; des tribunaux militaires ; abrogation de la loi anticasseurs ; abrogation partielle de la loi « sécurité et liberté ». Destruction, mais aussi construction : plus grande facilité pour obtenir l'aide judiciaire ; amélioration de l'indemnisation des victimes, tout particulièrement en cas d'accidents de la circulation lorsque ce sont des piétons, des enfants ou des vieillards ; promesse d'une collégialisation du travail du juge d'instruction ; enregistrement – à seul fin de constituer des archives – des procès historiques.

Train de décentralisation

La décentralisation, cette révolution dans les mœurs administratives et politiques, ne pouvait être l'œuvre d'une seule loi. Après avoir confié la gestion des collectivités locales aux seuls élus, il fallait régler la répartition des compétences entre l'Etat, les communes, les départements et les régions, en matière d'urbanisme, d'enseignement, d'aide sociale, répartir les frais de fonctionnement des préfectures, modifier les modes de calcul des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, revoir le statut des sociétés d'économie mixte et des villes nouvelles, etc. La Corse et les départements d'outre-mer furent dotés de statuts particuliers, celui de Saint-Pierre-et-Miquelon mieux adapté à sa situation, l'autonomie de la Polynésie française accrue, sans parler de la Nouvelle-Calédonie...

Les lois électorales furent toutes modifiées, à l'exception de celle des sénateurs, sauf pour ceux représentant les Français de l'étranger, qui sont désormais élus au suffrage universel direct, et de celle des conseillers généraux, mais les bureaux des assemblées départementales et régionales devront désormais être constitués à la proportionnelle. La proportionnelle est d'ailleurs partout la règle. Pour la gestion des villes, la liste ayant recueilli le plus grand nombre de voix est quand même assurée d'obtenir une large majorité des sièges de conseillers municipaux ; à Paris, Lyon et Marseille, des mairies d'arrondissement ont été mises en place pour tenter – sans succès – de limiter le pouvoir du maire de la cité.

Le 16 mars, les Français éliront – pour la première fois – leurs conseillers régionaux au suffrage universel direct à la proportionnelle départementale. Le même mode de scrutin a été retenu pour les députés.

Véritable révolution : petit à petit, le nombre de mandats que peut cumuler un homme politique sera limité. Ainsi les futurs députés auront encore plus de temps à consacrer à leur œuvre de législateur.

Th. B.

LA COURSE A L'APPLICATION

LE premier ministre, en novembre 1984, mit en place une nouvelle procédure de suivi des textes d'application des lois. L'importance des réformes que la majorité s'était engagée à accomplir nécessitait l'accélération du processus réglementaire pour parvenir à mettre en œuvre les lois votées dans les délais fixés. Ces délais sont devenus d'autant plus impératifs quand l'issue des élections a paru incertaine.

Sur les 481 lois votées entre juillet 1981 et août 1985, 154 ratifient des conventions internationales et ne nécessitaient aucun texte d'application, les autres appelaient, pour leur mise en œuvre, 1022 décrets. 915, soit 90 %, étaient publiés au 15 février 1986. Sur les 275 lois votées sous la quatrième législature (juillet 1968-janvier 1972), 74 sont restées sans règlement d'application. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur notamment (loi Edgar Faure) votée à l'unanimité au mois de novembre 1968, n'avait toujours pas reçu ses textes d'application trente-six mois après sa promulgation.

Depuis 1981, 98 % des textes prévus ont été pris dans un délai de deux ans contre 75 % sous la législature précédente. Pour parvenir à réduire les délais d'intervention des textes, le gouvernement a désigné, dans chaque ministère, un chef de bureau chargé du suivi de l'application des lois, pour amener les différents ministères à s'engager lors de la promulgation de la loi sur un calendrier précis d'application et accélérer la procédure de préparation des décrets.

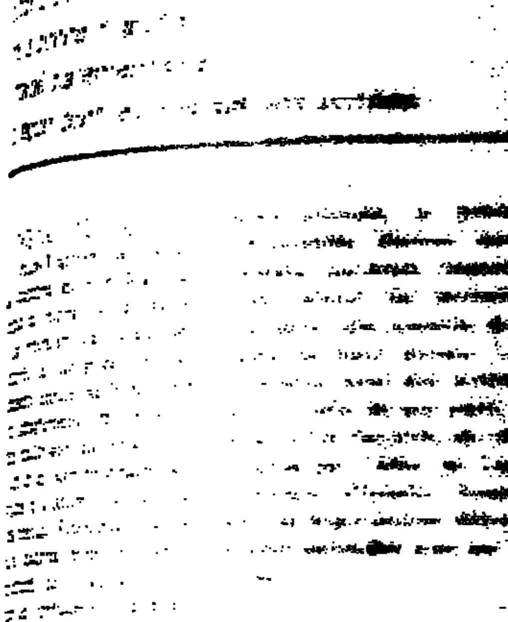
Une analyse loi par loi montre toutefois que, si les délais de mise en œuvre ont été globalement réduits, ils restent variables d'un texte à l'autre. Les lois intervenant de façon ponctuelle (comme celles portant diverses dispositions d'ordre social), ou les lois sur les congés de formation n'ont pas soulevé de difficultés d'application particulières. Il en est de même pour les lois Badinter, les nationalisations et les réformes touchant au crédit.

A l'inverse, plusieurs réformes se sont révélées particulièrement difficiles à mener. Il s'agit essentiellement des lois sur la pêche et sur le sport, qui nécessitaient un nombre très important d'avis à recueillir des différents groupes et mouvements du tissu associatif, de la loi d'orientation des transports intérieurs, de la création des offices d'intervention agricoles et de la loi relative aux études médicales et pharmaceutiques. Pour ces lois, qui touchaient le plus souvent des domaines régis par des règlements très anciens, les consultations préalables ont conduit soit à l'abandon de certains textes d'application, soit à un retard important.

C'est entre ces deux groupes de lois que se situent les grandes *réformes de structure* (*décentralisation*, communication audiovisuelle) ou sociales (lois Auroux, réforme de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale). La complexité des négociations et les difficultés techniques de réalisation exigeaient d'importants délais d'ailleurs prévus par les lois elles-mêmes. Ceux-ci ont été respectés.

Malgré les problèmes qui restent à régler sur certains détails d'application, ces réformes peuvent être considérées comme acquises. Il faudrait toutefois plusieurs années de vie supplémentaire à des textes, comme celui de la décentralisation, pour que les élus et les fonctionnaires les maîtrisent avec aisance et que la réalité quotidienne du citoyen s'en trouve réellement transformée.

MICHEL PAPAUD.



PARLEMENT

DE LA PASSERELLE AMIRALE

*L'Assemblée aussi est gouvernée.
Le partage des postes-clés fait l'objet
d'âpres négociations entre les partis,
et le rôle des présidents de commission
est loin d'être négligeable
dans la bonne marche
du travail parlementaire
et la façon dont les lois seront votées.*

L'INÉGALITÉ règne au Palais-Bourbon. Si théoriquement les voix des élus du peuple se valent, certaines se font plus entendre que d'autres. La notoriété de quelques députés ne dépassera jamais les frontières de leur département, et encore ! D'autres maîtrisent au plus haut point l'art de se faire entendre des journalistes et d'attirer sur eux les feux des médias. Responsables de partis ou anciens ministres sont naturellement de ceux-là. Etre titulaire de certaines charges, nécessaires au bon fonctionnement du Palais-Bourbon, aide aussi à sortir de l'anonymat.

A tout seigneur, tout honneur : le président de l'Assemblée nationale. Quatrième personnage de l'Etat, il exerce plus une magistrature morale qu'un réel pouvoir. La place est très recherchée ; pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir de la bataille sans merci que se livrèrent pour l'occuper MM. Edgar Faure et Jacques Chaban-Delmas en 1978. Ce n'était pas seulement par soif d'honneurs, mais aussi par souci de traduire un rapport de forces entre chiraquiens et giscardiens.

Car le président de l'Assemblée, par l'influence qu'il exerce sur le fonctionnement de la Chambre, par l'autorité que son titre lui donne sur les députés de son camp, peut faciliter ou compliquer les rapports entre l'exécutif et le législatif.

Nommant, ès qualités, une partie des membres des plus hautes juridictions, comme le Conseil constitutionnel, le président de l'Assemblée dispose surtout de moyens matériels importants et d'un cabinet lui permettant de s'entourer des conseils de spécialistes de haut niveau. Un outil bien utile pour son action politique ou celle de son parti, comme le sont les facilités de réception offertes par l'hôtel de Lassay, sa résidence officielle. Nombreuses sont les négociations délicates qui se sont déroulées sous ses lambris dorés.

Ne pas se faire oublier

La présidence offre aussi de nombreux voyages officiels à l'étranger, et donc la possibilité de mener une action diplomatique, de se faire connaître – ou de ne pas se faire oublier – par les grands de ce monde. Poste d'observation idéal, lot de consolation agréable, préparation à un rôle plus effectif, la présidence de l'Assemblée nationale peut être l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, selon la personnalité qui l'occupe.

Le président est entouré d'un bureau de vingt et un membres, composé à la proportionnelle des groupes. Etre un des douze secrétaires n'offre guère d'avantages. Les six vice-présidents se relaient, avec le président, au perchoir de l'hémicycle pour présider les débats et veiller à leur bon déroulement. Une servitude payée par la possibilité d'apparaître ainsi sur les écrans de télévision, la disposition d'une voiture, d'un chauffeur, d'un secrétariat renforcé.

Les trois questeurs sont logés dans le Palais-Bourbon. Surtout ils ont la responsabilité du bon fonctionnement matériel de l'Assemblée et de tous les services qui lui sont nécessaires. Pour un groupe politique, détenir un poste à la questure est important ; cela facilite la vie.

Les présidents des six commissions permanentes profitent des mêmes avantages matériels que les vice-présidents de l'Assemblée, mais en plus ils jouent un rôle important dans le processus législatif : à eux de régler le travail de leur commission afin que sa réflexion – et donc son rapport – sur le projet de loi soit prête à temps ; à eux d'organiser des auditions de personnalités extérieures, des missions d'enquête afin que le Parlement ne soit pas informé par la seule administration aux ordres des ministres. D'eux dépend – en grande partie – que le Parlement soit un allié ou un empêcheur de tourner en rond de l'exécutif, comme M. Raymond Barre en fit l'amère expérience de 1978 à 1981.

Le président de la commission de la défense peut être un allié bien utile ou un surveillant bien gênant du ministre de la défense ; celui de la commission des affaires étrangères joue le même rôle pour le Quai d'Orsay ; celui de la commission de la production et des échanges peut être un contre-pouvoir des ministres de l'industrie et du commerce.

Plus important encore est le rôle des trois autres présidents de commission. Celui de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales voit défiler de nombreux projets de loi ; à lui d'en accélérer ou d'en freiner la discussion, à lui de mettre un coup de projecteur sur les aspects délicats que les ministres préféreraient laisser dans l'ombre, ou, au contraire, de jeter un voile pudique dessus. Même situation pour le président de la commission des lois, avec en plus le prestige attaché à cet organe qui regroupe les plus fins juristes de l'Assemblée.

Le président de la commission des finances, avec ses commissaires, et tout particulièrement le rapporteur général, peut constituer un « ministère des finances *bis* ». La manière dont ils vont présenter le projet de loi des finances comptera, pour beaucoup, dans la façon dont le budget sera perçu par l'opinion publique.

L'importance de ces fonctions n'a jamais échappé aux diverses majorités à chaque début de législature. En 1981, il avait fallu la ferme diplomatie de M. Pierre Joxe, alors président du groupe socialiste, pour aboutir à un accord entre les différents courants du PS. Au lendemain du 16 mars, la difficulté sera au moins aussi grande pour la future majorité.

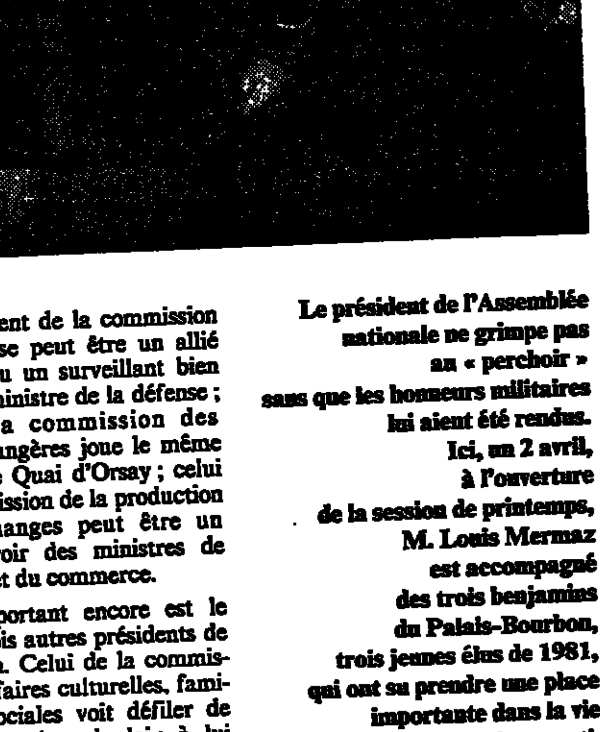
Demain, le gouvernement, qui ne disposera probablement plus de l'appui de l'Elysée, qui ne sera peut-être plus assuré du soutien indéfectible d'une majorité parlementaire, tentera – certainement – de placer des « amis » à ces postes-clés, histoire de ne pas voir sa tâche compliquée un peu plus.

Les présidents de groupe sont aussi des hommes qui comptent au Palais-Bourbon. De par les pouvoirs propres que leur reconnaît le règlement de l'Assemblée, certes, mais surtout par leur poids politique. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir du rôle joué par M. Pierre Joxe sous les gouvernements de M. Pierre Mauroy ; le président du groupe socialiste fut parfois un contestataire plus qu'un soutien pour le premier ministre.

La première victoire des « barristes » sur les « giscardiens » fut l'élection de M. Jean-Claude Gaudin à la présidence du groupe UDF, fonction que convoitait M. Michel d'Ornano. Tout au long de la législature, le député de Marseille ne fut pas pour rien dans la « barrisation » de son groupe, malgré le retour en son sein de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le choix des présidents de groupe, au lendemain du renouvellement de l'Assemblée, sera, ainsi, un précieux indicateur du climat dans lequel se déroulera cette nouvelle législature.

Th. B.



DOLEMIEUX/VU

Le président de l'Assemblée nationale ne grimpe pas au « perchoir » sans que les honneurs militaires lui aient été rendus. Ici, au 2 avril, à l'ouverture de la session de printemps, M. Louis Mermaz est accompagné des trois benjamins du Palais-Bourbon, trois jeunes élus de 1981, qui ont su prendre une place importante dans la vie de leur parti. De gauche à droite, MM. Jean-Paul Charié, député RPR du Loiret, Michel Sapin, député socialiste de l'Indre, François Fillon, député RPR de la Sarthe.

LE PALAIS BOURDONNANT

QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE députés, au moins autant d'assistants de ces élus, 1 150 fonctionnaires de tous grades... le Palais-Bourbon est une moyenne entreprise ; objectif social : fabrication des lois et contrôle de l'activité gouvernementale. Les députés en sont les ouvriers de production, leurs assistants – librement choisis par eux – et les fonctionnaires, les « grouillots » dont le seul rôle est de faciliter la tâche des « producteurs ».

Les fonctionnaires sont chargés de faire tourner la machine administrative ; depuis 1981, quelles que soient leurs responsabilités, ils sont recrutés par concours. Des rémunérations très élevées sont la contrepartie de lourdes servitudes : disponibilité de jour et de nuit, tout au long de l'année, pour satisfaire à toutes les exigences du travail parlementaire. Ils servent au restaurant, entretiennent les bâtiments, tapent le courrier, portent les documents d'un bureau à l'autre, les messages discrets d'un siège de l'hémicycle à l'autre, dont les huissiers à chaîne sont, avec les députés, les seuls à pouvoir gravir les marches.

Pas un recoin du Palais-Bourbon où n'apparaisse un de ces hommes en costume gris ou habit noir, selon la solennité de l'endroit. Dans les bureaux s'activent les secrétaires administratifs, les administrateurs adjoints et, en haut de la hiérarchie, les administrateurs – recrutés par un concours équivalent à celui de l'ENA ; ils sont aujourd'hui au nombre de 153 ; 18 d'entre eux dirigent des services, et 2 sont responsables de tout cet édifice : les secrétaires généraux.

L'administration de l'Assemblée est traditionnellement divisée en deux : d'un côté celle qui relève des questeurs ; à elle revient la bonne marche matérielle, les salaires, la Sécurité sociale, les bâtiments, les finances... De l'autre, celle qui dépend plus directement du président ; à elle la préparation des discussions en séance publique, les conseils à la présidence pour la bonne application du règlement, l'établissement des comptes rendus analytiques et officiels des débats, la gestion du très riche fonds de bibliothèque, la fourniture de documentation française et étrangère aux députés, et surtout l'assistance dans la rédaction des amendements et des rapports, assistance qui peut aller jusqu'à la rédaction.

Une déontologie au-dessus de tout soupçon leur permet d'assister, avec la même compétence, le rapporteur de la loi « sécurité et liberté » et celui qui fera voter son abrogation partielle. Sans que leur compétence ou leur impartialité soient nullement mises en cause, ils sont de plus en plus concurrencés dans ce rôle de conseiller des rapporteurs. Les députés ont instinctivement tendance à se tourner vers leurs assistants, à qui les lient des liens d'affinité politique, et maintenant vers les collaborateurs de leur groupe.

Depuis 1981, les moyens matériels et humains de ces groupes ont été considérablement renforcés. Ils sont certes financés par les cotisations de leurs membres, les socialistes et les communistes mettant aussi à leur disposition une partie des postes d'assistants dont ils disposent ; mais l'Assemblée les finance aussi directement. Savoir de combien est aussi difficile que de connaître l'identité de la « troisième équipe » qui coula le *Rainbow-Warrior* !

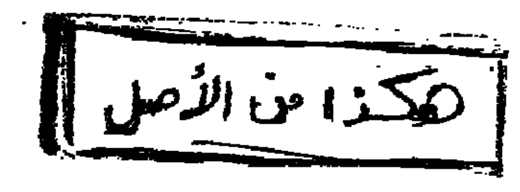
Ordinateur et Minitel

L'informatique et la bureautique ont maintenant pénétré les bureaux des groupes comme ceux de presque tous les services du Palais-Bourbon. Il n'y a plus guère de salle où ne trônent un terminal d'ordinateur, un Minitel ou une machine à traitement de textes.

Tout cela coûte cher. En 1985, le budget de l'Assemblée nationale, qu'elle établit et exécute souverainement, s'élevait à 1 577,2 millions de francs, dont 1 340 millions pour les rémunérations – et les charges sociales – des députés, de leurs collaborateurs et des fonctionnaires. Ainsi en moyenne, chacun des 491 députés coûtait à la nation 3 212 220 francs. Un sénateur lui revenait à 3 228 968 francs. Dans le même temps, un parlementaire américain coûtait aux Etats-Unis près de dix fois plus cher, mais un député allemand moins de 3 millions de francs.

Pour 1986, l'Assemblée a prévu une augmentation de 15 % de son budget : il faudra verser des pensions aux députés qui ne retrouveront pas leur siège, payer et fournir des moyens matériels à 86 élus supplémentaires. Mais étant donnée l'importance des frais fixes, dont l'entretien du Palais-Bourbon, véritable monument historique, la charge par député diminuera légèrement. D'autant que la présidence de l'Assemblée avait depuis quelque temps prévu cette éventualité et accru les locaux dont dispose la Chambre des députés. En 1983, l'Assemblée acheta un immeuble de bureaux qui se libérait, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de l'Université. Il lui en coûta 167 millions de francs, plus 13 millions de travaux d'aménagement.

Elus et fonctionnaires disposeront ainsi d'un peu plus de place, même si ceux qui sont installés dans ce nouvel immeuble se sentent « exilés » à quelques centaines de mètres de l'hémicycle. Tous ces fonctionnaires, tout cet argent – le prix de la démocratie – ne sont là que pour ça, pour que le parlementarisme brille de tous ses feux dans cette salle de marbre et de velours rouge, sous le regard de statues symbolisant la « liberté », l'« ordre public », la « force », la « justice », la « prudence » et l'« éloquence ». Dans ce décor datant de la monarchie de Juillet, la République n'est présente que dans l'esprit des élus du peuple. ■



LA IVe, HÉLAS !

par Georges Mamy

Le dernier épisode de mai 1958 explique à lui seul beaucoup mieux que tous les vices constitutionnels les désordres de cette malheureuse Quatrième : elle vécut, pendant ses douze années d'existence, un enfer politique insensé.

QUI, sincèrement, pourrait aujourd'hui rêver de la Quatrième comme d'une Terre promise ? Les cruelles images de son effondrement en 1958, fixées par de Gaulle, cet usurpateur magnifique (et légitimé), gardent intacte, on peut le croire, leur force de dissuasion. Et pourtant, à peine entrevoit-on, pour l'après-mars, une responsabilité accrue – ou retrouvée – du Parlement dans le fonctionnement des institutions, que les pires soupçons fleurissent : restauration du système des partis, gouvernement des députés, régime d'assemblée, impuissance assurée, retour au jeu de massacre, alliances immorales, majorités de rencontre, manège infernal, etc.

Assurément, l'inquiétude est légitime et la plus extrême prudence requise. Mais il faut aussi bien prendre garde à ne point tout mêler, à ne pas nourrir, par immédiate commodité, un antiparlementarisme sommaire dont la démocratie elle-même ferait les frais. Ainsi vit-on, avant 1940, de bons esprits, moralistes patentés, dénoncer les faiblesses – réelles – de la Troisième avec tant de vigueur qu'ils crurent, un moment, que Vichy et la révolution nationale exauçaient, dans le malheur, leur vœu profond. Le réveil fut douloureux.

D'abord, le Parlement, sous la Quatrième République, ne s'est pas livré exclusivement à ces « jeux » unanimement condamnés. Il est vrai que, de même qu'un journal ne dit rien des trains arrivés à l'heure, on a peu d'occasions d'évoquer ce qui fut fait de positif en ce temps. Les nationalisations, l'extension de la Sécurité sociale, le traité de Rome, l'indépendance de l'Indochine, du Maroc, de la Tunisie, la troisième semaine de congés, les plans de reconstruction du pays ravagé, tout cela passa par les mains de ces législateurs qui, il est juste de le dire, prenaient souvent leur rôle très au sérieux. On peut même se souvenir, comme exemplaires, de deux « monuments » législatifs qui furent édifiés laborieusement mais – pour l'époque – fort utilement : la loi sur les loyers de 1948, et la loi sur le fermage et le métayage, dont notre agriculture avait alors grand besoin. Des semaines durant, des élus de bonne qualité – syndicalistes (salariés ou agriculteurs), notaires, avocats, maires – brodèrent, peu nombreux mais bons connaisseurs, ces textes, au petit point, en séances publiques matinales réservées à ces austères travaux. Et, en douze ans, sur 2 655 lois promulguées, 778 (soit 29,6 %) étaient des propositions d'origine parlementaire. Comparaison : à partir de 1958, l'initiative des députés a été réduite à 2 % de la production législative !

Le recrutement des députés était, d'ailleurs, d'une certaine façon plus riche qu'il ne le devint par la suite. En 1945, c'était (presque) la table rase, les rentes de circonscriptions étaient balayées, un personnel nouveau sortait de la Résistance. De surcroît, la représentation proportionnelle – mais oui ! – voulue, imposée par de Gaulle, encourageait les formations politiques à diversifier sociologiquement la composition de leurs listes. Ce fut la période où l'Assemblée compta, notamment, le plus grand nombre de femmes élues : 30 en octobre 1945 (16 communistes, 6 socialistes, 7 MRP, 1 modérée) ; 26 en juin 1946 (15 communistes, 4 socialistes, 7 MRP) ; 19 encore en 1956. C'était bien peu, dira-t-on. Mais avec le scrutin uninominal majoritaire et la Cinquième, le contingent féminin tomba à 6 en 1958, 9 en 1967, 8 en 1973...

PHOTOS KEYSTONE





31 août 1948 : Robert Schuman, chargé de former un nouveau gouvernement, demande l'investiture à l'Assemblée nationale (ci-dessus).
6 octobre 1955 : le président du conseil, Edgar Faure pendant le débat sur le Maroc (ci-contre).
24 janvier 1956 : effervescence au Palais-Bourbon, où l'Assemblée nationale procède à l'élection de son nouveau président.
Au milieu du public, l'épouse du député Pierre Poujade (à gauche).

Meilleure figure

Cet intérêt – humain – de la représentation proportionnelle a-t-il dû se payer de l'insupportable instabilité gouvernementale que l'on sait ? C'est là que l'on va, généralement, trop vite dans le jugement. Roger Priouret (1) a justement fait observer que *« les crises ont été aussi fréquentes entre 1879 et 1899 qu'entre 1947 et 1958 »*. Or la période évoquée pour la Troisième République est, sans discussion (réserve faite de ce que l'on peut penser des conquêtes coloniales d'alors), celle où le *« gouvernement des députés »* fit la meilleure figure... mais on compta 17 gouvernements successifs sous le règne du scrutin majoritaire à deux tours. Et 18 à partir du vote de la Constitution de 1946, avec la représentation proportionnelle.

Dans l'un et l'autre cas, une telle vitesse de rotation est-elle insupportable ? Sans doute. Elle donne le tournis à nos propres citoyens et, à la longue, les détourne. Elle déconcerte et lasse aussi l'opinion internationale et dessert le pays. Mais à qui, ou à quoi, la faute ?

Dans le cas de la Quatrième République, un mécanisme, d'emblée, fut faussé, et dès ce moment la machine partit de travers. On peut bien faire le procès global des partis, qui ne voulaient voir dans tout président du conseil ou ministre sorti de leurs rangs qu'un délégué les représentant, donc tenus d'exécuter les consignes du secrétariat général ou du comité directeur, et de rendre des comptes. Cette tendance, fâcheuse, archaïque – mais qui croyait assurer un contrôle démocratique, au nom du peuple, afin que fussent tenus les engagements pris devant lui, – oui, existait.

Mais elle n'explique pas tout, simplement parce que, à cette tendance, s'opposait le penchant tout aussi naturel de tout pouvoir. Un Ramadier n'« obéissait » pas à Guy Mollet et au comité directeur quand il refusait de donner sa démission après l'éviction des communistes en mai 1947 ; un Bidault imposait sa vision au MRP en se souciant bien peu du militant de base, notamment pendant les drames de la décolonisation ; un Guy Mollet, en 1954, ne pouvait pas obtenir, de 50 des députés socialistes (sur 105), qu'ils votent comme lui en faveur de la Communauté européenne de défense (CED), dès lors condamnée ; un de Gaulle, même, ne parvenait pas à empêcher la désertion de 27 députés élus sous son label RPF, passés au service d'Antoine Pinay en mars 1952.

Non, la discipline qu'avaient imposée les partis ne constitua jamais – sauf chez les communistes – un corset aussi serré qu'on l'a prétendu. C'est plutôt l'indiscipline, mère de désordres, qu'on serait tenté d'incriminer. Mais c'est bien plus la faiblesse de caractère de la plupart des hommes qui constituaient la petite caste de ministrables qui rendit inopérants les freins que les constituants avaient prévus.

Sous la Quatrième République, le chef de l'Etat n'avait pas le pouvoir – aujourd'hui dévolu au président de la République – de nommer directement celui qu'on appelait alors le président du conseil. Il le désignait, et l'impétrant s'en allait devant l'Assemblée pour être investi. Il aurait pu – et dû – s'en tenir à ce vote personnel obtenu à la majorité constitutionnelle (la moitié plus un des membres composant l'Assemblée). Mais, tout de suite, la mauvaise habitude se prit de revenir quêter une seconde investiture une fois composé le cabinet : stupide épreuve, dénaturée par les déceptions individuelles et les querelles de dosage. Quelques-uns ne purent d'ailleurs franchir cette deuxième barre (une fois Henri Queuille, une fois Robert Schuman). Aucun n'obtint au second service autant de suffrages qu'au premier.

Recevoir sa copie

Il y eut bien plus grave. La Constitution avait bel et bien prévu qu'un gouvernement ne pouvait être renversé que si se manifestait contre lui la fameuse majorité constitutionnelle. Si un texte gouvernemental était rejeté à la majorité simple – ces situations ne sont pas rares dans les démocraties anglo-saxonnes, – le gouvernement pouvait parfaitement rester en place, négocier, recevoir sa copie, attendre des jours meilleurs. Or, sur 15 gouvernements (on en exceptera trois qui ne vécurent que l'espace d'un matin), 5 seulement furent mis constitutionnellement en minorité (Bidault, Pleven, René Mayer, Mendès France, Edgar Faure). Cinq autres se délitèrent, minés par des désaccords internes, sans vote (Ramadier, André Marie, Queuille, Pleven, Pinay). Cinq, enfin, se retirèrent après un vote hostile à la majorité relative qui ne les obligeait pas, en théorie, à s'effacer (Robert Schuman, Edgar Faure, Laniel, Mollet, Bourgès-Maunoury). On ajoutera, en bouquet final, le cas très particulier de Pierre Pflimlin, qui, investi le 13 mai 1958, obtint encore 408 voix contre 165 avant de céder la place au général de Gaulle, le plus inconstitutionnellement du monde.

Mais ce dernier épisode, celui de mai 1958, explique à lui seul, beaucoup mieux que tous les vices constitutionnels, les désordres de cette malheureuse Quatrième : elle vécut, pendant ses douze années d'existence, un enfer politique insensé. Quelque part, Jacques Fauvet (2) use de ce raccourci saisissant : *« M. Laniel était politiquement mort de la guerre d'Indochine et M. Mendès France de la révolte d'Algérie et du règlement de l'affaire de Tunisie. M. Edgar Faure périra... de la paix retrouvée au Maroc. »*

Trois drames dont la solution ne dépendait évidemment pas des seules mécaniques institutionnelles. Mais il y eut aussi la guerre froide et le retour des communistes dès 1947 à une opposition violente ; l'apparition, dès 1947 aussi, du RPF de de Gaulle – deux ans seulement après la fin des hostilités ! – qui conjugua systématiquement son opposition avec celle du PC, l'un *et* l'autre, ou l'un *ou* l'autre, contribuant à toutes les crises ; il y eut le pays à reconstruire, des budgets sévères à faire accepter, et aussi de grandes grèves ; plus tard, en 1956, vint le poujadisme qui, avec ses 51 élus (dont Le Pen) fit déferler sur le Palais-Bourbon une affreuse vague de démagogie à laquelle cédèrent, un moment, toutes les formations ; et puis il y eut, incessante, l'action insolente, par députés interposés, des groupes de pression : betteraviers, transporteurs, pétroliers, bouilleurs de cru, comploteurs de l'« Algérie française », etc.

Il fallait donc, à l'évidence, trouver le moyen de contenir le pouvoir des députés dans des limites telles que ne puissent plus être défaites à tout moment des majorités trop fragiles, comme en sont convenus, avec Maurice Duverger (3), tous les esprits raisonnables. Mais n'a-t-on pas versé dans l'excès contraire depuis 1958 en corsetant plus qu'il n'était nécessaire les élus du peuple ? Un bon auteur nous le suggère : *« Il ne faut pas, en France, diminuer l'aptitude du Parlement à vivre un vrai régime parlementaire et le paralyser dans son rôle qui est d'être un relais de confiance entre le gouvernement et l'opinion. J'ajoute que c'est la bonne application du régime parlementaire qui peut permettre la cohabitation d'un président et d'une Assemblée dont la majorité n'est pas l'expression de celle qui a élu le président. »*

Ainsi s'exprimait M. Michel Debré, le 10 juin 1978, lors d'un colloque organisé au State University of New York College à Brockport (4). ■

(1) *La République des députés*. Grasset, 1959.

(2) *La IVe République*. Fayard, 1959.

(3) *La Monarchie républicaine*. Laffont, 1974.

(4) Texte publié par la *Revue française de science politique*, octobre 1978.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MICHEL MOHRT

DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE

UN LIED ININTERROMPU

UN commun atavisme a permis, pour sûr, au « Breton d'Armorique » Michel Mohrt de pénétrer aussi profondément dans l'univers onirique de Marcel Brion, qui a toujours revendiqué sa lointaine ascendance irlandaise, un univers multiforme dont l'auteur de — *la Prison maritime* a su dégager la puissante unité. Qu'il s'agissent d'essais historiques, artistiques, littéraires, de romans ou de nouvelles en proie au fantastique, c'est le même amour des choses visibles et invisibles qui s'exprime d'une voix ardente. Une même polyphonie atteint son ultime cohérence dans *les Vaines Montagnes*, hélas ! posthumes, livre qui, selon M. Michel Mohrt, *« contient les plus belles pages qu'ait écrites l'écrivain auquel il succède ».* Pour sa part, Mme Liliane Brion le présente comme la *« clef de voûte de toute son œuvre, mais aussi de sa complexe personnalité ».*

Les *« affinités naturelles »* entre le récipiendaire et son prédécesseur expliquent sans doute leur ouverture aux lettres étrangères. Si M. Michel Mohrt a révélé maints grands auteurs américains, Marcel Brion a été non seulement le magnifique exégète des romantiques allemands, jusqu'à Hugo von Hofmannsthal, de cette chaîne d'esprits dont il était, dira de son côté M. Jean d'Ormesson, *« le dernier représentant et l'un des plus séduisants ».* Né d'une mère provençale, il s'est attaqué avec autant de bonheur aux sommets du génie latin, et à ses manifestations les plus récentes : les anciens lecteurs du *Monde* n'ont pas oublié ses ferventes chroniques.

Si M. Michel Mohrt affiche une nette prédilection pour les œuvres d'imagination, en particulier les nouvelles baignant dans le mystère, s'il se porte garant de la *« pérennité de cette musique personnelle »*, il n'hésite pas à qualifier l'œuvre entière de *« lied ininterrompu »*, dans lequel *« il y a des morceaux inspirés, et (...) ce sont ceux-là qui sont assurés de durer ».*

J.-M. D.


Messieurs,

MARCEL BRION n'aimait rien tant que d'être « étonné ». C'est un sentiment que j'ai éprouvé — accompagné, il va sans dire, de plusieurs autres : la reconnaissance, la fierté... — quand vous m'avez appelé à siéger dans votre illustre compagnie.

Pourquoi cet étonnement ?

C'est que le romancier est naturellement modeste ou qu'il *devrait* l'être. Il n'a pas, pour se recommander à vos suffrages, des titres incontestables comme ceux du savant et de l'historien. Qu'est-ce qu'un bon roman ? Et quel critère choisir pour le reconnaître ? Il ne paraît *pas de chefs-d'œuvre* : c'est le temps qui fait les chefs-d'œuvre. Des grandes œuvres du passé ont été souvent mal accueillies par la critique. *L'Education sentimentale* de Gustave Flaubert, que j'aurais bien *aimé pouvoir compter* au nombre de mes prédécesseurs dans ce trente-troisième fauteuil, à la place de son ami Maxime Du Camp, qui fut toutefois un bon photographe. *L'Education sentimentale* fut *déclarée* par la critique le *mauvais* titre d'un roman raté. Voilà qui incite à beaucoup de modestie pour juger des œuvres qui se font. Votre audace a donc été grande d'avoir élu un romancier qui n'a d'autre titre que celui choisi par son devancier Robert Louis Stevenson, de *teller of tales*, de raconteur d'histoires. Je le répète, il s'est trouvé tout étonné que ces histoires sur lesquelles il n'osait pas se faire trop d'illusions, et qu'il a lui-même oubliées, lui aient attiré vos suffrages. Je vous remercie donc, *Messieurs*, de ne *pas* m'avoir trouvé indigne d'être des vôtres.

Solitude du romancier

PLUS que tout autre écrivain, il me *semble que* le romancier a besoin d'être reconnu. J'ai professé quelque temps dans des universités américaines et je me rappelle la joie que me donnaient des relations suivies avec mes étudiants, dont *certains sont restés des amis*. Le *métier* de professeur, que plusieurs d'entre vous avez pratiqué, est l'un des plus nobles, des plus beaux qui soient, et d'abord parce qu'il vous met en contact avec de jeunes esprits, susceptibles de devenir des *disciples*. *Ce contact*, le *romancier l'ignore*. Il *est seul*, replié sur lui-même et sur sa mémoire. Il s'est coupé du monde pour écrire. Il lui faut le silence ; il est prisonnier d'habitudes maniaques ; inquiet, il fait régner l'inquiétude autour de lui. *Il* est un compagnon *impossible, absent, perdu dans ses rêveries*. Malheureux s'il n'écrit pas, il l'est aussi quand il écrit... A la lettre, il ne vit pas, condamné à un épuisant va-et-vient entre le passé, où il puise la matière de son œuvre, et l'avenir, qui est l'œuvre projetée. Le beau *rêve qui la lui a fait concevoir* — *et* il faut qu'il se méfie de ce que Flaubert appelle les *« bals masqués de l'imagination »* — a été suivi de tant de peines, d'incertitudes, qu'il n'éprouve même plus de plaisir à avoir *achevé sa tâche*. Ses tiroirs sont remplis de *projets avortés*, peut-être même de romans achevés qu'il n'a pas trouvés dignes d'être publiés. Il demeure dans l'incertitude sur le sort réservé à son œuvre. Même les éloges ne le rassurent pas : il les trouve le plus souvent *à côté* de ce qu'il *aurait souhaité* s'entendre dire. Un succès de vente le flatte un instant, mais il est condamné dans l'avenir à renouveler cet exploit ; se désespère s'il ne peut y parvenir. Alain dit que la recompense de l'écrivain est de rencontrer le *« lecteur inconnu ». Mais c'est* un bonheur que le romancier éprouve rarement, et il lui faut se contenter de l'idée d'avoir tenu compagnie pendant quelques heures à des lecteurs qu'il ne connaîtra jamais.

Le chef-d'œuvre posthume

Messieurs,

VOUS trouvez que je noircis le portrait du romancier, le plus incertain, le plus solitaire des écrivains. Je ne le crois pas. *Il suffit* de lire la correspondance de Flaubert pour voir que le portrait est exact. Les surprenantes politesses de Proust, ses flatteries mondaines trahissent l'inquiétude dont je parle, et il n'est pas jusqu'à la superbe assurance d'un Joyce, persuadé *de son génie*, qui *ne* paraisse, au fond, le signe paradoxal d'une incertitude, tout au moins une crainte de ne pas être reconnu.

Etre reconnu, tout est là. *« Ne pas être toujours à la merci du dépit, de la malice, du mépris — et peut-être seulement de l'ignorance de la part de ses rivaux »*, comme le dit le poète anglais Sir Stephen Spender en expliquant pourquoi, lui qui refusait les honneurs par principe dans son jeune âge, a été heureux de les accepter dans sa vieillesse. *« Je me sens ragaillardi,* dit-il, *comme si l'on m'avait pris amicalement par le bras. »*

C'est un sentiment identique que j'éprouve. Chacun d'entre vous m'a pris par le bras pour me guider vers ce fauteuil en me priant de m'y asseoir. Je ne suis plus seul, j'ai rencontré des lecteurs inconnus — du moins puis-je l'espérer — qui sont devenus des amis. Ma gratitude envers vous est à la mesure de ce besoin de reconnaissance *que connaît tout écrivain qui* a la faiblesse de se laisser imprimer tout vif. Au fond, peut-être ne devrait-il y avoir que des livres posthumes. En tout cas, il me semble que tout écrivain ne peut que souhaiter laisser une œuvre posthume, qui *sera* peut-être, comme dans le cas des *Mémoires du colonel de Maumort*, de Roger Martin du Gard, sa plus grande œuvre. Or c'est une œuvre de cette nature qu'a laissée Marcel Brion. *Les Vaines Montagnes*, qui vient de paraître par les soins de Mme Marcel Brion, est une somme de l'œuvre considérable publiée par l'écrivain de son vivant, et elle en rassemble les principaux thèmes. Le livre contient parmi les plus belles pages qu'ait écrites l'écrivain auquel je succède, et dont je vais *m'efforcer* de dire les mérites et le grand talent.

Mêmes racines celtiques

EST-CE parce que, né au bord de l'Atlantique et ayant contemplé *tout enfant* l'horizon de la mer, j'ai éprouvé comme tant de mes compatriotes, l'appel irrésistible de l'Ouest ? C'est vers l'Ouest que je me suis dirigé ; c'est le monde anglo-saxon qui m'a attiré et où j'ai vécu ; que j'ai étudié et aimé. *Cela* ne me prédisposait *pas* à entrer à la suite de Marcel Brion dans le monde germanique qui a été sa terre d'élection. Ayant contemplé les grands espaces maritimes, je suis un *homo horizontalis* et il me faut parler d'un *homo verticalis*, amoureux des hautes montagnes de l'Europe. La distinction est de Marcel Brion lui-même. Mais, heureusement, en dépit de cette différence, nous avons des points communs, et d'abord une même origine celtique.

Marcel Brion appartenait au clan irlandais des O'Brien, *qui a fui l'île des saints et* des héros au moment des persécutions de Cromwell. Les O'Brien ont essaimé dans toute la France. On en voit en Alsace, dans le Bordelais, où ils ont fait un vin qui porte leur nom, le Haut-Brion. C'est à Marseille *que s'établirent* les ancêtres de Marcel Brion. Il tenait beaucoup, surtout vers la fin de sa vie, à cette ascendance irlandaise et se montrait très fier d'être chaque année invité, le 17 mars, à la fête nationale de la saint Patrick. Breton d'Armorique, je me trouve donc des *affinités* naturelles avec lui.

Nous avons une autre *chose* en commun, assez singulière pour que j'en fasse état : nous fûmes tous deux avocats et, à la suite des hasards de la guerre en ce qui me concerne, inscrits au même barreau, celui de Marseille ! Notre carrière juridique dans la cité phocéenne ne fut pas des plus brillantes, ni pour l'un ni pour l'autre, et nous devions tous deux y mettre une fin assez rapide.

André Gide assure que les produits de croisement sont les plus remarquables : l'origine de Marcel Brion vient à l'appui de cette thèse. Car, si son père avait une origine celtique, sa mère était provençale. C'était une femme d'une grande culture, qui relisait chaque année *Guerre et paix* dans sa traduction anglaise qu'elle trouvait supérieure à la traduction française. Passionnée d'art, elle emmena son fils en Italie dès l'âge de cinq ans et plusieurs fois par la suite. Elle aimait aussi beaucoup le cinéma, passion assez rare à son époque et que les téléspectateurs de FR 3 qui aiment voir de vieux films savent qu'elle a transmis à son petit-fils Patrick Brion.

Comme tous les enfants, le jeune Marcel était amoureux de cartes et d'estampes, et en particulier de vieilles gravures naïves représentant des ascensions des Alpes. *« La nostalgie que je garde de ces hautaines montagnes, accessibles seulement à ma rêverie et à mon désir*, écrit-il quelque part ; *le lieu du culte secret que, dès l'enfance, j'ai voué aux plus beaux et aux plus majestueux des dieux élémentaires (...), aucune vicissitude de ma vie n'en a jamais atténué et altéré l'authentique piété. »*

Il devait bientôt contempler ces montagnes admirées dans les livres de son enfance.

Les parents de Marcel Brion étaient tous deux musiciens. Dans *les Vaines Montagnes*, il se décrit petit garçon émerveillé par les concerts de musique de chambre donnés dans le salon de musique de ses parents. Ce salon était couvert de glaces décorées de guirlandes rococo en stuc. Assis dans un petit fauteuil à motifs chinois laqué noir et or, l'enfant écoutait quatuors et trios. Ces pages charmantes rejoignent l'une des plus jolies nouvelles de l'écrivain, *la Capitane*, où l'on voit l'enfant captivé par un papier peint du salon représentant un port et un vaisseau de haut bord prêt à prendre le large. La nuit, il revient l'admirer et s'aperçoit que le navire a disparu. C'est chaque nuit *que la Capitane* largue ses amarres pour revenir au petit matin, jusqu'à certain soir où l'enfant monte à son bord pour un voyage qui n'aura pas de fin.

« Un enfant est le roi du monde »

MARCEL BRION a été ce petit garçon rêvant de prendre le large sur le bateau, comme il a été le petit garçon amoureux des platanes de la terrasse, devant la maison de campagne, dont les branches venaient balayer les fenêtres de sa chambre. *« Un enfant est le roi du monde. »* Les sensations, les souvenirs heureux accumulés par le jeune Marcel l'ont accompagné toute sa vie, et je pense *que*, par bien *des côtés*, au *témoignage* de ses intimes, il avait gardé jusque dans son grand âge la fraîcheur et l'enthousiasme d'un enfant. Parce qu'il fut un être pudique, voire secret, qui a toujours évité de se mettre dans ses ouvrages, la tentation est grande — *et j'y succomberai plus d'une fois* — d'interpréter certains textes d'un accent plus personnel et d'y voir des aveux déguisés. Comment ne pas se dire en lisant les premières lignes de sa remarquable biographie de Léonard de Vinci *que* c'est le portrait de sa propre enfance provençale que faisait Marcel Brion ? *« Un enfant est le roi du monde. La montagne, les prairies, le jardin l'attirent tour à tour. Lorsqu'il a quitté la solitude un peu inquiétante de la forêt, il retrouve la familiarité charmante de l'oliveraie, de la vigne, des cyprès et des figuiers. Personne ne se soucie de contraindre sa fantaisie ou sa curiosité : il va où bon lui semble dans cet espace libre où tout lui est amical, les plantes, les bêtes, les roches, le ciel, les fontaines, les ruisseaux (...). Appétit de jouir et appétit de connaître se fondent en lui, le poussent simultanément à la possession des choses (...). Aucune limite ne sera mise à sa faim : les limites du monde seul seront les limites de son assouvissement. »*

Au bord du lac Léman

DÈS l'âge de huit ans, ses parents, qui voulaient pour leur fils une éducation catholique, le mirent pensionnaire au collège de Champittet, près de Lausanne, tenu par des dominicains. Je ne sais *pas* si c'est le fait d'être un *homo horizontalis* qui m'a rendu si pénible mon internement dans un collège breton. Tout au contraire, Marcel Brion devait garder de ses années d'études à Champittet un souvenir émerveillé. Il est vrai que ce collège, avec ses terrains de sport, ses tennis, son parc, son sous-bois, dans l'un des plus beaux paysages du monde, au bord du lac de Genève surplombé par les hautes montagnes des Alpes, est un lieu privilégié.

L'éducation que reçut le jeune Marcel l'a fait vivre dans l'exaltation de la foi catholique. Il a aimé le chant grégorien, les méditations solitaires dans le silence de la chapelle, le parfum entêtant des fleurs mêlé à celui de l'encens. Un *rayon de soleil* à travers un vitrail l'a frappé au cœur par sa beauté. Il n'est pas surprenant qu'il ait tant admiré les tableaux mystiques de Caspar David Friedrich. Son Dieu a été celui de Pascal, *le Dieu « sensible au cœur ».*

Il raconte son amitié exaltée pour l'un de *ses camarades* dont la voix à la chapelle le bouleversait. Il s'appelait Niccolo, et le jeune Marcel l'admirait au point d'avoir imité sa claudication. On retrouve le nom de Niccolo dans une nouvelle, *l'Orgue de verre*. C'est un castrat *dont* la voix s'élève dans la nuit, dans un jardin secret au bord d'un étang, jusqu'à ce que le son d'un orgue de verre installé dans un pavillon, ne lui fasse concurrence. Désespéré de ne pouvoir égaler la musique sublime de l'instrument, *Niccolo après une fausse note se précipite* dans l'étang pour y trouver la mort.

Une « sensibilité païenne »

LES *joies que* Marcel Brion a trouvées dans son collège *n'étaient pas* seulement d'ordre esthétique. La vie qu'il y a menée, il la voyait à la fois *« spartiate »* (grâce aux sports, en particulier le football) et *« athénienne »* (par les bienfaits de la culture). *« Je me gavais de grec, »* a-t-il écrit. Même, il avait commencé une collection de timbres de la Grèce. Il n'est pas impossible que son engagement pour l'expédition des Dardanelles, au cours de la première guerre mondiale, soit dû en partie à *ses réminiscences littéraires*. *« Je croyais voir brûler Troie »*, devait-il dire devant un incendie provoqué par les combats.

Dans un ouvrage où il semble qu'il se livre plus qu'ailleurs, *Un enfant de la terre et du ciel*, Marcel Brion raconte un évanouissement qui *le saisit*, un matin, à la chapelle. Quand il revint à lui, il connut un moment de bonheur ineffable ; contre sa joue, il sentait la fraîcheur du genou d'un camarade ; il se sentait renaître à la vie. Le souvenir de ce moment revient tout au long *du livre*, comme un leitmotiv, et *l'on devine* que ce sont des moments d'extase comme celui-là que l'écrivain s'est efforcé de revivre tout au long de sa vie. *« Ah !* s'écrie-t-il, *mes cinq sens, que de joies je vous dois. »* On est frappé par les dispositions voluptueuses de sa nature. Il a goûté à plein les choses bonnes et belles de la vie, les arbres, les fleurs et les fruits ; il s'est enivré de parfums, car, s'il fut un grand visuel, les sensations olfactives ne sont pas moins nombreuses dans son œuvre. Catholique fervent, il n'en fut pas moins sensualiste. Il en convient, et se dit attaché à ce qu'on appellerait, pour lui déplaire, une « sensibilité païenne », qui lui fait aimer les éléments d'une piété sans restrictions.

C'est à Champittet qu'il s'est donné une belle devise : *Ardendo cresco*, (Je m'accrois en brûlant), devise à laquelle il devait rester fidèle et qui caractérise aussi bien sa morale que son art.

C'est aussi, je pense, dans son collège, qu'il a fait connaissance avec les anges. Car il a cru aux anges comme aux fantômes — *et il existe bien un lien de parenté entre ces* êtres à mi-chemin de la terre et du ciel. Je crois, en vérité, que Marcel Brion aurait pu reprendre à son compte la belle phrase de Saint-Exupéry : *« Je suis de mon enfance comme d'un pays. »* Il aurait pu ajouter : « Je suis de mon enfance comme de mon collège. » A la fin de sa vie, au cours d'un voyage en Suisse, Marcel Brion a voulu revoir son collège. *« Sa joie,* m'a dit son épouse qui l'accompagnait, *était bouleversante. Il revoyait les terrains de jeu, le bois où il s'égarait, il reconnaissait les arbres qu'il avait aimés et en touchait l'écorce dans un geste d'amitié. Son bonheur était tel que je ne pus m'empêcher de me dire que sa fin était peut-être proche »*, et, en effet, elle eut lieu quelques semaines après cette denière visite à son lac bien-aimé, à ses montagnes, aux arbres de son enfance, à tout ce qui avait composé une féerie dont il devait rester enchanté toute sa vie.

Apollinaire et Brion recalés

MARCEL BRION avait dix-neuf *ans quand* l'Europe se *précipita* dans sa première guerre civile, qui devait durer quatre ans. Il s'engagea aussitôt. Ici se place un incident que notre confrère René Huyghe a déjà mentionné en *accueillant* son ami *sous cette coupole, mais* que je ne résiste pas au plaisir de rappeler à mon tour. Versé dans un peloton d'élèves officiers, Marcel Brion s'y trouva en compagnie d'un camarade plus âgé qui se nommait *Guillaume de Kostrowitzky*. Il ignorait que c'était là le vrai nom d'un poète qu'il admirait, et c'est tout juste s'il ne reprocha pas à Apollinaire de ne pas lui avoir révélé tout de suite son identité. Les deux camarades *furent* l'un *et* l'autre recalés à l'examen de sortie et pour la même raison : leurs copies de français furent jugées détestables. Le colonel qui le leur dit, précisa que leurs aptitudes militaires *étaient satisfaisantes*, mais leur français nul. Je me demande ce que le poète et le futur académicien avaient pu écrire sur l'étrange sujet proposé : « L'eau », pour s'attirer pareil jugement de l'autorité militaire.

Apollinaire, on le sait, *fut* versé dans l'artillerie. J'ai dit que Marcel Brion fut volontaire pour l'expédition des Dardanelles. Agent de liaison entre les troupes françaises et anglaises, il eut au feu une *conduite héroïque, qui lui valut* la Légion d'honneur et la médaille des Dardanelles. Il était aux côtés du général Gouraud quand celui-ci eut un bras arraché par un éclat d'obus. Marcel Brion fut rapatrié mourant, au point que son nom avait été rayé des rôles *et qu'aucune nourriture n'était prévue* pour lui sur le bateau. A l'arrivée à Marseille, on s'étonna qu'il fût encore vivant. Il devait garder toute sa vie des séquelles de cette épreuve.

J'ai pensé que, si l'auteur du *Romantisme allemand* devait montrer plus tard *une sympathie particulière pour le poète* et musicologue allemand Wakenroder, mort jeune, c'est parce que, nés tous deux dans des familles d'hommes de loi, ils furent plus ou moins contraints pour plaire à leur père de faire des études juridiques, pour lesquelles ils n'avaient pas de goût particulier. Ce fut le cas de Marcel Brion. Après sa licence et quatre années de barreau, il quitte définitivement la robe et commence une vie de voyages et d'études qui devait le mener aux quatre coins de l'Europe et en Egypte.

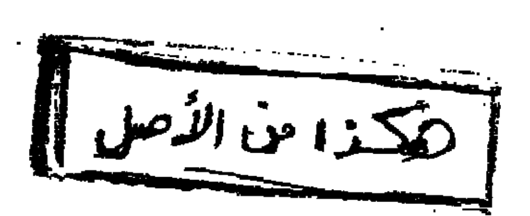
Messieurs, il *m'est arrivé assez souvent* de rencontrer Marcel Brion, rue de l'Université ou rue des Saints-Pères, se dirigeant le jeudi vers le Quai Conti. Je le vois vêtu d'un loden couleur d'automne, coiffé d'un chapeau tyrolien. *Il* avait l'air de déboucher de l'orée d'une forêt ou d'un sentier de montagne, et je ne suis pas sûr, tant était puissante son imagination, qu'il ne se soit pas cru entouré de sapins et de bouleaux. Il aimait les arbres au point d'étreindre leurs troncs rugueux, comme je l'ai entendu, *un* matin, le confier à la radio. Lui qui croyait à la métempsycose, c'est en arbre et seulement en arbre qu'il a pu être changé !

Ce promeneur parisien à l'allure de montagnard avait été, cinquante ans plus tôt, un jeune voyageur parcourant l'Europe avec *deux valises, s'arrêtant à sa fantaisie dans* une auberge au bord d'un lac d'Autriche ou de Bavière, comme le voyageur de *la Folie Céladon*. Ou bien encore, comme le héros d'un autre de ses romans, *De l'autre côté de la forêt*, s'installant dans une grande *maison prêtée par ses amis, y faisant la connaissance* de fantômes, se promenant dans le jardin et la hêtraie au bord d'un lac environné de brumes, se reposant dans la folie bâtie au fond d'un parc solitaire et glacé... Ou bien encore parcourant les *calle* de Venise, une nuit d'hiver, à la recherche d'un théâtre populaire... Il a *été* ce jeune homme romantique frappé par la beauté d'une jeune fille, troublé par des présences invisibles, tel cet Henri le Vert du roman de Gottfried Keller *qui* reverdit à *chaque* période heureuse de sa vie. Comme tout héros romantique, il a *été*, lui aussi, un « jeune homme vert » et on le voit à Munich, à Dublin, à Londres, et surtout dans sa chère Venise, lancé à la découverte du monde et de soi-même.

Le domaine étranger

ON rêve devant une telle vie de *voyages et* d'études (*car ce voyageur* commence à écrire ; il n'hésite pas à se rendre à Séville pour y consulter les archives des Indes, à seule fin d'écrire une vie de Bartolomé de Las Casas que lui a commandée Jacques Maritain), — on rêve devant cette vie que Marcel Brion a *menée pendant quinze ans et qui n'est plus* possible aujourd'hui.

(Lire la suite page X.)



L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MICHEL MOHRT

DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE

(Suite de la page IX.)

Son activité littéraire pendant ces années d'apprentissage, c'est d'abord celle d'un critique qui s'applique à faire connaître en France les écrivains étrangers qu'il découvre. Il rencontre quelques-uns d'entre eux : Joyce qui se promène dans les rues de Paris, un peu gris, se chantonne une chanson à la mode ; Thomas Mann, de retour d'un séjour à Venise... Il fonde avec Jean Ballard *les Cahiers du Sud*, qui publieront des textes des meilleurs écrivains. C'est ici le lieu de souligner le rôle important qu'a joué Marcel Brion comme découvreur d'auteurs étrangers, Italo Svevo, Buzzati, Hugo von Hofmannsthal, et beaucoup d'autres... Rôle qu'il a tenu longtemps, bien après la guerre, dans sa chronique du *Monde* et dans *la Revue des Deux Mondes*.

Un préjugé, qui a la vie dure, veut que la littérature française soit fermée sur elle-même, ignorante des littératures étrangères. L'œuvre de Marcel Brion est un démenti infligé à ce préjugé. Or son cas n'est pas le seul. Je suis fier d'occuper le fauteuil qui fut aussi celui d'Edmond Jaloux, très averti des littératures d'au-delà des monts et des fleuves. Et ce fut aussi le fauteuil de Voltaire, passionné de choses anglaises, et qui s'est inspiré des premières traductions de Shakespeare pour adapter ses drames à la scène française. Ce n'est pas son plus grand titre de gloire, mais c'est bien le signe qu'au temps de l'Europe française le plus célèbre de ses écrivains savait regarder au-delà des frontières du royaume. Marcel Brion a été leur digne continuateur.

Le romantisme allemand

DE par sa naissance, Marcel Brion se trouvait placé à la frontière de deux mondes. L'Italie et le génie latin l'attirent. Mais il n'est pas moins séduit par la forêt allemande et les brumes du Nord. Il va concilier ces deux postulations simultanées, l'une vers le Midi, l'autre vers le Nord, et, par des travaux considérables, il leur donne tour à tour sa préférence. C'est en Goethe, ayant subi la double et complémentaire tentation, qu'il trouve un cerveau congénère, et il lui consacre une biographie. Il écrit aussi des ouvrages importants sur Botticelli et Giotto, Laurent le Magnifique, Machiavel, sur les Borgia, Michel-Ange. Se tournant vers les ennemis de la romanité, ceux que l'Antiquité appelait les Barbares et dont les vagues successives sont venues se fondre dans la Méditerranée pour élaborer l'Europe dans sa richesse, il écrit des vies d'Attila, d'Alaric, de Théodoric, roi des Ostrogoths, et une Vie des Huns.

A ces études des forces anciennes qui ont modifié l'Occident se rattache tout naturellement l'étude du romantisme allemand qui s'en est inspiré et les a, d'une certaine manière, sublimées. Les quatre volumes que Marcel Brion a consacrés aux deux grands mouvements du romantisme germanique et qui le mènent de Kleist à Tieck, à Novalis, à Caroline von Gunderode, à Hoffmann Brentano et Jean-Paul sont des ouvrages définitifs. Auprès de ces poètes et romanciers, Marcel Brion a trouvé des esprits qui avaient pris pour mot d'ordre la phrase de Hamlet, qu'il fera sienne : *« Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que notre esprit ne peut en concevoir. »* Contrairement au romantisme français qui devait lui succéder, le romantisme allemand a été une révolte moins contre le classicisme que contre le rationalisme. Il est né d'une insatisfaction devant le réel, accompagnée d'une tentative pour le dépasser par la poésie et par le rêve. Telle fut bien la démarche de Marcel Brion, qui semble s'être abstenu de tout commentaire sur la marche du monde et sur la politique. En pleine seconde guerre mondiale, et en dépit des souffrances qu'il a connues alors et de sa courageuse retraite sur l'Aventin, il écrit des contes fantastiques. C'est dans le rêve qu'il trouve son refuge, le rêve qui a été pour lui, comme pour Jean-Paul, *« le meilleur, le plus efficace des « artifices magiques » en vue de réveiller le sens de l'illimité »* (Maxime Alexandre).

Sous la dictée du rêve

LA somme de connaissances rassemblée dans ces biographies, ces essais sur la littérature et la peinture – et je n'aurai garde d'oublier les textes sur la musique et l'admirable ouvrage sur *Schumann et l'âme romantique* – est impressionnante. Et pourtant ce n'est pas tant par ces volumes de haute culture que Marcel Brion s'est acquis une place bien à lui dans la littérature française contemporaine, mais par ses nouvelles fantastiques et certains de ses romans.

Plusieurs ont été écrits au cours des années où les surréalistes occupaient le devant de la scène littéraire. Mais ses voyages hors de France, son indépendance farouche, son peu de goût à se mêler à *« la foire sur la place »*, ont empêché Marcel Brion de participer aux combats et aux victoires du mouvement. C'est pourtant lui qui a écrit les textes qui illustrent avec le plus de brio certaines théories des surréalistes sur le peu de réalité et les puissances du rêve.

Même, on peut avancer qu'il a pratiqué une certaine forme d'écriture automatique, dans la mesure où il affirme avoir écrit nouvelles et romans sous l'emprise d'une force qu'il subissait, mais se refusait à solliciter et à contrôler. Les histoires se présentaient à lui comme des rêves éveillés dans lesquels il se sentait entraîné. *« Seul l'inconscient fonctionne quand je les écris »*, a-t-il confié. Et il déclare – assertion qui aurait dû lui concilier les écrivains du groupe : *« Tout est réel, tout est surréel. Tout est ici. Tout est là-bas. »*

Il y a dans toute l'œuvre d'écrivain – surtout quand elle est aussi abondante que celle de Marcel Brion – une part divine, irremplaçable, celle où il a fait entendre sa musique personnelle, qui, avec un peu de chance, sera entendue longtemps après lui. Ce n'est ni l'ambition avouée de l'œuvre ni son succès du vivant de son auteur qui peuvent assurer la pérennité de cette musique personnelle. Ce n'est parfois qu'un filet de voix, venu d'une œuvre considérée comme mineure, mais qui sera toujours entendu et réjouira des générations de lecteurs. La voix de Marcel Brion fait songer à celle de Charles Nodier ou de Mérimée. Je crois qu'on relira encore dans de nombreuses années des nouvelles comme *le Théâtre des esprits, le Maréchal de la peur, la Fenêtre, les Rennes, les Eaux mortes*, et bien d'autres encore. Ces nouvelles resteront comme certains contes d'Edgar Poe, comme des nouvelles de Henry James, comme *la Vénus d'Ille*, comme les contes de Kafka.


MAREK RUDNICKI

Certes, il y a une unité puissante dans l'œuvre tout entière. Marcel Brion croyait à l'*unité des arts*, comme les romantiques allemands, qui ont témoigné de l'identité essentielle entre la poésie, la musique et les arts plastiques confondus dans une conception religieuse de la nature. Avec Marcel Schneider, je crois qu'il y a de l'arbitraire à distinguer l'auteur du *Gœthe* et du *Schumann*, qui a disserté sur *l'Art abstrait* et *l'Art fantastique*, de l'auteur de nouvelles où l'étrange et le merveilleux se combinent en de subtiles variations : *« On y reconnaît la curiosité d'un même esprit et les manifestations d'une même sensibilité. »*

Affirmée cette unité, je me risque, toutefois, à élire les nouvelles : sans doute certaines d'entre elles trouvent-elles leur source dans des travaux d'érudition ou la contemplation des arts plastiques. Je pense que, dans le *« lied ininterrompu »* qu'est l'œuvre de Marcel Brion, il y a des morceaux inspirés, et que ce sont ceux-là qui sont assurés de durer.

Et d'abord, pourquoi ces contes ? Qu'est-ce qui a poussé Marcel Brion à les écrire ? Il nous l'a dit : il n'était pas maître de ne pas le faire. Ces histoires s'imposaient à lui *« comme une fatalité, avec l'obligation de les transcrire telles qu'il les avait vues – ou plutôt vécues »*.

Faut-il voir dans le fantastique un recours contre le matérialisme, une tentative parallèle à celle de la religion pour *« échapper au monde de fausseté ou de mort qui nous entoure... »* ? Charles Nodier le notait déjà : *« Pour intéresser dans le conte fantastique, il faut d'abord se faire croire, et une condition indispensable pour se faire croire, c'est de croire. »*

C'était l'avis de Marcel Brion, qui dit, à propos des fantômes d'Hokusaï : *« On ne crée que cela à quoi l'on croit. »*

Des « bals masqués » *réussis*

SI l'on descend des hauteurs de la métaphysique où certains ont voulu voir dans le fantastique une exploration de l'espace du dedans ayant *« partie liée avec l'angoisse de vivre et l'espoir de salut »* (Marcel Schneider), il est possible d'en donner une définition plus simple, qui rende compte de ses pouvoirs sur l'imagination et la sensibilité. Le fantastique, c'est ce qui ne s'explique pas. Il concerne le monde de tous les jours – qui tout à coup se fissure, – l'homme dans son état normal – qui malgré lui perd pied, – les choses les plus rassurantes – qui, sans qu'on sache pourquoi, délibérément deviennent étranges et hostiles. Il apparaît comme « une rupture de la cohérence universelle ». Rupture ou fissure dans le monde quotidien – lequel doit être en pleine lumière, décrit avec une minutie extrême. Il suffit alors de la moindre infraction aux lois naturelles et rassurantes pour que surgisse le fantastique.

Les nouvelles de Marcel Brion sont des « bals masqués » réussis. On peut distinguer entre elles des parentés, une même source d'inspiration. Les unes, comme *les Rennes*, partent d'un souvenir d'enfance : la croyance au Père Noël qui vient en traîneau tiré par des rennes. Ou encore *le Maréchal de la peur*, inspiré peut-être par les soldats de plomb avec lesquels jouait l'enfant. D'autres semblent avoir pour point de départ un tableau : *les Escales de la haute nuit* débutent par la description d'une gare en pleine nuit qui évoque irrésistiblement une toile du peintre Delvaux, tandis que l'extraordinaire vision de *la Rue perdue* que le narrateur aperçoit à travers les échafaudages et après avoir grimpé escalier et échelles fait penser aux prodigieuses géométries des dessins de Piranèse.

Les personnages favoris de ces histoires sont étranges ou grotesques : un castrat, des nains, des clowns, les mauvais acteurs du *Théâtre des esprits*, des marionnettes, des automates... Les lieux privilégiés où ils se produisent sont les théâtres aux somptueux rideaux de scène rouge et or, les foires, les jardins pleins d'ombres, les bouges...

L'eau et le feu

CERTAINES configurations d'éléments et de couleurs réapparaissent dans l'œuvre et en constituent de véritables clés. Des quatre éléments traditionnels, c'est à l'eau et au feu qu'il donne une place prépondérante. Il aime les villes découpées par des canaux, comme Venise et Amsterdam. L'eau est susceptible des valorisations les plus diverses. Elle est associée à la mort, et l'on voit dans l'œuvre plusieurs noyés. *« L'eau mêlée de nuit,* dit Bachelard, *est un remords ancien qui ne veut pas mourir. »*

Le feu libère des servitudes de la vie. La mort par les flammes est une délivrance. Rappelons-nous la devise que Marcel Brion s'était choisie : *Ardendo cresco* (« Je m'accroîs en brûlant. ») C'est le feu qui détruit *la Folie Céladon* élevée au milieu d'une île, et les personnages qui s'y trouvent périssent dans les flammes. C'est le feu qui détruit les marionnettes de Lorimer White, qui consume le théâtre où un mauvais violoniste joue la *Sonate du feu*. Le feu détruit la matière et la transmue en esprit.

« L'amour, la mort et le feu, dit Bachelard, *sont unis dans un même instant. Par son sacrifice dans le cœur de la flamme, l'éphémère nous donne une leçon d'éternité. »*

L'étude des couleurs dans le monde de Marcel Brion ne serait pas moins importante pour en cerner les contours, car les couleurs – le rouge, le rose et le bleu, couleurs dominantes du chromatisme brionien – possèdent une fonction symbolique et même magique.

Et il faudrait aussi – mais je n'espère pas épuiser les richesses de ce monde singulier – signaler l'importance des pierres précieuses, des tapis et, en général, des objets de prix.

Une œuvre et une vie exemplaires

MESSIEURS, le monde de Marcel Brion est l'un des plus originaux de la littérature contemporaine. Son œuvre est exemplaire ; sa vie ne l'est pas moins. Ce fut une vie merveilleusement équilibrée. La première partie est consacrée à des voyages de formation qui sont aussi des voyages initiatiques, et elle a duré jusqu'à la seconde guerre mondiale. La seconde partie est toute remplie de joies familiales et de travaux. Marcel Brion se marie, fonde une famille, a des enfants, et il aura vécu assez longtemps pour pratiquer l'art d'être grand-père. Il a eu la chance d'avoir une compagne qui poursuivait de son côté des travaux remarquables dans un domaine qui lui était proche : celui de l'esthétique. Quelle plus belle harmonie que celle de ce couple adonné à des travaux parallèles sur la peinture et sur l'art ! Mme Marcel Brion était bien digne de partager cette seconde partie de la vie de l'écrivain, la plus féconde, elle qui a signé des ouvrages de premier plan sur Cézanne et sur l'esthétique, et qui dirige des travaux importants au CNRS, où elle est maître de recherche.

Les honneurs qui sont venus couronner cette vie si bien remplie lui ont donné un éclat dont l'extrême modestie de Marcel Brion la privait jusque-là. C'est vous, Messieurs, qui l'avez reconnu. Dans une époque bouleversée par les guerres et les révolutions qu'il n'a pas traversée sans angoisse, Marcel Brion s'est réfugié dans le rêve et il aura mené une vie riche de toutes les puissances de l'amour, de la poésie et du travail.

Il appartient à une génération qui a été doublement sacrifiée au cours de deux guerres mondiales. Tous les Français qui ont traversé ces épreuves ont souffert dans leur esprit et dans leur cœur, souvent – et ce fut le cas de Marcel Brion – dans leur chair. Mais il y a des Français qui ont souffert plus que d'autres, en ce que leurs aspirations, leurs espoirs, les fondements mêmes de leur culture, ont été atteints par ces conflits.

J'imagine quelle a été la souffrance de Marcel Brion, qui avait élu dans l'Allemagne sa patrie culturelle, quand il a vu une autre Allemagne déferler sur l'Europe, assujettir les nations les unes après les autres, tenter l'extermination de tout un peuple. L'amoureux de l'Allemagne romantique recevait un démenti tragique à ses sympathies les plus chères.

J'ai dit avec quelle dignité il refusa les offres de service de l'occupant et préféra une retraite dans la gêne. Un moment vint, au plus fort du conflit, où il lui devint impossible d'écrire. Il se lança alors dans l'étude d'une langue, le danois, lui qui en possédait déjà cinq ou six, à seule fin de traduire le poète Jacobsen.

Un grand Européen

MARCEL BRION aura vu s'esquisser cette Europe qu'il appelait de ses vœux. Il avait vécu dans ses grandes villes et ses villages perdus d'Autriche et d'Italie. Il aimait d'un amour égal un jardin d'Andalousie et un jardin sur les collines de Fiesole ; il aimait un parc en Bavière avec sa roseraie, son pavillon chinois, comme il aimait sa maison d'Oignon. S'il avait une préférence pour les arbres du Nord, sapins, mélèzes et bouleaux, il n'avait pas oublié les platanes de son enfance ; et enfin il chérissait son lac, le cher lac de Genève, au cœur de l'Europe. En Europe, Marcel Brion était partout chez lui.

C'est la grande leçon qu'il nous donne. Il nous offre la figure d'un homme de haute culture qui a su harmoniser en lui des traditions différentes, un modèle vers lequel doivent tendre tous ceux qui se refusent à désespérer de l'avenir de ce petit cap du continent asiatique où il nous faut vivre. En vérité, Messieurs, par sa vie et par son œuvre, Marcel Brion fut un grand Européen. ■

RÉPONSE

MONSIEUR,

NOUS avons eu des princes du sang, des présidents de la République, des maréchaux de France, des premiers ministres et des hommes du monde, des cardinaux et des athées, des enfants presque en bas âge et de grands vieillards vénérables en train d'entrer dans la nuit et dans l'éternité. Nous avons même eu des écrivains, des poètes, des romanciers. Nous avons eu des orateurs sacrés et des auteurs comiques. Nous avons eu des talents qui n'ont pas laissé la moindre trace dans la mémoire des hommes. Il nous est arrivé de négliger des génies. Nous sommes allés, de temps en temps, jusqu'à en recruter quelques autres. A la place même où vous êtes assis, un juif russe qui nous honore a remercié l'Académie de l'avoir choisi pour succéder à un de nos noms les plus illustres qui comptait parmi les siens beaucoup de ducs et pairs. Nous ne nous soucions ni de l'âge, ni de l'origine, ni des croyances, ni des opinions, ni de la race, ni des mœurs, ni du sexe. Je ne voudrais choquer personne, mais nous avons poussé l'audace jusqu'à choisir une femme. Avec vous, Monsieur, nous recevons un Breton.

Vous êtes breton, catholique et sauvage. J'aurais voulu vous saluer dans votre langue natale qui fut celle d'un Renan, d'un Charles Le Goffic ou d'un Jean Guehenno :

Aotrou, ni a zo laouen och'heti d'eoc'h digemer vad e breurlez-veur ar galleg.

Je n'aurais pas détesté non plus vous accueillir sous cette Coupole où courent quelques versets tirés du Livre saint en chantant un de ces cantiques à la Vierge Marie qui ont bercé votre enfance, qui chavirent les cœurs purs et que vous ne pouvez pas entendre, vous l'avez avoué, sans que les larmes vous viennent aux yeux :

Salve Regina,
Mater misericordiae...
Ad te clamamus,
Ad te suspiramus,
Gementes et flentes
In hac lacrimarum valle...
ou
Chez nous, soyez Reine.
Nous sommes à vous.
Régnez en souveraine
Chez nous, chez nous.
Vous êtes la Madone.
Que l'on prie à genoux,
Qui sourit et pardonne
Chez nous, chez nous...

« Tas de ouistitis à face de gorilles »

J'AI renoncé à ces exordes séduisants pour deux raisons décisives que je n'ai jamais déplorées aussi vivement qu'aujourd'hui : je ne sais pas chanter et je ne connais pas le breton.

Nous aurions pu surtout, vous et moi, nous dispenser de discours. Nous aurions été capables tous les deux de cet exercice-là. Vous vous seriez levé, avec votre haute taille, vos yeux bleus dans votre habit vert, votre allure britannique et vos moustaches de la même farine. Vous auriez dit :

« Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites. »

Et vous vous seriez rassis.

Et moi, je vous aurais répondu :

« Monsieur,

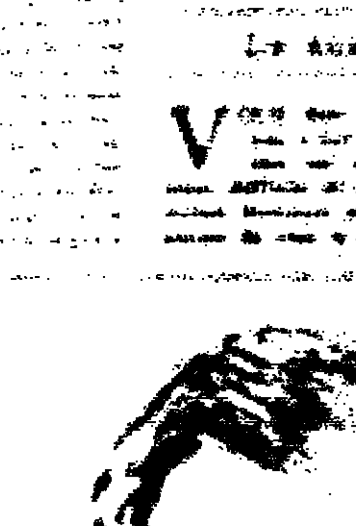
Vous êtes le bienvenu parmi vos pairs et vos amis. »

Et puis, nous serions allés ensemble, bras dessus bras dessous, boire un peu de vin blanc au petit bistrot du coin.

Peut-être nous serions-nous fait ainsi une place originale dans la longue et glorieuse litanie – parfois, il faut bien l'avouer, un peu obscure et un peu fastidieuse – des discours académiques. Et nous aurions été fidèles, je crois, aux origines primitives de notre académie, avant la prise en main par le terrible cardinal dont nous avons récemment célébré la mémoire. Le charme de cette académie d'avant l'Académie était, dit-on, irrésistible, et ses membres s'étaient juré mutuellement de vivre dans l'obscurité et de ne parler à personne des liens qui les unissaient pour mieux leur conserver un caractère d'intimité et de liberté poétique.

Je n'aurais jamais osé, en tout cas, aller aussi loin que Jean Cocteau dont j'ai retrouvé un texte étonnant et peu connu à propos de la traduction en argot de son discours de réception à l'Académie française. *« Il est de toute importance,* écrit-il, *de mettre en tête que c'est Lemmy Caution qui devait apprendre mon discours par cœur et le réciter ensuite aux Vieux (...). Chaque fois que vous lirez Messieurs...* – Pardonnez-moi, Messieurs, ce n'est pas moi qui parle, notez-le bien, c'est votre confrère Jean Cocteau – ... *chaque fois que vous lirez Messieurs, tas de ouistitis à face de gorilles me paraît indispensable ».*

M. JEAN D'O





L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MICHEL MOHRT

RÉPONSE DE M. JEAN D'ORMESSON

Breton et sauvage, vous êtes aussi et surtout un homme de tradition. Et la tradition exige depuis quelque trois cent cinquante ans, depuis le beau remerciement du grand Patru qui succédait à l'immense Porchères d'Arbaud, que je vous adresse un de ces discours – un de plus – qui durent une heure ou deux ou peut-être davantage. Aussi ne saurais-je trop vous conseiller, à tous et à toutes, de vous armer de courage, d'attacher vos ceintures et de tâcher, s'il se peut, de garder les yeux ouverts.

On n'échappe pas à son destin

« *IL y a beau temps que j'ai cessé de naviguer et je sais la réputation de sauvage qui est la mienne dans ce bourg. L'an dernier, j'ai donné ma démission de vice-président de la Société des régates pour n'avoir pas à me montrer en public et à coudoyer la foule qui se déverse chaque année dans notre petit port, devenu méconnaissable.* » Qui a écrit ces lignes inversement prémonitoires et prophétiques, comme souvent, par renversement intégral ? C'est vous, Monsieur, à la dernière page d'un des plus beaux de vos livres. Voyez !... Il était bien inutile de donner votre démission d'une si estimable société. Car on n'échappe pas à son destin, et le vôtre était d'atteindre à cette sorte de gloire immortelle – ne vous emballez pas, Monsieur, – immortelle et fragile, que dispense notre Compagnie.

Aux premières lignes de votre remerciement et de votre éloge de l'homme exquis et de l'excellent écrivain que fut Marcel Brion, vous vous êtes décrit comme « étonné ». Etonné à la façon d'un écrivain solitaire, presque absent, perdu dans ses rêveries, replié sur lui-même et difficile à vivre qu'on vient soudain chercher – je n'irai pas jusqu'à dire : malgré lui – pour le jeter sous la lumière crue du public, des projecteurs et de l'actualité. Je ne crois pas qu'en évoquant avec simplicité à la fois votre réserve naturelle et votre désir d'être reconnu vous ayez cédé aux convenances ou à la coquetterie. Vous êtes allé, au contraire, assez loin dans les aveux qui éclairent peut-être notre temps. Puisque je suis là pour parler de vous, Monsieur, je vais essayer de poursuivre sur cette voie et de vous expliquer brièvement qui vous êtes et quels sont vos liens avec notre époque. Telle est la règle de ce genre un peu surprenant qu'est l'échange de discours un jour de réception à l'Académie française : un nouveau venu qui est souvent le seul à ne pas avoir connu son prédécesseur le décrit dans le détail à des académiciens qui l'ont côtoyé chaque jeudi ; et un veillard chenu en train de perdre la mémoire – c'est moi – s'adresse à un jeune homme fringant – c'est vous – pour lui raconter une vie et une œuvre que l'intéressé devrait connaître mieux que personne puisque ce sont les siennes. Et que ses nouveaux confrères ne devraient pas ignorer puisqu'ils ont voté pour lui.

MAREK RUDNICKI

Assaut d'amabilités

NE craignez pas trop cet exercice d'école. Ne vous énervez pas. Restez calme, comme on dit dans d'autres enceintes et dans d'autres débats. Je sais bien qu'il existe des précédents illustres où le discours académique prenait plutôt l'allure d'un étrillage en règle. Molé recevant Vigny eut, sur le romantisme, de ces formules terribles dont il était familier et qui ne nous surprennent pas de sa part, puisque c'est à lui que nous devons une des définitions les plus profondes et les plus féroces de Chateaubriand, son ami intime et détesté : « *Ce qui m'a toujours frappé chez M. de Chateaubriand, c'est cette capacité de s'émouvoir sans jamais rien ressentir.* » D'autres exemples viennent en foule à l'esprit. Valéry évoqua la mémoire d'Anatole France sans citer son nom une seule fois. Chateaubriand, à l'occasion de sa première réception avortée, en 1811, assassina Marie-Joseph Chénier sous prétexte de le célébrer. Il est vrai que Chateaubriand avait au moins deux motifs – que je n'ai pas à votre égard – de haïr Marie-Joseph Chénier. D'abord le frère d'André Chénier, l'auteur du *Chant du départ*, était conventionnel et régicide ; ensuite il avait écrit quatre petits vers qu'il avait mis dans la bouche de l'auteur d'*Atala* et du *Génie du christianisme* :

O sensible Atala ! tous deux avec ivresse
Courons goûter encore les plaisirs de la messe !
Je prétends chaque jour relire auprès de toi
Trois modèles divins : la Bible, Homère et moi.

Ce sont de ces choses qui ne s'oublient guère et qui ne se pardonnent pas. Je me souviens aussi de la formule d'Alphonse Daudet : « *A l'Académie, l'habitude est que celui qui souhaite la bienvenue au récipiendaire lui retire son fauteuil au moment où il va s'asseoir. C'est un relief des brimades d'antan, un petit* memento quia pulvis. » Je m'en voudrais de vous faire de telles farces et de vous causer de telles frayeurs. Je suis sûr que vous ne vous prenez pas pour Vigny. Encore moins pour Chénier, qui n'avait pas vos idées. Soyez tout à fait sûr que je ne me prends pas pour Molé. Ni même pour Chateaubriand. Je tâcherai seulement de dire la vérité. Vous êtes fait de telle façon que vous n'avez guère à la craindre.

Un Alceste aimable

VOUS êtes délicieux, Monsieur. Et tout à fait impossible. Votre caractère est abrupt, entier, franchement difficile et souvent ombrageux. Le milieu littéraire parisien, qui a remplacé autour de vous la rudesse des tempêtes et des aspérités de votre Bretagne natale, n'a guère réussi à vous entamer. Vous êtes peu enclin à la flatterie et à la compromission. Vous avez la fâcheuse manie de dire ce que vous pensez et de penser ce que vous dites. Que venez-vous donc faire parmi nous ? La réponse, je crois – et je ne voudrais pas que vous y vissiez, selon les mœurs de notre temps, une injure ni une réserve – est qu'avec votre élégance naturelle, votre droiture, votre probité assez rare vous êtes, de la pointe de vos moustaches celtiques jusqu'au revers de votre pantalon de flanelle et aux souliers de marin que vous ne portez pas aujourd'hui, un homme de bonne compagnie. Il était tout naturel de vous voir rejoindre la nôtre.

Solitaire, sauvage, ennemi de toute concession, vous êtes l'ami le plus fidèle et le plus loyal, le compagnon le plus gai, un de ceux dont on recherche, plus que de personne, la familiarité et la confiance. Très loin d'un Philinte phraseur ou de ces amis de tout le monde qui ne sont les amis de personne, je vous verrais volontiers sous les traits d'un Alceste tout particulièrement aimable. Vous êtes de ces êtres d'exception qui ne font rien pour être aimés et qui le sont d'autant plus. Vous parliez tout à l'heure du besoin de reconnaissance qui travaille les poètes, les artistes, les écrivains. Voyez comme le monde est étrange – et bien fait. Cet Alceste un peu rugueux, tenté par le refus, par l'amertume, par le chagrin – et j'en connais d'autres parmi nous, – on l'imaginerait volontiers en train de fuir, loin des hommes trompeurs et doubles, sur des côtes battues par les flots et les vents, vers une Thébaïde dans le désert où d'être homme d'honneur on ait la liberté. Voilà que ce sauvage au cœur tendre, qui avait négligé les honneurs et que les honneurs avaient négligé, se retrouve au cœur des institutions et de l'établissement français. Rattrapé par un système auquel il avait cru devoir échapper, Michel Mohrt ne revêtira ni le suroît du marin breton ni les défroques farouches du protestataire obstiné. Il a revêtu l'habit vert et, je vous prends tous à témoin – tous et toutes, – il lui va comme un gant.

« A quoi sert l'Académie ? » est une des questions récurrentes que posent inlassablement les imbéciles quand ils ont épuisé les charmes du temps qu'il fait et de la cohabitation. A quoi sert-elle ? Mais à rien, comme toutes les choses délicieuses ou un peu grandes. A quoi servent les chats, le temple d'Abou Simbel, les îles des lacs italiens, les flamants roses de la Camargue, les parades militaires et celles des animaux qui veulent éblouir leurs conquêtes, les très vieux chênes de nos campagnes, nos souvenirs de bonheur ? A quoi servent les rites et les cérémonies ? Aux yeux du moins d'un monde dominé par l'argent, par la force dans tous ses états, par les entraînements collectifs, passagers et aveugles, à quoi sert l'Académie ? A rien. A rien du tout. Elle sert à être beau.

Ou des enfants ou des livres

EN voilà assez, Monsieur, avec votre portrait physique et moral, brossé avec une objectivité scandaleusement partiale. Il est grand temps d'en venir à votre vie – c'est-à-dire à votre œuvre, puisque vous êtes écrivain. Car l'existence d'un romancier se confond avec ses romans. Je dirais volontiers qu'il n'a pas d'autre biographie que sa bibliographie. Sa famille, ses amours, ses voyages, sa carrière, tous les liens qui l'unissent à ce monde, n'ont pas vraiment d'importance. Ils comptent moins que les feuilles blanches qu'il s'agit de noircir au détriment d'une vie qui est faite d'abord et peut-être exclusivement pour aboutir à un livre. « *Je suis une machine à faire des livres* », se plaignait Chateaubriand. L'écrivain, le romancier n'a pas d'autres enfants que ses ouvrages. *Aut libri aut liberi*, disaient déjà les Latins : ou des enfants ou des livres. Je ne vous parlerai donc ni de votre naissance à Morlaix, ni de vos études de droit, ni de votre campagne dans les Alpes, ni de votre brève carrière d'avocat au barreau de Marseille, ni de votre séjour en Amérique, ni de vos liens avec Gallimard, forteresse de la littérature française qui a successivement délégué parmi nous, avant vous-même, un Jean Paulhan et un Marcel Arland – qui vient, hélas ! de nous quitter. Je vous parlerai de vos romans. Car ils sont l'image de vos jours, de vos grandes espérances et de vos illusions perdues.

Il y a deux façons d'aborder votre œuvre. La première, la plus simple, est de la prendre par ordre chronologique. On commence par un essai : *les Intellectuels devant la défaite de 1870*, et par un roman : *le Répit*. On continue avec *Mon royaume pour un cheval, les Nomades, le Serviteur fidèle*. On culmine avec *la Prison maritime*, suivi de *la Campagne d'Italie, l'Ours des Adirondacks, Deux Indiennes à Paris*... La seconde méthode est plus subtile et peut-être plus instructive : elle consiste à rétablir un ordre logique parmi vos livres et à commencer par un des derniers qui raconte votre famille et votre enfance en Bretagne. Il porte un joli titre : *la Maison du père*. On y trouve tous les vôtres, dépeints avec ce charme qui s'attache à tout ce que vous écrivez. On y trouve votre vie à Kervelin et dans le terrible collège de Brest où « *rhume, angine, embarras gastrique, diarrhée, otite, foulure au pied étaient également passibles du traitement à l'huile de ricin* ». On y trouve surtout la naissance de toute une série de thèmes et d'images qui ont servi à nourrir toute votre œuvre romanesque. Chacun sait que l'enfant est le père de l'homme. Jusqu'à la défaite de 40, rien ne vous aura marqué plus profondément que cette enfance bretonne qui sera au cœur de ce que vous êtes. « *Il me suffit*, écrivez-vous, *de ce visage entrevu, d'une rencontre furtive sur le chemin des douaniers, pour que se lève en moi le souvenir de mes jeunes années dans ce village de pêcheurs au bord de l'océan, là où finit la terre.* »

On passerait ensuite à la longue série de vos écrits romanesques où, sous des noms divers, nous n'aurions pas beaucoup de peine à reconnaître votre silhouette, votre pudeur, vos élans toujours maîtrisés, votre audacieuse réserve. Les mêmes scènes traitées sur le mode du souvenir dans *la Maison du père* apparaîtraient sous le masque de l'imagination. On vous retrouverait, mais cette fois en personnage de fiction, au collège du Bon-Pasteur, sous l'autorité de ce prêtre étonnant, autonomiste breton, aventurier lyrique, que vous appelez « le Grand Foc », sans que personne puisse savoir comment orthographier son nom et s'il désigne une voile ou un mammifère savant de l'ordre des pinnipèdes, au cou court et aux oreilles sans pavillon. Quel déchirement quand votre mère, après vous avoir acheté – vous rappelez-vous ? – un rond de serviette, un couteau Pradel et un nécessaire de toilette, vous abandonne, épouvanté, à la porte du collège ! Il est très étrange que nous nous souvenions avec tant de tendresse et de douceur de ces événements de l'enfance qui, le plus souvent, nous ont paru si durs. Mêlée à une merveilleuse aventure de bateau et d'amour, c'est l'histoire que raconte le plus beau peut-être de vos livres, qui est aussi, à mon sens, un des beaux livres de notre temps : *la Prison maritime*. On vous verrait encore naviguer, à la veille des grandes catastrophes, le long des côtes de Bretagne, dans *les Moyens du bord*. Mais voici déjà la guerre qui s'annonce, avec sa fin tragique et toute la chaîne de ses conséquences : elles ne cesseront plus de dominer votre existence d'écrivain. Avec votre enfance bretonne, la défaite, puis la division de la France seront la source, souvent amère, la clé de votre œuvre.

Exorciser le souvenir

DANS l'étude intitulée *les Intellectuels devant la défaite de 1870* comme dans la longue série des romans de guerre et surtout d'après-guerre, dans *le Répit*, dans *la Campagne d'Italie*, dans *Mon royaume pour un cheval*, dont nous aurons à reparler, dans *le Serviteur fidèle*, au titre si éloquent, dans *les Nomades*, à la construction très savante où les mêmes événements reparaissent, un peu à la façon de Faulkner, dans les consciences alternées des principaux personnages, et dans cette *Guerre civile*, avec sa face de Gorgone, que vous nous donnez ces jours-ci, retentit l'écho sourd de la guerre, de la débâcle, des conflits de la nation déchirée et de toute cette expérience d'un effondrement national transformée, au plus profond de vous-même, en conscience malheureuse. C'est un même livre d'amertume et de fidélité que vous reprenez inlassablement, que vous semblez ruminer, comme si vous vous en vouliez obscurément de n'avoir été qu'un témoin qui ne s'est pas fait égorger. Même dans *l'Ours des Adirondacks*, tour de force romanesque, rédigé d'un bout à l'autre sous la forme du dialogue, même dans *Deux Indiennes à Paris*, le souvenir traîne encore des malheurs de la patrie et des compagnons égarés. « *Moi, j'ai perdu ma jeunesse il y a longtemps*, avoue Jean-Yves de Biendire dans *l'Ours des Adirondacks*. *C'est à la défaite que je l'ai perdue d'un seul coup.* » Et le héros des *Deux Indiennes* entreprend un voyage dans le Midi avec la jeune Jessica « *pour exorciser le souvenir* » de ces fantômes des années terribles qui ne cessent de le hanter. Une plaie s'est ouverte en vous. Elle ne se refermera plus.

Ce n'est pas par hasard, j'imagine, que vous avez consacré votre seule pièce de théâtre, d'ailleurs portée à la télévision, *Un jeu d'enfer*, au personnage fascinant et ambigu de Benjamin Constant, pris, lui aussi, cent trente ans plus tôt, dans une crise nationale, dans un écroulement militaire, dans une occupation étrangère : la chute de l'Empire et les débuts de la Restauration. Une femme exceptionnelle est naturellement présente dans ces tourmentes, dans ces débats, et elle contribue à les éclairer, ou peut-être à les obscurcir : Juliette Récamier. En attendant le vicomte dont le génie, un beau soir de printemps chez Mme de Staël en train de mourir, balaiera tous ces talents, elle traîne derrière elle une foule de cœurs éperdus – dont celui de Benjamin, pris à la fois dans les tempêtes du cœur et dans celles de l'histoire. Ainsi se dresse peu à peu le décor de votre univers romanesque : une époque troublée, une crise nationale, des déchirements collectifs et, à l'intérieur de ces drames, la tentation, allègre, fragile, un peu hésitante, presque timide, du bonheur.

Un air de famille

A travers tous ces livres que nous venons de citer, le retour de certains noms court à la façon d'un fil qui les unirait l'un à l'autre. Il imprime à toute l'œuvre comme un sceau d'unité. On retrouve Bargemont dans *la Campagne d'Italie*, dans *Mon royaume pour un cheval*, dans *les Nomades*, dans *Deux Indiennes à Paris*. Le héros des *Nomades* s'appelle Pierre Talbot. Il est aussi celui de *la Campagne d'Italie*. Il est encore le narrateur de *Deux Indiennes à Paris*. Les noms et les silhouettes de Mme de Clemeur ou de Mrs Fiori-Wood, du père Sandedieu et de Thomas Peabody passent aussi d'un livre à l'autre. Même quand les noms sont différents, les prénoms sont souvent les mêmes. Il y a un Jean-Yves dans *le Serviteur fidèle* et il y a un Jean-Yves de Biendire dans *l'Ours des Adirondacks*. Et quand ni les noms ni les prénoms ne se répètent, les personnages, les situations, les événements sont bien proches les uns des autres. Pierre Talbot, Jean-Yves de Biendire et l'Alain Mounier de *Mon royaume pour un cheval* vous ressemblent tous trois comme un frère.

Tous trois, comme vous, ont servi dans les Alpes, sur le front italien, et sont partis ensuite enseigner la littérature dans des universités américaines. Je vois non pas une faiblesse, mais bien plutôt une force dans ces récurrences et dans ces obsessions. Tout le monde écrit. Ce qui fait un écrivain, c'est qu'il écrit tout le temps la même chose. Et de la même façon. Voilà pourquoi il suffit de lire quelques lignes de Saint-Simon, de Stendhal, de Proust, pour savoir aussitôt qu'il s'agit de Saint-Simon, de Stendhal et de Proust. Tout le problème de l'écrivain est de puiser toujours dans le même fond – la fameuse expérience à transformer en conscience, – avec toujours la même forme – le fameux style, Messieurs, le fameux style – et d'unir pourtant une diversité accidentelle à une unité nécessaire.

Le vent et la mer

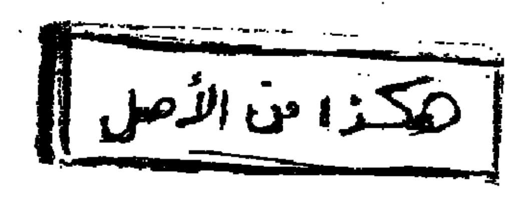
VOTRE première constante à vous, Monsieur, c'est le vent et la mer. Ce n'est pas à la légère que je vous ai présenté tout à l'heure comme un Breton. Beaucoup d'écrivains ont chanté nos provinces l'Est, la Provence et le Midi, les Flandres et le Nord, l'Auvergne, les Cévennes, la Touraine, la Normandie, les pays de la Loire, la Bourgogne, les Landes et le Bordelais, le Béarn et la Gascogne et, bien entendu, Paris et l'Ile-de-France. De Barrès à Mistral et à Pagnol, de Balzac à Jules Romains, de Hugo à Mauriac, de Maupassant à Toulet, les noms viennent en foule à l'esprit. Avec vous, c'est les pays de l'Ouest, la Bretagne, le Finistère, qui surgissent à nos yeux. La tempête fait rage, les vagues déferlent, les éléments se déchaînent, on empanne, on fait naufrage. Vous n'êtes ni ministre, ni ambassadeur, ni cardinal, ni maréchal. Vous êtes un marin. Et la mer est partout dans vos livres. « *J'ai passé toute mon enfance au bord de la mer*, nous dites-vous, *soumis à ses caprices, à l'horaire des marées, au régime des vents (...). La mer m'attirait et me faisait peur.* » Et encore : « *J'écris ces pages devant la mer, compagne changeante de ma vie.* » Vous êtes du côté des Conrad, des Stevenson, des navigateurs et des corsaires. La fraternité, la mélancolie, le goût du rêve des marins sont passés dans votre œuvre. *La Prison maritime* est l'histoire d'un voyage mouvementé à bord du *Roi-Arthur* – coque blanche, deux mâts trapus, mât de tape-cul légèrement incliné vers la poupe, immense bout-dehors qui lui sort droit du corps, maintenu par la sous-barbe. Le cotre nous est présenté aux premières lignes du livre en une de ces ouvertures qui suffisent à jeter le lecteur dans toutes les transes de l'impatience et de l'imagination : « *Au début du mois de juillet 1923, la présence du « Roi-Arthur » dans les ports de la Manche fut signalée par des navigateurs, et nous nous attendîmes à son arrivée prochaine dans la baie de Lesguivy.* » Nous assisterons, le cœur battant, aux aventures du *Roi-Arthur* qui tirera bien des bordées et affrontera bien des tempêtes. « *Ouvrir le roman de Michel Mohrt*, a pu écrire Jean-Louis Bory, *c'est aspirer une bouffée de grand air. Délicieuse griserie. On part en vacances.* »

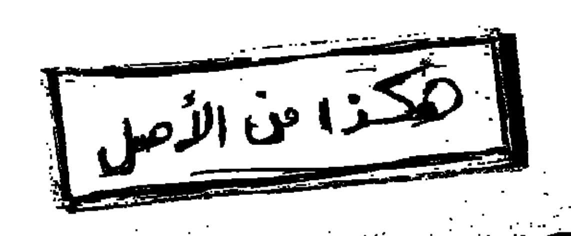
La Prison maritime n'est pas le seul ouvrage de Michel Mohrt où souffle le vent de la mer. *Les Moyens du bord* et *l'Air du large* sont des titres assez éloquents. Mais nous frisons ici le calembour : si le premier est encore un roman, une fiction maritime nourrie de souvenirs vécus, une histoire de bateau et d'amour mêlés, le second est un essai, et l'air du large dont il s'agit est le vent, si novateur et si fort, des lettres étrangères – et surtout anglo-saxonnes.

William Styron

MICHEL MOHRT a été de ceux qui ont contribué avec le plus de force et de talent à faire connaître en France la littérature américaine. Il a traduit Styron en français, il a entretenu avec les écrivains anglo-saxons des liens aussi étroits qu'avec Montherlant en France. S'il a écrit un *Montherlant, homme libre*, il nous a donné aussi, outre *l'Air du large*, un essai important sur *le Nouveau Roman américain*. Depuis sa première traversée de l'Atlantique à bord de *la Désirade*, il est parmi ceux qui ont jeté le plus de ponts entre les lettres anglo-saxonnes et les lettres françaises. L'héritier légitime de la génération perdue des Faulkner et des Dos Passos, des Fitzgerald et des Hemingway, c'est vous, Monsieur, qui le faites connaître en France. Vous êtes déjà un spécialiste de la littérature américaine, vous avez déjà traduit en français *le Cavalier de la nuit*, de Robert Penn Warren lorsque

(Lire la suite page XII.)





L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MICHEL MOHRT

LA RÉPONSE DE M. JEAN D'ORMESSON

(Suite de la page XI.)

vous rencontrez à Rome, où il est marié avec Rose, l'auteur d'un livre superbe et terrifiant où le mal ne cesse de roder : *Set this House on fire !* Cet écrivain immense s'appelle William Styron.

J'aime à imaginer – et je sais que vous évoquez avec plaisir – les cinq ou six jours que vous avez passés à Rome avec l'auteur d'*Un lit de ténèbres*, avec le futur auteur des *Confessions de Nat Turner* et du *Choix de Sophie*. Je ne dirai pas que vous avez mené à Rome, tous les deux, l'existence sulfureuse, hantée par le Malin, que dépeignent les œuvres de Styron. Mais enfin, dans cet automne encore chaud où les nuits étaient douces, je vais jusqu'à supposer que vous ne vous contentiez pas d'un peu d'*acqua minerale* – même *sorgente*. Vous dîniez à dix heures du soir dans l'une ou l'autre de ces délicieuses trattorie du Trastevere et, après de joyeuses et sérieuses libations, vous parliez littérature jusqu'au moment de la séparation, vers le petit matin, sur les marches de l'escalier monumental de la Trinité des Monts, au-dessus de la place d'Espagne.

Quand vous avez quitté Rome et Styron, vous n'apportiez pas seulement à Gaston et à Claude Gallimard le formidable *Set this House on fire !* – qui, au prix d'un léger adoucissement du titre original : *Mettez le feu à cette baraque !* allait être traduit sous le titre *la Proie des flammes*, – vous emportiez aussi un autre livre célèbre que William Styron vous avait mis entre les mains et que vous avez dévoré pendant votre voyage de retour : c'était *Good bye Colombus*, de Philippe Roth, le futur auteur de *Portnoy*. Plus tard, vous alliez traduire vous-même un autre roman de William Styron, *la Marche de nuit*. Et c'est vous encore qui alliez remettre, il y a quelques mois, le prix mondial Del Duca, annonciateur peut-être d'autres honneurs à venir, au grand William Styron, à qui j'adresse ici, en votre nom et au nôtre, notre salut fraternel et nos vœux affectueux.

Ainsi se tissent les liens qui donnent à une époque sa couleur et son sens. Vous avez accompli pour les lettres anglo-saxonnes le même travail qu'ont accompli pour les lettres sud-américaines notre confrère Roger Caillois et pour le romantisme allemand notre confrère Marcel Brion, dont vous avez si bien évoqué la figure et la mémoire qui restent, pour nous tous et pour moi, si vivantes et si chères.

Marcel Brion l'enchanteur

VOUS avez parlé de vos rencontres avec Marcel Brion, le jeudi, vers trois heures de l'après-midi, rue de l'Université ou rue des Saints-Pères. Nous le revoyons tous, très grand, très élégant, irrésistible, souvent vêtu d'une veste de tweed, très beau, aussi beau qu'il l'était quand je suis venu, les larmes aux yeux, le saluer pour la dernière fois, Madame, sur le lit de mort où il reposait. *De l'autre côté de la forêt*, sur le *Pré du grand songe* il était devenu à jamais cet *Enfant de la terre et du ciel* et cet *Enchanteur* qu'il incarnait parmi nous.

Une espèce d'allégresse pleine de songes m'envahissait à chaque fois que je le rencontrais dans cette maison. Sa jeunesse de cœur, la chaleur de son accueil, sa capacité d'amitié étaient telles qu'on eût dit qu'il n'avait rien de plus important ni de plus urgent à faire que de s'entretenir avec moi. Je l'aimais, Madame. Il me parlait de Venise, du fantôme de la *Pensione Accademia* avec qui il entretenait, à son habitude, les relations les plus courtoises, de Rembrandt ou de Schumann, de Caspar David Friedrich, de la puissance mystérieuse qui s'emparait de lui quand il écrivait et qui semblait rédiger à sa place les aventures merveilleuses qu'il rapporte dans *les Vaines Montagnes* ou dans les nouvelles fantastiques des *Escales de la haute nuit*. Tous les prestiges du rêve semblaient entrer avec lui dans la vieille maison si raisonnable de Richelieu, de Voltaire et de Renan. Il rayonnait de bonté, de savoir, de charme. Je lui devais beaucoup. C'est en passant, j'imagine, qu'il s'est occupé d'Attila et des Huns. *Mais la vision qu'il m'a offerte du* général volant et des galops des Hiong-nou à travers les steppes d'Asie ont nourri plus d'une page de *la Gloire de l'Empire*.

Roger Caillois a introduit chez nous le plus grand écrivain argentin d'aujourd'hui, un des plus grands de notre temps : Jorge Luis Borges. Vous avez vous-même contribué plus que personne à faire connaître en France la personne et l'œuvre de Styron. Vous avez servi la cause de Faulkner, de Philippe Roth, de Robert Penn Waren. Marcel Brion a été l'interprète inspiré de Robert Schumann, de Kleist, de Tieck, de Brentano, de Novalis, d'Hoffmann, de Jean-Paul, d'Eichendorff, de tout ce romantisme allemand dont il était, parmi nous, par une mystérieuse métempsycose, le dernier représentant, et l'un des plus séduisants. Rien n'est plus beau que cette longue chaîne d'esprits qui se répondent les uns aux autres et qui, à travers les souffrances, les affres, les agonies de la création – car les joies de la création n'ont d'égales que ses tourments, – dialoguent entre eux à travers l'espace et le temps.

C'est un cri répété par mille sentinelles,
Un ordre renvoyé par mille porte-voix,
C'est un phare allumé sur mille citadelles,
Un appel de chasseurs perdus dans les grands bois.
Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge
Et vient mourir au bord de votre éternité.

Le camp des vaincus

L'ETERNITE du souvenir, la fidélité aux morts, la présence du passé... Avec la mer du bout du monde qui se déchaîne en tempête et le vent du large qui nous apporte l'écho des lettres anglo-saxonnes, le troisième thème favori de Michel Mohrt, le plus fort sans doute, le plus amer aussi peut-être, est la tradition. *La Maison du père* surgit du trésor du passé. Votre Bretagne est toute bruissante de rumeurs immémoriales. Votre exil américain n'est que l'envers de votre passion pour la tradition. Il est l'amour en creux de la patrie déchirée et du pays des ancêtres. Vos relations avec la tradition sont difficiles et douloureuses. Vous vous demandez parfois si elle ne vous a pas trahi. *Mon royaume pour un cheval*, *les Nomades*, *la Campagne d'Italie* et *la Guerre civile* sont tout pleins de souffrances qui se mêlent à la fidélité et au goût du bonheur.

Le ton, ici, devient plus grave. Très loin de toute ironie et de toute légèreté, il faut nous arrêter un instant sur cette passion malheureuse. Elle est tapie au cœur de votre personne et de votre œuvre. Breton et catholique, vous êtes aussi un chouan. Et ce n'est pas assez dire. Trois fois, quatre fois, peut-être cinq fois, par adhésion directe ou par imagination interposée, vous avez partagé les souffrances et les rêves de ce monde maudit et sacré qu'est le camp des vaincus. Bien loin de vous accabler parce que vous avez fait le mauvais choix, je me souviens aussitôt de la formule foudroyante empruntée aux tragiques grecs par l'héroïque Simone Weil : *« La justice, cette fugitive du camp des vainqueurs. »*

En évoquant à la fois votre attachement à Styron ou à Faulkner et vos débats de conscience au sein de votre époque et de la France contemporaine, je dirais volontiers que vous êtes un sudiste. Oui, voilà : avec la mer qui bat la côte du Finistère, le cœur même de votre vie et de votre inspiration. Vous êtes un marin naufragé, un chouan débordé et accablé par le monde moderne, un traditionaliste convaincu d'avoir été trahi par l'histoire, un sudiste vaincu qui se souvient d'un passé qu'il préfère au présent.

L'envers du tableau

JE ne passerai pas en revue vos illusions évanouies et les crises de ce temps. Vous en avez parlé vous-même à beaucoup de reprises, et les traces en figurent dans presque tous vos ouvrages. Il y a un bouleversement qui résume tous les autres. C'est celui qui a suivi, pour tous les Français et pour vous, l'écroulement national de 1940. Il me semble parfois que notre vie entière se joue sur un coup de dés. Il m'est arrivé de rêver, en vous lisant, à ce que vous seriez devenu si la fidélité et l'honneur qui sont si forts chez vous vous avaient jeté à Londres dans le camp du général. Il est d'ailleurs intéressant de constater que des écrivains imprégnés de l'influence anglo-saxonne et qui poussaient parfois jusqu'à l'anglomanie, tels que Morand, Maurois, vous-même, n'ont pas rejoint l'Angleterre, alors que des spécialistes du monde germanique tels, par exemple, que Marcel Brion ou Robert d'Harcourt marquèrent avec force leur hostilité à une Allemagne défigurée où ils ne reconnaissaient plus le visage de Kant, de Goethe et de Heine. J'essaie toujours de comprendre ceux qui ne pensent pas comme moi. Je crois que je comprends les sentiments que vous éprouviez à l'égard de ceux qui voulaient continuer la lutte contre l'envahisseur. Il vous semblait, j'imagine, que c'étaient les mêmes qui, par leur pacifisme, par leur absence de réaction, leur laisser-aller, avaient affaibli, pendant toutes les années qui précédèrent le drame, une France que vous vouliez forte. Me permettez-vous, en regard, de vous présenter l'envers du tableau ? Eux, les pacifistes qui, selon le mot de Malraux, faisaient la guerre sans l'aimer, pouvaient s'étonner et regretter, de leur côté, que des hommes comme vous, nourris de nationalisme, du culte de la patrie, de cet amour de la terre charnelle dont parlait tant *l'Action française*, n'aient pas partagé leur combat pour la libération du territoire national occupé par l'envahisseur. Nous sortons à peine des passions violentes qui accompagnent inévitablement les déchirements nationaux. Avec beaucoup de talent, un Robert Aron ou un Henri Amouroux ont commencé, parmi beaucoup d'autres, à appliquer à nos années sombres les méthodes d'une histoire scientifique, objective et sereine. L'histoire intellectuelle et littéraire des sentiments et des mouvements de pensée de cette époque ravagée par la guerre et par des doctrines monstrueuses reste encore à écrire.

C'est un de nos confrères, Messieurs, qui a été, au cœur même de la tempête, le symbole et l'enjeu du déchirement des Français. Son nom seul suffit encore à embraser les esprits et, dans un sens ou dans l'autre, à attiser les passions. Et c'est un autre de nos confrères, François Mauriac, qui, dès la fin du procès de 1945, il y a plus de quarante ans, donnait, avec courage et lucidité, le meilleur commentaire, à mon sens, de cette tragédie nationale, et peut-être plus que nationale : *« Un procès comme celui-là n'est jamais clos et ne finira jamais d'être plaidé. N'est-ce pas pour cela, au fond, que Pétain a voulu se livrer ?* (...) *Parce qu'il s'est livré à notre justice, rien n'est achevé pour lui, le dialogue de l'accusation et de la défense va se poursuivre de siècle en siècle. Pour tous, quoi qu'il advienne, pour ses admirateurs, pour ses adversaires, il restera une figure tragique, éternellement errante, à mi-chemin de la trahison et du sacrifice. » « Faisons désormais silence,* ajoutait François Mauriac, *nous tous qui fûmes trop mêlés aux événements de ces noires années pour ne pas céder à l'injuste haine ou à l'injuste amour. »*

Une chanson, une chanson...

VOUS n'êtes pas un homme politique, Monsieur. Vous êtes un romancier. Le drame de la patrie déchirée et vaincue, vous l'avez vécu dans la douleur, avec toute la dignité que vous inspirait l'idée que vous vous faisiez de la fidélité et de l'honneur. Et il n'a jamais cessé d'être une des sources secrètes et majeures de votre inspiration. Vous êtes un romancier, le charme de votre talent suffit à emporter vos lecteurs. La foi du romancier, c'est qu'il impose son univers à tous ceux qui le lisent. On est communiste avec Aragon, on est fasciste avec Brasillach, on est chouan avec Barbey, on est pacifiste avec Barbusse, on est sudiste avec Faulkner, on est révolutionnaire et turc avec Yacher Kemal, on est grec et antiturc avec Kazantzakis. Avec vous, Monsieur, on est soldat militaire, on est marin breton, on est catholique de tradition. On est surtout votre ami. Et on se mettrait pour un peu à chanter un de ces cantiques avec lesquels j'aurais tant aimé vous accueillir.

A la réflexion, l'idée n'était pas fameuse. Ce n'est pas moi, Monsieur, c'est vous qui devriez, ici, sous cette coupole, vous mettre soudain à chanter. Quel succès vous vous tailleriez ! Il y a deux vers de Musset dont, je ne sais pas pourquoi, je me suis toujours souvenu :

Il se fit tout à coup le plus profond silence
Quand Georgina Smollen se leva pour chanter...

Qui est Georgina Smollen ? Je vous l'avoue, je n'en sais rien. Elle m'a beaucoup fait rêver. Et si vous vous leviez maintenant et qu'à défaut d'un cantique vous entonniez à pleine voix

When I was a bachelor...

ou

My father was a Spanish captain
Who went to sea a month ago...,

le même silence stupéfait se ferait sous la coupole que pour Georgina Smollen, et vous seriez assuré, n'en doutez pas, de passer à la postérité. Je ne dis pas que vos romans ne suffiraient pas à cette fin. Mais deux sûretés valent mieux qu'une. Vous ne vous levez pas ? Décidément, vous ne voulez pas chanter. Je le regrette, Monsieur. La séance y perdra en éclat et surtout en gaieté.

Le sens de l'amitié

JE m'aperçois avec horreur que j'ai prononcé – à l'Académie ! – quelques mots de ce langage barbare que réprouvent et poursuivent nos puristes. N'y voyez, je vous prie, aucune manifestation antinationale. Je suis, autant que personne, attaché à notre langue qui est notre vraie patrie. Si je me suis permis d'introduire quelques bribes de la langue de Shakespeare, de Faulkner et de Woody Allen dans cette illustre assemblée qui en a vu, il est vrai, et entendu bien d'autres, ce n'était que pour célébrer une de vos vertus les plus exquises et un de vos charmes les plus secrets, qui s'expriment souvent sous les espèces de chansons anglo-saxonnes. Je veux parler, vous l'avez deviné, de votre attachement aux collectivités fraternelles et de votre sens de l'amitié.

Dans *Mon royaume pour un cheval* – *« un très bon roman »*, disait Nimier, – Alain Monnier, le héros, et son ami Bargemont évoquent avec nostalgie le projet de phalanstère *« sans lois, sans devoirs, sans familles, sans convenances sociales »* dont ils avaient rêvé dans leur jeunesse. Toute votre vie, et à travers toute votre œuvre, vous serez tenté par cette fraternité virile loin des *« gens raisonnables »* et des honneurs officiels. *« Tout ce qui était officiel,* dites-vous d'un de vos héros qui se confond avec vous, *lui donnait la nausée. »* L'amitié, pour vous, ne pousse pas dans des cabinets de ministres, dans des conseils d'administration, dans les cercles de hauts fonctionnaires. Elle ne sert pas à « faire sa vie ». Elle croît et se développe sur les champs de bataille, à bord des bateaux emportés par la tempête, dans ces nuits de printemps ou d'été où des jeunes gens brûlés de passion et déchirés par l'histoire discutent de littérature en se moquant d'eux-mêmes et en buvant à leurs amours.

Tout doit se tenir dans un discours parce que tout se tient dans la vie. En 1946, à New-York, le héros des *Nomades*, Pierre Talbot, prononce une phrase révélatrice où flottent comme un souvenir et un écho de Montherlant : *« Il y a le bonheur. Et le mépris : les deux béquilles qui me soutiennent dans la vie. »* Dans *Mon royaume pour un cheval*, Alain Monnier explique à Françoise qu'il méprise l'argent, les gens importants, les postes intéressants. Et il ajoute : *« Oh ! mes idées ! Mes idées, ce sont mes humeurs. Je n'ai que des réactions, des dégoûts, des amitiés (...). Il n'y a qu'un rôle que j'ambitionne : celui de témoin. »* Ce qui soutient ce témoin, ce qui le tient debout, c'est la fidélité, c'est l'honneur, c'est l'amitié. Il ne se jette pas lui-même dans l'action, et parfois il s'en veut de ne pas s'engager. Au moins se doit-il à lui-même et à l'idée qu'il s'en fait de rester fidèle à ses amis. *« Qu'est-ce qu'une patrie,* dit Monnier, *où la fidélité est proscrite, où le pacte d'amitié n'a plus court ? (...) Veut-on m'obliger à renier mes amis parce qu'ils se sont trompés, s'il l'ont fait ? »* L'amitié, la fidélité, l'honneur, sont les seuls recours dans le grand drame de l'histoire. Ils sont cruels comme l'histoire et douloureux comme elle. Il reste de chanter dans la nuit, dédiées aux amis morts et aux illusions évanouies, des chansons de marin breton et ces rengaines mélancoliques où passent des capitaines espagnols et des amours désastreuses pour les jeunes filles américaines, semblables à des chevaux sauvages.

L'idée m'a traversé que vous veniez chercher ici, dans cette compagnie où règnent à la fois la liberté et l'amitié, comme un écho apaisé de vos rêves de jeunesse et de vos projets de phalanstère, de chevalerie et de camaraderie exaltée. La plupart de vos héros aspirent à faire partie de petits groupes : congrégations religieuses, cercles d'études, postes militaires de montagne... *« Je m'exaltais,* dit l'un d'eux, *à la pensée d'être choisi, d'être parmi les meilleurs. » « Mais,* ajoute-t-il, *et ce détail m'inquiète un peu, je ne faisais jamais que passer dans ces groupes, mon indiscipline et mon « mauvais esprit » m'en faisaient impitoyablement chasser. »* Espérons qu'ici, au moins, vous resterez quelque temps parmi nous.

On raconte – vous savez que les histoires sur l'Académie sont innombrables comme le sable de la mer, – on raconte qu'un de nos confrères, sollicité de donner son avis sur l'ouvrage d'un autre de nos confrères, aurait répondu : *« C'est bien, c'est très bien. Mais il a trop insisté sur le côté emmerdant. »* Nous insistons sans doute un peu trop ici, à votre goût, sur le côté officiel. Mais quoi ! Vous avez échangé un peu de liberté contre un peu de broderies ; un peu de jeunesse, hélas ! contre un peu de cette importance que vous avez tant détestée dans votre adolescence. Rassurez-vous. Vous êtes très vert.

Je compte sur mes doigts, je récapitule pour ne rien oublier. Voyons : la mer, la Bretagne, le monde anglo-saxon, la tradition et la déchirure, l'amitié et l'exil... Il me semble soudain que je n'ai presque rien dit de votre œuvre et de vous. Rien ou presque rien de tant de personnages inquiétants ou enchanteurs : Arthur Saint-Arthur dans *la Prison maritime*, caricature très réussie de l'homme de lettres français à l'époque des années folles, Julien Maudire dans *Mon royaume pour un cheval*, mélange, j'imagine, de Montherlant et de Drieu, ou encore, toujours dans le même livre, votre ami Bargemont que vous avez aimé dans la vie et que vous aimez dans le souvenir. Rien sur votre père et votre mère, sur votre famille, sur le Père Sandedieu, sur Thomas Peabody, sur tant d'autres qu'il m'est impossible de citer... Rien sur la description de Marseille au lendemain de la défaite et sur tant de pages superbes qui apprennent à vos lecteurs que vous n'êtes pas seulement un caractère d'exception, un homme de *dignité et d'honneur*, *le plus fidèle des amis*, mais un écrivain de premier rang.

Les femmes et l'amour...

IL y a bien encore tout un pan de votre œuvre – et des plus importants – dont je n'ai pas dit un seul mot.

C'est que je n'ai pas osé. Surtout en présence de la jeune femme brune et belle qui partage votre vie et qui porte votre nom – et dont je suis heureux de saluer ce soir la présence vive et chaleureuse. Ce chapitre capital, c'est celui des femmes et de l'amour.

Un de vos personnages se répète une phrase de Gobineau qui devait aussi frapper et inspirer Montherlant : *« Il y a le travail, puis l'amour, et puis rien. »* Vous avez beaucoup travaillé, Monsieur, et très bien. Vous êtes toujours fidèle à vos règles de vie. De Lady Cecilia à Françoise – pardonnez-moi, Madame, je crains que ce ne soit une autre Françoise, mais, naturellement, avant vous, – de Franci à Lolette, à Patsy, à Ruth, à Jessica... – je suis bien obligé de mettre un terme à cette litanie, – que de silhouettes irrésistibles, de visages séduisants et de charmants caractères ! Personne ne sera surpris si je déclare ici avec force que vous vous conduisez toujours à leur égard avec une parfaite élégance. Elles vous tombent dans les bras. Vous en restez stupéfait. Vous semblez aussi étonné de vos succès féminins que de votre entrée à l'Académie. En amour comme dans les lettres, rien ne vous est plus étranger que les manœuvres, les intrigues, les longs projets tortueux. Vous êtes, grâce à Dieu, le contraire d'un séducteur. Votre charme agit, voilà tout. Et plutôt malgré vous.

Il agit plus d'une fois avec une force effrayante. Pierre Talbot, dans *les Nomades*, est amoureux d'une jeune Hongroise belle et touchante qui porte le nom de Franci. Elle est la passion de sa vie. Il partage son existence. Il envisage de l'épouser. Ces sentiments estimables ne l'empêchent pas de retrouver une ancienne maîtresse, la jeune Patsy, à qui il a appris le français et qui récite à merveille *l'Amateur de prunes*, de La Bruyère : *« Quelle chair ! Goûtez-vous cela ? Cela est-il divin ? Voilà ce que vous ne trouverez pas ailleurs... Et, là-dessus, ses narines s'enflent ; il cache avec peine sa joie... »* Quand elle dit : *« Quelle chair ! Goûtez-vous cela ? »*, Pierre Talbot ne peut pas s'empêcher de la prendre dans ses bras. L'ennui, c'est que deux femmes ne lui suffisent pas. Il y en a aussi une troisième. Elle s'appelle Ruth. Pierre et Ruth se disputent avec violence dans un hall d'hôtel, lorsqu'elle le prend soudain par la main, elle lui crie : *« Imbécile ! »* et elle l'entraîne vers les ascenseurs. Le chapitre se clôt en même temps que la porte de l'ascenseur. Expliquez-nous, Monsieur Mohrt, ce qui se passe juste dans cet ascenseur de New-York entre Pierre et la troisième femme. Je crois bien qu'il les transporte jusqu'au septième... étage.

...et l'amitié

ET lady Cecilia dans *la Prison maritime !* A l'égard du jeune Hervé qui lui plaît à la folie, sa technique est bien différente de celle de la trouble Ruth et de la pulpeuse Patsy. Nous la voyons en train de circonvenir le jeune garçon avec une infinie douceur et beaucoup de discrétion. *« Si cet ouvrage,* écrivez-vous, *devait un jour être agrémenté d'illustrations, je conseillerais à l'artiste de reproduire cette scène touchante avec une légende ainsi conçue (dans le style des romans de la collection Nelson) : Mon petit Hervé, rapprochez-vous, dit-elle, ou bien : Ils burent ensemble leur boujaron. »* Vous vous êtes beaucoup rapproché, Monsieur, vous avez bu pas mal de boujarons. Mais on dirait que pour vous, au même titre que sur l'histoire, il y a sur l'amour une sorte de malédiction. A quoi est-elle due ? D'abord à votre caractère difficile et un peu rude comme la terre de Bretagne. Après avoir vanté les perfections du corps d'Hervé, la longueur de ses cuisses et jusqu'à la forme cambrée de ses pieds, lady Cecilia n'hésite pas à déclarer que lui seul – votre mauvais caractère, ou peut-être le sien, ils sont indiscernables – vous empêche *« d'être charmant »*. Mais il y a plus et pis. Je dirais, pour aller vite, que votre amour de l'indépendance, votre besoin de vous en aller, votre refus de l'établissement, vous inclinent peut-être plutôt du côté de l'amitié que du côté de l'amour. *« Toute ma vie, se dit Talbot, j'ai cherché à rejoindre mes semblables (...). L'amour peut-être ? Mais peut-on se laisser limiter par un seul être ? J'étais de la race des religieux, des chevaliers (...). C'était là ma vocation... Peut-être ai-je seulement la vocation de l'amitié, moi qui ai été toute ma vie obsédé par l'amour ? »* L'amour, chez vous, finit mal, comme l'histoire.

A la dernière ligne de *Mon royaume pour un cheval*, un passant demande à Alain Monnier s'il est français. Il hésite un instant avant de répondre « oui ». A la dernière ligne des *Nomades*, Pierre Talbot pense à Franci dont il a fini par s'éloigner pour retourner en France : *« Soudain il se dit avec un désespoir que rien ne pouvait alléger : Voyageur traqué, Français rêveur, l'aurais-tu épousée ? »* Sous le charme, sous le goût du bonheur, sous le sens de la fidélité et de l'honneur qui vous rapprocheraient d'un Nimier, d'un Déon, des illustres *Hussards*, il y a chez vous, Monsieur, quelque chose de sombre et de tourmenté. C'est cette fêlure, j'imagine, cette insatisfaction, cette rupture qui font de vous un écrivain.

Chateaubriand dit quelque part : *« Notre espèce se divise en deux parts inégales : les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît, les hommes de la vie et oubliés d'elle, multitude de mort qui ne renaît plus. »* Vous avez la tentation du bonheur, Monsieur, de la lumière, de l'amitié, de l'extrême probité. Mais par refus du conformisme, par méfiance pour les honneurs, par mépris pour les concessions, par pessimisme foncier, par attachement aux causes perdues et ne serait-ce peut-être que par fidélité à votre nom, il y a aussi en vous un de ces hommes de la mort exaltés par Chateaubriand. Ce ne m'est qu'un motif de plus de vous dire de tout cœur, Monsieur, avec une estime profonde, avec l'affection que vous savez et avec toute la solennité qui s'impose : Entre, mon vieux Michel, chez tes pairs et tes amis, et sois heureux parmi eux : ils te respectent et ils t'aiment. ■